

DECEMBRE
2022

FICHES COMMUNES



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



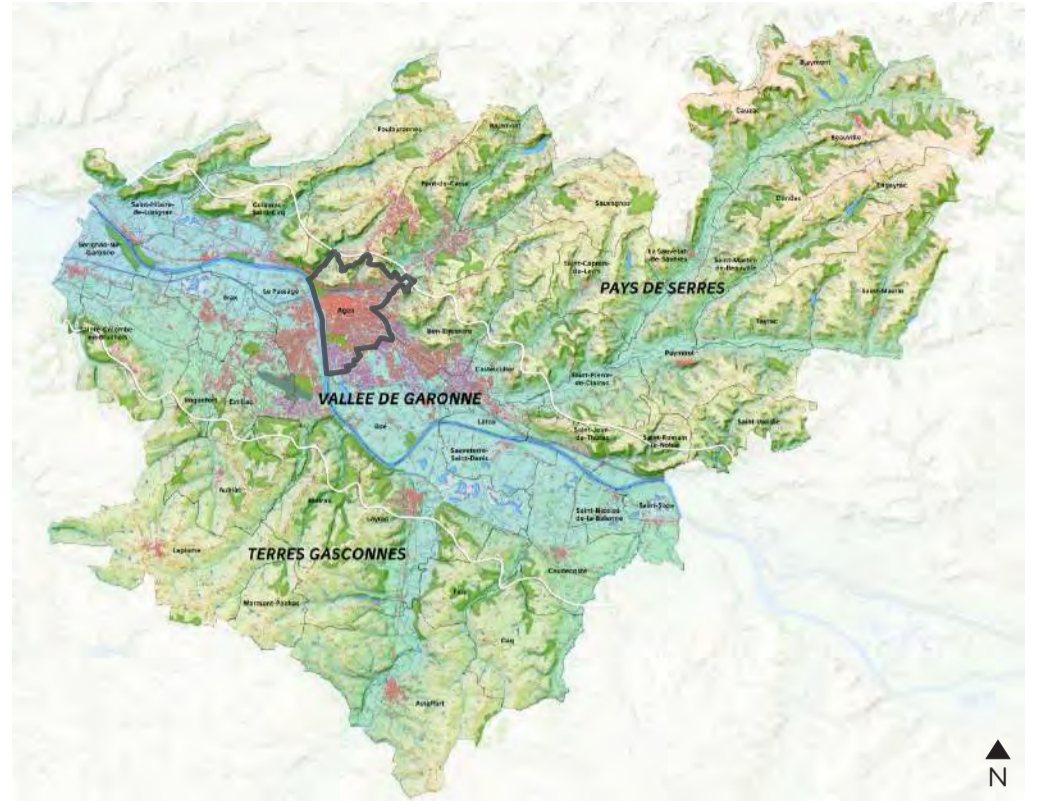
AGEN (N°1)

Vallée de la Garonne

DESCRIPTION

Population	33 887 habitants
Superficie	11,49 km ²
Densité	2 949,3 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Coteaux Garonne et canal latéral
Forme urbaine	Continuité entre Agen, Boé et Bon-Encontre Centre-bourg bien dessiné, entre les coteaux et le fleuve
Silhouette du bourg	Peu visible depuis l'autre rive ou le coteau
Éléments repères	Pont-canal et canal latéral de la Garonne Eglise Saint-Hilaire et Cathédrale Saint-Caprais
Abords de la commune	Garonne Coteau boisé de l'Ermitage ZAC au sud de la commune
Le végétal dans la commune	Alignement le long des grands axes Centre-ville très minéralisé Plusieurs parc sont présents sur la ville en proximité de l'hypercentre Une politique de création de jardins urbains est en cours pour l'hypercentre
Caractéristique du bâti	Patrimoine ancien protégé (SPR) Quelques bâtiments vétustes et dégradés
Vie de la commune	Services, tertiaire, pôle de santé ZAC, commerces en cœur de ville Equipements culturels Equipements sportifs
Pression urbaine	Forte, impossibilité de s'agrandir à cause de sa situation géographique Extension dans les communes voisines (Le Passage, Pont-du-Casse, Bon-Encontre, Brax)

SITUATION



LA PAROLE HABITANTE

« Sa taille qui peut être parcourue facilement à pied ou à vélo [...]. Elle concentre encore beaucoup de services et elle est encore la « capitale » avec un centre-ville, contrairement à de nombreuses villes alentours développées autour de commerces et du pavillonnaire uniquement. »

« C'est une ville à échelle humaine, bien desservie en commerces de centre ville. Habitant en centre-ville, avantage de tout faire à pied (trajet travail, école, commerces, loisirs...). De plus, le canal est proche et les ballades à la campagne sont possible à proximité du centre ville. »

« Une ville piétonne très dense. »

« Elle se différencie des communes voisines du fait que c'est le chef-lieu du département. La ville a subi beaucoup de transformations ces dernières années : piétonisation, restauration des façades, éclairage, restauration de certains édifices ou quartiers, fleurissement, etc. Bref, c'est devenu une ville très agréable. »



Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



Silhouette de la commune - Vue aérienne dans le sens du courant de la Garonne (© Didier Taillefer/Sméag)

ZOOM SUR ... LE CŒUR DE VILLE D'AGEN

Un centre ville apaisé et des espaces publics requalifiés ...



La Place des Laitiers, un lieu où cohabitent piétons et voitures



Le «Boul'piéton», l'avenue animée et commerçante du cœur de ville



Maisons à colombage rue des Cornières, des vestiges du passé médiéval de la ville

... mais qui possède un parc de logements vacants important et dégradé



La rue Richard Cœur de Lion présente plusieurs habitations vacantes à la façade dégradée



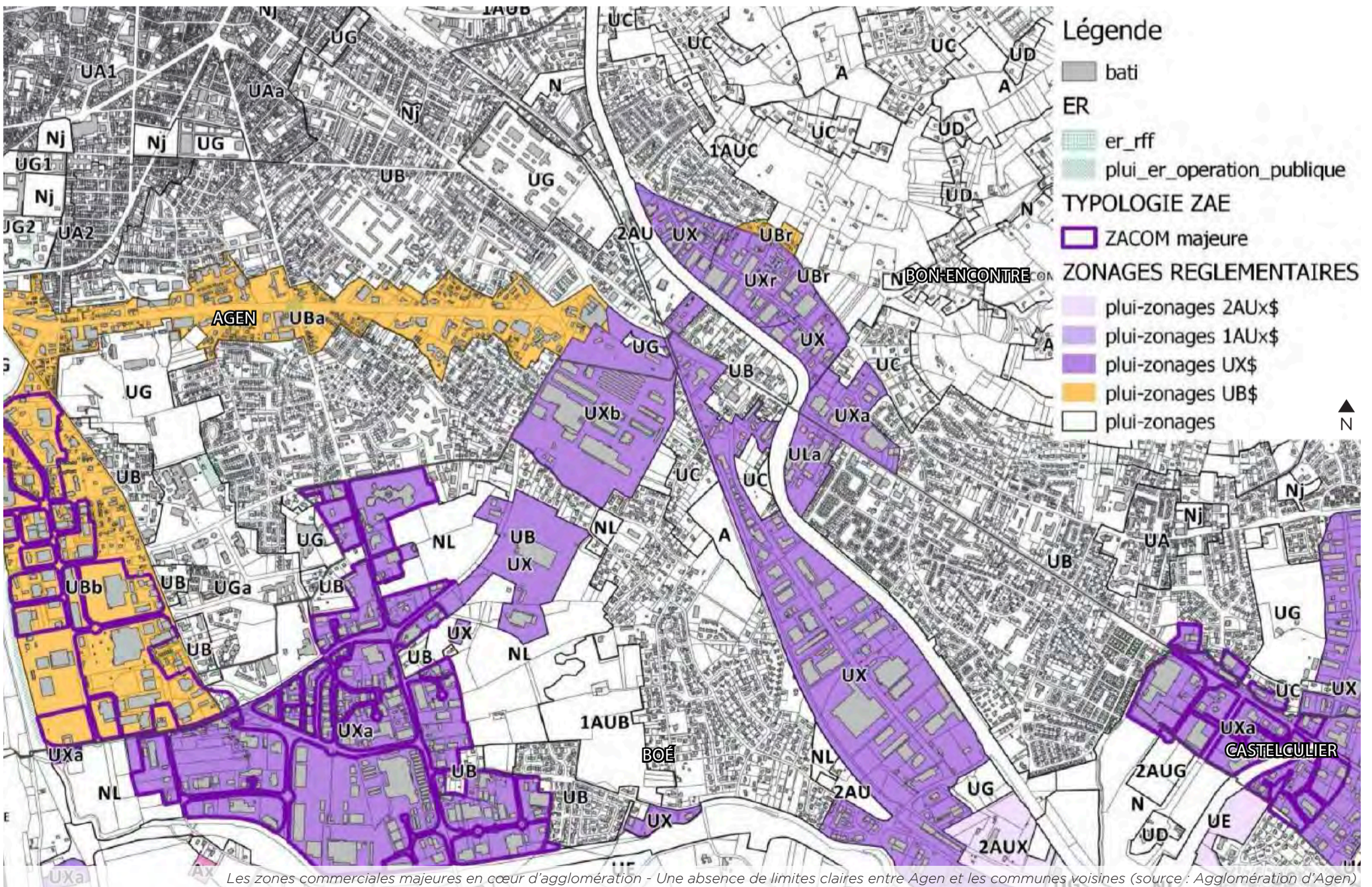
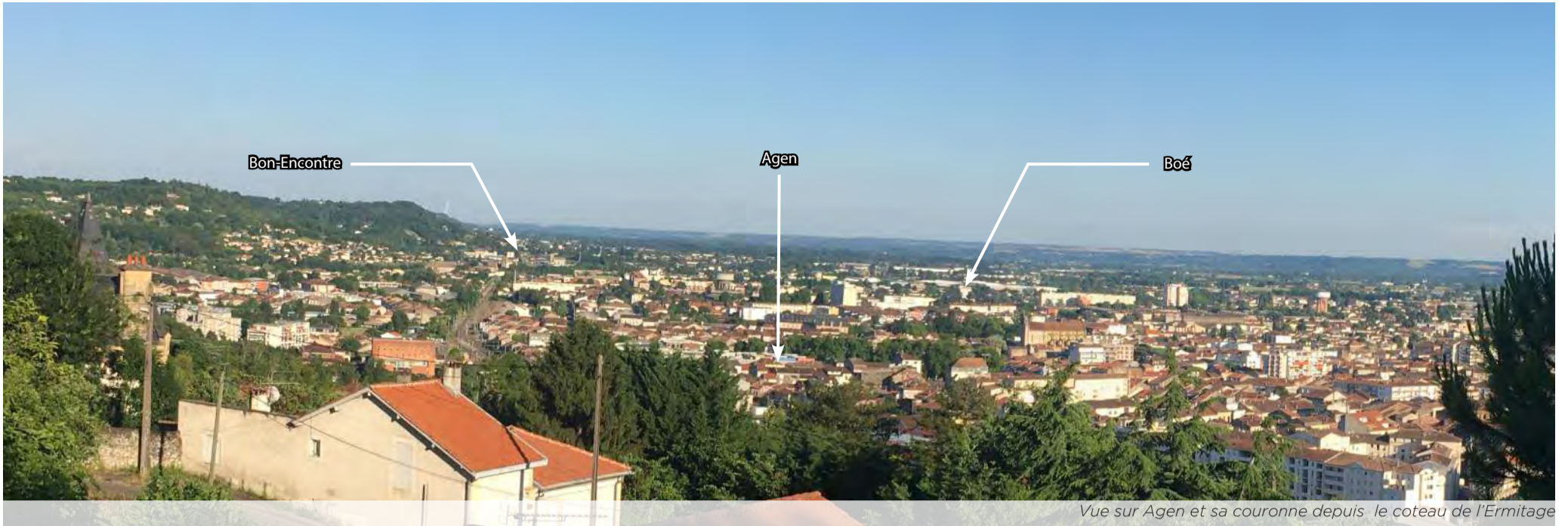
Vue depuis le toit du marché couvert

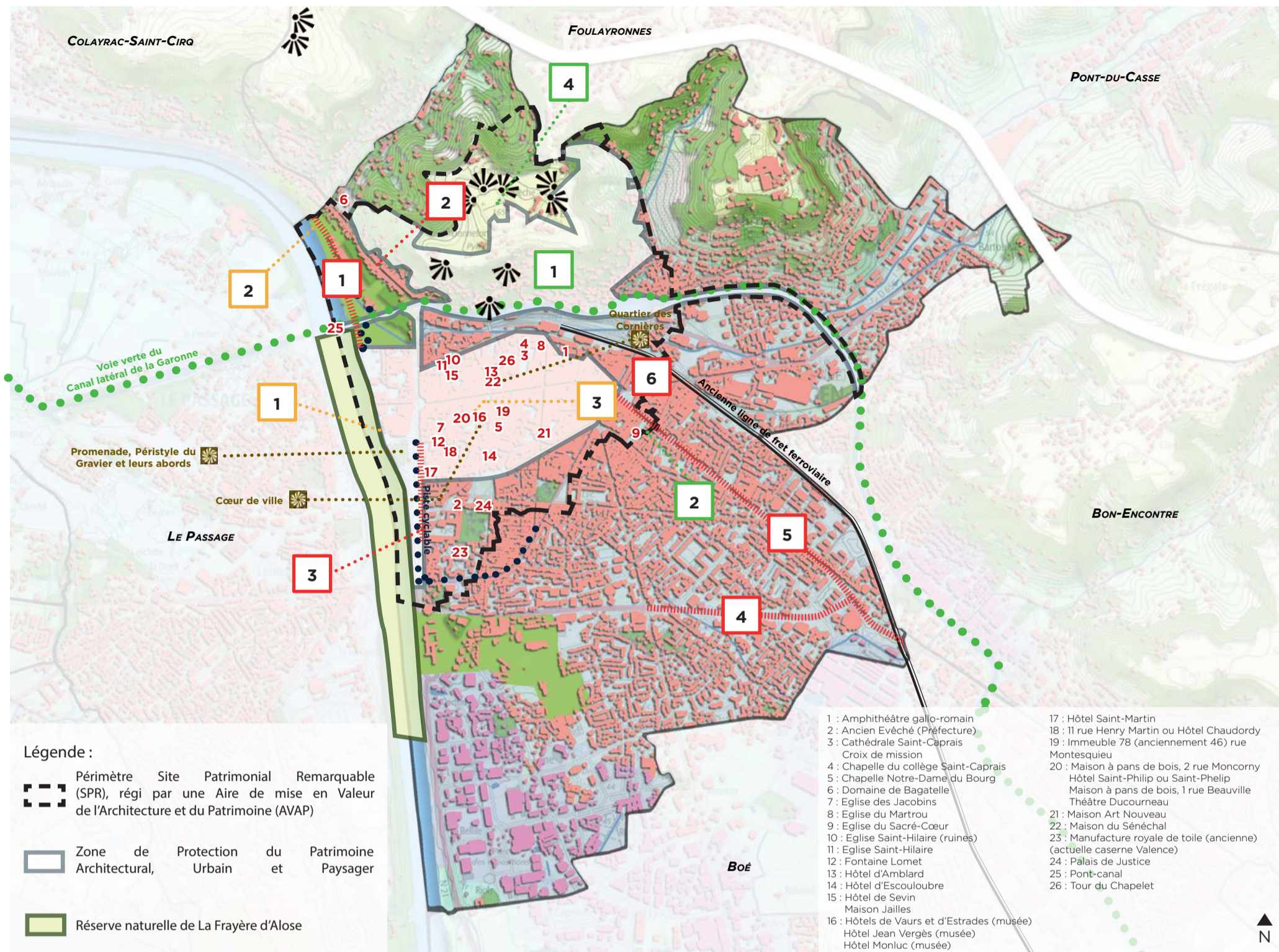


Typologie du commerce en centre-ville d'Agen (source : Agence du commerce de la ville d'Agen - mars 2012)

ZOOM SUR ... LES ENTRÉES DE VILLE D'AGEN

Des limites urbaines diffuses et dégradées





ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Le coteau de l'Ermitage et les bords du canal aménagés forment un cadre agréable et propice à la balade
2. Le cœur d'Agen témoigne de son histoire via sa richesse et sa diversité patrimoniale. Celui-ci est préservé grâce au Périmètre Site Patrimonial Remarquable. Récemment réhabilité, une grande partie de ce dernier est piéton.
3. La mairie a compris le défi qu'est la transition écologique et souhaite mettre en place des projets allant dans ce sens. Elle a pour objectif de faire d'Agen une ville :
 - « nature » en végétalisant le centre ;
 - « énergie positive » en diminuant ses émissions de gaz à effets de serre ;
 - « ouverte aux nouvelles mobilités » en donnant la place aux piétons et aux autres moyens de déplacements doux.
4. L'agriculture doit être préservée face à la pression foncière exercée par la construction d'habitats pavillonnaires. Celle-ci pourrait être relancée en promouvant l'agriculture péri-urbaine. En complétant cette action avec l'installation de jardins partagés ou de vergers collectifs, Agen pourrait tendre vers une autonomie alimentaire et plus de solidarité.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION 4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION 14 : DÉVELOPPER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE POUR LES SCOLAIRES

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Agen tourne le dos à la Garonne. Un travail de réappropriation du fleuve par la ville est à envisager. Celui-ci pourrait, par exemple, se faire au niveau des promenades déjà présentes le long du fleuve. La création d'un point de baignade public peut également être imaginée.
2. La voie sur berge manque d'ouverture visuelle. Les aménagements longeant la route sont à travailler, en particulier la ripisylve. L'abattage de quelques arbres et le débroussaillage du pâturage permettrait d'ouvrir des points de vue sur le pont.
3. La vacance en centre-ville est importante et certains bâtiments se dégradent. Ceci est en partie dû au conflit d'usages et de services existant entre le cœur et les ZAC en périphérie. Le centre va donc faire l'objet d'un projet de relance du commerce afin de le redynamiser.
4. Agen manque de places et de parcs urbains. Ces lieux de rencontre sont essentiels pour créer du lien social et favoriser la vie de quartier.
5. Les mobilités douces ont besoin d'être développées. La mairie a pour objectif de limiter la vitesse de circulation dans le centre-ville à 20km/h et de créer des pistes cyclables selon le schéma directeur vélo porté par l'Agglomération. Le réseau de transport public est aujourd'hui peu effectif et il manque des stationnement type parking relais pour faciliter l'accès au centre au plus grand nombre. Une réflexion autour de la mise à disposition de vélo en libre-service est à mener. Le réseau de pistes cyclables existants doit, quant à lui, être sécurisé.

LES PROJETS EN COURS

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La voie sur Berge est sur-dimensionnée au niveau de l'entrée nord de la commune. Le gabarit de la route correspond à une départementale et non à une entrée de ville. Le profil de la chaussée doit être retravaillé, notamment en y intégrant une piste cyclable, des plantations et des trottoirs.
2. Avec la création du barreau routier ouest, la route sur berge n'est plus nécessaire car il existe une déviation qui n'est pas en zone inondable. Celle-ci pourrait être travaillée en voie verte, ou du moins en limitant la présence de la voiture.
3. Le cours Gambetta doit être intégralement refait. Il faut diminuer la place de la voiture et rendre les berges accessibles aux piétons.
4. L'avenue de Colmar regroupe des bâtiments administratifs, des habitats isolés et collectifs, des commerces nouveaux et anciens, des anciens locaux industriels, du tertiaire (DDT, locaux de Veolia actuellement en vente, chambre de l'agriculture, etc.). La vacance y est importante et plusieurs bâtiments sont abandonnés et vétustes. Une requalification de l'espace est nécessaire. La voirie pourrait être réduite, végétalisée et ouverte.
5. La route D813 forme une continuité entre Agen, Bon-Encontre, Boé, Castelculier et Lafox. On ne distingue pas les limites entre les différentes communes. De plus, il manque un projet de requalification de la voirie pensé sur l'ensemble du linéaire (la piste cyclable aménagée à Castelculier n'est pas reliée aux autres communes). A l'instar de l'avenue de Colmar, la vacance y est aussi très présente.
6. Le travail de rénovation urbaine mené par la municipalité est à poursuivre, notamment dans le quartier du Pin.

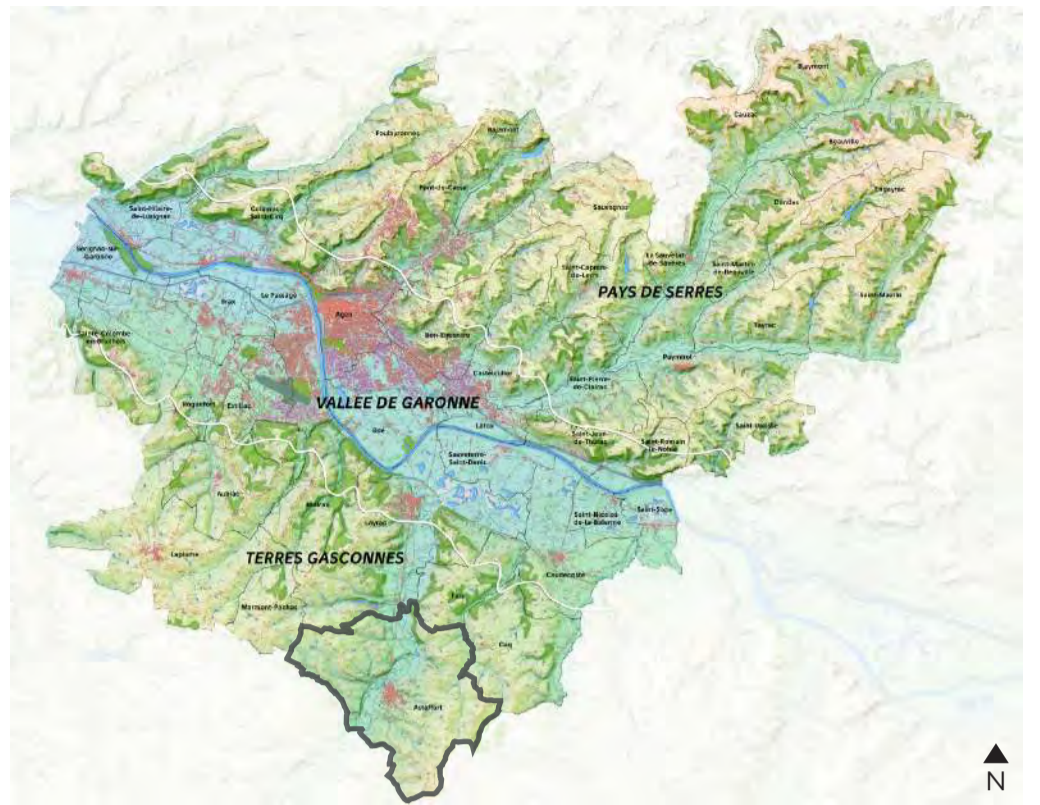
ASTAFFORT (N°2)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	2 083 habitants
Superficie	35,17 km ²
Densité	59,2 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	Gers
Forme urbaine	Bourg avec une circulade
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Moulin à eau Traversée du Gers
Abords de la commune	Alignement le long de la RN21 mais pas de la RD15 Grandes cultures en sommet de vallon Lisière boisée
Le végétal dans la commune	Jardins en fond de vallon
Caractéristique du bâti	Bâti mis en valeur avec un jeu de calepinage Présence de la pierre importante dans le cœur de village
Vie de la commune	Quelques commerces (boulangerie, pharmacie, supermarché, épicerie), ZAC et ZI Maison médicale dynamique, EPHAD Ecoles, crèche, centre de loisirs Médiathèque, culture, complexes sportifs, diverses salles d'association, salle de spectacle, salle polyvalente Camping Manque fibre
Pression urbaine	Lotissements en développement le long de la RD15

SITUATION



ZOOM SUR ... ASTAFFORT ET LA VALLÉE DU GERS

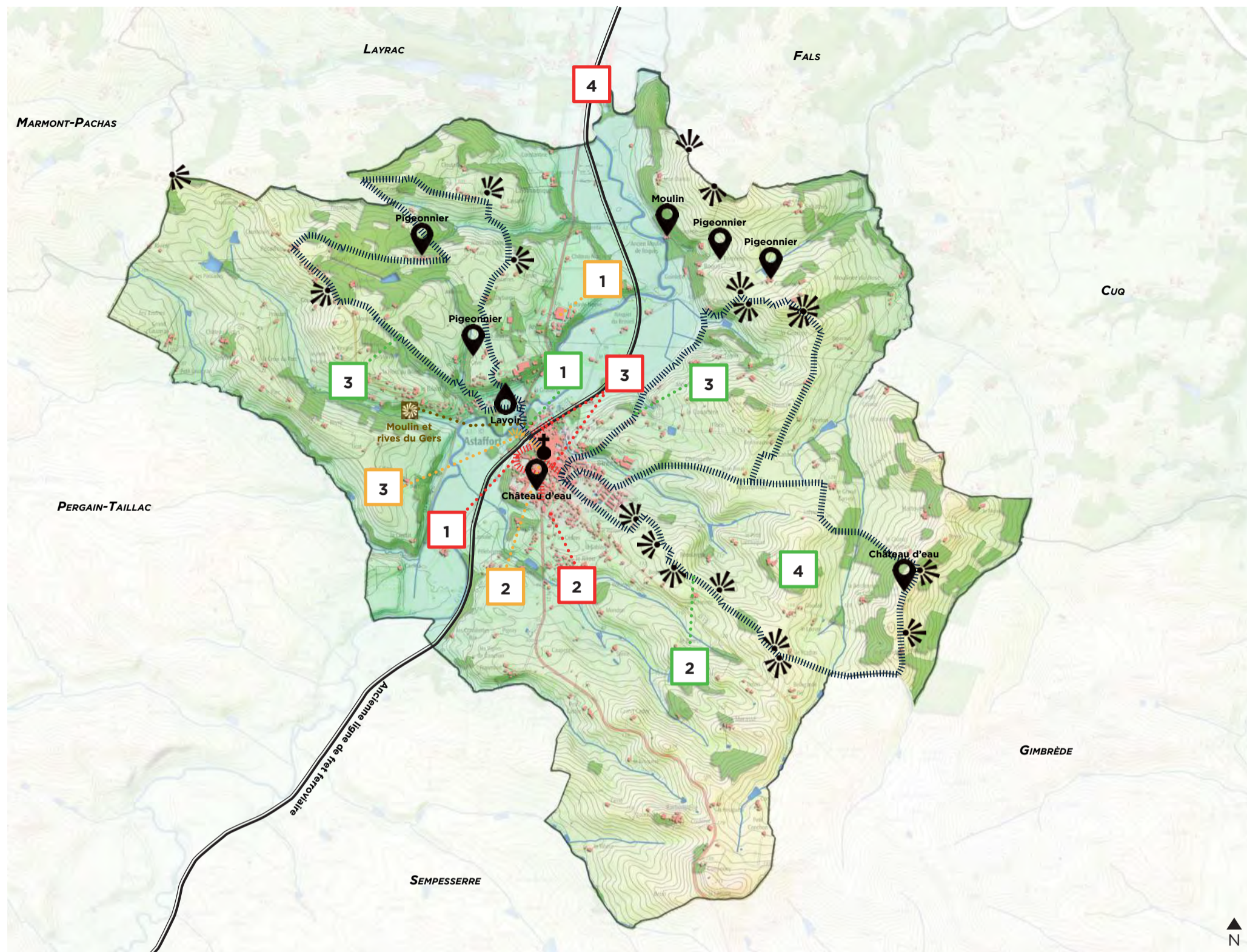


LA PAROLE HABITANTE

- « Village à taille humaine mais avec encore des commerces et notamment un supermarché et des écoles. »
- « Tranquillité de la ruralité mais avec la proximité de l'Agenais et le Gers. »
- « [...] Un village et une campagne typiques du sud agenais, agréables à observer depuis les coteaux environnants. »
- « Il faut donner un futur à la voie ferrée : réhabilitation ou transformation en voie verte. C'est un axe qui relie Agen à Auch et Tarbes, il y a certainement quelque chose à faire ! [...] »

*camping
convivialité
moulin du Gers
music halle
rencontre*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'entrée nord renvoie une belle image de la commune. Les bords du Gers sont aménagés (tables de pique-nique) et propose une halte au bord du cours d'eau. La promenade située à cet endroit est à préserver et à continuer.
2. La route reliant Astaffort et Cuq est une route balcon qui offre des points de vue sur Cuq.
3. Les bords de route en friche offrent des corridors écologiques. Le maillage routier de la commune et les chemins de randonnées sont une force dans les connexions entre Astaffort et ses communes voisines.
4. Les vallons des Terres gasconnes sont plus gondolés que dans les Pays de Serres. Ils offrent des visions plus lointaines et créent un effet de basculement.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La Zone Industrielle de la Bordeneuve va s'agrandir. Son impact sur le paysage doit être surveillé.
2. Le patrimoine historique de la commune n'est pas assez exploité et valorisé. Un travail autour de celui-ci pourrait participer à l'attraction du village.
3. Le réseau de déplacements doux de la commune est à développer. Des cheminements piétonniers vers les différents points du bourg, en particulier le camping, sont à envisager. L'accessibilité de la mairie est également à travailler.
4. La commune ne possède pas de lieu de rassemblement ouvert pour sa population jeune (un city-stade par exemple). L'offre sportive pourrait également s'enrichir avec la création de terrains multisports, d'un parcours de santé, d'une piscine d'été (actuellement, les locaux vont à celle de Lectoure). La salle de sport présente des signes de vétusté.
5. Un projet de méthanisation est actuellement mené sur une exploitation laitière.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Les aménagements le long de la route nationale N21 sont plutôt rudes. Il n'y a pas de trottoirs et la circulation est importante. Il manque un projet de requalification de l'espace public. Une déviation pour contourner le village est à envisager, notamment pour diminuer les nuisances sonores liées au trafic routier.
2. L'entrée sud est à l'opposé de l'entrée nord. Elle est bordée par une ZAC qui n'est pas intégrée.
3. Le cœur de village est bien aménagé (zone au même niveau, jeu avec le calepinage des revêtements de sol). Toutefois, la circulade ne reflète pas cette qualité alors que c'est la première image d'Astaffort qu'ont les visiteurs. La voirie du centre-bourg pourrait également être requalifiée (projet sur l'avenue de la Plateforme prévu à moyen terme), tout comme l'habitat dégradé. Les conteneurs méritent d'être cachés, les façades harmonisées et l'éclairage public unifié.
4. Actuellement, il y a un projet de réhabilitation de l'ancienne voie de fret ferroviaire vers Auch pour en faire une voie verte.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION 4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 5 : IDENTIFIER, ENTRETIEN ET RÉNOUVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION 14 : PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS SON ÉPAISSEUR

LES PROJETS EN COURS

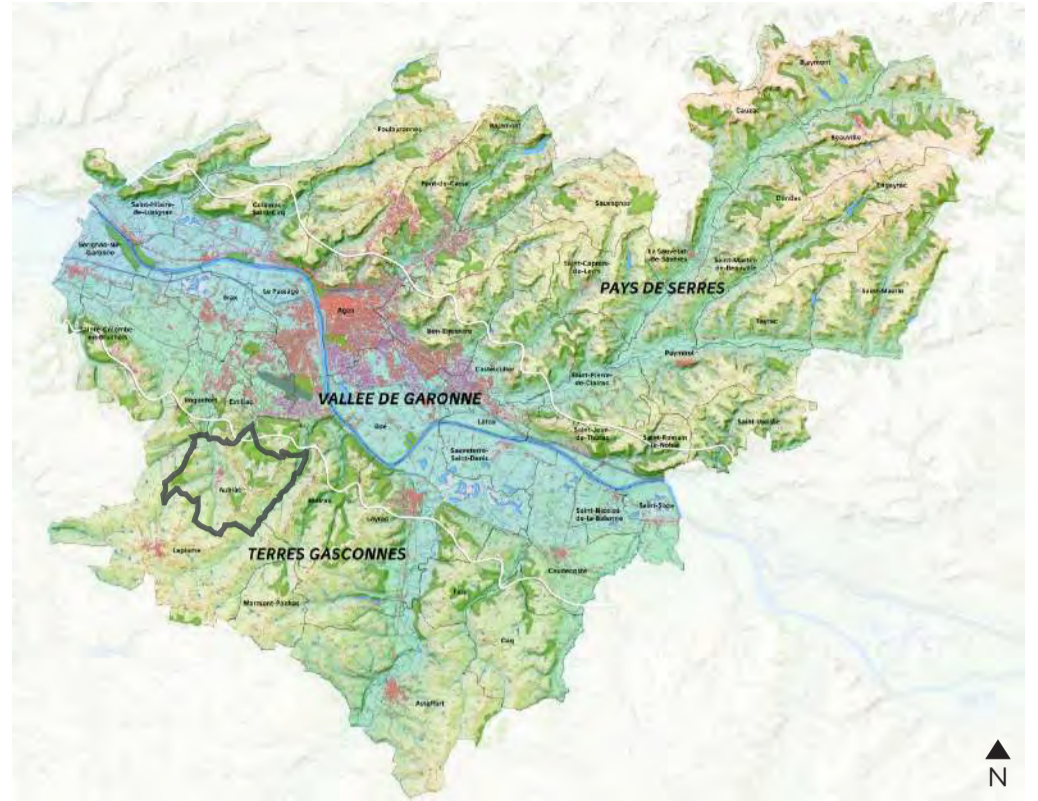
AUBIAC (N°3)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	1 160 habitants
Superficie	13,86 km ²
Densité	83,7 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	Coteaux
Forme urbaine	Cœur de village petit et compact Village dortoir à l'habitat diffus
Silhouette du bourg	Visible, belle silhouette
Éléments repères	Château et son parc (utilisé pour des événements) Eglise classée datant des X et XI ^{ème} siècles Ruines de la Gleysette, ancien oratorium gallo-romain (cheval de bronze trouvé et exposé au musée d'Agen) Vestiges des fondations d'une villa gallo-romaine au lieu dit Saint-Martin Deux moulins à vent sur le coteau de la commune Moulin à eau aux abords du village
Abords du village	Vergers, champs de culture Alignement de platanes Coteaux boisés Mini conservatoire l'Arbre de Vie de Bel Air
Le végétal dans le village	Aménagement végétalisé à l'arrière de l'église, devant l'école et sur le parking de l'école
Caractéristique du bâti	Centre aménagé, mise en valeur du bâti en pierre
Vie du village	Quelques commerces (coiffeur, boulangerie), réouverture du commerce multiservice Restaurant, gîtes ruraux et chambres d'hôtes Ecole, Activités Pédagogiques Complémentaires Stationnement à l'extérieur et à l'intérieur du village Salle de sport et salle des fêtes Une vingtaine d'associations Fibre Nouvelle station d'épuration (projet en cours)
Pression urbaine	Sensible, présence de lotissements en périphérie avec une connexion piétonne Lotissements en crête

SITUATION



Silhouette du village



Aménagement devant l'église



Aménagement derrière l'église

ZOOM SUR ... AUBIAC ET SON ENVIRONNEMENT



Aubiac, une commune organisée autour de son bourg et proche de la campagne

LA PAROLE HABITANTE

« Proximité d'Agen tout en étant à la campagne [...] »

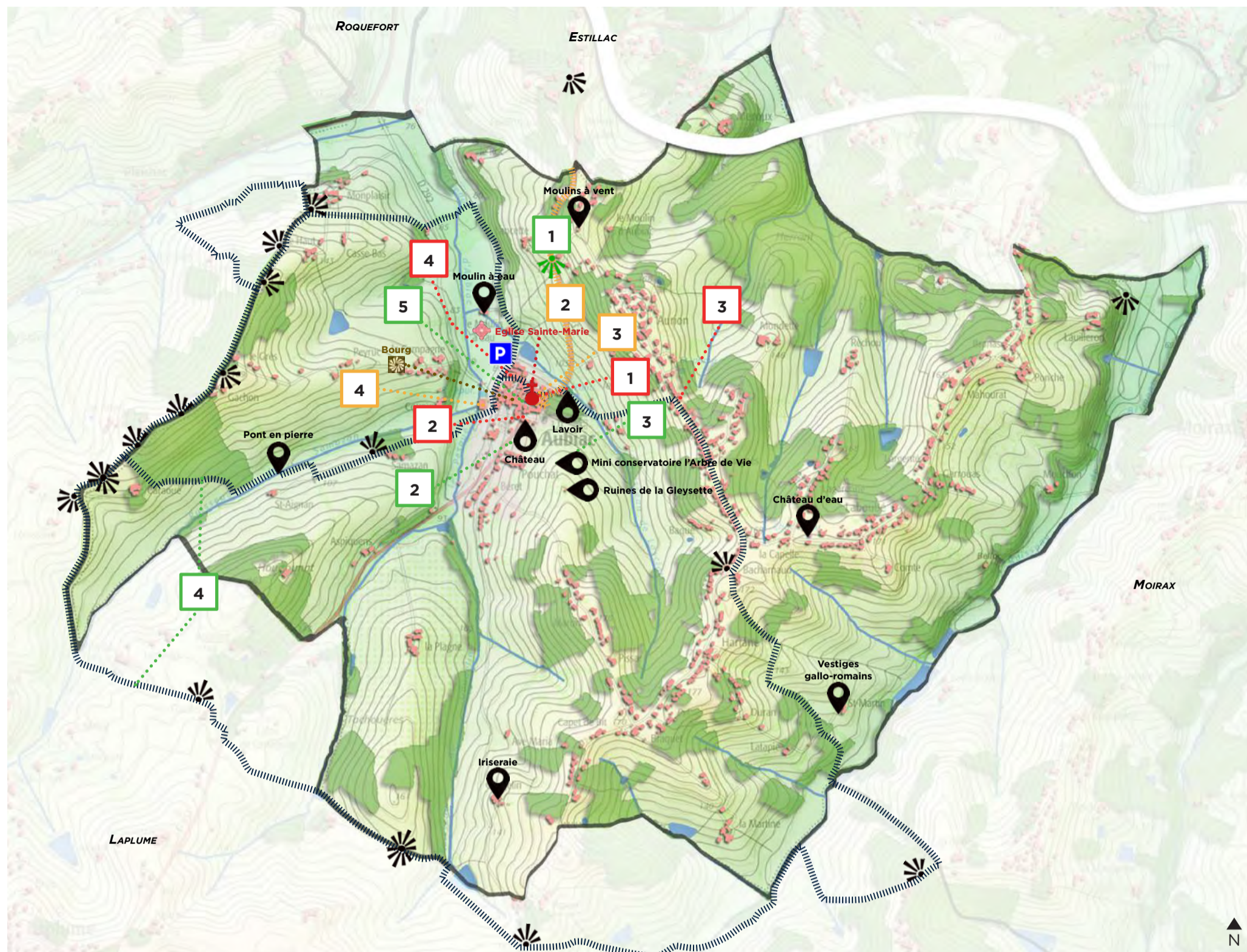
« Village attractif par son calme et sa proximité avec Agen. [...] La nature aux portes de la ville. »

« Village dortoir. Habitat diffus. Très difficile à impliquer la population à la vie du village malgré la vingtaine d'assos dynamiques. »

« Nous sommes un village dortoir. Ce qui implique une difficulté à fédérer les habitants. De plus, les habitats sont plutôt concentrés sur les coteaux (+ de 66%). Ces habitants pour la plupart travaille dans le bassin agenais et donc ne sont pas obligés de passer par le village. Heureusement l'école rassemble et fait venir les Aubiacais au village. Dans cette même démarche, nous avons une APC, afin que cela offre un service supplémentaire aux habitants. »

*Pierre bon vivre
monuments
paysages
église petit*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. En arrivant, le village présente une belle silhouette.
2. Les lotissements sont reliés avec le centre via, entre autres, des connexions piétonnes ombragées.
3. Le Mini conservatoire l'Arbre de Vie du domaine de Bel Air regroupe 1 147 plants (57 espèces et 186 variétés) plantés avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine en 2015 et 2016. Ce projet, conçu comme un jardin à la française, a pour objectif de produire des anciennes variétés fruitières et maraîchères locales et d'ailleurs.
4. Différents chemins de randonnée balisés sillonnent les vallons de la commune. Ceux-ci sont utilisés par de nombreuses personnes n'habitant pas la commune.
5. L'histoire et la richesse architecturale d'Aubiac sont un atout pour le développement touristique de la commune.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La commune a pour objectif de créer un parc de vacances « Retour aux sources et à la Nature ».
2. La création d'un cheminement piétonnier et cyclable le long de la route départementale D931 permettrait de relier Aubiac à Agen.
3. La promenade et le chemin piéton situés à l'arrière pourraient être continués le long de la route.
4. La commune ne possède pas de lieu de rassemblement ouvert pour sa population jeune (un parc multisports par exemple). L'aménagement d'une zone verte de détente, sport et loisir avec des jeux et un parcours de santé va enrichir l'offre sportive. La zone autour de la salle de sport mérite également une valorisation.
5. Il manque un lieu de rassemblement dans le centre-bourg, vecteur de lien social. Aujourd'hui, la commune est un village dortoir qui a dû mal à impliquer ses habitants dans la vie locale.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le parvis de l'église est trop minéral. Il semble pertinent de le désimperméabiliser et de le végétaliser pour créer un îlot de fraîcheur.
2. La zone de stationnement située à l'extérieur du village manque d'ombre et est trop imperméabilisée. Elle forme un îlot de chaleur.
3. Des lotissements se développent sur les crêtes de façon linéaire.
4. Certains équipements de la commune sont vétustes. De plus, avec l'augmentation démographique d'Aubiac, le bâtiment de la mairie et de l'école est sous dimensionné.
5. Les rues, routes et chemin ruraux de la commune d'Aubiac méritent d'être sécurisés et améliorés.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION 3 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 5 : IDENTIFIER, ENTRETIEN ET RÉNOUVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION 6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

LES PROJETS EN COURS

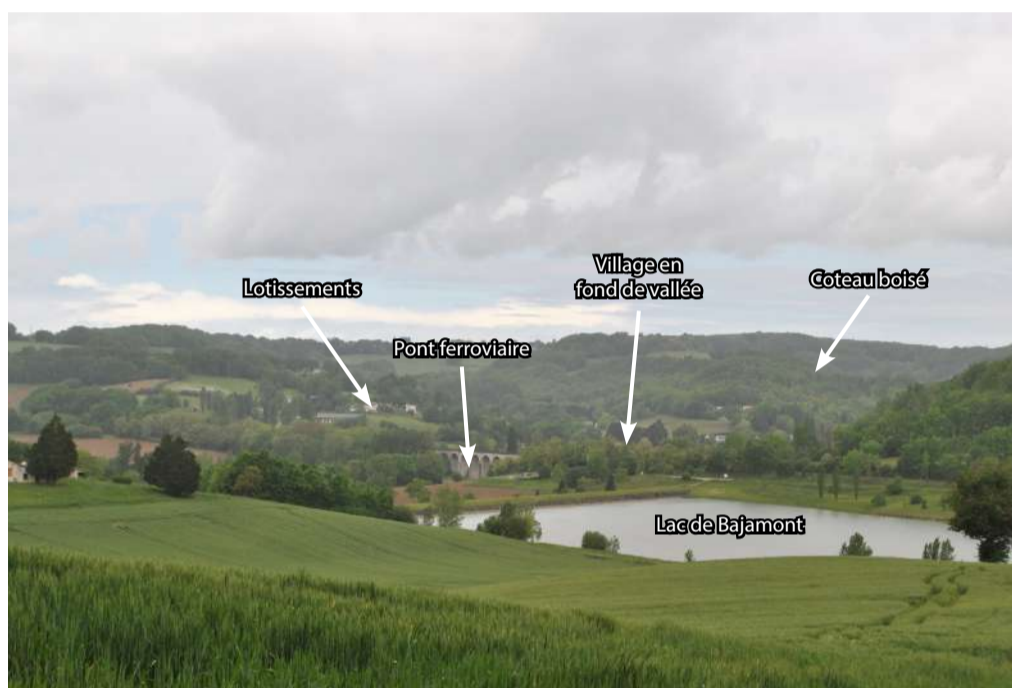
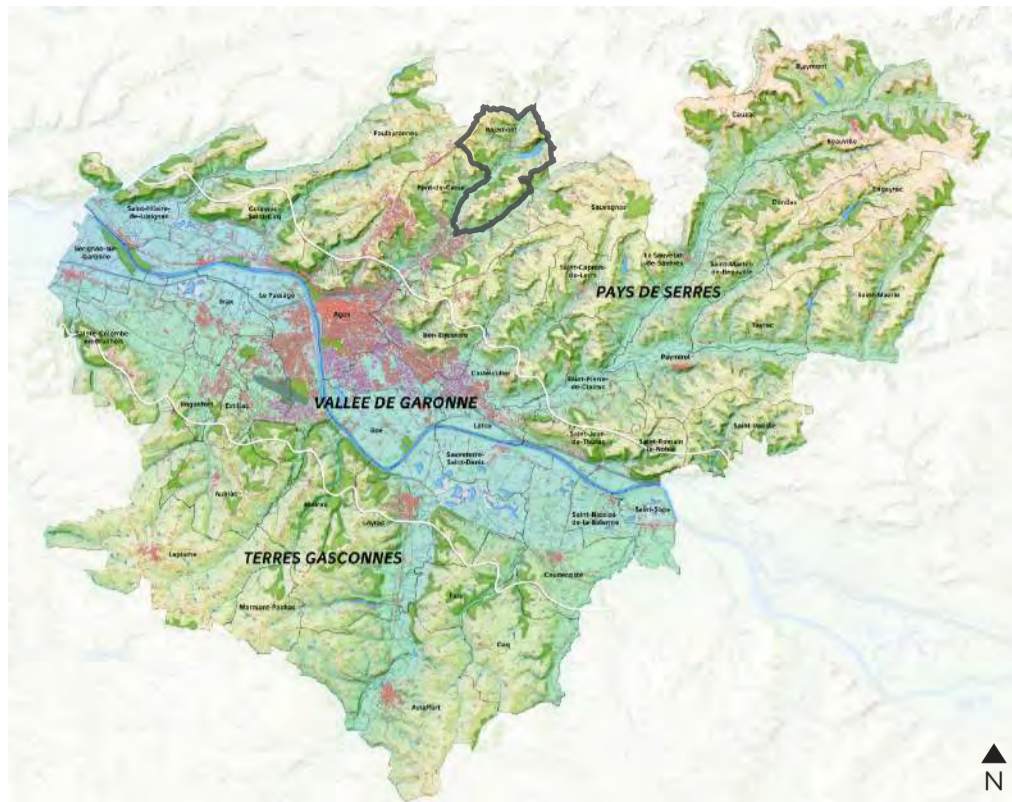
BAJAMONT (N°4)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	1 001 habitants
Superficie	12,20 km ²
Densité	82,0 hab./km ²
Implantation	Pied de coteaux
Éléments structurants	Vallon de la Masse
Forme urbaine	Village linéaire le long de la Masse Héritage d'une organisation en hameaux
Silhouette du bourg	Très cachée dans la végétation dense en fond de vallée
Éléments repères	Pont ferroviaire
Abords du village	Vallon de la Masse Lac de Bajamont
Le végétal dans le village	Végétation importante dans le cœur de village Petit cheminement Mise en valeur de la mairie
Caractéristique du bâti	Peu de patrimoine bâti (notamment constructions en pierre) Pylône d'éclairages de qualité Conteneurs de poubelles bien intégrés Place entre la mairie et l'église rude
Vie du village	Ecole Absence de commerces, peu d'artisanat et de PME Associations dynamiques Proximité des services (5 km), placés sur le flux travail-domicile Antenne 4G
Pression urbaine	Sensible, développement urbain linéaire du côté de l'entrée Sud peu en lien avec le village

SITUATION



Silhouette du village



Lac de Bajamont

ZOOM SUR ... BAJAMONT ET L'EAU



Lieu singulier, le lac de Bajamont est à la fois un espace dédié à la pêche (pisciculture) et aux activités de loisirs (promenades, parcours de santé)

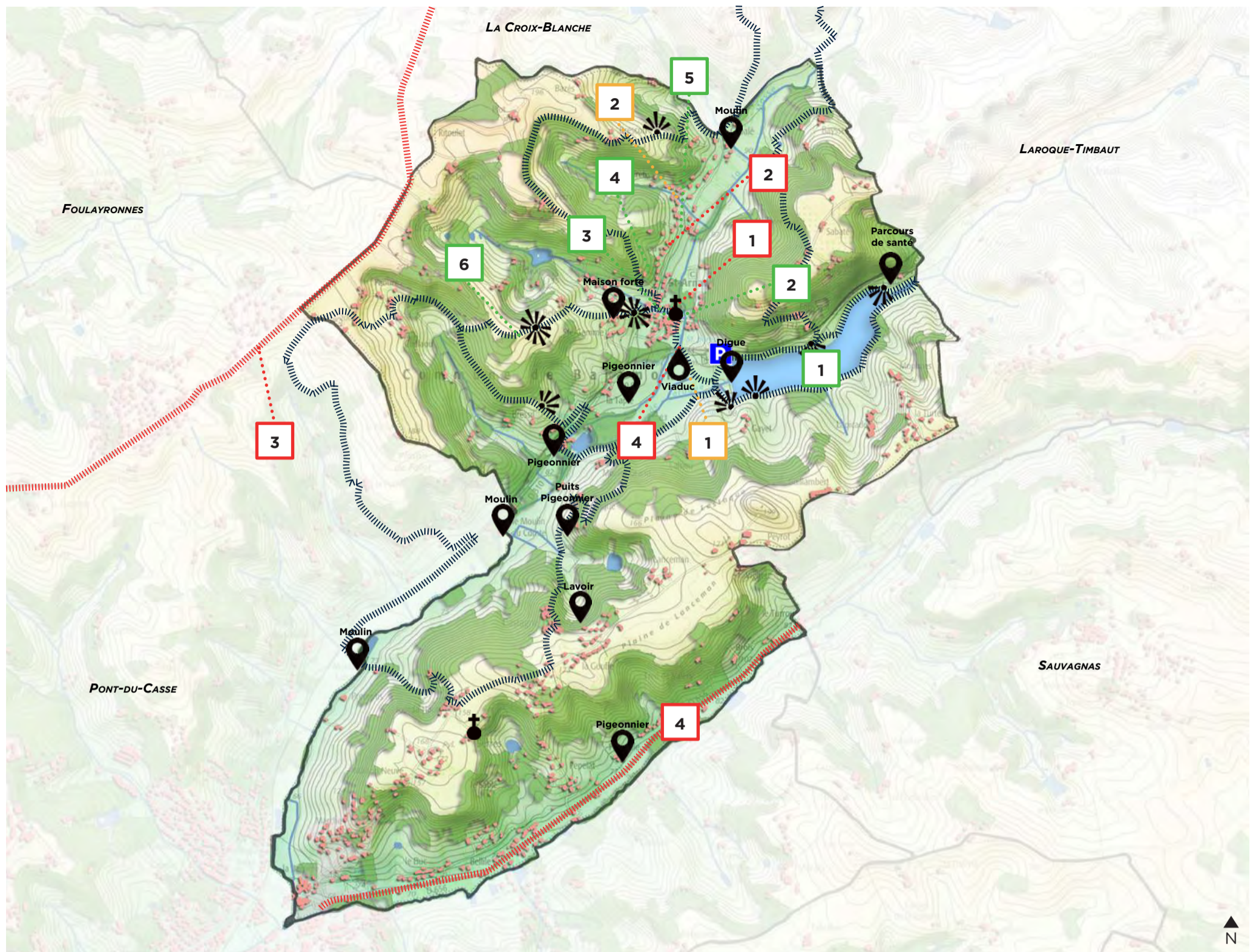
LA PAROLE HABITANTE

« Environnement calme et nature. »

« Un travail a été mené par l'agglomération d'Agen pour repérer les monuments remarquables. Je pense le site du lac de Bajamont également remarquable, j'en veux pour preuve le niveau de fréquentation qui doit excéder celui de bien d'autres bâtiments remarquables. Je pense que ce constat nous dit que nos sites naturels sont aussi constitutifs de l'image de notre agglomération et de son bien vivre, en particulier dans le cadre du PNUFAG (Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne, ndlr). A suivre. »

« [...] La baisse des exploitants agricoles passée et avenir (proche), même si pour l'instant elle n'est pas synonyme d'augmentation des friches, est une préoccupation. »

« En PLU depuis 2006 nous avons intégré très tôt les notions de protection des zones naturelles et agricoles, et de densification en particulier de notre village. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Le lac de Bajamont est une singularité. Il est dédié à la pisciculture et aux loisirs (promenades).
2. Le cours d'eau en entrée de village est mis en valeur avec une aire de jeux (terrains de sports) sur les berges. Un projet d'aménagement de cette plaine d'activité sport et loisirs est en cours d'étude.
3. L'ambiance dans le cœur de village est très jardinée. Celui-ci fait l'objet d'un projet d'aménagement et de renforcement. La mairie est mise en valeur, un cheminement permet de déambuler, et une attention soignée a été portée aux équipements techniques.
4. Belle lisière boisée entre les espaces bâti et naturel.
5. L'entrée de village par le vallon de la Masse est très qualitative et jolie.
6. La commune possède un important réseau de chemins de randonnées. Ce dernier est un atout pour la découverte la richesse et la qualité environnementale de la nature qui entoure Bajamont.
7. Les équipements communaux sont adaptés et entretenus.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le pont ferroviaire pourrait être plus mis en valeur depuis le village. La végétation dense au bord du ruisseau La Masse empêche de le voir actuellement.
2. Les lotissements présents en périphérie vont être reliés au centre-bourg au moyen de liaisons douces, facilitant ainsi les déplacements dans le village.
3. La création d'une halle dans le village est prévue.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La place en enrobé entre la mairie et l'église est un peu rude. Il s'agit actuellement de l'unique point de stationnement en cœur de village. Elle mérite un traitement paysager.
2. Petit développement urbain linéaire du côté de l'entrée par le vallon de la Masse peu en lien avec le village. Des maisons individuelles se sont implantées le long de l'axe nord-sud parallèle à La Masse.
3. L'accès à la RN 21 n'est pas aménagé, donc difficile. Le futur projet d'aménagement de cette route nationale est important car il va avoir un impact sur le désenclavement de la commune (aujourd'hui difficile d'accès), la continuité du réseau interne communal, ainsi que l'accès au zone d'emploi (Technopole Agen-Garonne).
4. La route départementale D 310 vers Pont-du-Casse est coupée par un ouvrage d'art qui interdit flux de camion. De plus, la RD 656 n'est pas sécurisée si l'on considère l'urbanisation en long significative. Mise à part ces deux axes routiers, les voies de circulation de la commune sont entretenues.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION 3 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 5 : IDENTIFIER, ENTRETIENIR ET RÉNOUVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

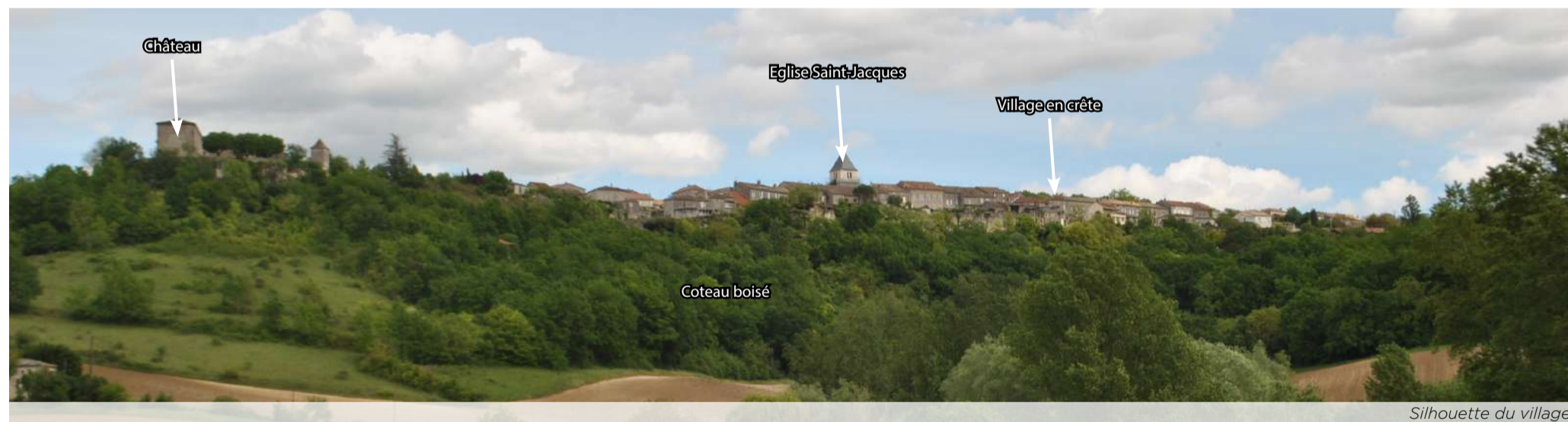
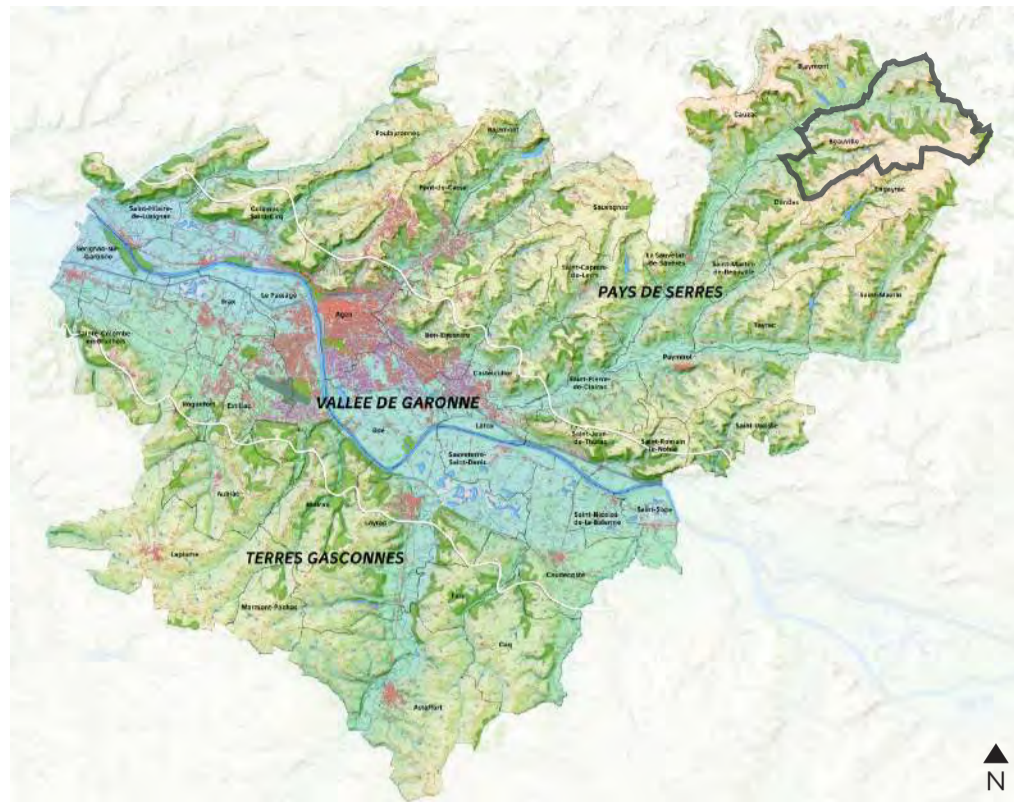
BEAUVILLE (N°5)

Pays de Serres

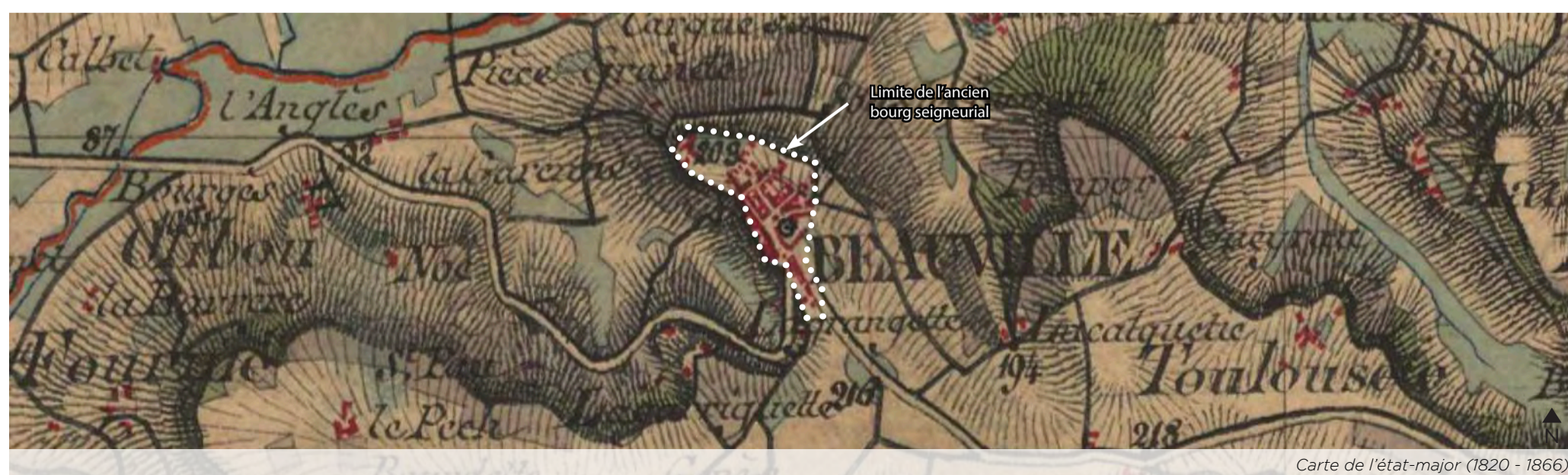
DESCRIPTION

Population	564 habitants
Superficie	23,17 km ²
Densité	24,3 hab./km ²
Implantation	Village en crête
Éléments structurants	Coteau boisé, Vallée de la Petite Séoune
Forme urbaine	Ancien bourg seigneurial contre son château
Silhouette du bourg	Visible de loin
Éléments repères	Château qui domine le village sur l'éperon rocheux
Abords du village	Coteau Nord boisé Coteau Sud cultivé (principalement des cultures céréalières)
Le végétal dans le village	Place Carrée enherbée et arborée Grand parc en cœur de village Certains espaces publics à valoriser
Caractéristique du bâti	Mairie rénovée Place centrale avec des façades de belle facture
Vie du village	Café, commerces de proximité Pharmacie, cabinet d'infirmiers, kinésithérapeute, chiropracteur, ADMR Agence postale, distributeur bancaire Agence immobilière, office notarial 2 garages automobiles, stations services carburants (station-service automate 24h/24h et station de lavage en cours de construction), aire de camping-car Salon de tatouage Micro-crèche, centre de loisirs, école Nombreuses associations Office de tourisme, locations de tourisme (gîtes, chambres d'hôtes, camping) Certains commerces et services ont disparu (restaurant hôtel, boulangerie, banque, médecin) Plusieurs maisons en vente et à rénover
Pression urbaine	Sensible, habitat diffus et constructions linéaires au niveau de l'entrée Sud

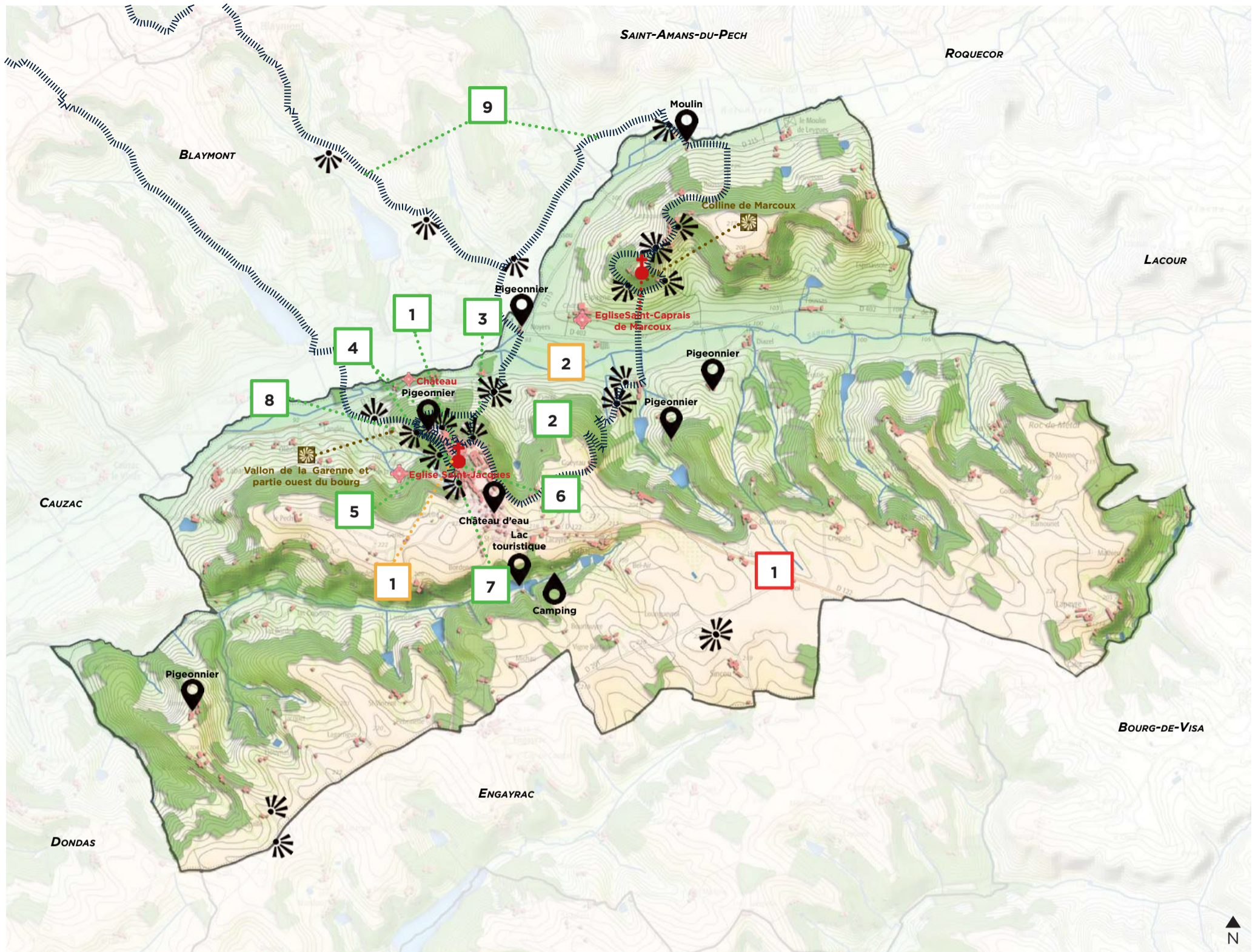
SITUATION



ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE BEAUVILLE



Carte de l'état-major (1820 - 1866)



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Position en belvédère sur la vallée de la Petite Séoune.
2. Ecrin boisé du coteau s'associe finement avec la silhouette bâtie.
3. Entrée Nord par la D 122 très qualitative, avec le château qui domine la vue sur l'éperon rocheux.
4. Deux petites aires ont été réalisées et aménagées sobrement par l'Office de tourisme au niveau de l'entrée Nord. Des bancs et des tables de pique-nique viennent valoriser les deux points de vue situés de part et d'autre du château. Ils offrent des panoramas remarquables sur la vallée de chaque côté du patrimoine rocheux.
5. Petit sentier aménagé qui descend le long des remparts avec un panorama sur la vallée et le lac en contrebas. Il part du jardin des Indiens.
6. La Place Carrée offre un grand espace ombragé en cœur de village.
7. Intérieur du village qualitatif (place centrale avec façades de belle facture, espaces publics de qualité, rénovation du bâti comme la mairie).
8. Le site est inscrit par l'Etat (Ecologie - Loi de 1930).
9. Il existe un important réseau de chemins de randonnées entre les différentes communes.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les revêtements de sol ne sont pas à la hauteur du patrimoine bâti et de sa qualité.
2. Il existe un projet de serres photovoltaïques dans la vallée de la Séoune. Il faudra réfléchir à leur implantation et à leur taille par rapport à l'impact sur l'entité paysagère. C'est un point de vigilance à surveiller.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Entrée Sud peu qualitative avec un habitat diffus et des constructions linéaires.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 3 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOUVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

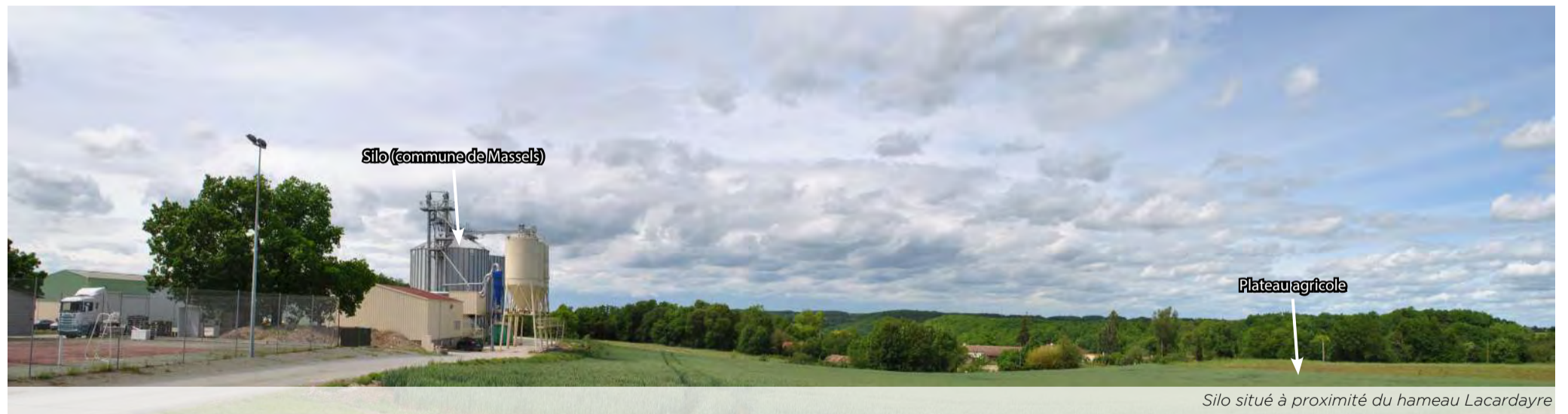
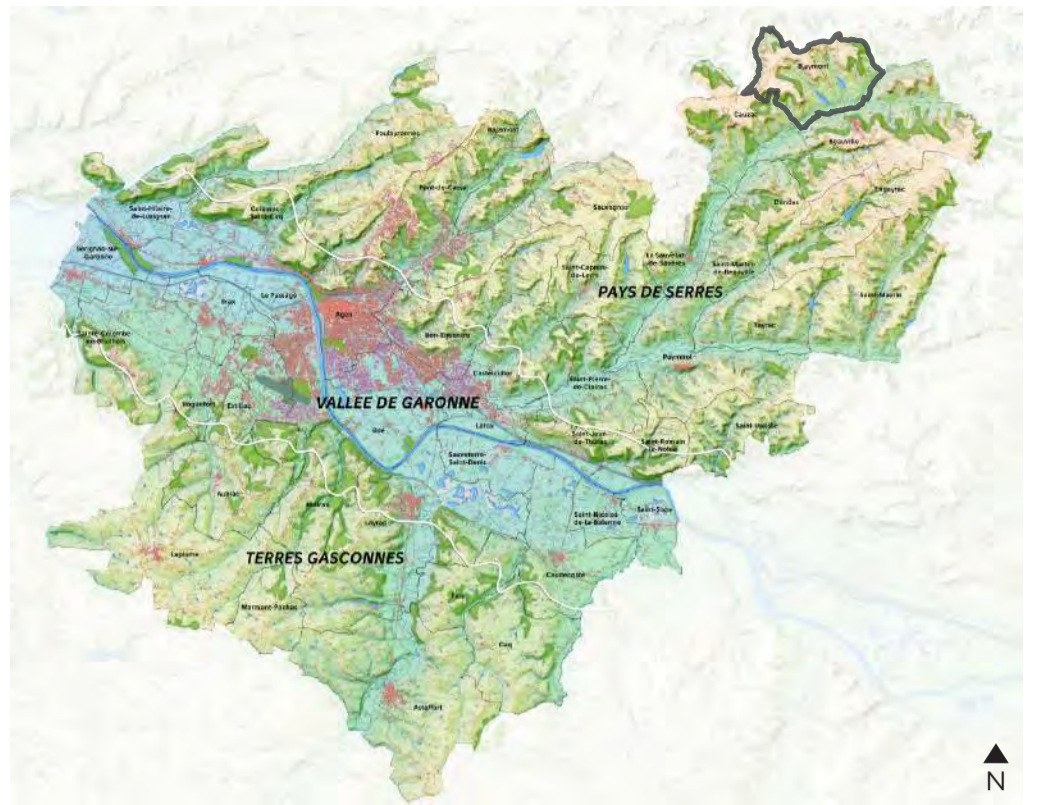
BLAYMONT (N°6)

Pays de Serres

DESCRIPTION

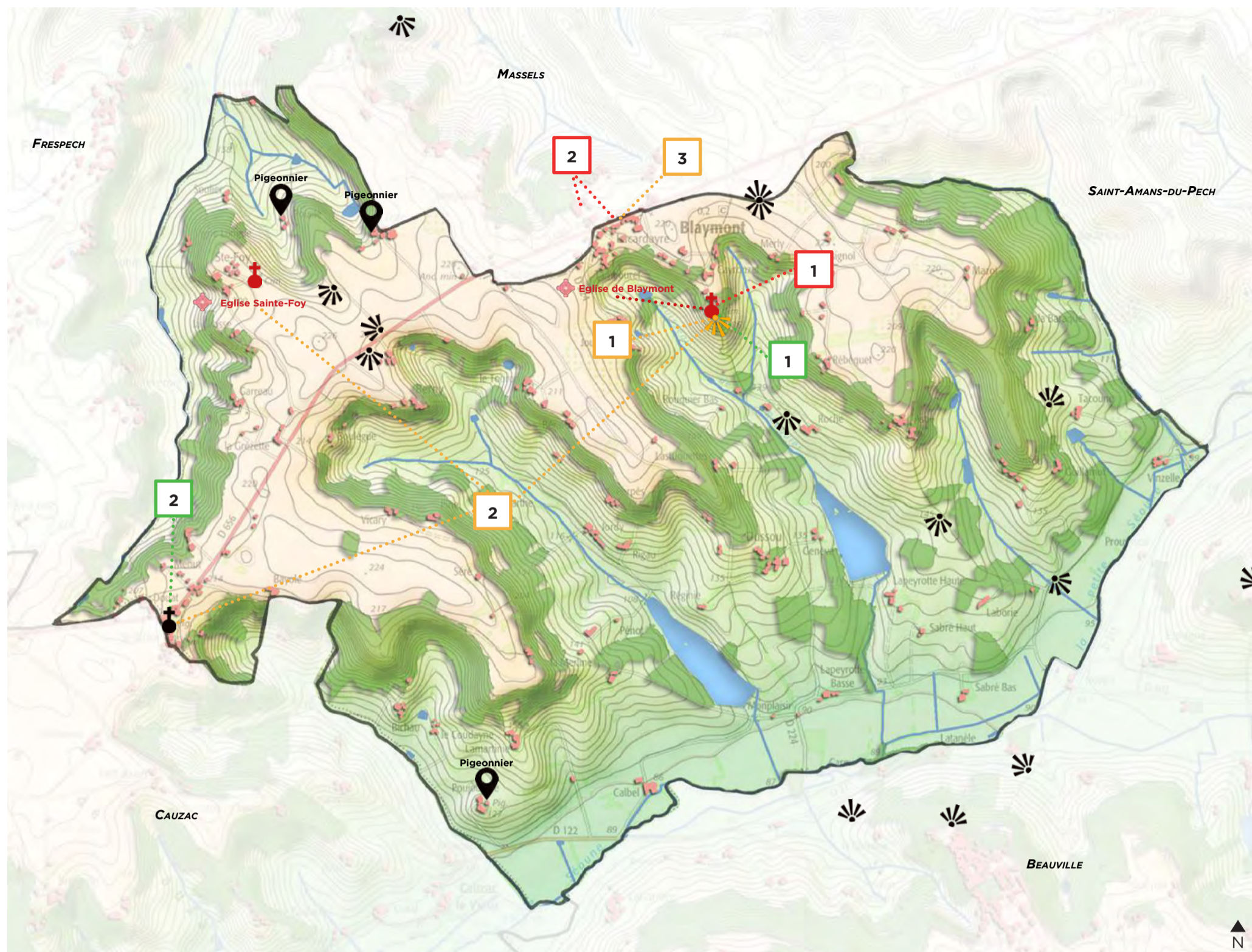
Population	215 habitants
Superficie	13,56 km ²
Densité	15,9 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Coteaux RD 656
Forme urbaine	Hameau (rattaché au hameau de Lacardayre)
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise du XIII ^{ème} siècle
Abords du village	Coteaux boisés Champs de culture céréalière
Le végétal dans le village	Très minéral Espaces publics peu qualitatifs Création d'îlots végétalisés de part et d'autre de la traversée de Lacardayre à venir
Caractéristique du bâti	Pas de bâti ancien Constructions récentes
Vie du village	Coopérative (bâtiment et silos à grains) située sur la commune de Massels apporte de la vie au village mais n'est pas très esthétique Relais de Lacardayre (station-service, garage, et dépendances) dégrade la qualité du village, mais propose aux riverains un point de rencontre quotidien permettant un lien social indispensable à la vie dudit village Boutique assure divers services (dépôt de pain, journaux, produits régionaux, divers)
Pression urbaine	Infrastructure dégrade la qualité du village

SITUATION



ZOOM SUR ... BLAYMONT ET L'EAU





ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Patrimoine historique intéressant. L'église du XIII^{ème} siècle n'est pas entièrement restaurée.
2. Le hameau de Saint-Victor a une belle silhouette avec son église.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Un point de vue pourrait être aménagé sur la vallée depuis l'église. Pour l'instant, celui-ci est impossible d'accès à cause d'une maison privée. L'idée d'un belvédère depuis le clocher de l'église avait fait partie d'un projet leader, projet bloqué par les ABF (demande de l'installation d'une rambarde qui ne rend plus possible le point de vue).
2. Les trois églises présentent sur le territoire de la commune pourrait être reliées par des sentiers «promenade» en bord de route.
3. La traversée du hameau de Lacardayre est sur le point d'être aménagée. Dans un premier temps, les abords de la RD 656 ont été réhabilités ou créés dans le but de redéfinir un ensemble cohérent et propre (trottoirs et autres). Dans un second temps, ces terre-pleins seront dédiés aux diverses plantations que la mairie est en train de mettre en place.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Espaces publics peu qualitatifs. Le village est très minéral.
2. Divers équipements (coopérative avec silos à grains, station-service, garage) dégradent la qualité esthétique du village, bien qu'ils contribuent au lien social de ce dernier.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION 3 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION 4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

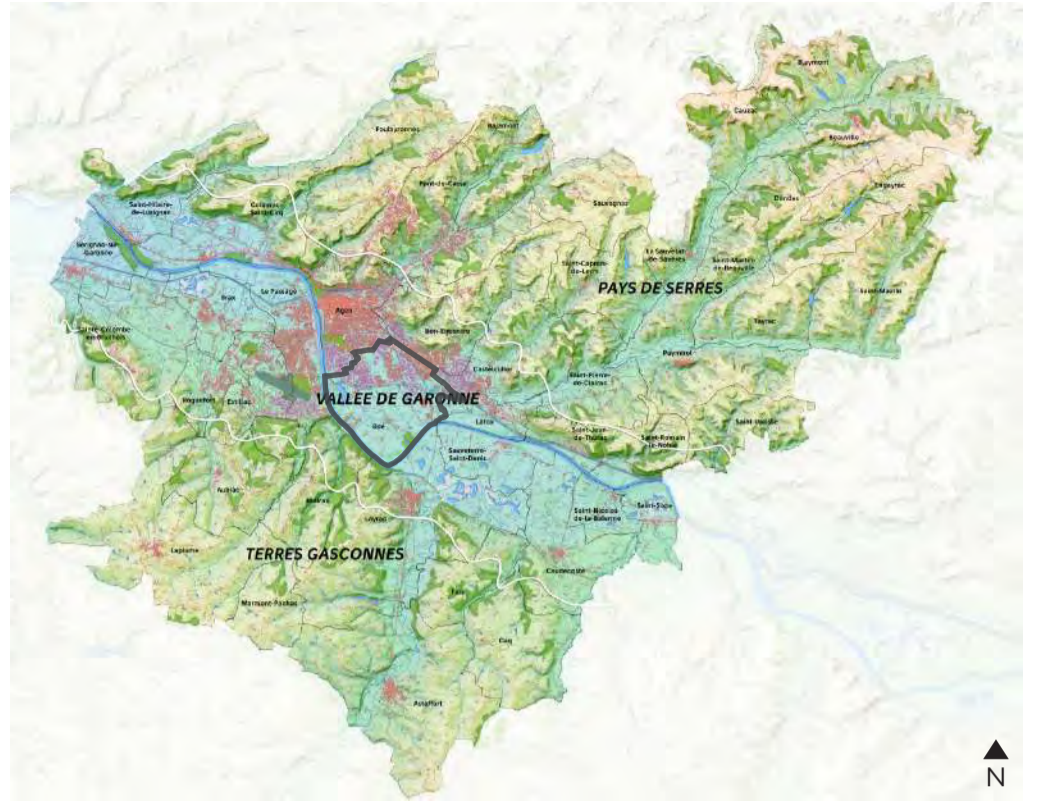
BOÉ (N°7)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	5 682 habitants
Superficie	16,50 km ²
Densité	344,4 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Garonne et les plaines inondables (occupées, mais restent ouvertes) Route D813
Forme urbaine	Commune très étendue aux paysages variés Continuité entre Agen, Boé et Bon-Encontre
Silhouette du bourg	Visible depuis les coteaux et la rive gauche de la Garonne
Éléments repères	Ancien port, cale, tour de guet Lacassagne Passerelle au-dessus du canal avec une passerelle vélos Château Saint-Marcel
Abords de la commune	Divers systèmes de protection contre les crues pour protéger Agen et Boé Plaine agricole
Le végétal dans la commune	Cœur de ville végétalisé Espaces publics aménagés récemment et qualitatifs Parking végétalisé à proximité de l'église Aménagement du parc Montalembert
Caractéristique du bâti	
Vie de la commune	Plaine sportive, locaux associatifs Golf, centre équestre Zones industrielles et commerciales Ecoles, médiathèque Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées Espace Clouche et François Mitterrand
Pression urbaine	Forte connexion avec Agen Limitée car une grande partie de la commune est en plaine inondable selon le PPRI

SITUATION



Silhouette du village



Voie sur berge

ZOOM SUR ... BOÉ ET LA GARONNE



Boé, une commune exposée aux aléas et risques de crue de la Garonne (source : Commune de Boé)

LA PAROLE HABITANTE

« Boé est tout proche d'Agen. La commune est très sensible à une gestion écologique des espaces verts. Elle manque cependant de caractère, d'authenticité. »

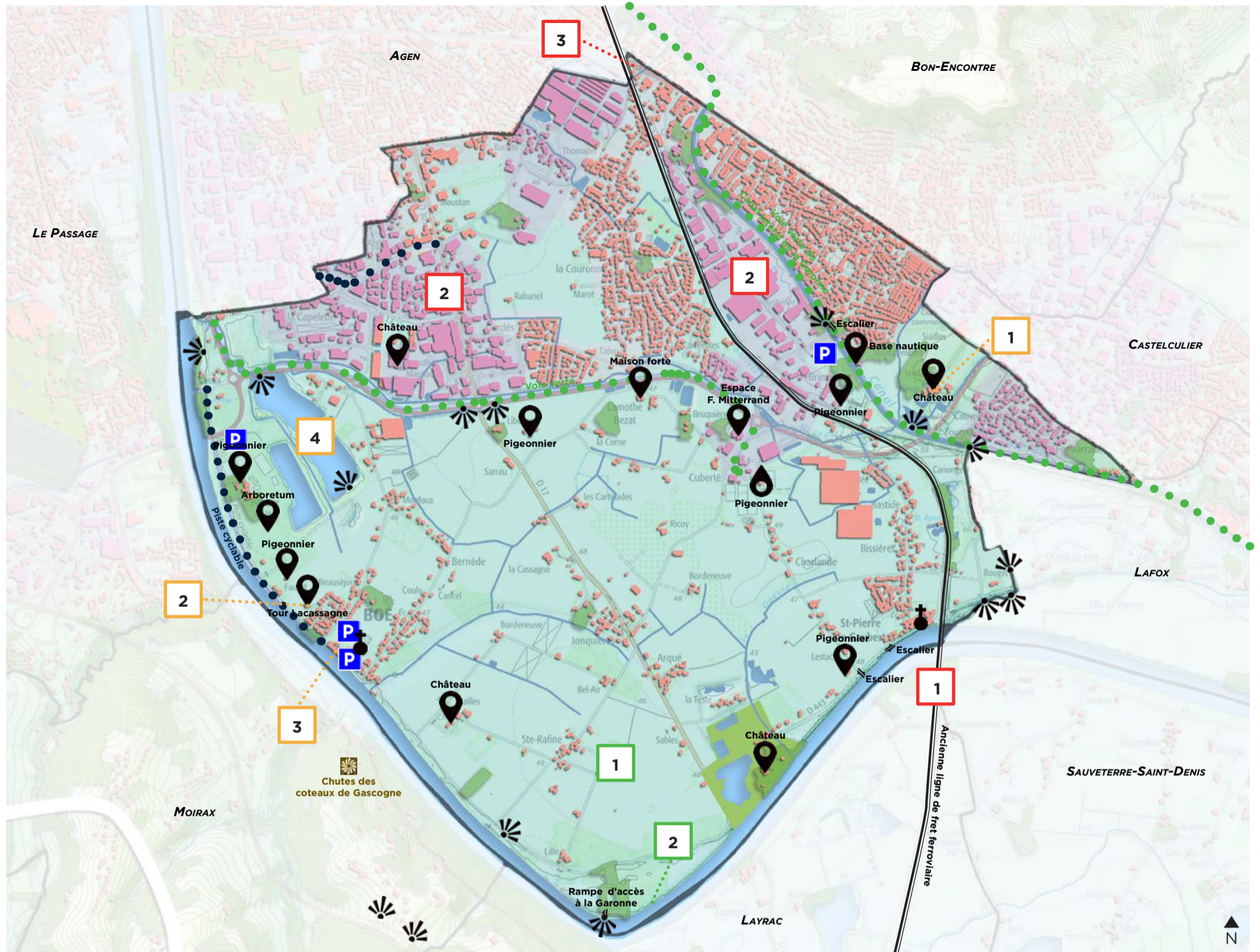
« Beaucoup de projets et de convivialité. »

« La tranquillité et l'environnement préservé. La commune est proche des grands axes routiers/autoroutiers. »

« Le cadre de vie et l'environnement a souvent été au centre des décisions politiques que la commune a pu prendre. Notre volonté, [...], œuvrer le plus possible au service de l'environnement de notre territoire, avec ses contraintes et difficultés, pour assurer aux boétiens le cadre de vie qu'ils sont en droit de revendiquer. »

plaine
biodiversité
zones d'activité
diverse
campagne à la ville
multiples bourgs
très étendue
dynamique

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Bien que les plaines inondables soient aujourd'hui occupées, elles restent quand même ouvertes. On y trouve quelques activités de loisirs comme un golf et un centre équestre, mais celles-ci sont principalement dédiées à l'agriculture.
2. La voie sur berge offre de nombreuses ouvertures visuelles et physiques sur la Garonne. Il y a un véritable lien entre la commune et le fleuve. Ce lien se retrouve à travers un sentier aménagé au bord du cours d'eau, ou via l'ancien gué permettant de traverser le fleuve. Ces éléments pourraient être valorisés.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le château Saint-Marcel, avec son allée de cèdres classée, se retrouve coincé au cœur de la zone d'activité commerciale de Castelculier.
2. L'ancienne tour de guet fait l'objet d'un projet de rénovation. Elle va accueillir la Maison de Garonne. Ce bâtiment sera l'occasion de mettre en lumière différentes thématiques propres à la région comme l'eau, la terre ou encore les crues. La tour pourrait également servir de poste d'observation. Il serait judicieux de porter cette réflexion sur la cale et l'ancien port afin de valoriser le patrimoine fluvial de la commune.
3. Un projet de rénovation de la voie sur berge (quai de Garonne) est en cours.
4. La création d'un point de baignade dans le lac de Passeligne serait un plus.
5. Les divers projets menés par la municipalité de Boé (création d'une salle d'accueil aux sportifs, réaménagement du dojo et des vestiaires, création d'une école, aménagement d'un parc, restauration de la salle de sports, etc.) permettent de restaurer les bâtiments communaux.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Actuellement, il y a un projet de réhabilitation de l'ancienne voie de fret ferroviaire vers Auch pour en faire une voie verte.
2. Les zones industrielles se succèdent. On y trouve de nombreuses friches et des bâtiments vétustes et délabrés. La ZAC O'GREEN va être confortée.
3. La zone d'activité commerciale de Boé touche celle d'Agen. Il y a une continuité entre ces deux villes et Agen. On ne distingue pas les différentes communes, bien que celles-ci soient séparées par la RD 813.
4. La voirie mérite d'être sécurisée pour faciliter les traversées. De plus, aucune piste cyclable ne relie l'ensemble du territoire boétien et il n'y a pas suffisamment de bus entre Boé et Bon-Encontre, ce qui limite les déplacements doux.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTRETIENIR ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

LES PROJETS EN COURS

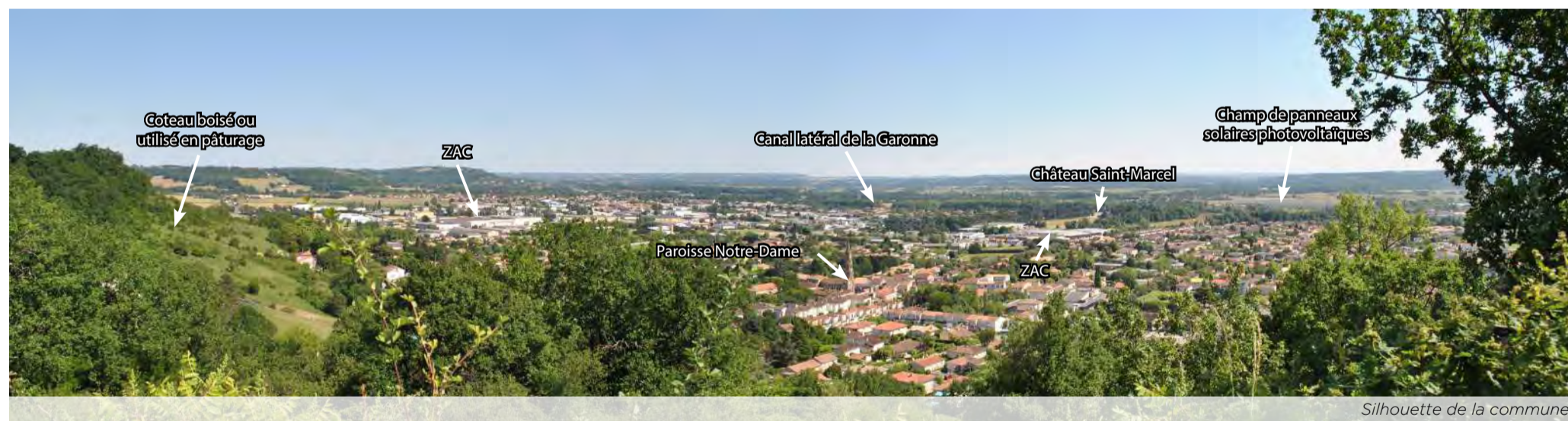
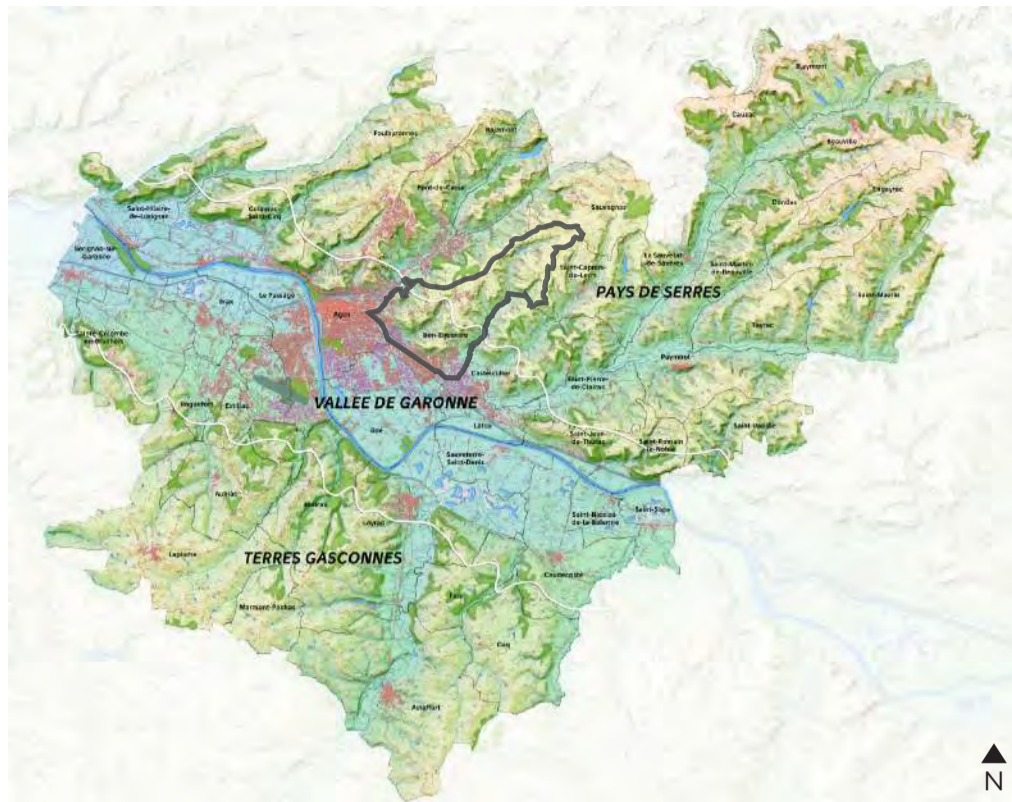
BON-ENCONTRE (N°8)

Pays de Serres et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	6 328 habitants
Superficie	20,56 km ²
Densité	307,8 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	RD 813 et voie de desserte centrale du bourg (rue Julio Curie, av. Anatole France, av. Albert Camus, rue de la République - RD269, av. René Lajunie) Coteaux et vallées Centre-bourg
Forme urbaine	Continuité urbaine avec Agen et Boé Voie de desserte centrale du bourg (rue Julio Curie, av. Anatole France, av. Albert Camus, rue de la République, av. René Lajunie) Hameaux périurbains
Silhouette du bourg	Visible depuis les coteaux Plateau relié au fond de vallée par des coteaux à fort dénivelé
Éléments repères	Basilique, statue de la Vierge de Coteau Canal latéral de la Garonne, pont bleu Complexe sportif Zones industrielles
Abords du village	Terres agricoles Zones urbaines, zones industrielles, zones d'activités Continuité urbaine avec Boé et Agen
Le végétal dans le village	Quelques îlots végétalisés ponctuels dans le bourg (parcs, ville verte), espace public récent Alignement le long du canal Complexe sportif paysager Coteaux et flancs de coteaux boisés
Caractéristique du bâti	Essentiellement des maisons individuelles Quelques bâtiments collectifs et des bâtiments industriels, ainsi que du patrimoine historique
Vie du village	Commerces dans le bourg, ZAC, marché dominical Trois écoles, un collège important Complexe sportif, équipements collectifs publics Maison intergénérationnelle avec pôle de santé (création) Distributeur automatique de fruits et légumes locaux (Saint Ferréol) Salle des fêtes (réhabilitation)

SITUATION



ZOOM SUR ... LES PÈLERINAGES RELIGIEUX À BON-ENCONTRE



LA PAROLE HABITANTE

« Commune de transition entre villes et campagne. »

« Si proche du centre ville d'Agen et cadre de vie rural et semi rural, bons équipements collectifs. »

« [...] la commune offre des services, des infrastructures, une proximité à agen mais aussi une vie rurale, des chemins de randonnée etc. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

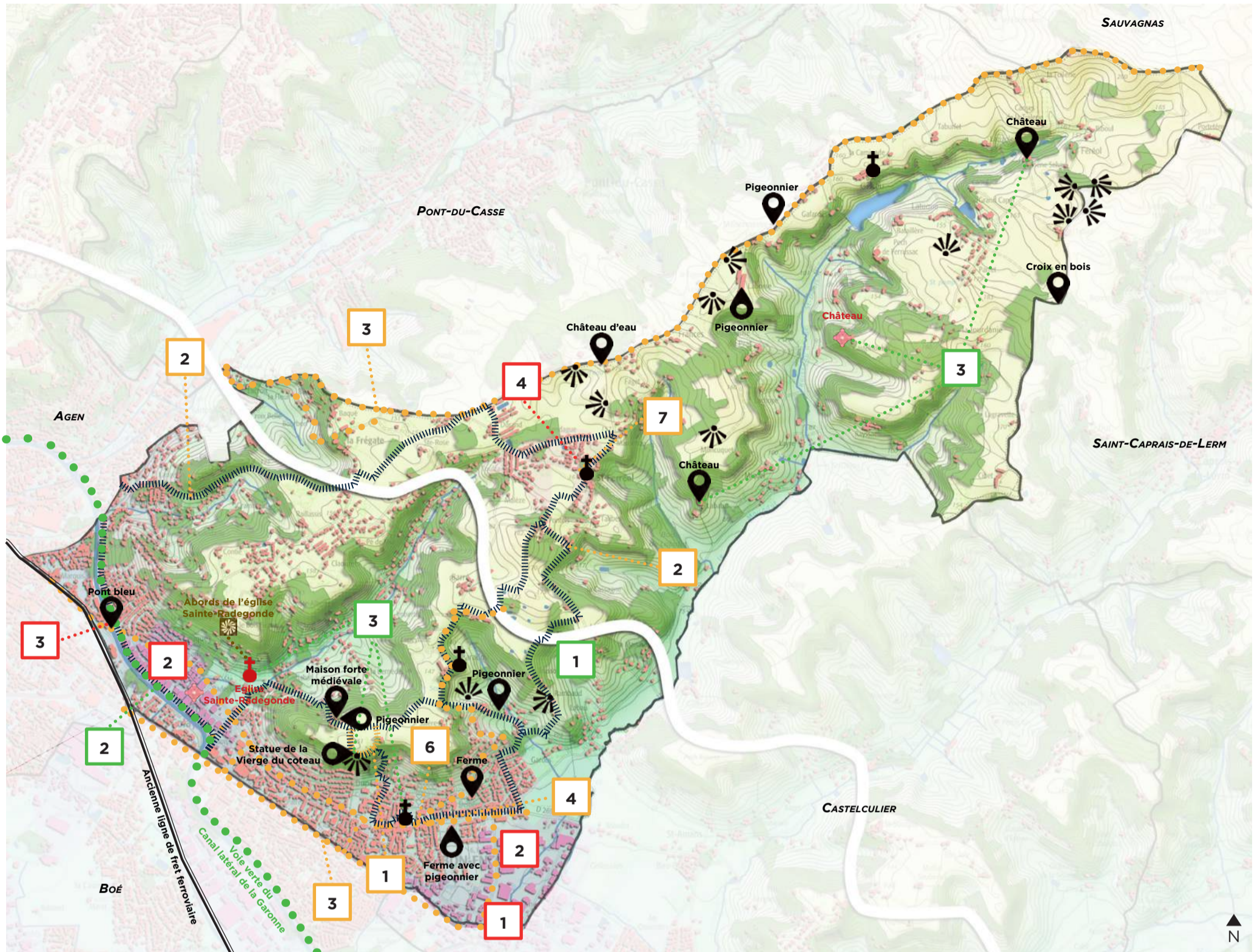
« Etre dans une ambiance campagne aux portes d'Agen. »

« Proche des services mais en étant au vert. »

« Proximité de la ville, commune rural. »

ville dortoise
sans immeubles
espace de rencontre
ville manque de lien social
manque d'idées innovantes
mal intégré dans paysage
campagne services
différences entre centre-ville et campagne
manque de dynamisme
tranquille marché dominical périurbain
proche d'Agen

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'agriculture y est riche et variée. Terres cultivées, bois et le lac de Cassou se côtoient sur les coteaux et le plateau de la commune.
2. Le canal est aménagé. Il est bordé par un alignement d'arbres et une piste cyclable.
3. Le patrimoine religieux de la commune est important (basilique de Notre-Dame, église Sainte-Radegonde, statue de la Vierge du coteau, calvaires, église de Cassou, église de Saint-Ferréol, ancien monastère de Paradou). Celui-ci est à maintenir, à préserver, et à valoriser. C'est également le cas pour le patrimoine historique et architectural (château de Castelnoubel, château de Plèneselve, château Labatut, ferme de Tortis, pigeonniers, ferme de Delbès, maison forte médiévale du Martinet), ainsi que pour le patrimoine archéologique (villa gallo-romaine de Sainte-Radegonde).

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le panorama devant la statue de la Vierge de Coteau est un des points de vue majeurs de la région. Cependant, celui-ci n'est pas indiqué et le sentier pour y accéder n'est pas valorisé.
2. Le réseau de randonnée présent sur la commune pourrait être valorisé avec une réouverture des chemins communaux.
3. Avec la création de nouvelles pistes cyclables, une alternative à la voiture serait proposée aux habitants de l'Agglomération. Dans cette optique, le pont bleu va être doublé avec une parcelle. La voie verte reste aujourd'hui la seule traversée possible en vélo de la RD 113.
4. Le centre-bourg de la commune doit redynamiser son attractivité commerciale. Il manque des commerces de détails alimentaires et non alimentaires.
5. Une candidature pour un parcours Terra Aventura est en cours. Cette chasse aux trésors peut être un atout pour la valorisation du patrimoine religieux, historique et architecturale. Ce serait un plus-value touristique pour la commune.
6. La mairie de Bon-Encontre souhaite, via le végétal, lutter contre la chaleur urbaine et recréer du lien social. L'aménagement des espaces verts fait l'objet d'une réflexion pour permettre un embellissement de certains espaces, et de travailler sur la biodiversité tout en limitant l'entretien et l'apport en eau en été. Pour cela, la commune envisage de planter des arbres et créer des îlots de fraîcheurs dans son centre-bourg. L'installation d'un rucher communal, ainsi que d'un compostage et d'un verger partagé vont faciliter les rencontres entre habitants. Du mobilier urbain pourrait être également installé dans les espaces verts de la commune.
7. Bon-Encontre manque de parc public et d'espaces de loisirs pour les enfants. Une aire de jeux va être créé sur le plateau de Saint Ferréol, et de nouveaux modules de sports installés sur le parcours de santé.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La zone d'activité commerciale de Bon-Encontre touche celle de Boé. Il y a une continuité entre ces deux villes et Agen. On ne distingue pas les différentes communes.
2. Les zone industrielles Jean Malèze et Laville méritent une requalification (voirie, arbres, éclairage, etc.).
3. La friche industrielle constituée par le site du silo et le terrain « Shell » situé au bord du canal gagnent à être reconvertis. Un projet de réhabilitation est en cours.
4. Certains lotissements implantés sur le plateau, comme le hameau de Saint-Ferréol nécessitent une meilleure desserte en matière de transports publics, des voiries de desserte routière adaptées, un développement de solutions de déplacements doux, des équipements publics, un commerce proximité, et une meilleure intégration paysagère.
5. Bon-Encontre compte développer de nouveaux logements sociaux.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

LES PROJETS EN COURS

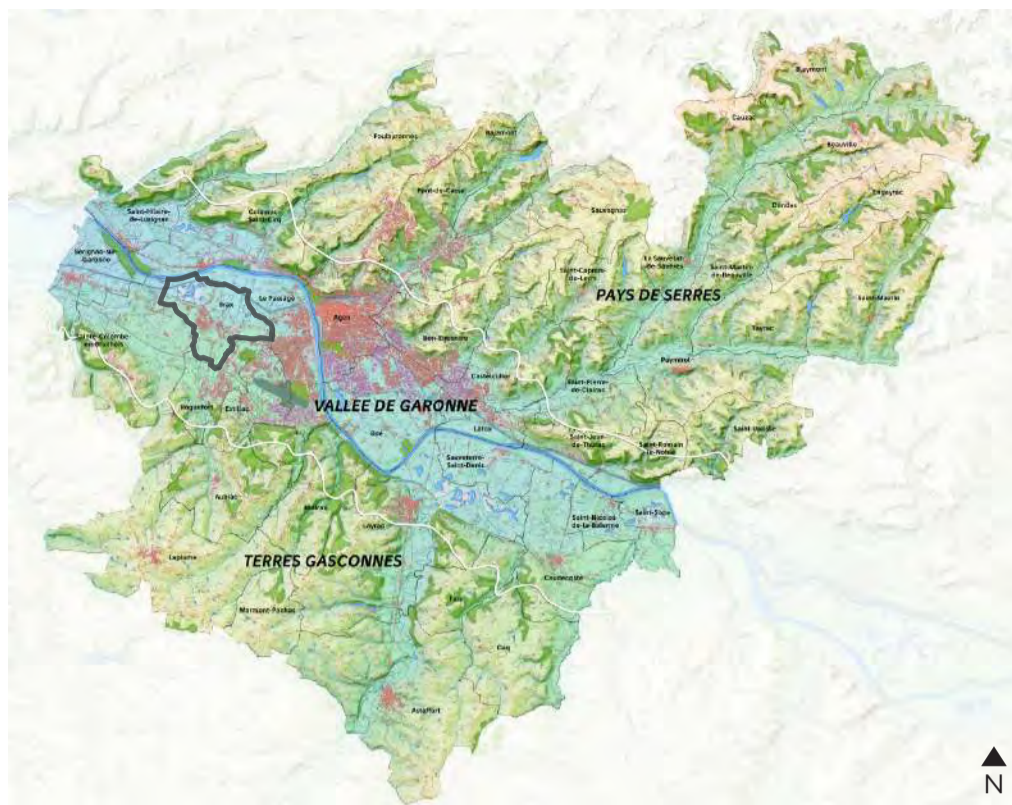
BRAX (N°9)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	2 125 habitants
Superficie	8,8 km ²
Densité	241,5 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Axes (Garonne et RD 119) Terrasses alluviales
Forme urbaine	Village sans centre historique Regroupement de lotissements
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise (aménagement récent du parvis)
Abords du village	Gravières (propriétés privées non visibles) Canal avec ripisylve Plaine agricole Futur technopôle
Le végétal dans le village	Nombreuses maisons avec jardin Rare dans l'espace public
Caractéristique du bâti	Uniquement des maisons de lotissement
Vie du village	Commerces (supermarché, commerces de proximité) Pharmacie, poste Gymnase et autres équipements sportifs Déchetterie Ecoles maternelle et primaire Lotissement artisanal (en création) Personnel médical (installation) Vingt associations, salle des fêtes Fibre en cours
Pression urbaine	Sensible, lotissements et étalement urbain le long de la RD 119

SITUATION



Aménagement espace public devant l'église



Silhouette de la commune

ZOOM SUR ... BRAX ET L'EAU



Site des gravières, paysage caractéristique de la commune, qui va faire l'objet d'un projet d'aménagement en parc naturel (source : Commune de Brax)

LA PAROLE HABITANTE

« Les atouts d'une petite ville à la campagne. Les avantages de la campagne sans ses défauts. Il y a tous les services de proximité[...] pour une commune de 2 000 c'est plutôt très bien. »

« Ses faiblesses peuvent aussi être ses points forts, si une vision globale du développement actuel du territoire est réfléchi : comment intègre-t-on la nouvelle zone d'activité, les infrastructures qui vont avec en prenant en compte l'existant et l'histoire rurale et champêtre de la commune ? »

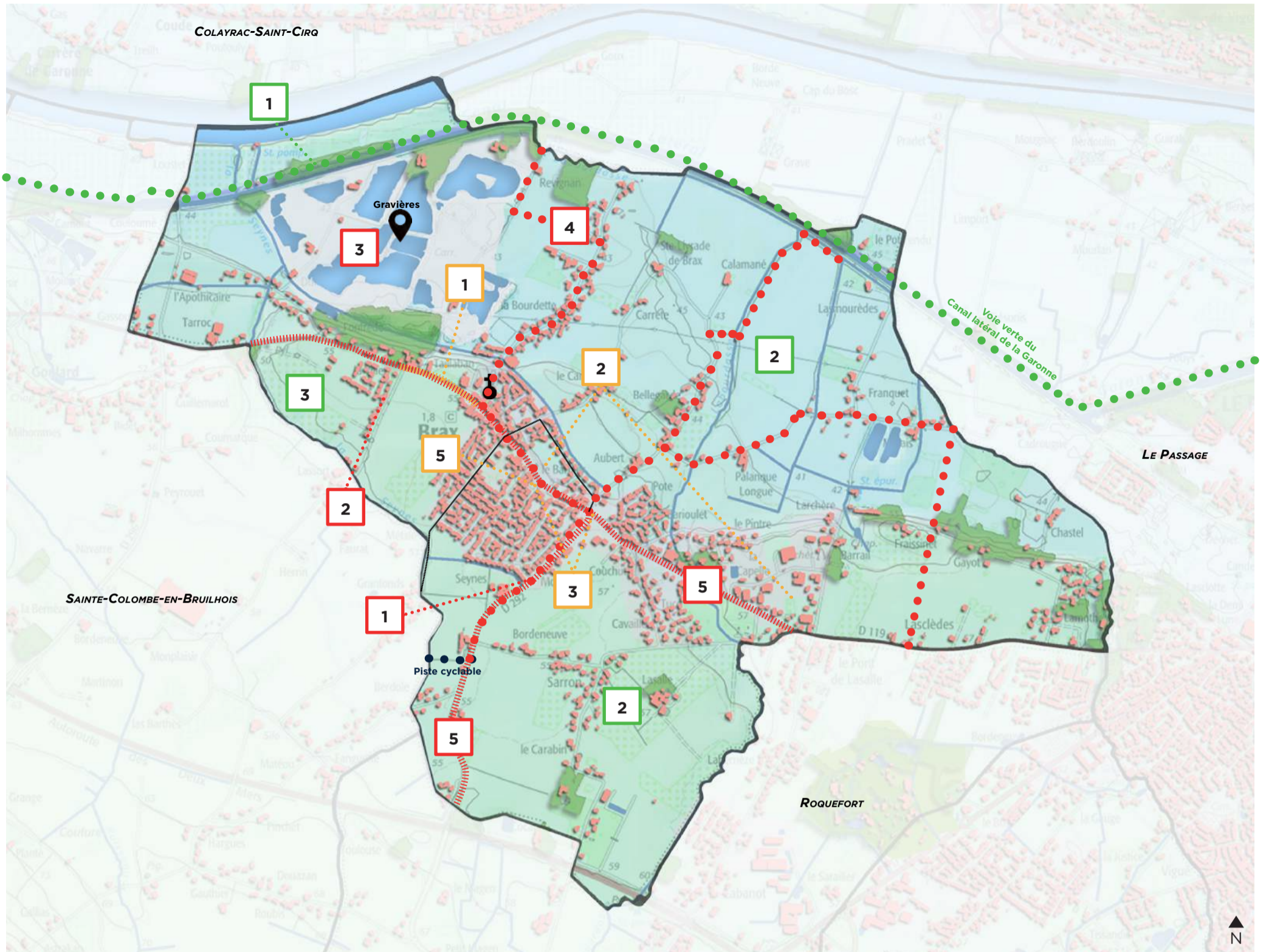
« Brax est une commune en plein développement mais elle doit toujours garder ce côté rural où il fait bon vivre. La sécurité routière devra être au centre des préoccupations dans les prochaines années. Arrivées programmées d'un échangeur autoroutier, d'une gare Lgv, développement du TAG et station bioGNV etc. »

« Une commune à taille humaine et dont la tranquillité est préservée. »

« Calme et quiétude de la campagne avec proximité de la ville centre - accès rapide à Agen. »

éclaté
dynamisme
au porte des projets
mise en valeur église
commerces de proximité
aménagement entrée de ville
sans liaisons piétonnes
périurbain
restauration centre-bourg
proximité

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La ripisylve en bord de canal présente une végétation variée.
2. Les coteaux de la rive sud de la Garonne étant plus doux, l'activité agricole y est plus importante. Elle permet d'ouvrir le paysage et doit être maintenue.
3. La proximité grandissante entre le « monde agricole » et le « monde résidentiel » doit être contrôlée. Cela passe en particulier par un maintien des zones tampon entre la zone urbaine et la zone agricole. Les équipements de la commune doivent aussi prendre plus en compte le cadre rural initial de Brax.
4. La commune possède quelques disponibilités foncières. Ces terrains permettent d'envisager un développement des services et des cheminements.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les nouveaux lotissements construits en périphérie doivent être reliés au centre-bourg avec des connexions douces. Ces promenades, à paysager, s'intègrent dans une volonté d'unifier les entrées de ville.
2. Le tissu économique de Brax se développe. En plus de l'aménagement du TAG, il est prévu l'installation d'une enseigne U, de huit entreprises en face de la ZAC Terrasse Garonne, de nouveaux entrepreneurs (projet Pechavy), ainsi que la création d'un lotissement artisanal.
3. Un verdissement du bourg est en projet, avec notamment une végétalisation du rond-point principale et du centre commercial.
4. Des plantations de noyers et d'arbres fruitiers vont être réalisés sur la commune.
5. Le centre-ville de Brax vient d'être rénové. Cependant, le bâti du centre commercial est vieillissant et mérite des travaux d'embellissement.
6. L'aire de jeux existante n'est pas sécurisée, ni adaptée aux plus jeunes. La création prochaine d'un city parc avec un parcours santé va pallier ce problème.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'entrée sud dans Brax se fait en traversant le futur technopôle et des lotissements. Celles-ci n'est pas qualitative. Le nouvel échangeur autoroutier ainsi que le barreau CAMELAT vont également avoir un impact paysager sur ce côté-ci de la commune.
2. Les lotissements créent un mitage important dans les champs. L'étalement urbain se fait le long de la route départementale RD 119, via des ramifications perpendiculaires.
3. La commune de Brax ne possède pas de parc ombragé dédié à la promenade et au sport. Un projet de réhabilitation des gravières en parc naturel est en cours.
4. Un important travail sur les circulations douces est actuellement mené. Un maillage de cheminements doux et mixtes va être développé sur la commune. Il a pour objectif de relier le centre-bourg de Brax à la voie verte du canal. L'apparition des pistes cyclables et piétonnes s'accompagnera d'une sécurisation des routes entre Brax et Le Passage (dont la départementale D 119).
5. Brax est traversé par deux départementales qui génère beaucoup de trafic. L'arrivée de l'échangeur, du CAMELAT et du TAG vont demander de porter une attention particulière à la gestion des futurs flux routiers. Il est primordial de sécuriser la traversée du bourg (peut-être envisager une déviation), mais également de proposer des alternatives à la voiture en améliorant la desserte par les transports en commun.
6. La commune connaît peu d'attraits pour le tourisme.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

LES PROJETS EN COURS

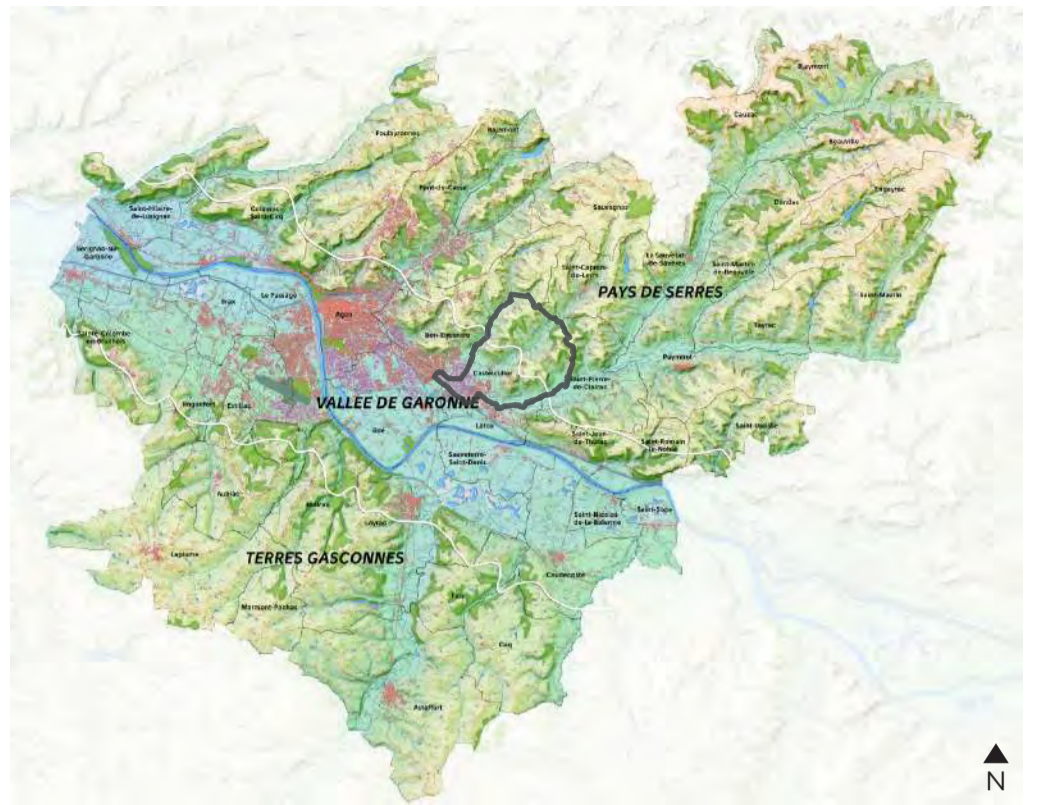
CASTELCULIER (N°10)

Pays de Serres et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	2 440 habitants
Superficie	14,95 km ²
Densité	163,2 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	RD 813 Coteaux
Forme urbaine	Ville linéaire (construite en tournant le dos à la RD 813)
Silhouette du bourg	Peu visible depuis la RD 813
Éléments repères	Place centrale
Abords du village	Espaces agricoles Lisière boisée
Le végétal dans le village	Requalification de la voirie Plantation le long de la RD813 et en centre-bourg
Caractéristique du bâti	Espace public récent
Vie du village	Commerces et services à la population Pharmacie Zones d'activités en développement Salle des fêtes Ecoles, EHPAD Villascopia
Pression urbaine	Forte, connexion avec Agen Sensible sur les coteaux et en ligne de crête

SITUATION



Aménagement le long de la route départementale D813



Aménagement espace public devant la mairie

ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DE CASTELCULIER



Villa Lamarque, ancien centre de vie de grands domaines agricoles (source : Ville de Castelculier)

LA PAROLE HABITANTE

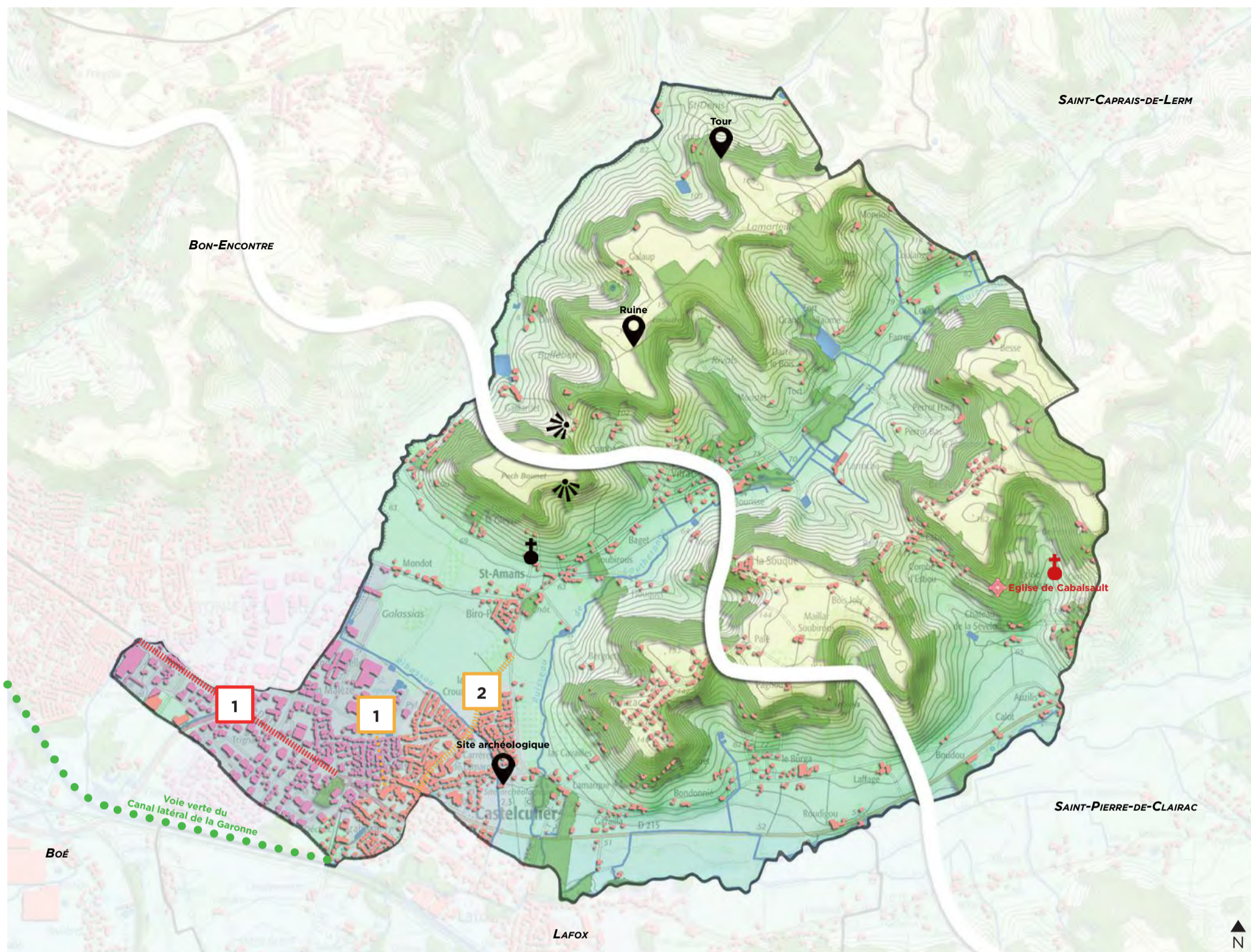
« La proximité d'Agen en étant à la campagne. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Prise en compte des déplacements doux, montée en puissance de l'électricité, de façon générale une meilleure prise en compte du développement durable. »

pierre
qualité de vie
ensoleillement
dynamisme
verdure

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'espace public du centre-bourg a été aménagé récemment. Des zones de circulation pour les piétons et les vélos sont à créer, et sécuriser quand celles-ci existent.
2. L'avenue du Général de Gaulle va faire l'objet d'un projet de réaménagement et de réfection. Celui-ci vise à faciliter la desserte de l'école et de l'EHPAD.
3. Il semblerait judicieux de développer encore plus le réseau de voies douces de Castelculier. Il y a un manque de connexion entre les pistes cyclables existantes.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La voirie a été requalifiée. Des trottoirs et une piste cyclable ont été aménagés, mais aucun arbre n'a été planté de ce côté de la voirie.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

LES PROJETS EN COURS

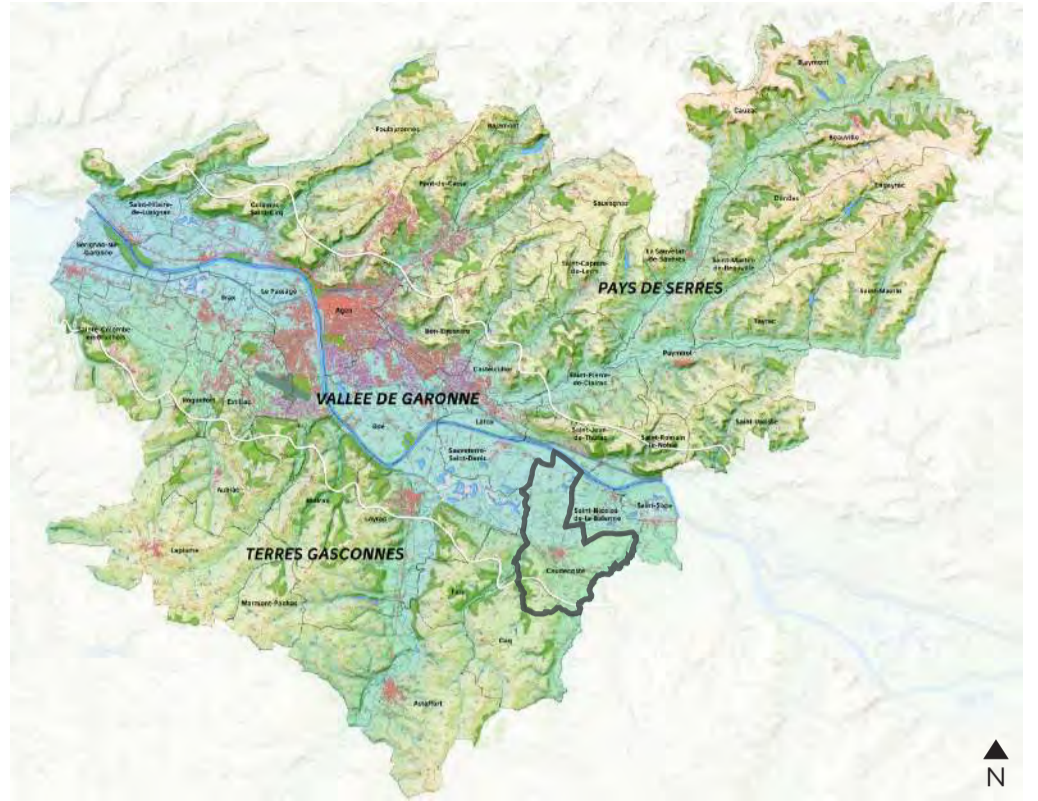
CAUDECOSTE (N°11)

Terres gasconnes et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	1 110 habitants
Superficie	17,13 km ²
Densité	64,8 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	E72
Forme urbaine	Bastide du XIII ^{ème}
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Maisons à colombage
Abords du village	Maraîchage (serres en plastique) Espace agricole
Le végétal dans le village	Village à dominante minérale Entretien des espaces verts réguliers
Caractéristique du bâti	Patrimoine bâti intéressant (maisons à colombage)
Vie du village	Garage Dix-neuf associations Quatorze commerces, dix-huit artisans Plus de médecin Ecole, microcrèche Complexe sportif Création d'un pôle administratif, culturel et social dans le cadre de l'accessibilité de la mairie
Pression urbaine	Sensible, implantation de lotissements avec des haies au niveau de l'entrée ouest

SITUATION



Aménagement de l'espace public rude et minéral (ancien foirail, place qui servait à la vente des animaux vivants)



Maisons à colompage, ancienne bastide

ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE CAUDECOSTE



Carte de l'état-major (1820 - 1866)

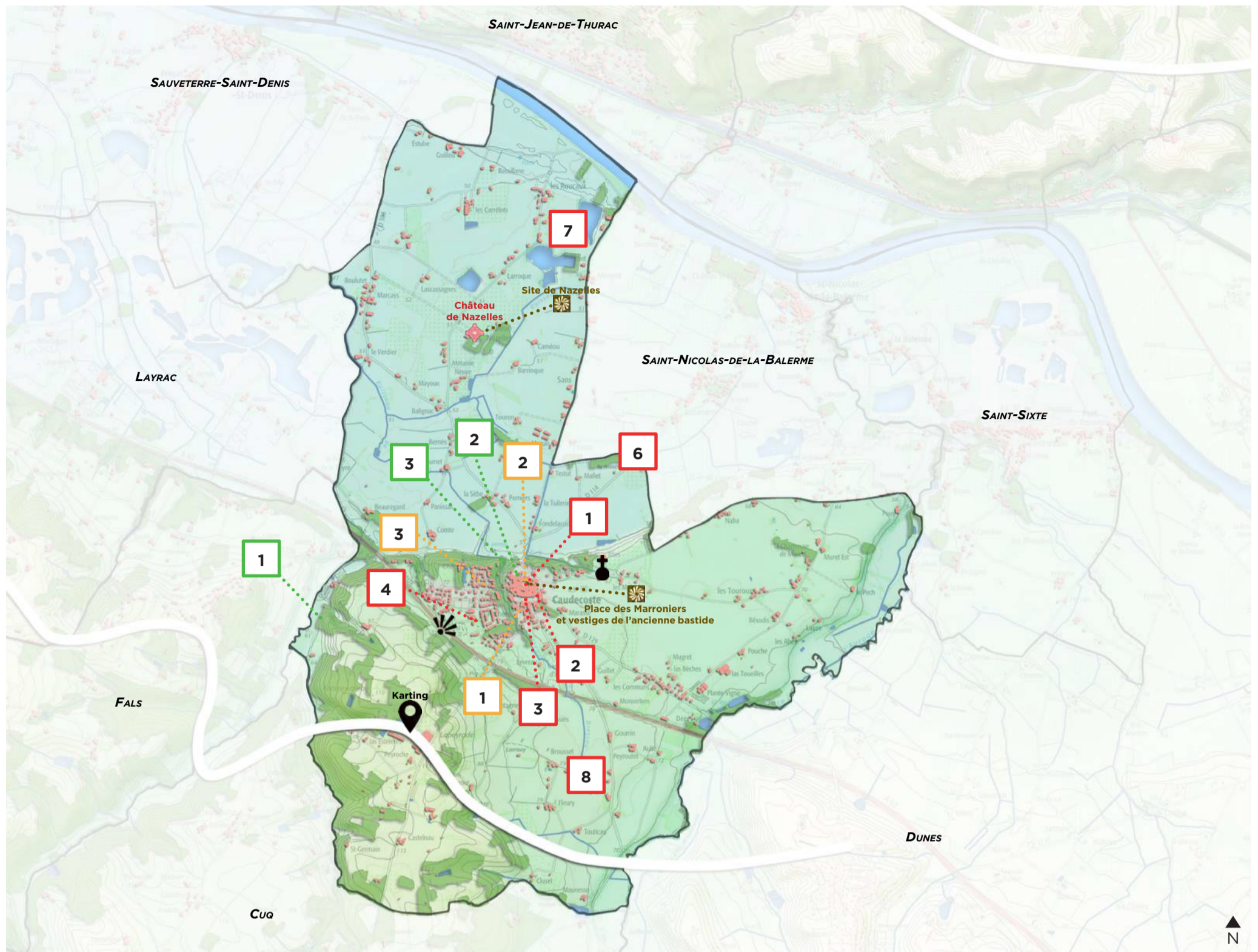
LA PAROLE HABITANTE

« Le manque de ressources financières ne nous permet pas de gros investissements en particulier la rénovation de la place de la mairie (site inscrit bastide en cours reconnaissance SPR). »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Accueillante et calme avec des commerces. »

Points forts concernant infrastructures et équipements
« Tissu économique fort, cœur de bastide magnifique pas mis en valeur »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?
« De la plaine et du fleuve aux coteaux gersois en passant par la terrasse : trois paysages différents. »
« La situation géographique et le point de vue sur la vallée de Garonne. »
« Bastide avec maisons à colombage, pigeonniers, séchoir à tabac, château, maisons de caractère. »
« Le Bourg avec ses places. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La route naturellement boisée prend des allures de tunnel naturel.
2. Côté plaine, la bastide est entourée de jardins privés associés à des maisons. Historiquement, les habitations étaient liées à un jardin, une parcelle dans la plaine, une parcelle de bois et une parcelle sur le coteau.
3. Il y a eu une mise en valeur du lavoir et du jardin public de la commune.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'entrée du village depuis le sud est neutre avec la présence d'un garage.
2. Le patrimoine bâti est intéressant et présente un certain cachet mais il n'est pas valorisé. Un travail sur l'espace public doit être envisagé, dont notamment un prolongement de la promenade et un changement des luminaires.
3. Des lotissements sont à planter à l'ouest du village. Ceux-ci sont plus ou moins bien intégrés grâce à des haies occultantes.
4. La commune ne possède pas de parc de jeu pour enfants.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La place de la mairie n'est pas très qualitative. Elle est très minérale et est principalement occupée par un parking. Des aménagements sont actuellement en étude pour améliorer cette place centrale (mobilier urbain, espaces verts). Ils auront pour objectif de mettre en valeur le patrimoine et de créer un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le bâtiment de la mairie, quant à lui, va être rénové, et le local commercial va devenir une annexe de celle-ci.
2. L'aménagement autour des commerces est rude.
3. La réfection de la place Raoul Rogale (parking de l'école) et des toilettes publiques est prévue pour 2021.
4. L'accessibilité de l'espace sportif est à revoir, tout comme la sécurisation de certaines voies routières. Certains équipements sont vétustes.
5. L'aménagement de piste cyclable est à développer sur la commune.
6. La friche industrielle située à l'entrée du village et le château en ruine avec son grand parc ont besoin d'être requalifiés.
7. Les gravières créent des plans d'eau dans la plaine sans aménagement qualitatif ou de sécurité.
8. On constate une uniformisation des pratiques agricoles avec l'apparition de grandes parcelles. Le projet d'une ferme photovoltaïque est en cours.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

LES PROJETS EN COURS

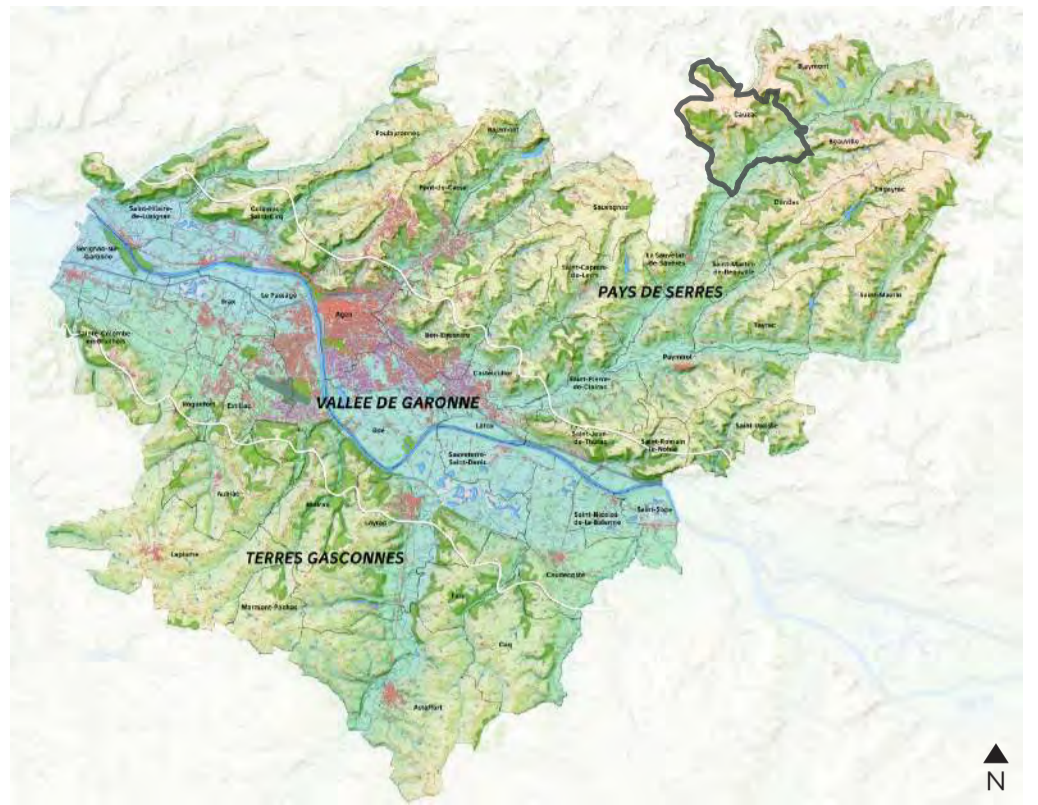
CAUZAC (N°12)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	424 habitants
Superficie	14,52 km ²
Densité	29,2 hab./km ²
Implantation	Plusieurs petits amas bâtis disséminés sur le plateau agricole
Éléments structurants	Plateau agricole Paysage plat traversé par la RD656
Forme urbaine	Plusieurs petits groupements de bâti Habitat dispersé, manque de centralité
Silhouette du bourg	Très éclaté
Éléments repères	Petite chapelle Saint-Clair Eglises de Sainte-Eulalie et de Saint Caprais Bâtiment de la mairie situé au centre du plateau
Abords du village	Plateau agricole
Le végétal dans le village	Contact direct avec les champs Absence de lisière boisée ou jardinée
Caractéristique du bâti	Constructions récentes mais aucune structure urbaine Mal intégré
Vie du village	Pas de service ni de commerce Pas d'équipement sportif Salle des fêtes Ecole fréquentée par les enfants de six communes environnantes Pas de fibre, réseau aérien
Pression urbaine	Banalisation par une architecture brutale Territoire qui se prolonge du plateau jusqu'à la vallée de la Séoune (accessible depuis Agen par la D215)

SITUATION



Silhouette du village



Habitat dispersé le long des routes, sans réelle centralité



Chevet de la chapelle Saint-Clair, inscrite aux monuments historiques

ZOOM SUR ... LE PÔLE SCOLARITÉ DE CAUZAC



L'école publique, accolée à la mairie, regroupe des élèves venant de six communes des environs

LA PAROLE HABITANTE

« Cauzac n'est pas un village avec un centre, mais plutôt une commune avec plusieurs « quartiers » indépendants. »

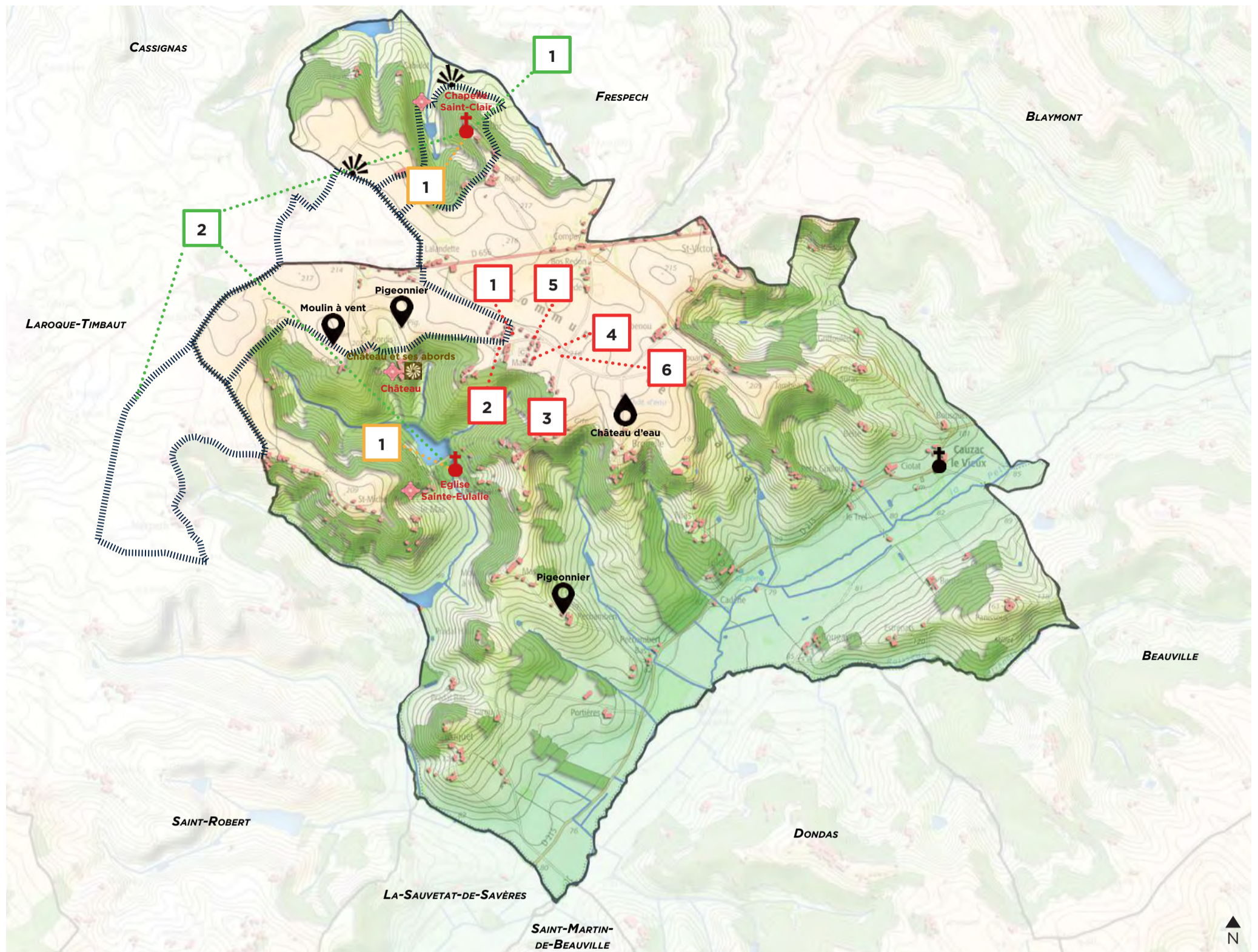
« Toute connexion qui peut être faite avec les communes voisines ne peut être que bénéfique. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Cauzac se situe en pleine campagne et le cadre de vie est très agréable »
« De très grands espaces et des forêts. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Légère urbanisation, manque de haies champêtres et de forêts « naturelles » (pas ou quasi pas d'intervention humaine). »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La petite chapelle Saint-Clair fait partie du patrimoine de Cauzac. Le presbytère a été rachetée par un particulier dans les années 1980. L'association « Les amis de Saint-Clair » a été créée par des riverains avec pour objectif de rénover et préserver la chapelle.
2. Le côté touristique de la commune est à développer car Cauzac possède un important réseau de chemins de randonnée, ainsi qu'un patrimoine religieux remarquable. Plus d'infrastructures touristiques sont à prévoir.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les abords des monuments bâti peuvent être soignés et valorisés (mise en place d'un plan de financement nécessaire).
2. Le réseau de la fibre optique sera partiellement enterrée (uniquement le long des routes principales). La partie aérienne sera plus sensible aux intempéries et entraînera une pollution visuelle, venant altérer les paysages.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Autour de la mairie, il y a des constructions récentes qui forment aujourd'hui un groupement de bâti de la taille d'un petit village. Cependant, il n'y a aucune structure urbaine, ni de service. Un projet de rénovation et de réhabilitation de l'espace autour du complexe mairie-école-salle des fêtes est en cours. Il comprend notamment une requalification de l'espace avec la mise aux normes PMR de l'accès à l'ensemble des bâtiments communaux et la création d'une zone d'activités multi-générationnelles.
2. Cauzac ne présente pas de centralité. Il manque un point de ralliement pour les habitants (caractéristique d'un village rural) qui favoriserait une cohésion sociale et un cadre de vie convivial, comme une aire de loisirs par exemple. La mise en place d'un aménagement de loisir ou sportif sur le terrain disponible à proximité de la mairie peut être une piste de réflexion à envisager.
3. Plusieurs petits hameaux bâtis disséminés sur le plateau agricole et mal intégrés.
4. Les habitations sont en contact direct avec les champs. Absence de lisière boisée ou jardinée.
5. L'architecture brutale des lotissements n'est pas dans l'esprit des lieux. Certains hameaux datent des années 1960, ce qui peut expliquer la banalisation des constructions.
6. La voirie est dégradée.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°11 : RETROUVER ET MAINTENIR DES RELATIONS ENTRE ESPACES BÂTIS ET ESPACES AGRICOLES/NATURELS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

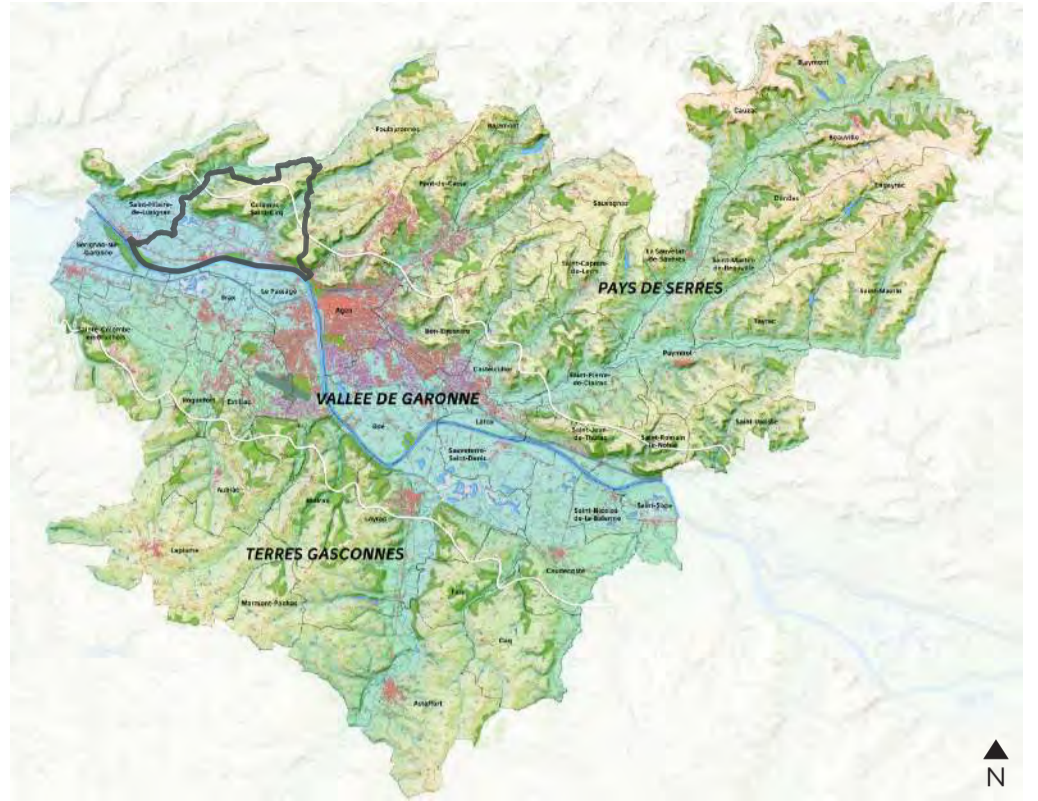
COLAYRAC-ST-CIRQ (N°13)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	3 155 habitants
Superficie	21,36 km ²
Densité	147,7 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Axes (Garonne, RD813, chemin de fer) Coteaux
Forme urbaine	Bâti éclaté Hameaux autour du village
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	
Abords du village	Plantation de platanes en entrée Berges de la Garonne Vergers et espace agricoles
Le végétal dans le village	Jardins derrière les maisons Vergers et cultures derrière front bâti
Caractéristique du bâti	Quelques bâtiments anciens en brique décalés de la route Front bâti du côté de la Garonne Patrimoine bien rénové (ex. : séchoir) Fermes indiquées avec pins ou cèdres
Vie du village	ZAC Terrain de sports (rugby, football, tennis, pétanque), city-stade Trois écoles, une crèche Théâtre de verdure, salle des fêtes Pas de maison de santé Associations
Pression urbaine	Bâti organisé en hameaux autour du village pour éviter l'étalement le long des routes Projet de lotissements

SITUATION



ZOOM SUR ... COLAYRAC-SAINT-CIRQ ET LA GARONNE



Construite dans la plaine inondable de la Garonne, la commune de Colayrac-Saint-Cirq est exposée aux risques de crues de cette dernière (© Didier Taillefer/Sméag)

LA PAROLE HABITANTE

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Possibilité d'aller sur les coteaux pour voir de beaux paysages, c'est reposant, respect de la nature. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie»

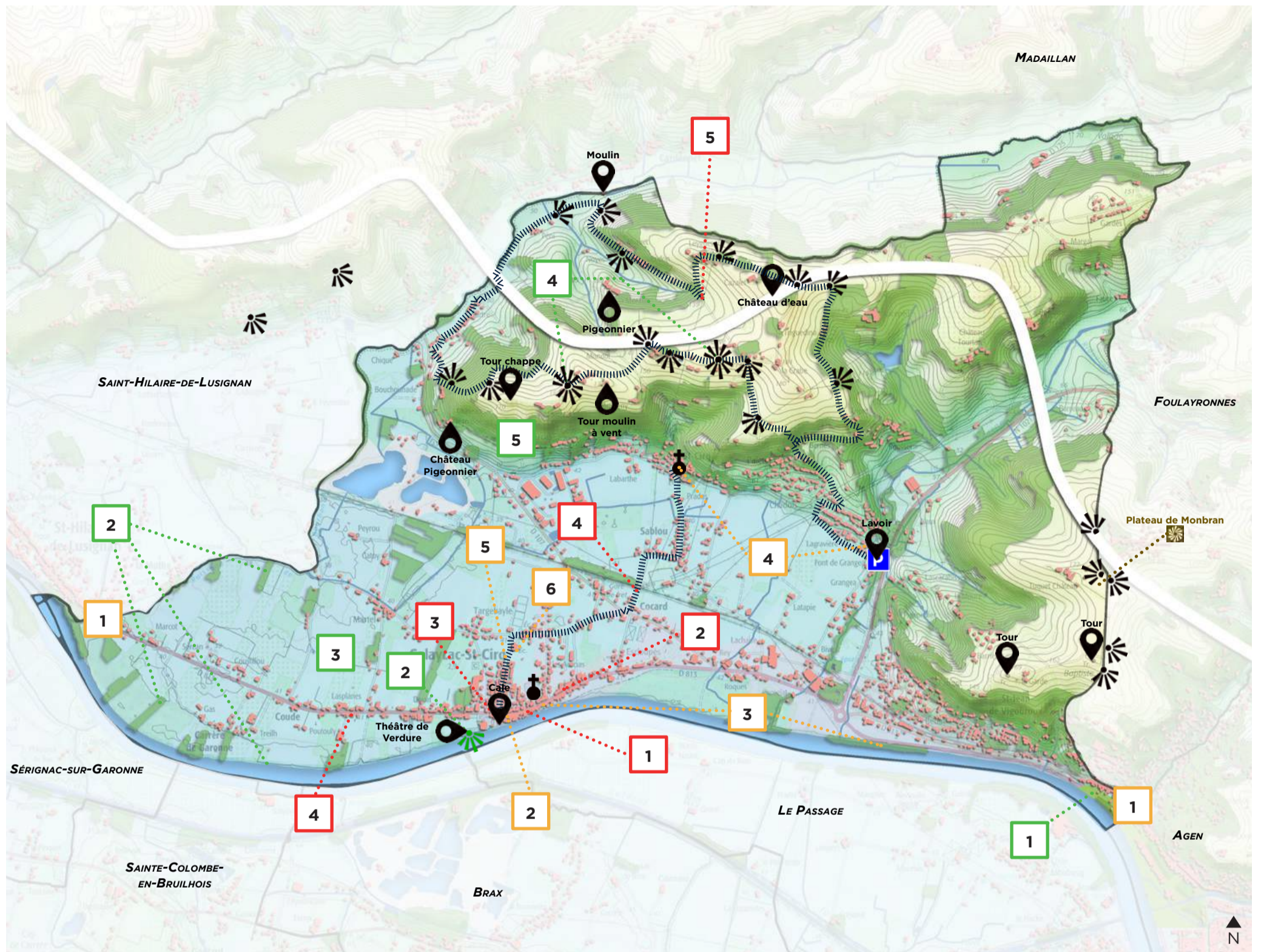
« Sa tranquillité tout en étant proche d'Agen, son gros réseau associatif. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Attention particulière à porter à l'essence de notre commune très agricole. »

nature
convivialité
petite ville

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'entrée depuis Agen est plantée avec un bel alignement de platanes.
2. Au niveau de l'entrée ouest, de nombreuses structures arborées viennent organiser l'espace. Elles ouvrent celui-ci sur les coteaux et le ferment sur la Garonne. Le théâtre de verdure, quant à lui, offre un espace de détente et de spectacles donnant sur le fleuve.
3. L'arrière des fronts bâtis est très végétalisé. Il est principalement composé de vergers et de cultures.
4. Les coteaux offrent des paysages ruraux, des parcours de randonnée, des points de vue sur la vallée et Agen, notamment le long de la route de crête.
5. La protection des bocages et des talus présents sur la commune est à améliorer. Les premiers sont exposés à une disparition des haies agricoles, tandis que les seconds sont détruits principalement par l'écoulement des eaux pluviales. Cette action peut être menée via le PLU.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La limite entre Colayrac-Saint-Cirq et les villages environnants n'est pas vraiment marquée. Elle se voit grâce aux trottoirs.
2. La rue Pierre Mignon, accessible en voiture, permet d'atteindre l'ancien port (reste de l'activité maritime) et la Garonne. Des ruelles piétonnes servent également à s'y rendre.
3. La séparation entre la route longeant le fleuve et ce dernier reste opaque car ce front est bâti. Une percée dans ce bâti est à envisager pour retrouver une vue sur la Garonne depuis le centre-bourg. Au niveau de l'entrée est de la commune, des ouvertures visuelles dans la végétation sont également à envisager.
4. Le bâti est organisé en hameaux autour du village. Cette urbanisation éparpillée permet d'éviter un étalement le long des routes. De récents aménagements ont permis de sécuriser le passage du bourg.
5. Le théâtre de verdure, le city-stade, l'aire de skate, et un commencement de piste cyclable sont les aires publiques de détente. Un seul parc pour enfants se situe entre les habitations collectives et les écoles. Un projet d'aménagement d'une coulée verte et d'un parc de repos est en cours.
6. Une mise aux normes PMR des bâtiments communaux et une extension de l'école sont prévues.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Quelques petites venelles permettent d'accéder à la Garonne, mais celle-ci n'est pas visible et difficile d'accès bien qu'elle soit proche. Ces ouvertures sont petites en comparaison au lien entre la Garonne et le village. Un belvédère donnant sur la Garonne recréerait le lien entre le bourg et le fleuve.
2. Il en va de même pour les voies ouvrant le village sur les coteaux.
3. Les zones de stationnements sont proches de la route départementale D813.
4. La région est pensée pour la voiture. Le bâti est éclaté et assez éloigné. La circulation entre les habitations et les services publics se fait principalement en voiture. Il y a une mauvaise communication concernant le réseau d'autobus et les navettes dédiées aux PMR et aux personnes âgées. Néanmoins, un circuit piéton a été créé et permet de se rendre de Saint-Cirq au centre-bourg à pied. Ce circuit relie les deux églises. L'aménagement de pistes cyclables sur la commune est également un axe à privilégier.
5. Le réseau des parcours de randonnée est un des points forts de la commune. Il demanderait néanmoins quelques aménagements (sécurisation du sentier en flanc de côte notamment).

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LES PROJETS EN COURS

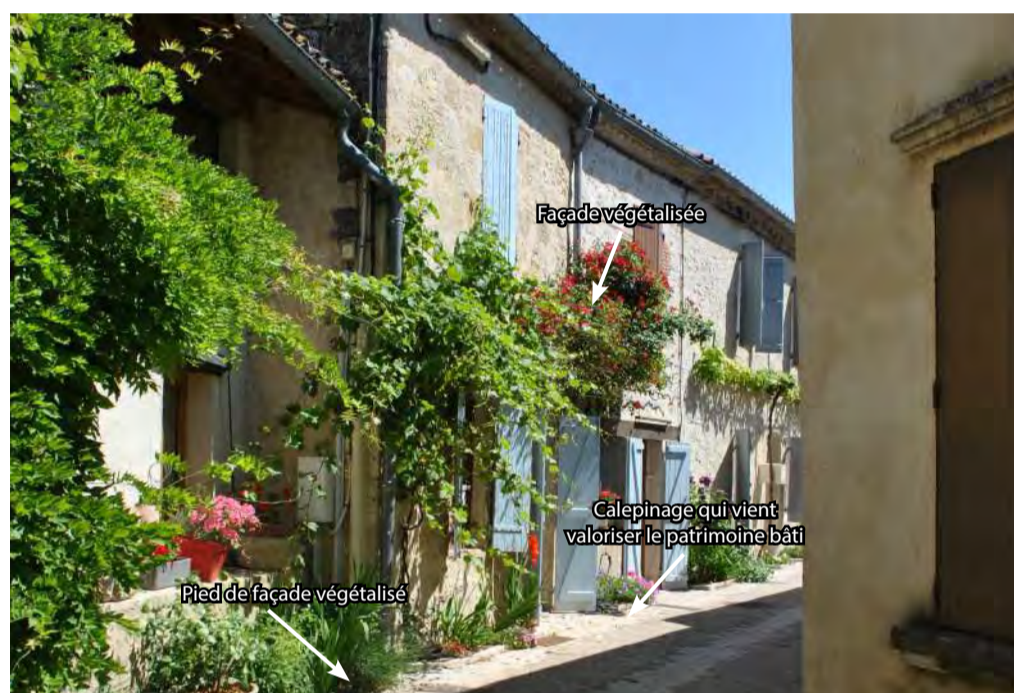
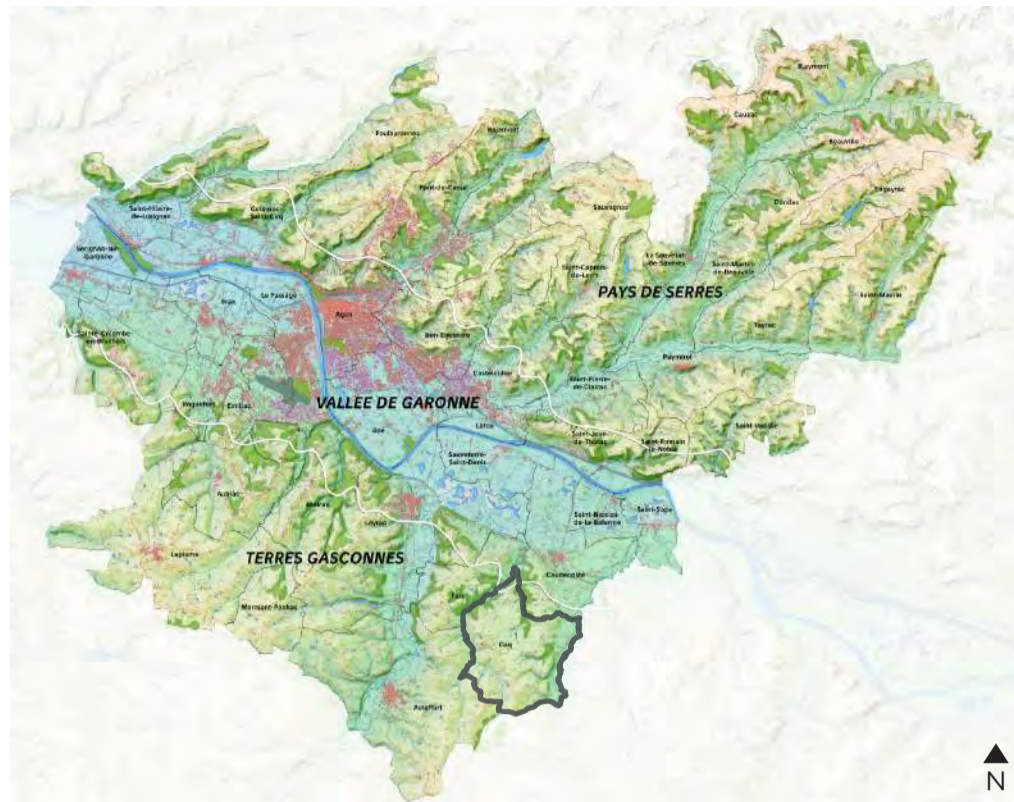
CUQ (N°14)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	280 habitants
Superficie	16,89 km ²
Densité	16,6 hab./km ²
Implantation	Village en crête
Éléments structurants	Vallons
Forme urbaine	Village belvédère
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Eglise Moulin à vent
Abords du village	Espace agricole Bois
Le végétal dans le village	Pieds de façade végétalisés Cheminement piéton entre le front bâti et les jardins de particuliers
Caractéristique du bâti	Maisons en pierre avec du cachet Espace public récemment rénové avec de la pierre et un jeu de calepinage
Vie du village	Gîtes de France City-stade Parking en extérieur, interdiction de stationner dans le village
Pression urbaine	Sensible, implantation des maisons au niveau du moulin à vent ratée

SITUATION



Ruelle dans le cœur du village

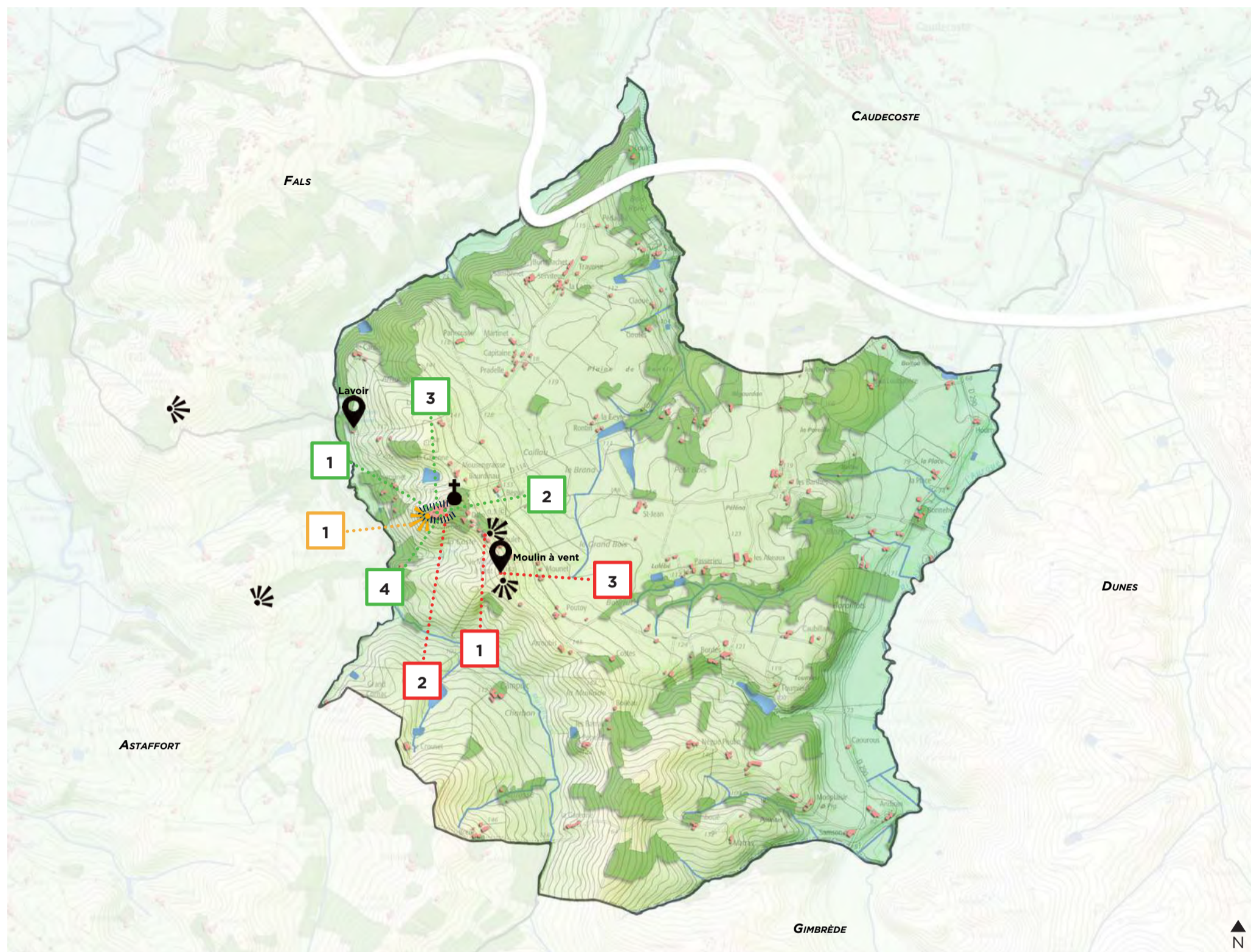


Silhouette du village

ZOOM SUR ... LE CŒUR DE VILLE DE CUQ



Centre-bourg de Cuq requalifié avec des rues et façades jardinées



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Le cœur de village a été récemment rénové, et ce de façon intelligente. Il est très qualitatif et donne au village un cachet. L'alternance entre potelets et jardinières va dans ce sens.
2. C'est un village piéton. Il est interdit d'y stationner. Cela vient renforcer le calme du cœur de ville et contribue à l'ambiance générale.
3. Le chemin de la Croix de Saint-Marc, parallèle à la rue centrale et qui fait le tour du bourg, a été réhabilité. Surplombant les jardins des particuliers, il permet une vue dégagée sur les coteaux alentour.
4. Une partie des sols sont traités avec des revêtements perméables (ex : le parking en entrée de village).

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les points de vue sur les paysages environnant peuvent être valorisés car ils sont cachés par des constructions.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'implantation des maisons dans le talus à proximité du Moulin à vent dénotent avec le reste du village. Pour obstruer la vue sur les bâtisses depuis le Moulin, il a été prévu d'implanter des haies arbustives, notamment sur le côté sud. Le terrain situé autour du Moulin à vent a également été végétalisé sur son pourtour avec une haie arbustive (il s'agit d'un terrain appartenant à la commune). De plus, à chaque nouvelle naissance d'enfant dont les parents habitent Cuq, un arbre est planté en bordure de la voie communale sur la partie enherbée entre les habitations existantes et le Moulin.
2. Le city-stade n'est pas cohérent avec les autres aménagements. Il s'agit d'un projet de réhabilitation de l'ancien tennis de Cuq qui était très endommagé et inesthétique. Celui-ci a été envisagé d'un point de vue fonctionnel en privilégiant la multiplicité des fonctions en un minimum d'espace (tennis/basket), tout en étant un lieu de rassemblement pour la population de par sa proximité avec la salle des fêtes, la mairie et l'église. Les gradins ont été conçus dans le même esprit de mixité intergénérationnelle de la population. Bien qu'étant un peu rude, les habitants n'ont pas fait de commentaire sur le critère esthétique de l'aménagement.
3. La réhabilitation du Moulin à vent est prévu sur le mandat municipal en cours. En le sécurisant, il pourra être ouvert aux visites plus souvent dans l'année. Il offre une vue imprenable sur les coteaux des quatre points cardinaux.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°7 : PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS SON ÉPAISSEUR

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

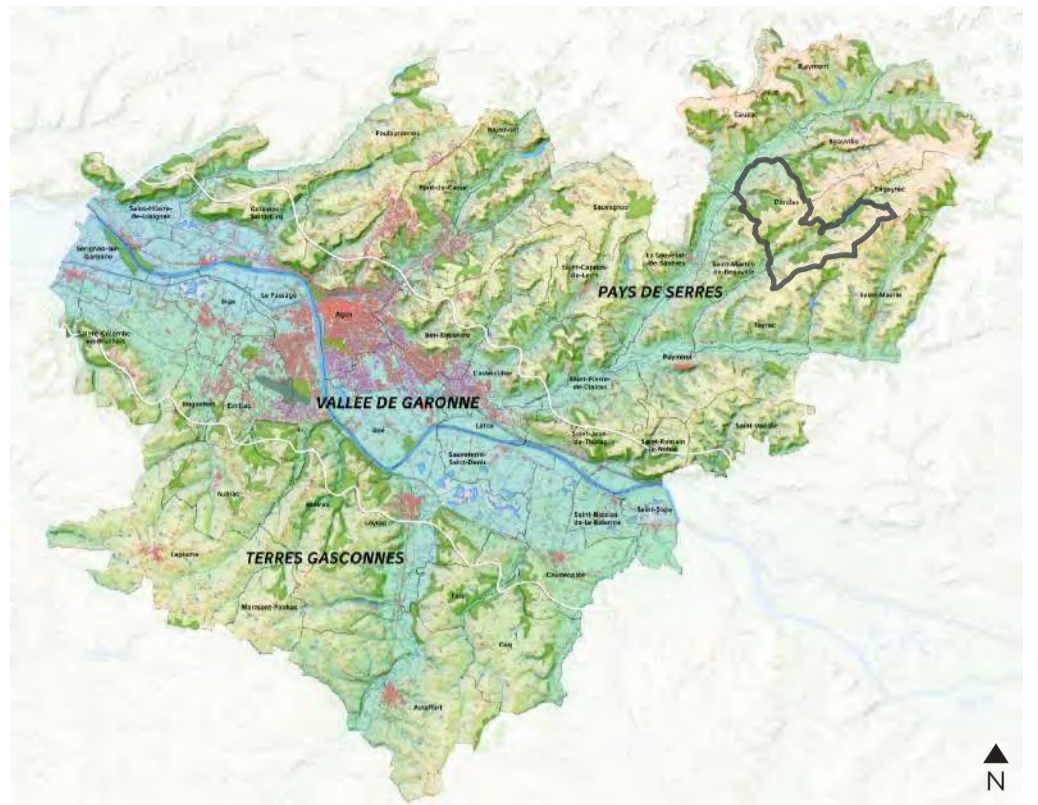
DONDAS (N°15)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	215 habitants
Superficie	14,37 km ²
Densité	15,0 hab./km ²
Implantation	Village en crête
Éléments structurants	Vallée de la Séoune Vallons boisés
Forme urbaine	Village rue Habitat dispersé
Silhouette du bourg	Position belvédère
Éléments repères	
Abords du village	Vallons boisés
Le végétal dans le village	Espace de respiration enherbé et planté en entrée de village Belle place centrale cernée par un front bâti et jardinée
Caractéristique du bâti	Rénovation de la mairie et du bâti en face avec un aménagement propre et sobre de l'espace public devant Des venelles permettent de sortir du village depuis la rue principale
Vie du village	Déchetterie Pas de service ni de commerce Distance avec service de santé Infrastructure de loisirs, club de tennis Salle des fêtes (en réflexion) Problématique des réseaux (eau potable, réseau mobile ou internet)
Pression urbaine	

SITUATION



ZOOM SUR ... DONDAS ET SON ENVIRONNEMENT



LA PAROLE HABITANTE

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Bonne qualité de l'air, excellents produits fermiers, grande superficie et possibilités de randonnée pédestres, chasse organisée et correctement régulée. »

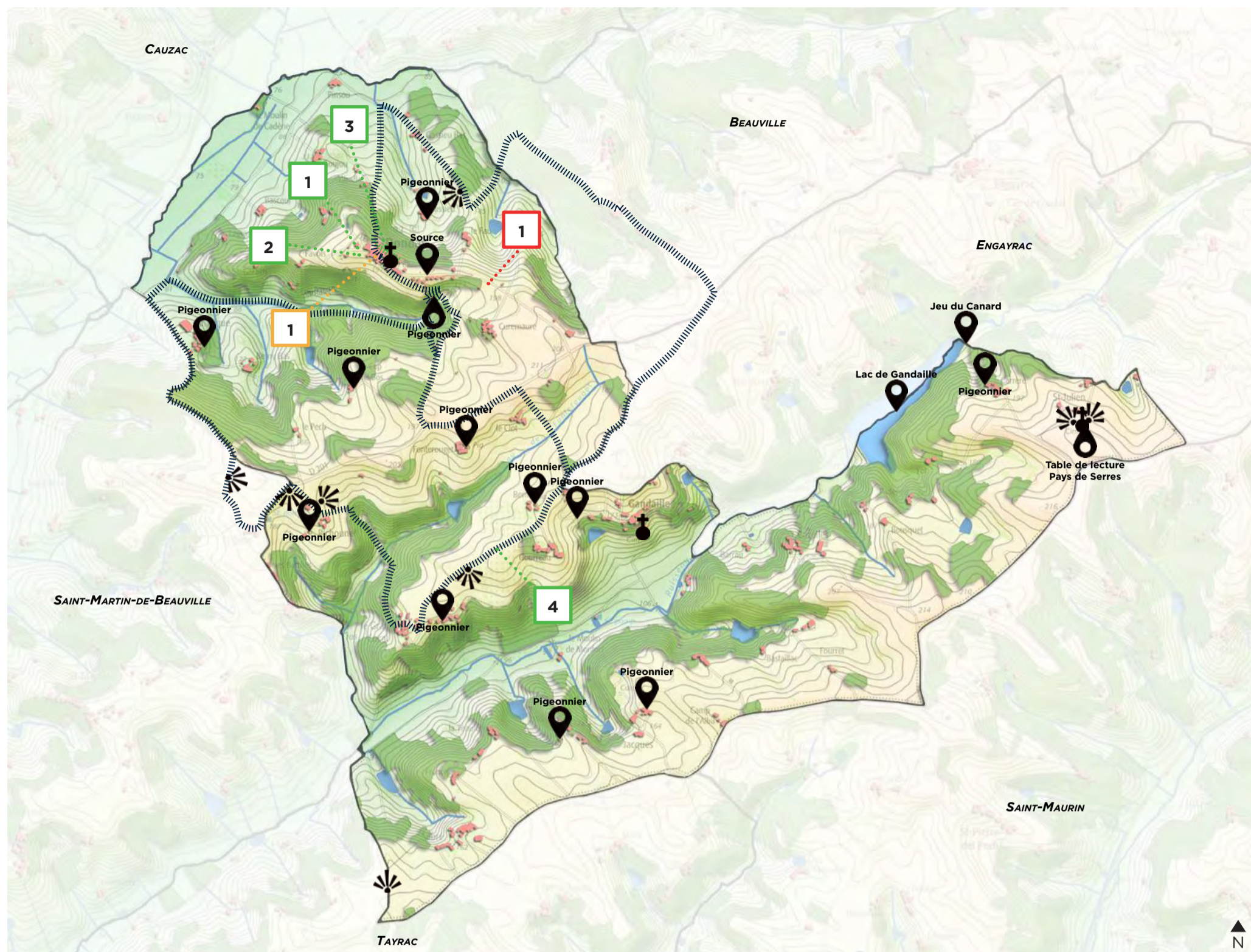
« Vie à la campagne avec cadre de vie fleuri, vert et ouvert. Convivialité entre habitants. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Bonne évolution avec un PLU de mise en place précoce dans la continuité de notre réflexion de zones urbaines à densifier et de zones agricoles à protéger. »

*ruralité
respect
fleurissement*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'entrée du village est soignée, avec un espace de respiration enherbé et planté. On y trouve également des jeux (boulodrome, jeux pour enfants).
2. Le village offre des panoramas de chaque côté sur la vallée de la Séoune et le petit vallon boisé.
3. Parallèle à la rue principale, une ruelle fait le lien entre l'arrière des maisons et des petits jardins. Par dessus ces derniers, il y a un panorama sur les vallons. L'endroit est bucolique.
4. Le réseau de chemins de randonnée qu'offre la commune permet de découvrir la campagne environnante.
5. Dondas a lancé les démarches nécessaire pour devenir « Village fleuri ».
6. L'activité agricole doit être préservée et soutenue. Des hangars photovoltaïques vont être construits. De nouveaux agriculteurs vont s'installer, et certains vont passer en agriculture biologique. L'élevage est maintenu sur la commune.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Quelques ouvertures dans le front bâti de la rue principale permettent de sortir du village.
2. Quelques extérieurs d'habitations méritent d'être finaliser dans le respect du style majoritairement traditionnel (matériaux, couleurs, etc.).

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La voirie de la commune est défectueuse et en mauvais état. Les voies de communication méritent une réfection.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

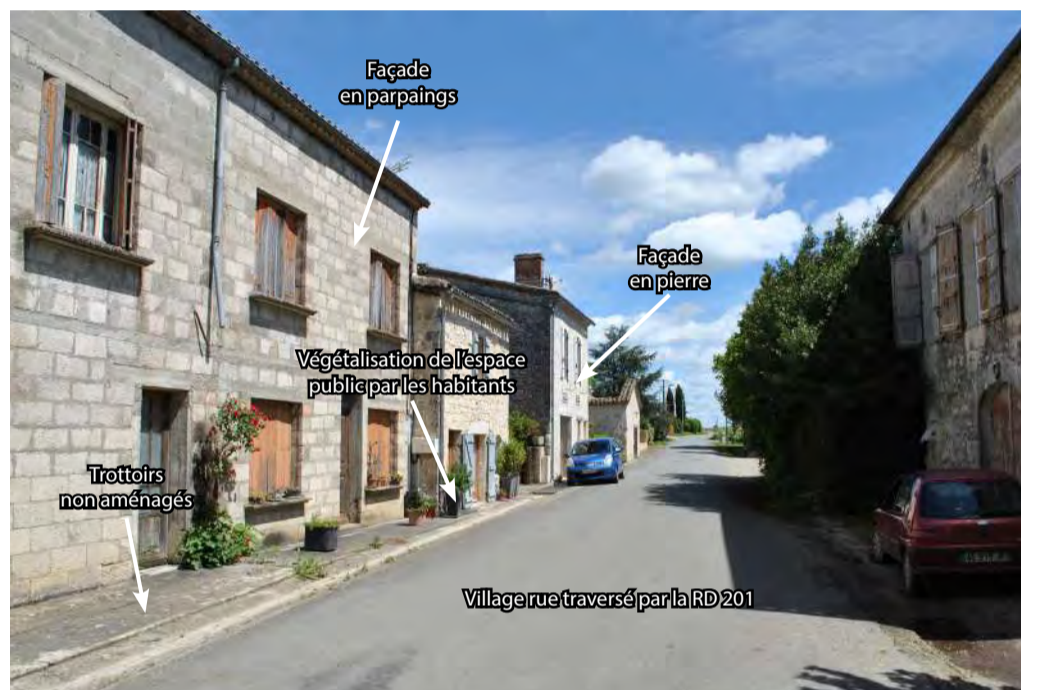
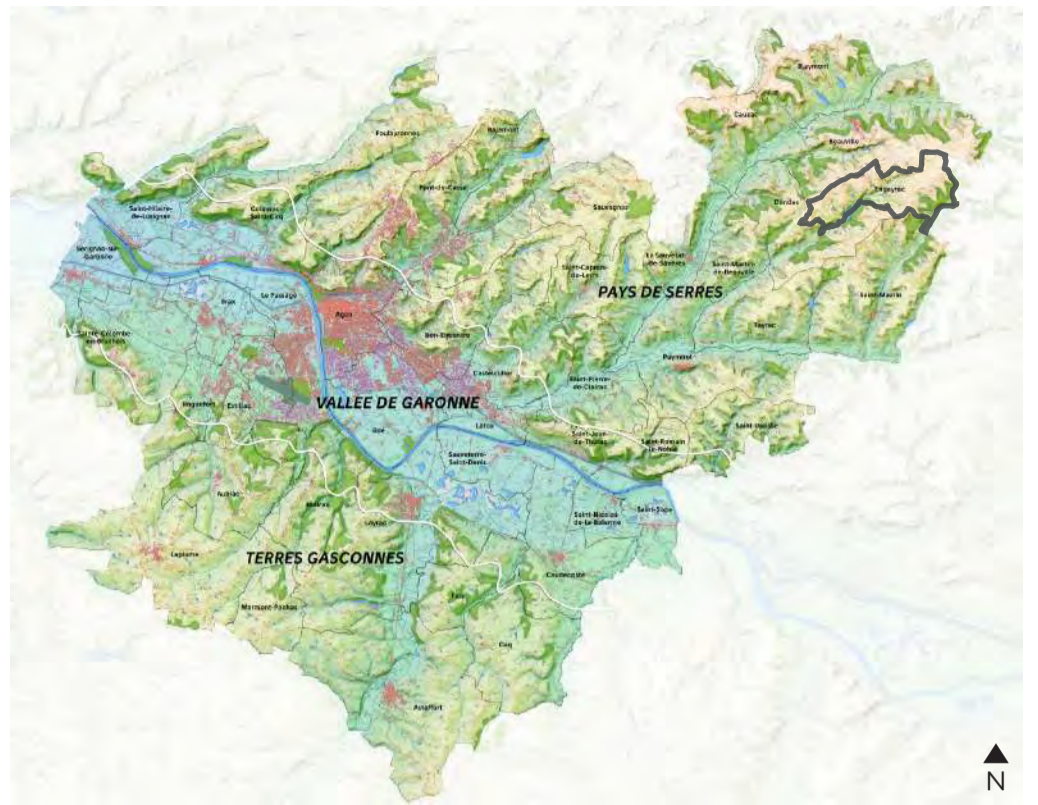
ENGAYRAC (N°16)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	175 habitants
Superficie	10,03 km ²
Densité	17,4 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Espaces agricoles RD 201
Forme urbaine	Petit bourg autour de l'église
Silhouette du bourg	Visible depuis la crête opposée de la vallée de la Gandaille
Éléments repères	Clocher de l'église
Abords du village	Ecrin boisé et jardiné de qualité en entrée de village et autour de l'église Espace agricole
Le végétal dans le village	Présence d'un verger en entrée de village Arbres remarquables conservés dans le village Jardin médiéval
Caractéristique du bâti	Chemins et venelles entre deux maisons permettent de rejoindre directement l'espace agricole
Vie du village	Ecole Bar associatif Eloignement de certains services Pas de médecin
Pression urbaine	

SITUATION



Village rue organisé autour de la route départementale D201

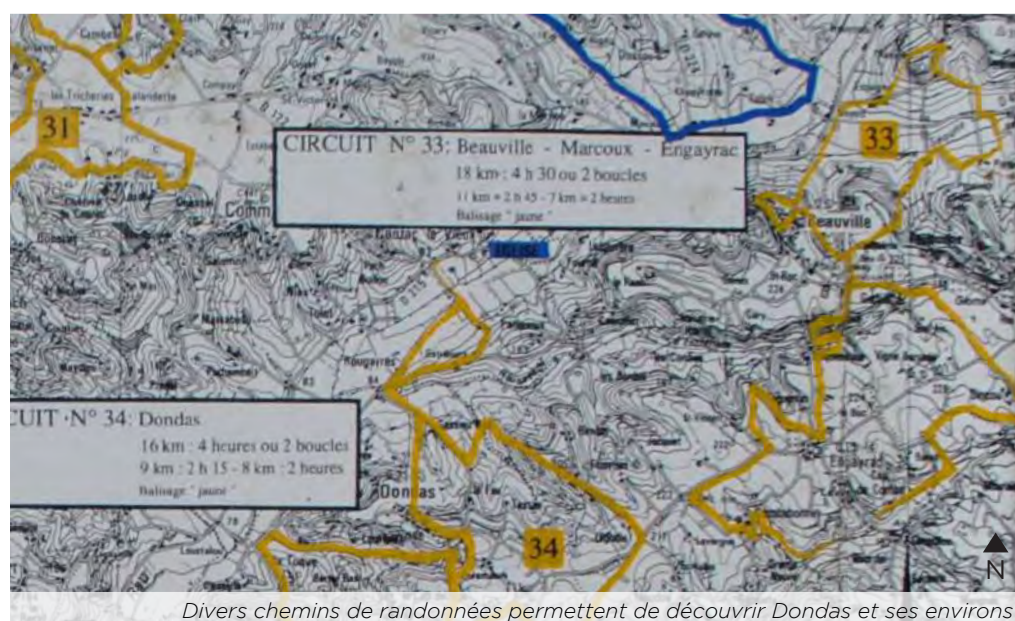


Entrée ouest du village



Arrière de l'église jardiné

ZOOM SUR ... ENGAYRAC ET SON ENVIRONNEMENT



Divers chemins de randonnées permettent de découvrir Dondas et ses environs

LA PAROLE HABITANTE

« Être en communauté de communes renforce notre coopération. »

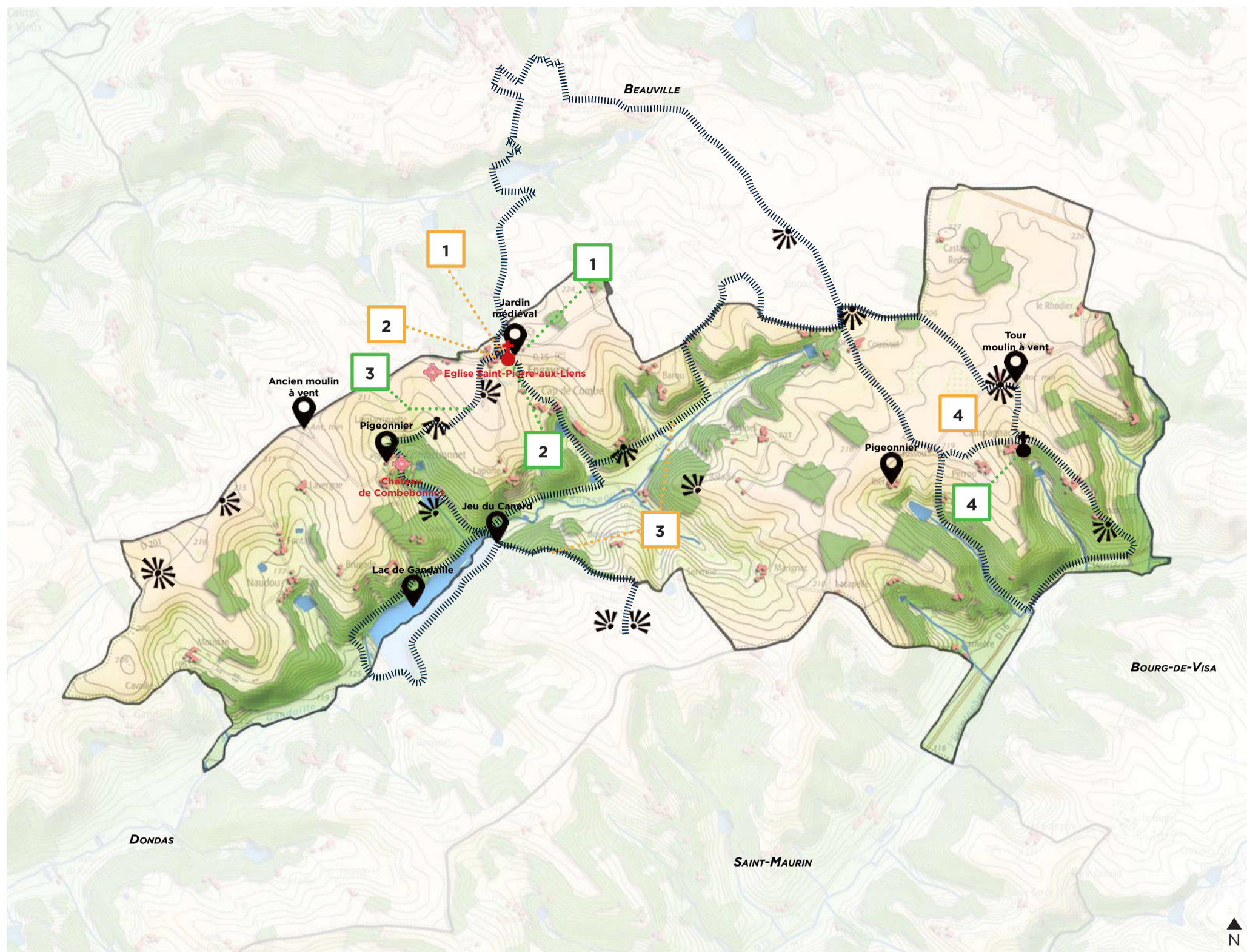
Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Ses paysages, ses chemins de randonnée, son patrimoine architectural. »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?

« Nature exceptionnelle, beauté des paysages »
« Jusqu'à il y a peu de temps, une proximité assez conviviale, mais la ruralité est de plus en plus fragilisée, y compris dans les rapports humains. »

église
école
trop peu peuplé
grande place
château

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'écrin boisé et jardiné en entrée de village et autour de l'église est très qualitatif. Il participe à l'intégration du village dans son paysage.
2. Les abords du patrimoine architectural, et principalement de l'église, doivent être préservés avec des espaces jardinés et ombragés.
3. Un jardin médiéval avec table de pique-nique est en cours d'aménagement au niveau du chevet de l'église. Celui-ci valorise le patrimoine bâti.
4. Bien qu'éloigné du centre d'Engayrac, le hameau de Campagnac est un hameau important de la commune. Il possède un patrimoine historique caractéristique avec l'église Saint-Barthélémy, édifice religieux construit par les chanoines à l'emplacement de l'ancien château féodal. Des failles commencent à apparaître sur les murs du bâtiment côté vallée. L'édifice n'étant pas classé, l'intervention d'artisans locaux peut être envisagée. Cependant, les finances manquent à la commune pour une telle rénovation. Les sapins présents dans le cimetière doivent également être surveillés. Leur système racinaire vient endommager le sol et les murs du cimetière. Ils sont très grands, ce qui peut présenter un danger pour les bâtiments proches. Un chemin de randonnée partant de Campagnac permet de découvrir les environs.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les chemins et les venelles entre les maisons donnent un accès direct à l'espace agricole. Elles peuvent être valorisées.
2. L'espace public à l'intérieur du village n'est pas aménagé. Un projet est en cours pour valoriser le village et sa traversée.
3. La voirie de la commune d'Engayrac est en bon état. Les chemins de randonnées, quant à eux, méritent d'être entretenus. Ceux-ci pourraient également être mieux signalés.
4. Suite à une politique d'arrachage systématique de bois, les plateaux ont été dénudés. Un léger reboisement de ces derniers peut être envisagé. Les haies agricoles encore existantes sont à maintenir, voire replanter.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

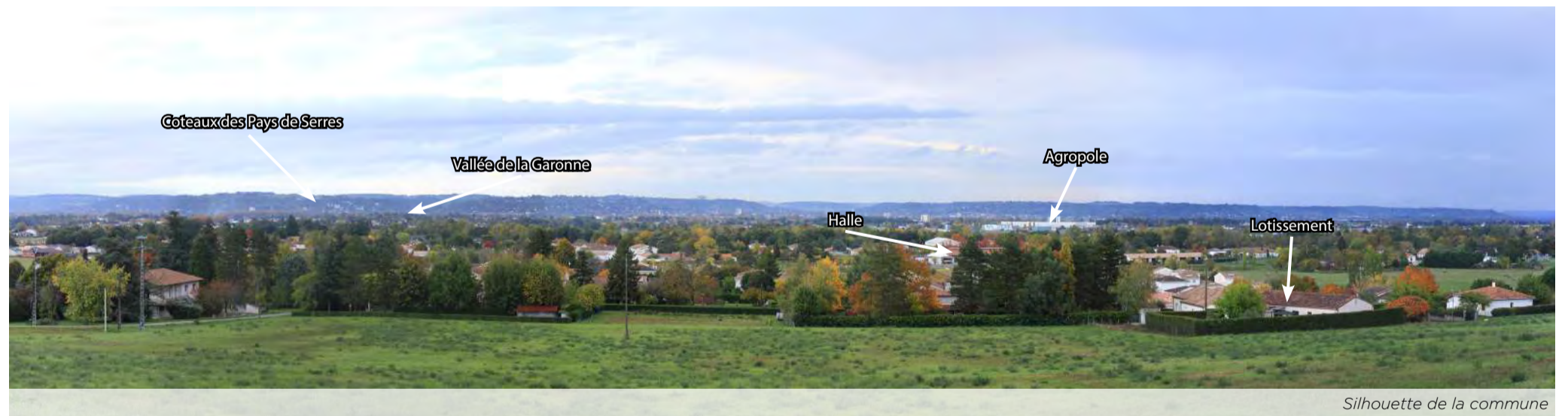
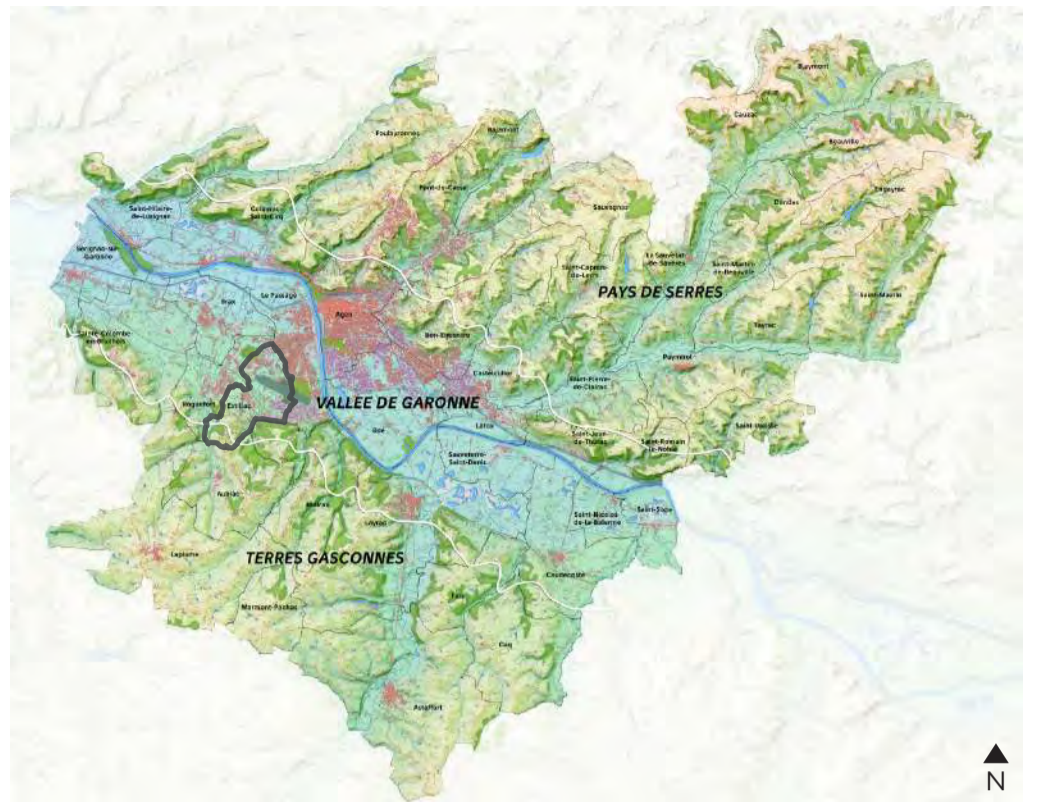
ESTILLAC (N°17)

Terres gasconnes et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	2 140 habitants
Superficie	7,94 km ²
Densité	269,5 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	Coteaux boisés Autoroute des Deux Mers
Forme urbaine	Commune construite dans la plaine, le centre historique est situé au sommet des coteaux
Silhouette du bourg	Visible depuis les coteaux L'autoroute est bien intégré dans le paysage
Éléments repères	Eglise Château de Montluc
Abords du village	Coteaux Espace agricoles
Le végétal dans le village	Parcours sportif Promenade piétonne paysager Parking végétalisé à côté de la halle
Caractéristique du bâti	Espace public récent Bourg ancien préservé
Vie du village	Aéroport Ecole, halle de sport, bibliothèque, salle polyvalente Zone artisanale, Agropole Centre de santé Halle au marché Absence de commerce de proximité Fibre optique en cours de déploiement
Pression urbaine	Sensible, mitage des pentes des coteaux par les lotissements

SITUATION



ZOOM SUR ... LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE DU LOT-ET-GARONNE



Agropole, une technopole européenne agroalimentaire qui réunit en un même lieu les compétences et l'ensemble des outils intermédiaires entre une idée et son industrialisation

LA PAROLE HABITANTE

« Durant ces dernières années, Estillac a mis tout en œuvre pour améliorer les espaces vert, les aménagement et infrastructure de la communes, ainsi que l'éclairage et la voirie permettant ainsi d'offrir aux Estillacais un cadre et confort de vie exceptionnel. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

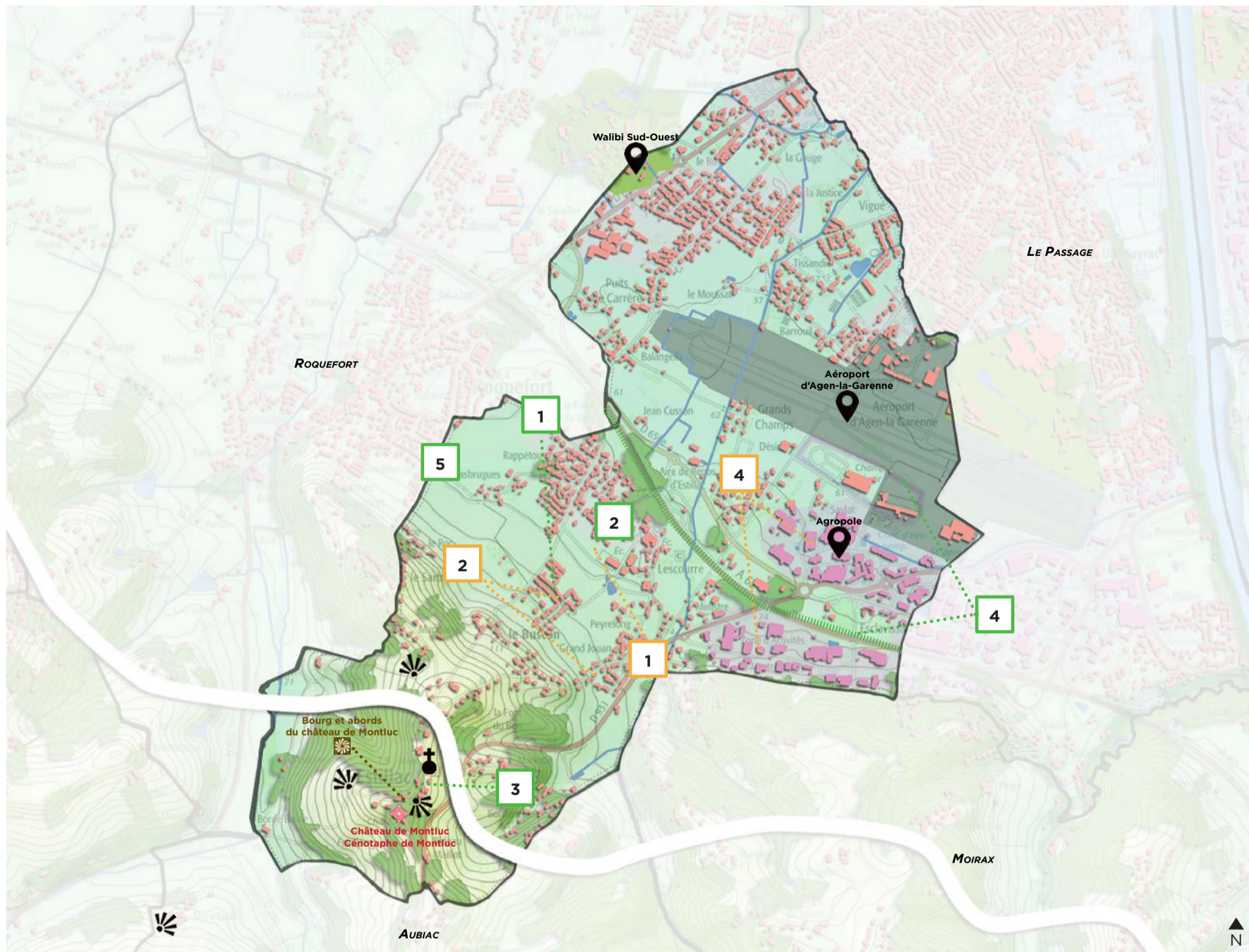
« Un cadre rural aux porte de l'agglomération agenaise. Pression fiscale faible, infrastructure importantes pour la taille de la commune. Nombreuses activités et animations tout au long de l'année (hors COVID). »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Qualité des habitation. »

moderne
qualitative
urbanisation étalée
agréable
industries agroalimentaires

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Les nouveaux lotissements sont liés dans l'espace public de façon cohérente et pensée en amont. Cette réflexion pourrait être également menée sur l'architecture des bâtis afin de garder une cohérence sur l'ensemble du territoire de la commune.
2. Le centre bourg est englobé d'espace végétalisés et possèdent des bâtiments propices à la vie de quartier. Le développement d'un réseau d'éclairage public solaire est prévu.
3. L'ancien bourg, ainsi que les abords de l'église et du château, sont qualitatifs et doivent être préservés.
4. La commune est proche des axes de communication majeurs du territoire (autoroute, gare, aéroport).
5. La plaine agricole est en train de disparaître au profit de nouveaux quartiers de lotissements. Celle-ci doit être préservé pour éviter une continuité urbaine entre Estillac et les communes voisines. Les cultures viennent également créer des respirations dans le paysage.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'espace public a été pensé pour la voiture. Hormis la promenade située derrière la halle, aucun aménagement n'est prévu pour les modes de déplacements doux. Il faut développer les pistes cyclables et les transports publics.
2. L'implantation des nouveaux lotissements doit être surveillée pour limiter le mitage dans les coteaux et éviter de fermer visuellement l'espace. Un compromis avec les espaces agricoles doit être trouvé.
3. Un projet de salle multi-activités pour le sport et le spectacle avec aménagement paysager extérieur est en cours.
4. Les zones d'activités déjà présentes sur la commune vont continuer de se développer.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

FICHE ACTION N°11 : RETROUVER ET MAINTENIR DES RELATIONS ENTRE ESPACES BÂTIS ET ESPACES AGRICOLES/NATURELS

LES PROJETS EN COURS

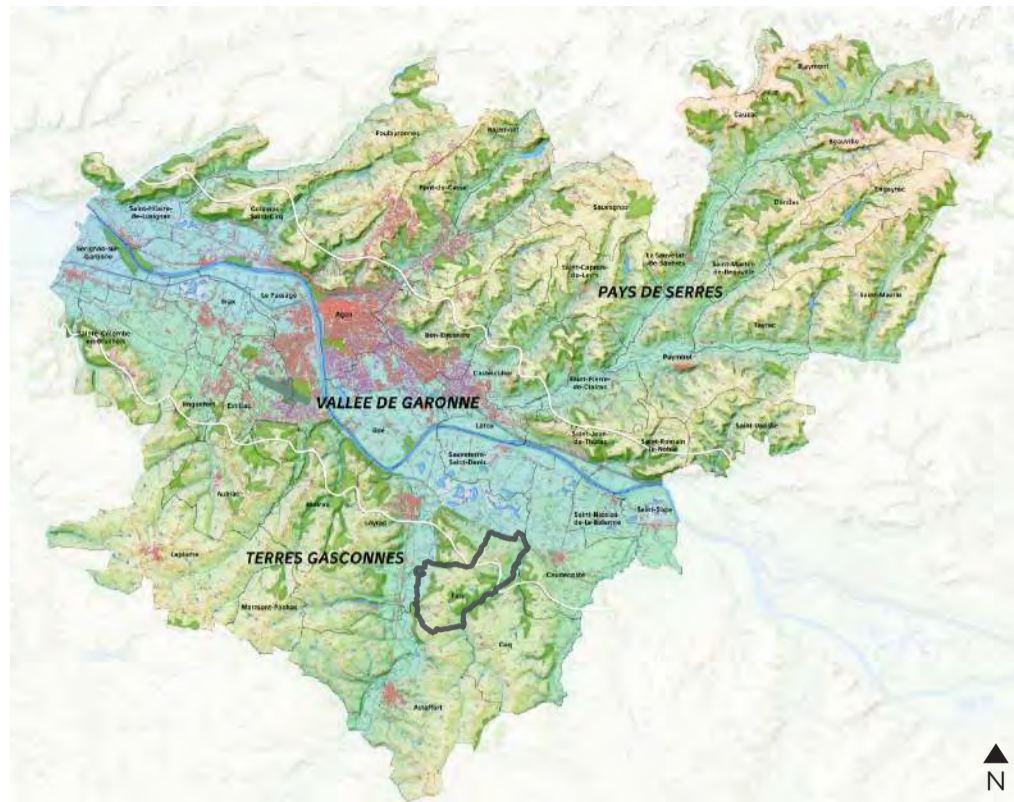
FALS (N°18)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	392 habitants
Superficie	9,4 km ²
Densité	41,7 hab./km ²
Implantation	Village en crête
Éléments structurants	Coteaux (lignes de crête)
Forme urbaine	Petit cœur de ville compact Village dortoir aux habitations éparées
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Etangs Cultures (dont céréales) Arbres remarquables isolés Cours d'eau accompagnés par ripisylves
Le végétal dans le village	Très minéral mais végétalisé autour du village
Caractéristique du bâti	Arrière des maisons rattaché à la route tandis que l'avant est perché sur les pentes du coteau Quelques fermes isolées
Vie du village	Pas d'école mais transport scolaire Associations
Pression urbaine	Pas de lotissement à proximité du cœur Lotissements sur crête (La Saoulère)

SITUATION



Cœur du village minéral



Silhouette du village

ZOOM SUR ... FALS ET SON ENVIRONNEMENT



Bien que proche d'Agen, Fals reste un village complètement à la campagne

LA PAROLE HABITANTE

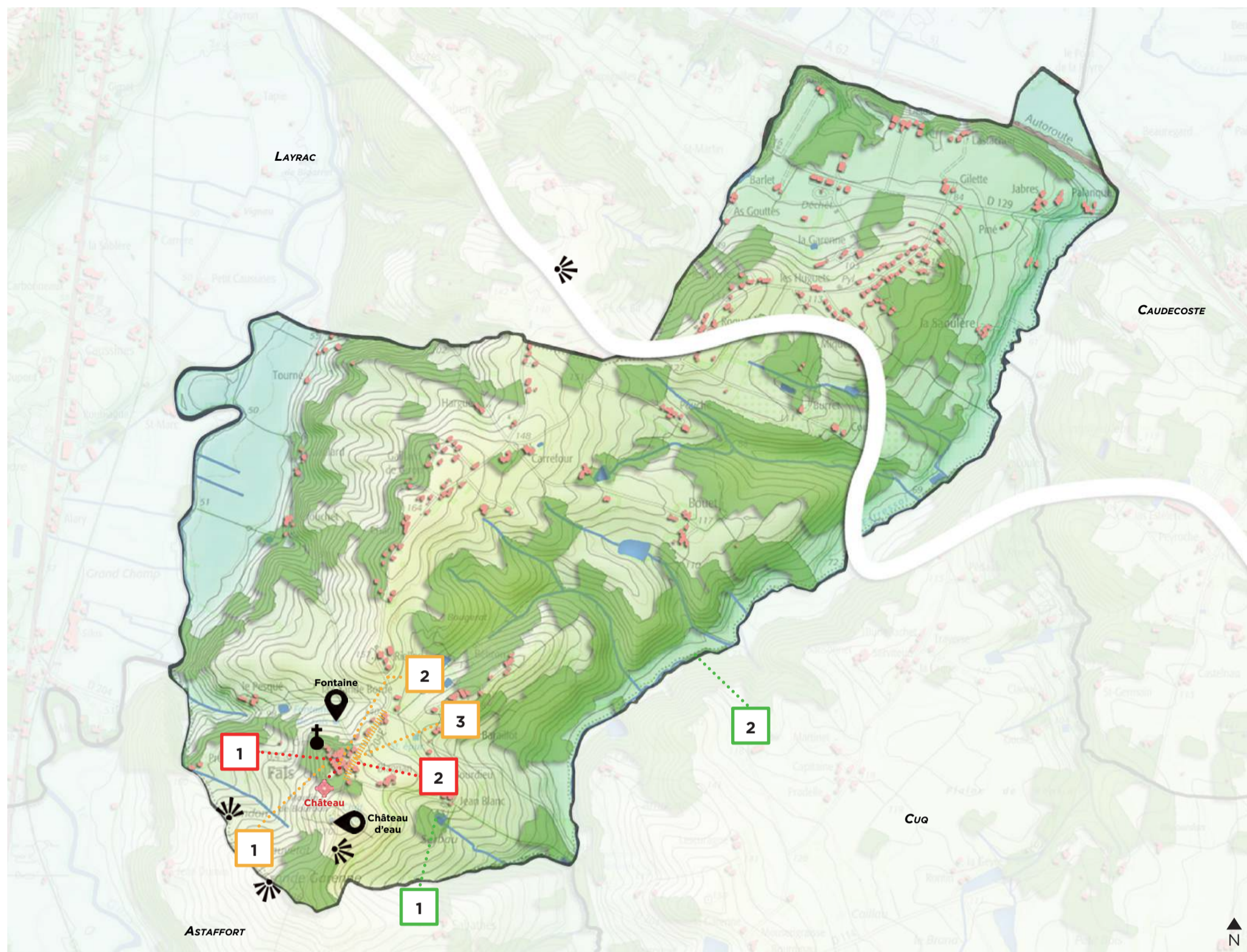
« Beaucoup de choses restent à faire et peuvent être faites pour la connexion entre les habitants falsois mais également ceux des villages voisins. [...] tous les problèmes des autres communes nous préoccupent naturellement. Le bien vivre a souvent été soulevé pendant cette pandémie par beaucoup d'habitants et la solidarité, lorsqu'on est moins nombreux n'a pas forcément besoin d'être encadrée, elle se fait naturellement. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« L'espace et le boisement de la commune qui en font une commune bien à part. »

Points forts concernant infrastructures et équipements

« La proximité immédiate avec AGEN tout en étant complètement à la campagne. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Des arbres remarquables viennent ponctuer le paysage, ainsi que des étangs. Ces boisements caractéristique font de Fals une commune bien à part.
2. Les cours d'eau sont facilement identifiables dans le paysage. Ceci est dû à la présence des ripisylves bien définies qui les accompagnent (en alignement ou dense).

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Il n'y a actuellement aucune vue vers l'extérieur depuis le village. Celles-ci sont cachées par la végétation environnante.
2. Bien que le village soit en espace partagé, il y a encore du stationnement.
3. Un projet d'aménagement de la traversée du bourg est mené par la mairie.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le cœur du village est très minéral.
2. Le parking aménagé à l'extérieur est très minéral et n'est pas ombragé.
3. Sa proximité avec Agen fait de Fals un village dortoir. Cet aspect ne favorise pas la venue des jeunes «au village».

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

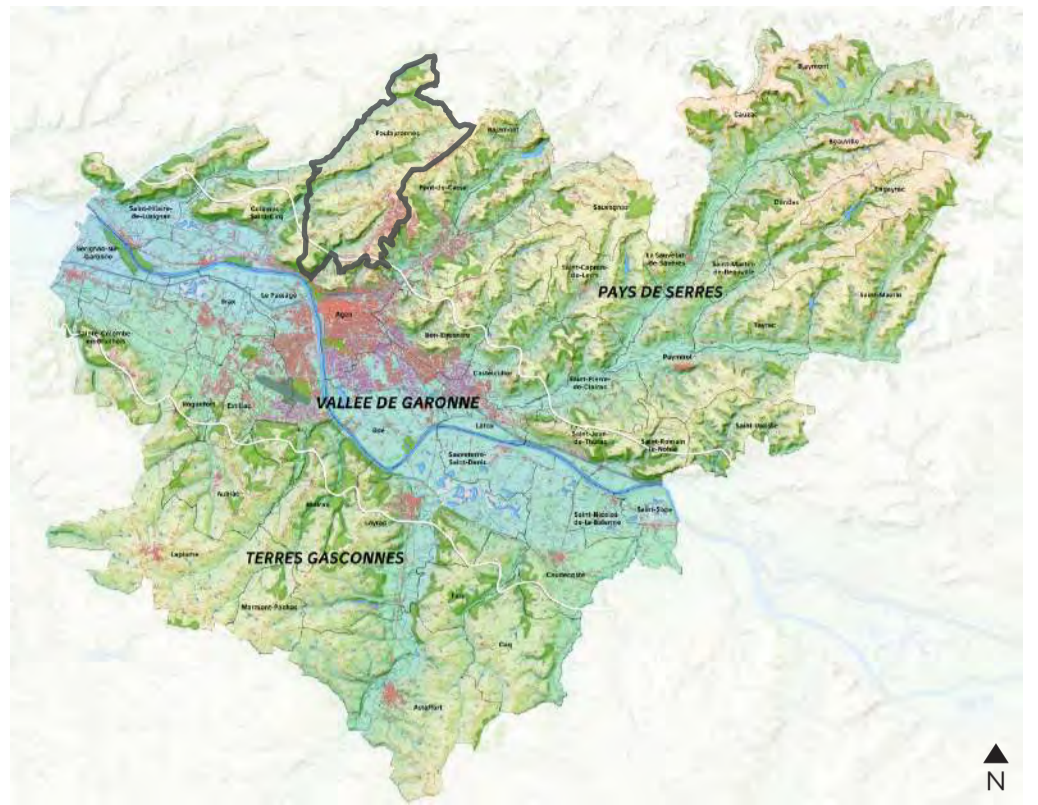
FOULAYRONNES (N°19)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	5 664 habitants
Superficie	28,86 km ²
Densité	196,3 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	Vallon de la Ségone et de Véronne RN 1021 draine les constructions
Forme urbaine	Développement linéaire car pas de possibilité de développement en épaisseur entre le coteau et la Garonne Organisation des habitations sous forme de faubourg
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Eglises
Abords de la commune	Prairies en friche Vallon boisé et fermé Agen
Le végétal dans la commune	Réflexion développement agriculture urbaine Parc de Flottis
Caractéristique du bâti	Maisons collées à la route Habitations récentes peu visibles car entourées de haies (Artigues)
Vie de la commune	ZAC, commerces de proximité (développement dans le centre-bourg), marché Pas de tertiaire, Guichet Automatique Bancaire Ecole maternelle (rénovation) Infrastructures sportives et culturelles (Galion) Pôle santé (création)
Pression urbaine	Importante, apparition de friches Mitage important au niveau de la ZAC Urbanisation à proximité d'Agen, à Artigues et en amont

SITUATION



Château d'eau

Eglise Saint-Séverin

Lisière boisée

Silhouette du village (Artigues)

ZOOM SUR ... L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE DU TERRITOIRE



Futur pont et giratoire de Camélat situés au niveau de l'entrée sud de Foulayronnes
Démarrage des travaux prévu en 2023 (source Agglomération d'Agen)

LA PAROLE HABITANTE

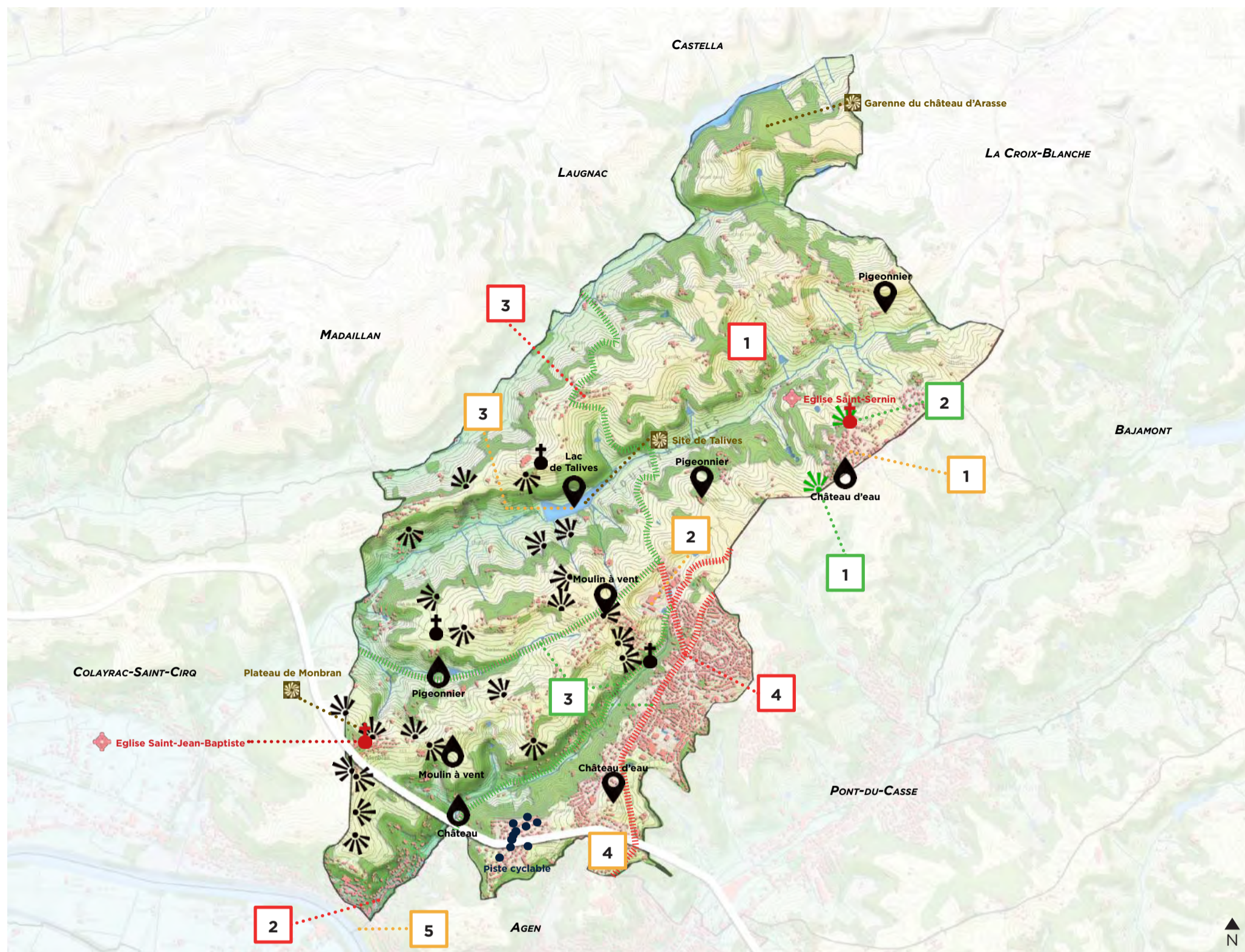
« Foulayronnes est à mon sens une ville d'ortoir avec des paysages sympas et un bon potentiel mais difficilement modulable. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Le caractère rural tout en restant très proche d'Agen. »
« La proximité de la nature et une grande offre d'espaces et de randonnées. »

attractive
associations
habitat dispersé
cadre de vie agréable
mairie cité d'ortoir
Walibi circulation
poumon vert
étalement

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belle ouverture vers l'ouest sur le vallon de la Ségone depuis la route nationale N1021.
2. A Artigues, ouverture sur le vallon depuis l'église posée en crête.
3. La commune est bien desservie (RN 1021, RD 302 et 13, voie ferrée). Les habitants ont facilement accès aux paysages naturels du Pays de Serres.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'urbanisation est très forte, dû au fait qu'Agen soit très proche (les deux communes sont collées). Il faut faire attention à cette urbanisation qui commence à apparaître aussi en amont et au niveau d'Artigues.
2. La Zone d'Activité Economique du Rouge va se développer.
3. Le lac de Talives mérite un aménagement.
4. Le terrain situé entre l'avenue de Gaillard et de l'Hôpital d'Agen-Nérac a besoin d'être traité.
5. Le futur accès vers le Pont de Camélat se situera au pied de Foulayronnes.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Les restes de prairie s'enrichissent à cause de la pression urbaine.
2. La commune est pensée pour la voiture. Les maisons sont collées à la route et il n'y a pas de trottoirs.
3. Un important travail de requalification de l'espace public est à prévoir pour endiguer le mitage actuel.
4. Foulayronnes se compose de différents hameaux, sans réel cœur de ville. Ces quartiers ne possèdent pas de connexions entre eux, surtout cyclables. Les traversées de bourg sont donc à requalifier, avec la création de pistes cyclables, et la plantation d'arbre. Le service de transports urbains doit également être développé. La réfection de l'avenue du Caoulet (voirie et trottoirs) va être menée.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

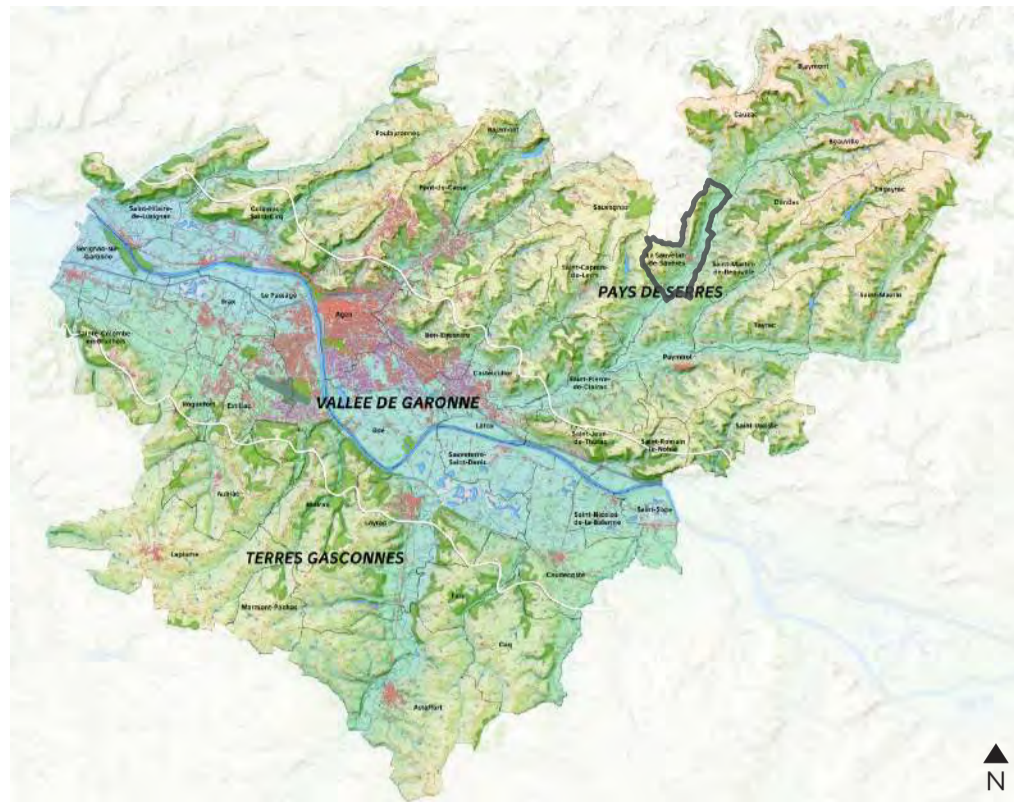
LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES(N°20)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	544 habitants
Superficie	6,86 km ²
Densité	79,3 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	La Petite Séoune Coteaux
Forme urbaine	Centre historique, avec des habitations clairsemées
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Alignement au niveau de l'entrée Vallée de la Séoune Coteaux
Le végétal dans le village	Présence de trottoirs enherbés bien que l'espace public soit très minéral
Caractéristique du bâti	
Vie du village	Quelques commerces, artisans, services et équipements (poste, bibliothèque, coiffeur, charcuterie, café, épicerie) Installation d'un complexe multi-rural Cabinet médical (projet d'une création intercommunale) Station-service, aire de covoiturage Ecoles (RPI avec Saint-Robert) Musée Terrain multisports, terrain de pétanque Salle des fêtes, 12 associations, événements
Pression urbaine	Sensible, quelques constructions récentes diffuses dans la vallée Quelques constructions commencent à s'installer au niveau de la lisière avec le coteau

SITUATION



Entrée de ville mise en scène par un alignement



Place très minérale et peu aménagée

ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES



Carte de l'état-major (1820 - 1866)

LA PAROLE HABITANTE

« La tranquillité de la campagne. »

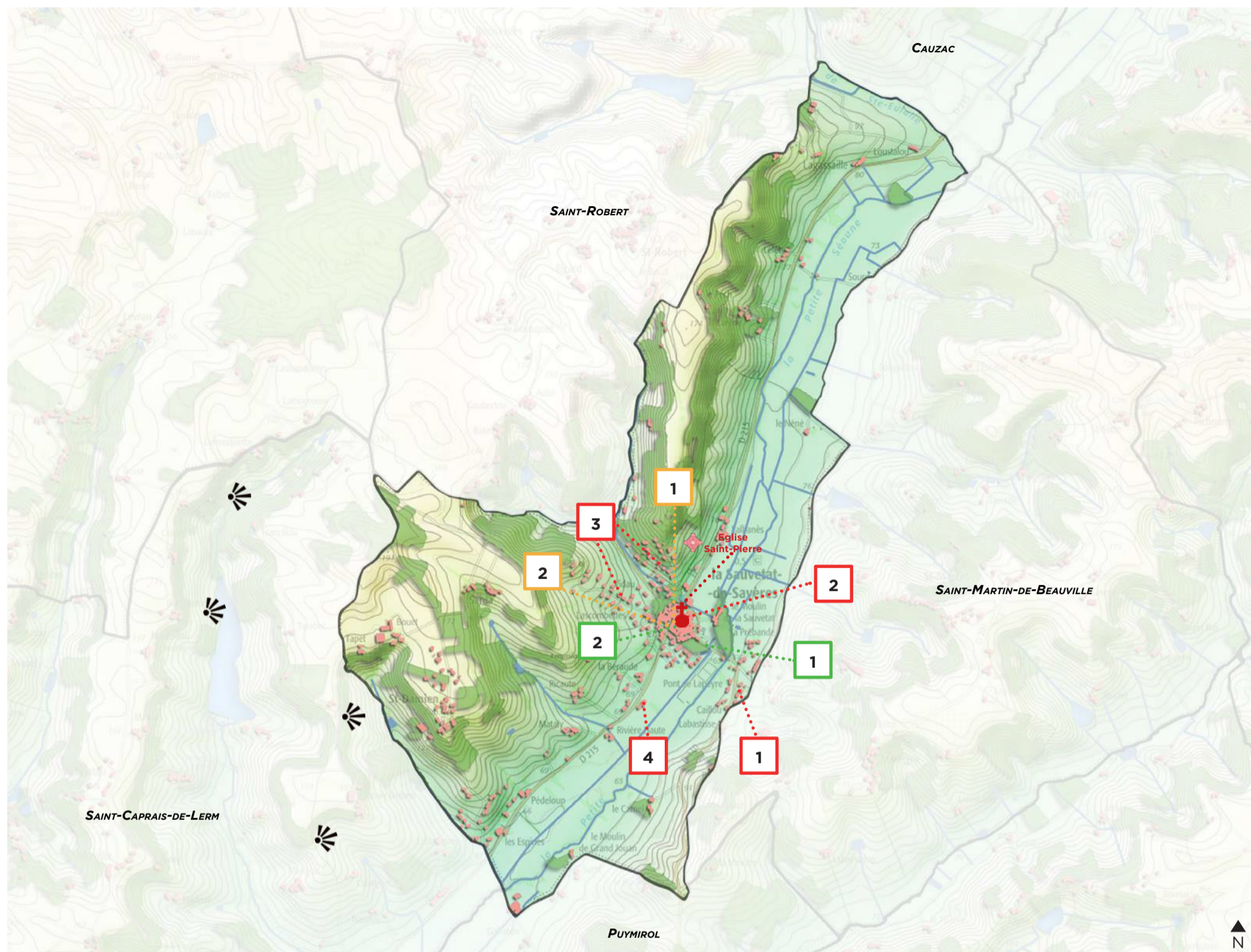
« Commune de petite importance, située à la croisée de départementales, profitant d'une école, d'un commerce, d'artisans, de plusieurs associations, d'un médecin, d'une caserne de pompiers volontaires, d'un centre hippique. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Le calme, le grand air, la situation de la commune [...] »

moulin
sympathique
pont de pierre
vallée verdoyante
patrimoine rural
village en bord de rivière et milieu de la vallée
rivière

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belle entrée par la vallée qui est mise en scène par un alignement le long de la route de Puymirol.
2. L'ensemble du centre-bourg est traité comme un espace de rencontre (zone 20), privilégiant les piétons. Il va également y avoir une amélioration de la sécurité dans la commune : accès piétons le long des voies de circulation, signalisation du ralentissement de la vitesse dans le bourg, mise aux normes PMR de l'accès aux bâtiments publics, installation de radar pédagogiques.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. De nouveaux espaces verts vont être créés pour embellir le village.
2. La commune a acheté une vieille bâtisse en pierres au département (ancien relais de poste). Une partie va être aménagée en jardin urbain, et l'autre sera vendue pour en faire un bar associatif. La municipalité a pour projet d'agrandir les écoles dans l'ancien bâtiment des pompiers. Un lotissement de 32 unités va également voir le jour. Le travail paysager réalisé sur ce dernier est à surveiller.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Quelques constructions récentes sont présentes dans la vallée.
2. L'espace public pourrait être parfois moins minéral (comme pour la petite place du village par exemple). Celle-ci sert de parking pour les manifestations (festival des plantes sauvages et fête de la laine), ainsi que pour les fêtes de Pâques (accueil de multiples attractions).
3. La lisière avec le coteau est plutôt bien. Quelques constructions commencent à s'installer, notamment sur les pentes du petit vallon qui remonte perpendiculairement (lieux-dits Lascombettes et Vidau). Ce sont les seuls terrains constructibles de la commune. Ils sont attenants au bourg et verront à l'avenir d'autres constructions résidentielles.
4. Quelques infrastructures et équipements sont un peu vétuste. C'est notamment le cas de l'ancienne zone artisanale à l'entrée du village qui mérite d'être requalifiée.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

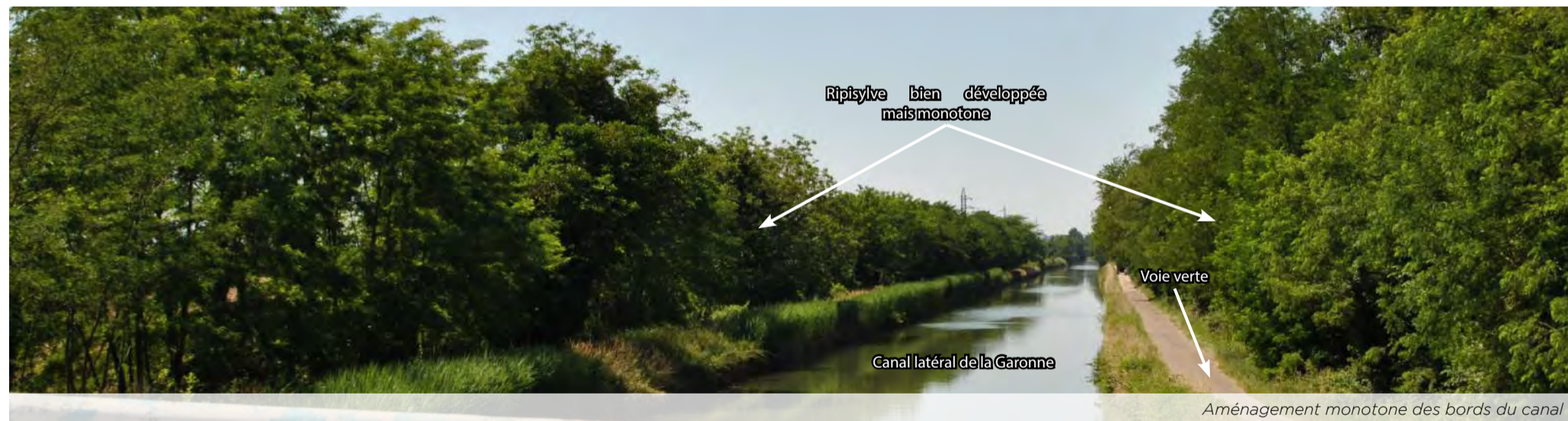
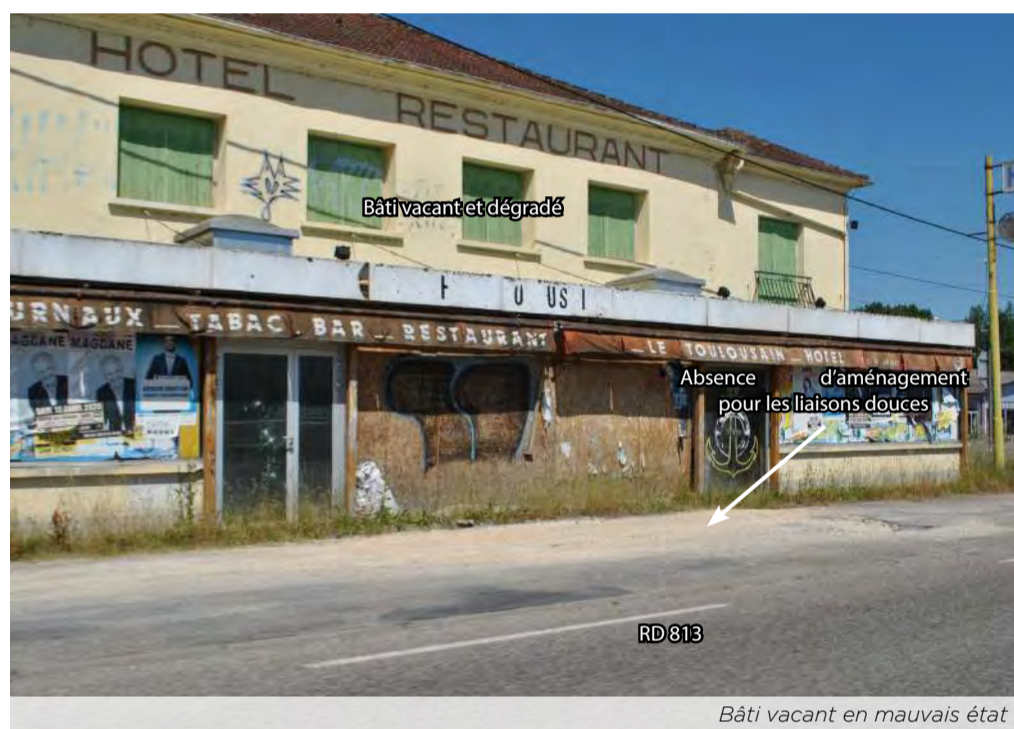
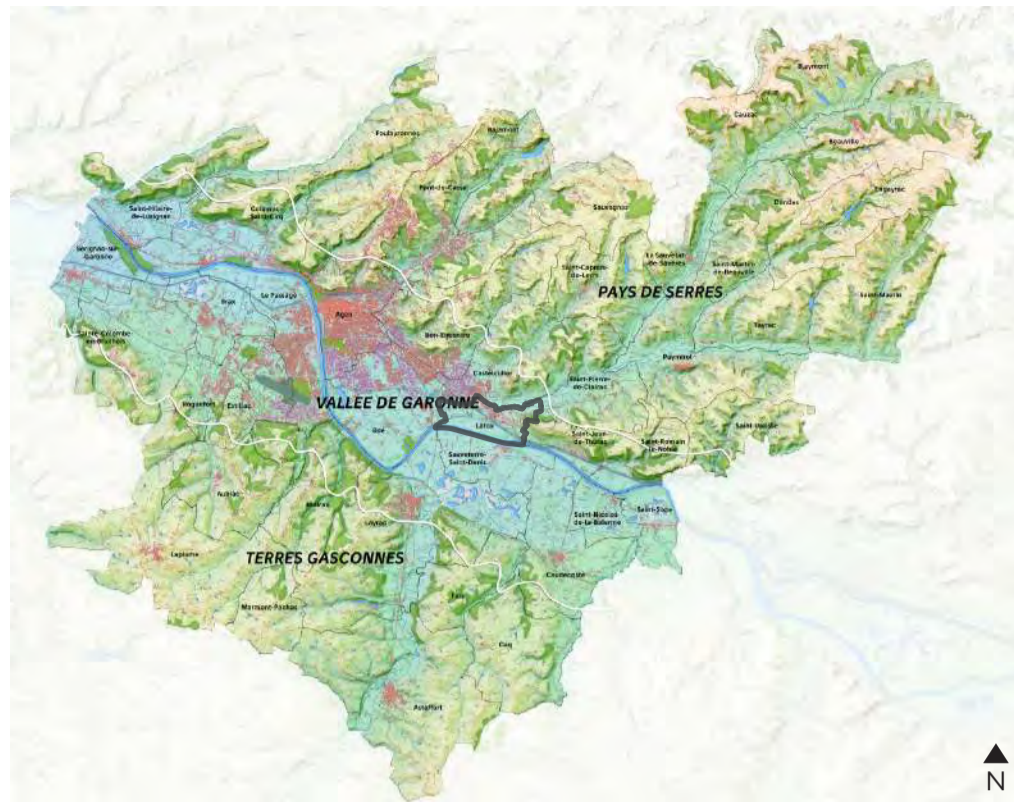
LAFOX (N°21)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	1 157 habitants
Superficie	5,23 km ²
Densité	221,2 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	D813 Canal Garonne
Forme urbaine	Village linéaire
Silhouette du bourg	Pas visible
Éléments repères	Château de Lafox
Abords du village	Plaine agricole inondable
Le végétal dans le village	Nombreuses maisons avec jardin Absent de l'espace public Alignement important le long de la RD 813
Caractéristique du bâti	Bâti en mauvaise état Vacance qui dure
Vie du village	ZAC importante Beaucoup de friches économiques Auberge Implantation épicerie solidaire, création commerce proximité Equipements de santé et sportifs à développer
Pression urbaine	Forte Pas de centre historique, les habitations sont des lotissements

SITUATION



ZOOM SUR ... LAFOX, LA GARONNE ET SES AFFLUENTS



Vue sur La Séoune, cours d'eau qui participait, comme la Garonne, à la vie de Lafox (source : Les archives départementales de Lot-et-Garonne - entre 1917 et 1925)

LA PAROLE HABITANTE

« Avec notre nouvelle équipe d'élus, nous comptons porter un grand coup sur ces points de qualités de services et de vie sur notre commune. Faire disparaître nos verrous et améliorer le centre bourg est notre objectif ! »

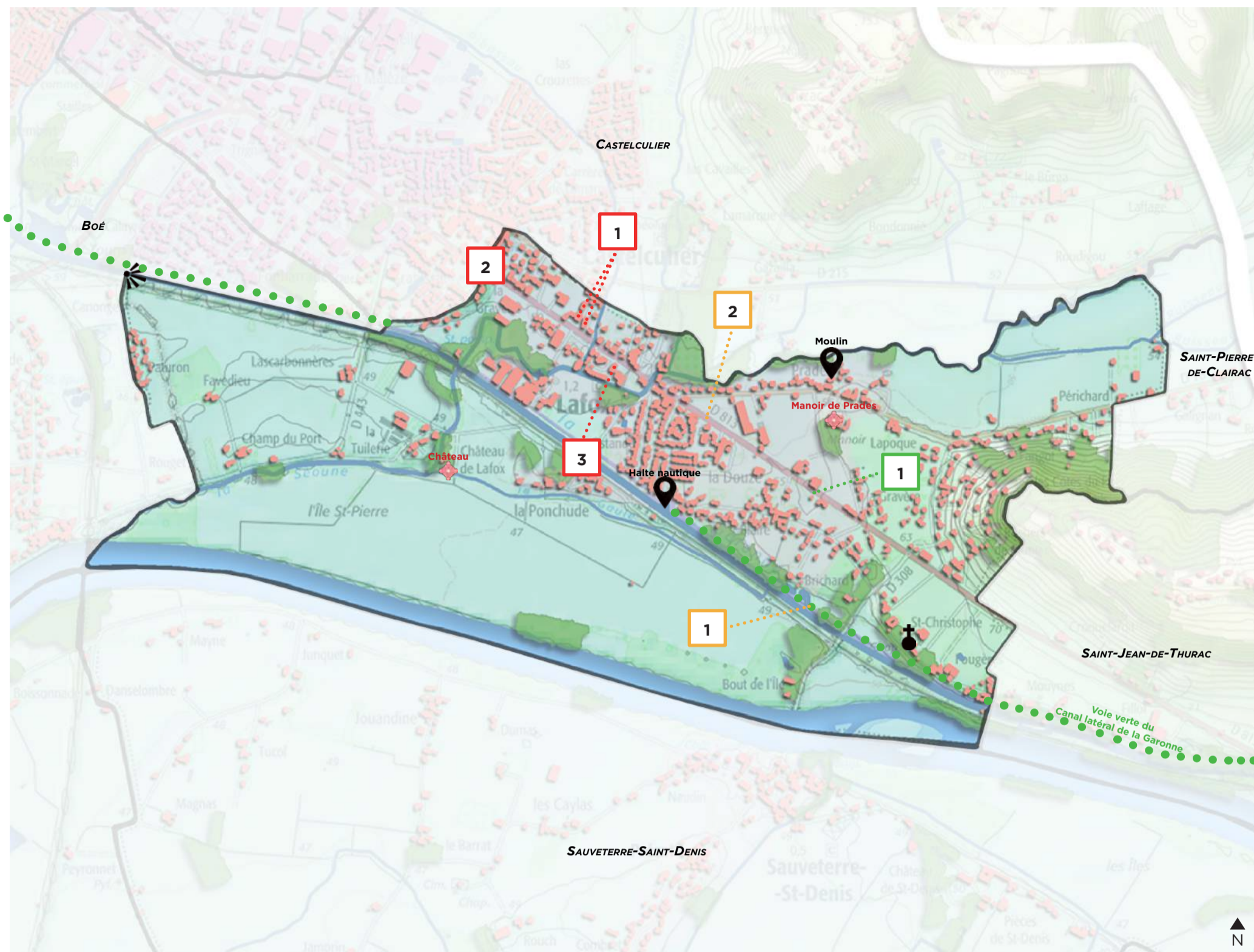
« [...] Lafox a beaucoup de vieux locaux commerciaux délabrés et vides depuis de très nombreuses années et très peu flatteurs sur la RD8163. Les retours de mes proches sont assez unanimes sur ce point : cela donne une image de ville sale, peu soucieuse de la qualité de son image. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Petits lotissements résidentiels calmes, à proximité d'Agen tout en ayant gardé ce côté « campagne ». »

agréable
proche d'Agen
proximité voie verte
beau typique rural
calme

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'alignement le long de la route départementale D813, entre Lafox et Saint-Jean-de-Thurac est important. Celui-ci doit être maintenu et préservé.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le canal est aménagé mais cela est fait de façon monotone.
2. La création d'un nouveau rond-point est prévu.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le bâti en mauvais état renvoie une image peu flatteuse de la commune. De nombreuses friches d'activité se traduisent par une vacance des bâtiment qui dure. Il y a impossibilité de mutualiser les équipements en amont pour limiter ce phénomène.
2. Le passage de Castelculier à Lafox est dégradé. Il ne renvoie pas une image positive. Un travail sur les entrées et sorties de ville mérite d'être mené.
3. Le centre-bourg de la commune est actuellement traversé par la route départementale D 813. Il doit être repenser afin de le sécuriser, le développer, l'embellir et le valoriser.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

LES PROJETS EN COURS

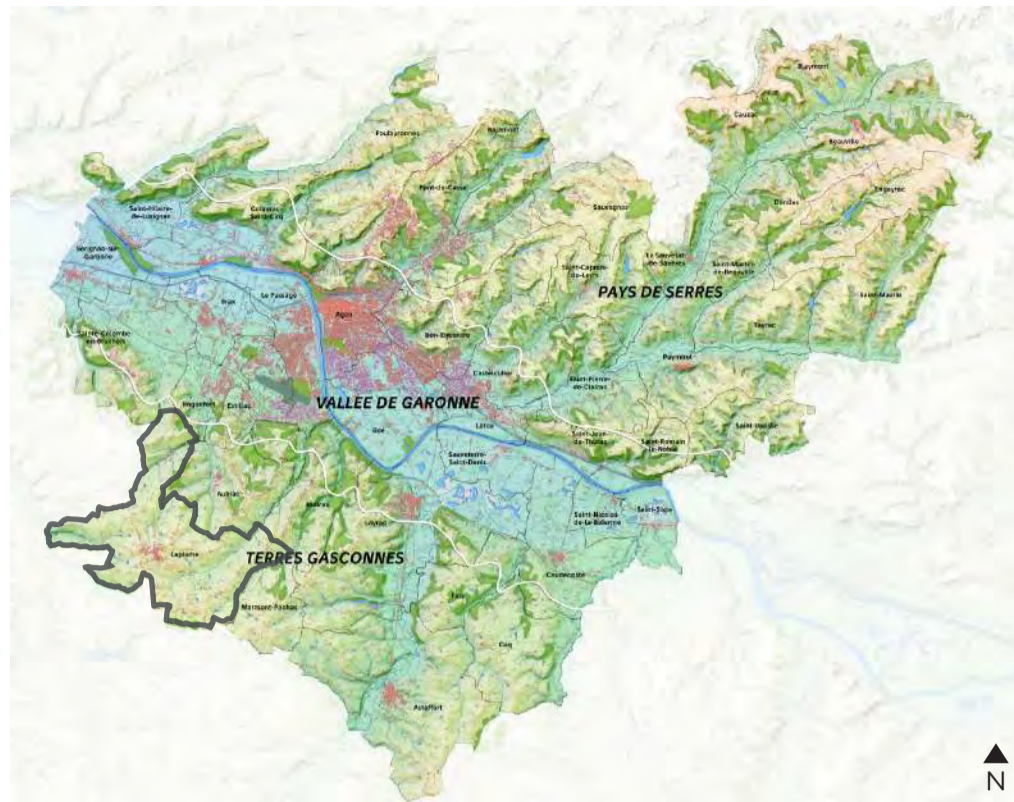
LAPLUME (N°22)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	1 386 habitants
Superficie	32,64 km ²
Densité	42,5 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Vallons
Forme urbaine	Bastide
Silhouette du bourg	Pas visible (caché par une lisière boisé)
Éléments repères	Château d'eau Eglise
Abords du village	Alignement en entrée de village Bois
Le végétal dans le village	Cœur de village extrêmement végétalisé Trottoirs enherbés Circuit botanique
Caractéristique du bâti	Espace public récent qui met en valeur le bâti ancien Habitat classé dans le cœur du village
Vie du village	ZAC Gîte Economie circuit-court (agriculteurs, éleveurs, maraîchers) Dynamisation du marché Services publics (Maison France Service, bureau de poste, bibliothèque, syndicat initiative, gendarmerie) Salle des fêtes, associations dynamiques Centre de santé, centre d'incendie et de secours Ecole, aire de jeux Installations sportives (salle des sports, terrains de tennis, terrains de pétanque, parcours de santé) Artisans, bureaux en tiers-lieux (installation) Fibre en attente
Pression urbaine	Sensible, apparition de quelques maisons modernes du côté de la ZAC

SITUATION



Trottoirs enherbés



Silhouette du village

ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE LAPLUME



Carte de l'état-major (1820 - 1866)

LA PAROLE HABITANTE

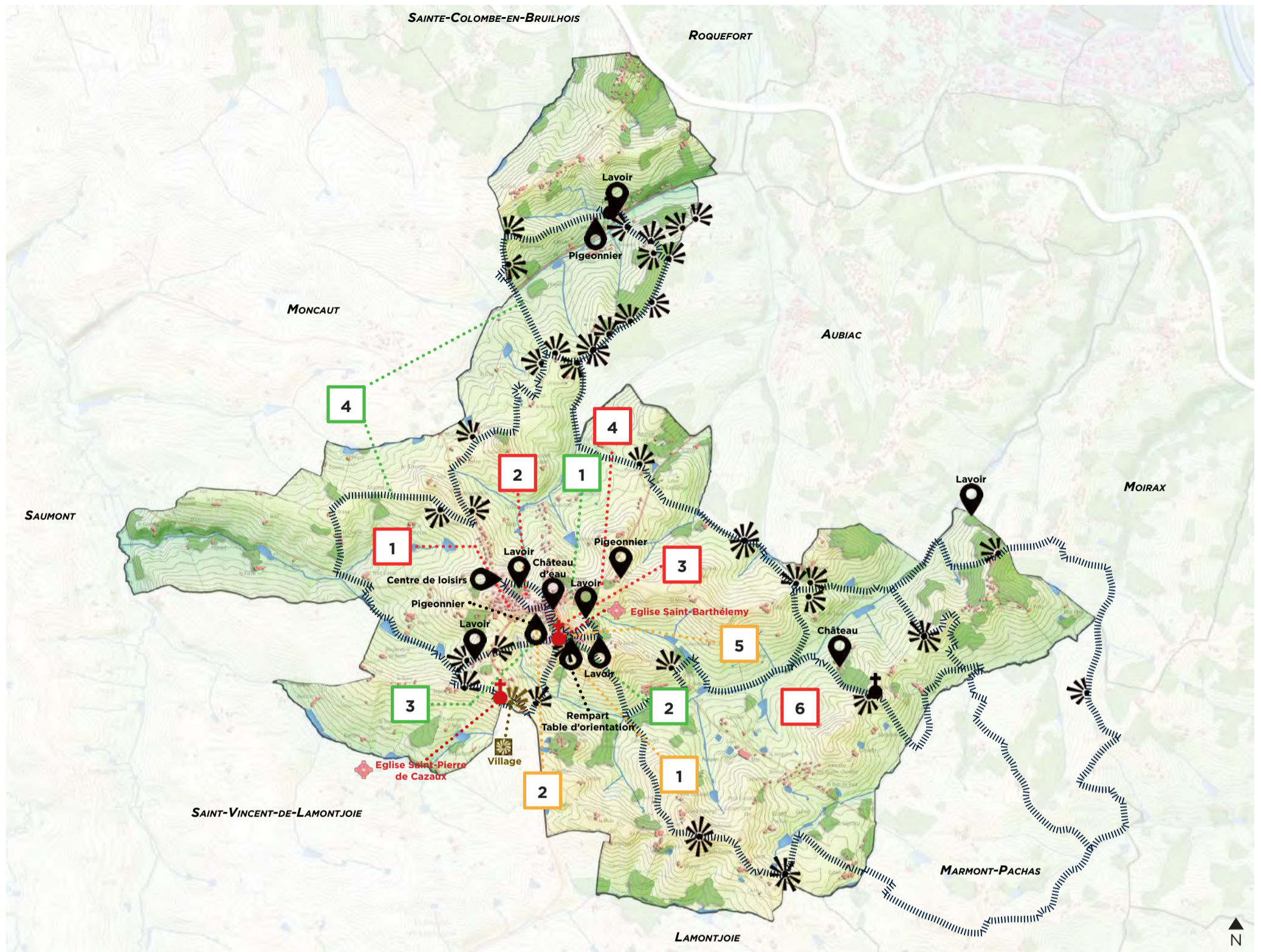
« Je pense qu'il va falloir d'urgence créer un cadre légal autour de la sauvegarde de nos paysages. Moins de diversité, plus d'uniformisation fragilise ce domaine. Compte tenu de la démographie agricole, les exploitations vont s'agrandir et inévitablement les parcelles avec, réduisant encore les haies et arbres dans nos campagnes. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

- « Cadre plaisant pour prendre un bol d'air plus pur. »
- « Le dynamisme par rapport aux autres villages. »
- « La possibilité de vivre sur la commune sans aller à Agen grâce à ses commerces, sa maison de santé et sa maison France service. »
- « La ruralité tout en étant proche géographiquement d'une ville moyenne. »

proche d'Agen
chaleureux
calme
vie en commun
colline
charmant
point culminant
église pratique
clocher
dortoir
mairie
vallons
champs
couleurs
ruralité
histoire
commerces
pierre
Intermarché
panorama
vaches
écoles
hauteur
sommets

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Un bel alignement de platanes au niveau de l'entrée du village le long de la route départementale D66.
2. Le cœur du village a été rénové récemment et il est extrêmement végétalisé. Ceci favorise les liens sociaux et les circulations douces car une place importante est donnée aux piétons. La commune manque cependant de transport en commun.
3. Le patrimoine bâti de la Grande rue doit être préservé pour garder cet aspect habitat «village». Cela passe par la réalisation de compromis entre le végétal et le routier.
4. Les nombreux chemins de randonnée et VTT, ainsi que les points de vue et le circuit botanique présent sur la commune sont à préserver et à valoriser. Cela passe par un prolongement de ceux-ci au moyen à des cheminements paysagers végétalisés.
5. Il y a une volonté de mettre en avant le patrimoine par une signalétique. Les chantiers citoyens et l'association du Petit Patrimoine permettent de préserver le patrimoine bâti et le cadre de vie (sentier botanique, lavoirs, monument aux morts, église de Cazaux, etc.). Les remparts sont en fin de consolidation avec garde corps.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Certains points de vue sur les paysages environnants sont cachés par des maisons de particulier.
2. Les transitions douces entre le village et les étendues agricoles qui l'entourent sont à maintenir. La délimitation par des haies des différents espaces va venir accentuer ce point.
3. Un programme de sensibilisation à la plantation des haies auprès des agriculteurs est prévu par la municipalité. Des initiatives en agroforesterie sont également portées par des privés, et une partie du maraîchage se convertit à la permaculture.
4. Une politique de restauration d'ensemble des façades de bâtiments et monuments mettant en valeur les aspects architecturaux semblerait pertinente. Cette valorisation des atouts propres aux villages de campagne pourrait faire l'objet d'une offre touristique concertée globale.
5. Un projet d'aménagement des traversées du bourg dans une démarche de développement durable est en cours. Le boulevard du Levant et le chemin piétonnier jusqu'à la salle des sports vont être plantés d'arbres et de fleurs pérennes.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La ZAC située à proximité du château d'eau est implantée dans une zone plus ouverte. Des logements à l'architecture moderne commencent à apparaître. Bien que ceux-ci sont intégrés dans le paysage, il faudra surveiller l'évolution de cette urbanisation.
2. Les lotissements doivent être requalifiés en quartier grâce à la création de places centrales.
3. Il n'y a pas de commerce dans le centre-bourg.
4. L'arrivée à Laplume depuis Agen n'est pas qualitative avec les silos et le château d'eau. Elle gagne à être retravaillée.
5. Les infrastructures souffrent d'un trafic de plus en plus important. Il y a un problème d'accessibilité et d'ancienneté de certains bâtiments.
6. On constate une disproportion de l'exploitation agricole au détriment des espaces naturels et de la biodiversité. L'agriculture intensive occupe une majeure partie du paysage.
7. La commune de Laplume ne possède pas de terrain multisports, ni de lieu favorisant le lien inter-générationnel.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

LES PROJETS EN COURS

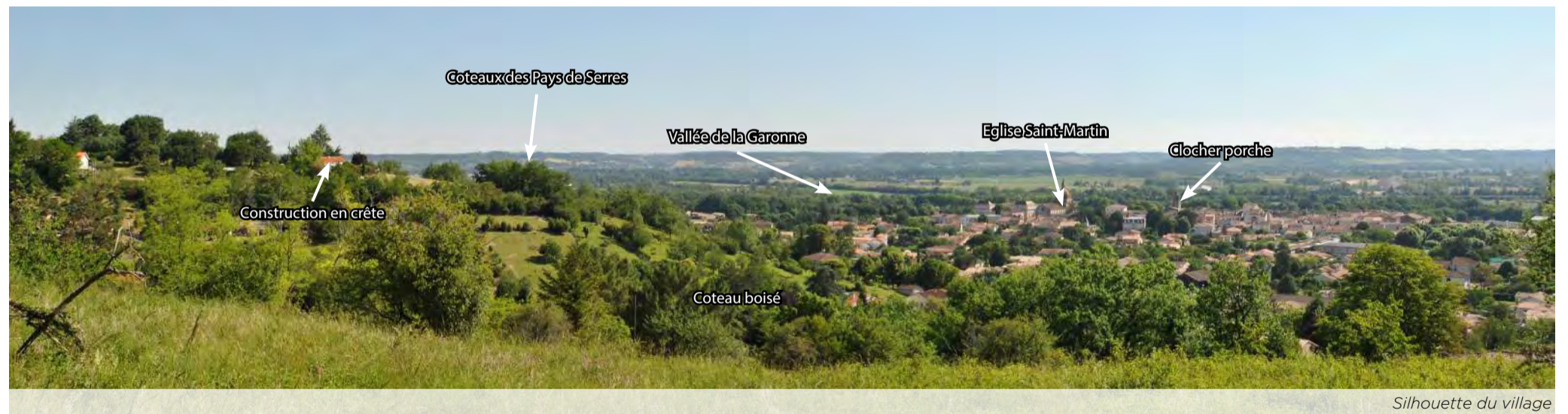
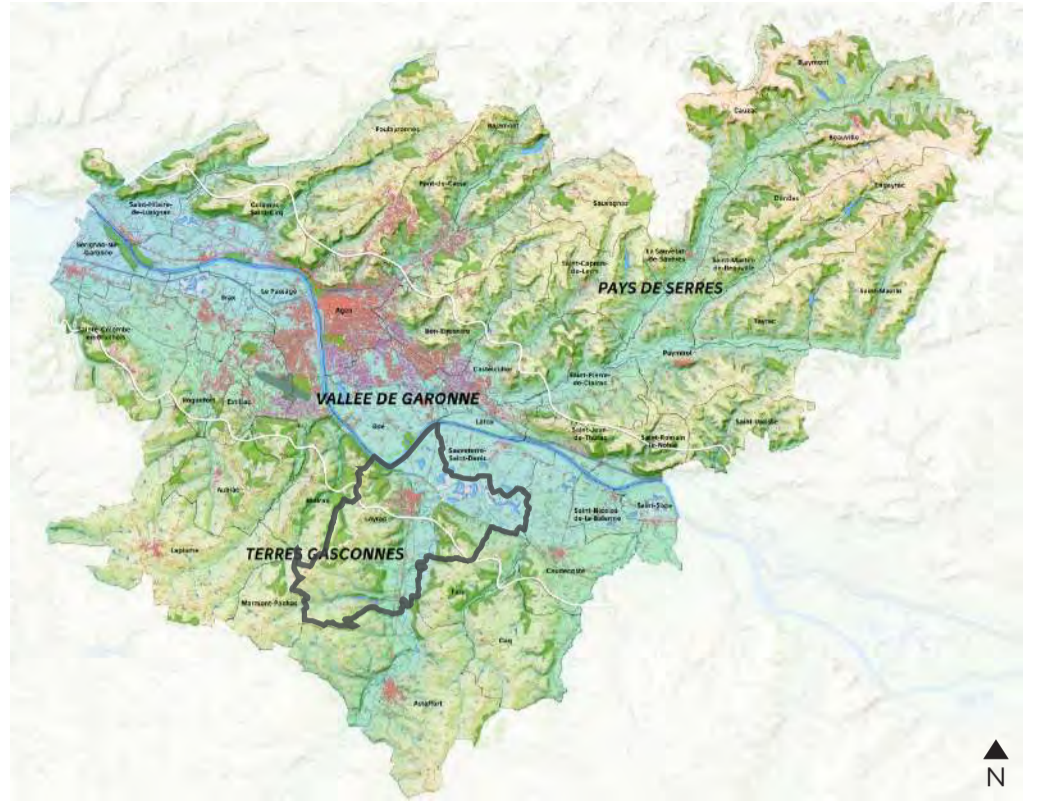
LAYRAC (N°23)

Terres gasconnes et Vallée de Garonne

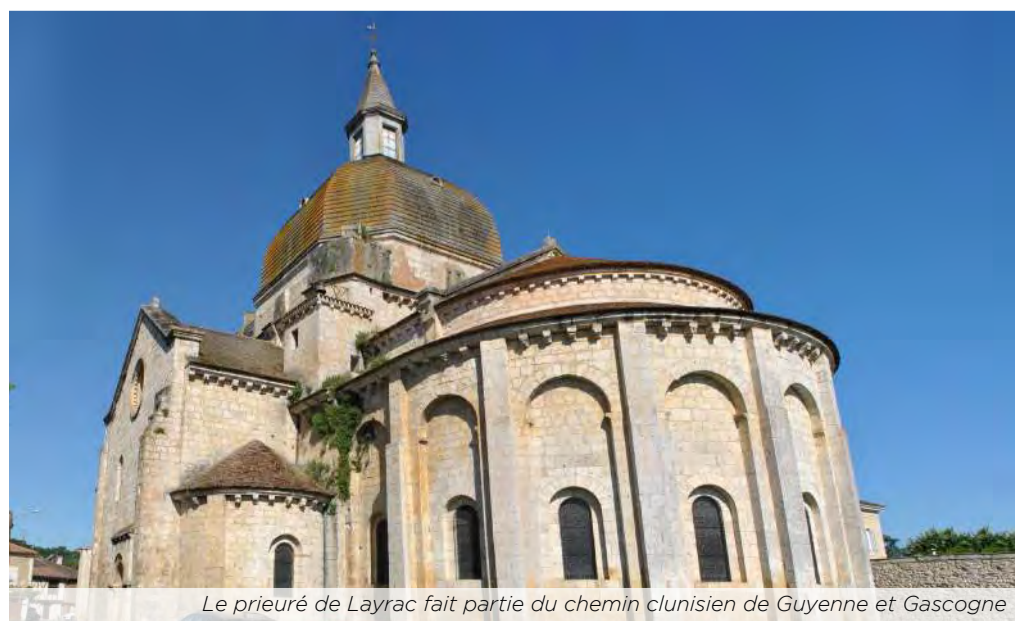
DESCRIPTION

Population	3 690 habitants
Superficie	38,11 km ²
Densité	96,8 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	La Garonne et le Gers Chutes des coteaux de Gascogne préservées RN 21 et route de Boé
Forme urbaine	Bourg conséquent
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Moulin à eau et centrale hydro-électrique Bâtiment de la Poste, emblématique de l'entrée de bourg Prieuré et tour-clocher rue Danglade
Abords du village	Depuis Boé, route ombragée et densément plantée
Le végétal dans le village	Plantation en pied de façades Espace public requalifié récemment Arboretum issu du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine situé en bas du Royal avec plantation d'arbustes mellifères
Caractéristique du bâti	Lotissements en crête Quelques domaines fermiers annoncés par des cèdres
Vie du village	Services publics à la personne, EHPAD Etablissement scolaire (en restructuration) Marché le vendredi matin Nombreux commerces (dynamique), pôle de proximité commercial ZAC (moyenne surface) Salle polyvalente associative (création) Équipements sportifs (à mettre aux normes)
Pression urbaine	Sensible, maisons en linge de crête Mitage mais bien intégré

SITUATION



ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LAYRAC



LA PAROLE HABITANTE

« Proximité d'une grande ville et tranquillité de la campagne. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

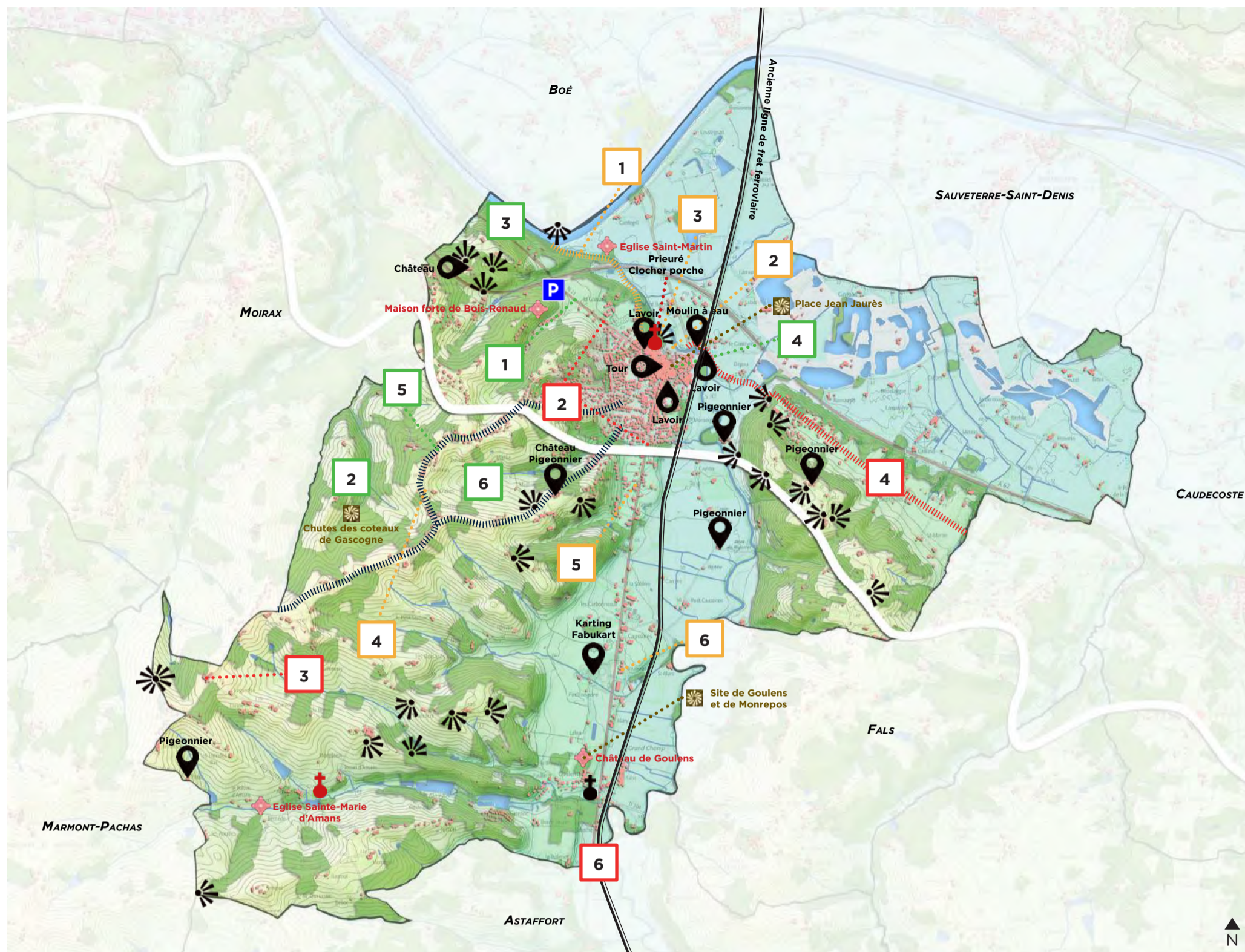
« Réaménagement identitaire et patrimonial du centre-ville de Layrac, travaux de restauration de l'Eglise Saint-Martin, réhabilitation de l'école élémentaire avec retour au patrimoine architectural du XIX^{ème} siècle, réhabilitation du bâtiment de la Poste en entrée de ville avec une architecture du XIX^{ème} siècle. »

Quels projets ou actions seraient prioritaires dans votre village ?

« [...] former sur la connaissance de la faune et la flore des paysages alentours afin de les préserver. »

prieuré
confortable
place de la mairie
chargée d'histoire
faible dynamique des élus
fermeture services et commerces
sentier de randonnée de Goulens
patrimoine
tranquille

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La route nationale N21 est très ombragée et densément plantée. Une fois l'autoroute passée, il y a des ouvertures visuelles sur la plaine.
2. Les chutes des coteaux des Terres gasconnes ont été préservées.
3. La plaine située en rive gauche, face à Boé, est une zone dense et sauvage. L'objectif est de la classer en site Natura 2000 afin de la préserver. Tout projet de devra alors faire l'objet au préalable d'une étude d'incidences.
4. Le centre-bourg est très qualitatif, avec notamment la place centrale du village à cornières. Il présente des aménagements récents, dont une végétalisation des pieds de façade. Le réaménagement des voiries du centre-bourg va être poursuivi.
5. La route balcon sillonnant le sommet des coteaux invite à découvrir le paysage. Celle-ci est déjà réduite au minimum, obligeant les automobilistes à ralentir.
6. Présence de nombreuses haies bocagères et de bois qui viennent ouvrir et fermer le paysage.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La balade menant jusqu'à la confluence du Gers doit être valorisée. Elle passe sous l'autoroute et à proximité de la station d'épuration. Il y a quelques ouvertures sur le Gers. A plus ou moins long terme, ce cheminement devrait être traité en gestion différenciée. De plus, au niveau de la confluence, une plage pourrait être aménagée.
2. Hormis le moulin à eau, le village n'est pas tourné vers le Gers. La ripisylve présente est conséquente.
3. L'esplanade du ROYAL offre un beau panorama sur les environnements. Aujourd'hui, vue sa proximité de l'école, elle sert de parking. Elle mérite d'être valorisée par une étude de réaménagement qualitatif de cet espace.
4. De nombreuses maisons se sont implantées le long des routes sur les lignes de crêtes. Ce mitage n'est pas trop visible (sauf sur certaines portions vers Marmont-Pachas) mais il doit être surveillé pour ne pas fermer les vues. L'urbanisation doit continuer à être maîtrisée.
5. Un axe majeur de développement urbain, social et économique se situe le long de la RN21 dans le prolongement de la zone urbanisée. Un projet de complexe municipal sportif et associatif va voir le jour et devra être intégré dans le paysage. Le développement de zones d'habitat se couple à ce projet.
6. Toujours sur la RN21 et en direction d'Astaffort, des zones économiques prospèrent et s'implantent de manière durable dans le paysage : la ZAC de la Roubiague continue son expansion et l'entreprise INNOVI est en plein développement.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Layrac se trouve sur le passage de la Ligne Grande Vitesse (LGV).
2. Le village est un village médiéval qui s'organise autour de deux axes majeurs : la route nationale N21 (historiquement la route impériale Paris-Barèges), et la route de Boé.
3. Le silo présent au sud de la commune à un effet «cathédrale». Pour favoriser son intégration paysagère, la haie de peuplier pourrait être consolidé avec des plantations au pied par exemple.
4. Les voiries connectant Layrac aux communes voisines ne sont pas sécurisées, en particulier sur l'axe vers le Tarn-et-Garonne.
5. Les déplacements doux méritent d'être développés.
6. Actuellement, il y a un projet de réhabilitation de l'ancienne voie de fret ferroviaire vers Auch pour en faire une voie verte.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

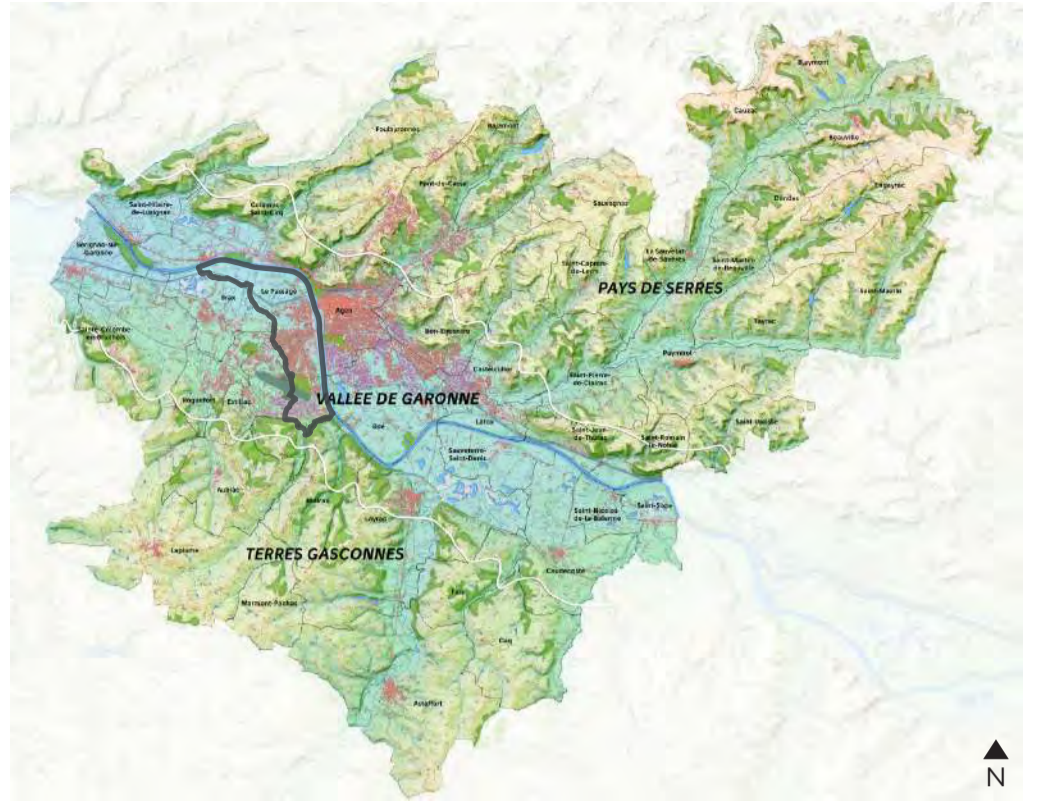
LE PASSAGE (N°24)

Vallée de Garonne

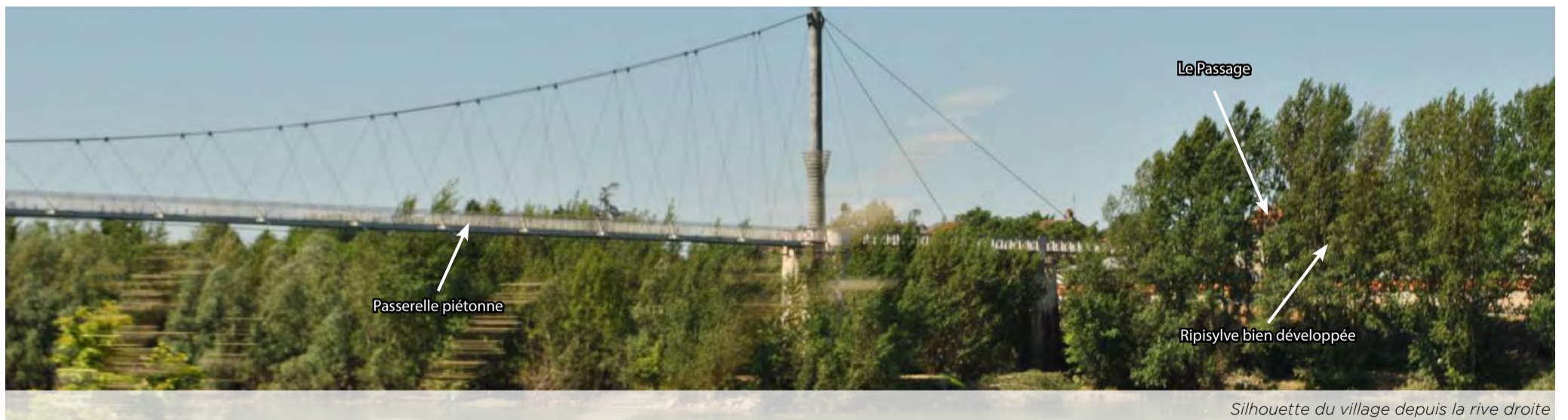
DESCRIPTION

Population	9 618 habitants
Superficie	12,89 km ²
Densité	746,2 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	La Garonne et les zones inondables Aéroport d'Agen - La Garenne
Forme urbaine	Collé à Agen, apparition de nouvelles zones de lotissements qui sont des extensions d'Agen
Silhouette du bourg	Peu visible depuis l'autre rive
Éléments repères	Maisons de mariners Passerelle piétonne
Abords du village	Usine d'incinération et d'équarrissage Pépinière avec d'importantes serres en plastique Arboriculture (kiwis) ZAC au niveau de l'entrée est
Le végétal dans le village	Gestion des espaces verts avec un éco pâturage
Caractéristique du bâti	Maisons de mariners en front de Garonne
Vie du village	Boulodrome, parc ZAC et commerces Complexe sportif Création d'une maison de santé
Pression urbaine	Sensible, lotissements en bord de Garonne (extension d'Agen)

SITUATION



Maisons de mariners



Silhouette du village depuis la rive droite

ZOOM SUR ... LE PASSAGE ET L'EAU



Tombes de mariners au cimetière de Monbusq, vestiges de l'architecture caractéristique de Le Passage (© Didier Taillefer/Sméag)

LA PAROLE HABITANTE

« Le calme de la campagne avec la proximité des services »

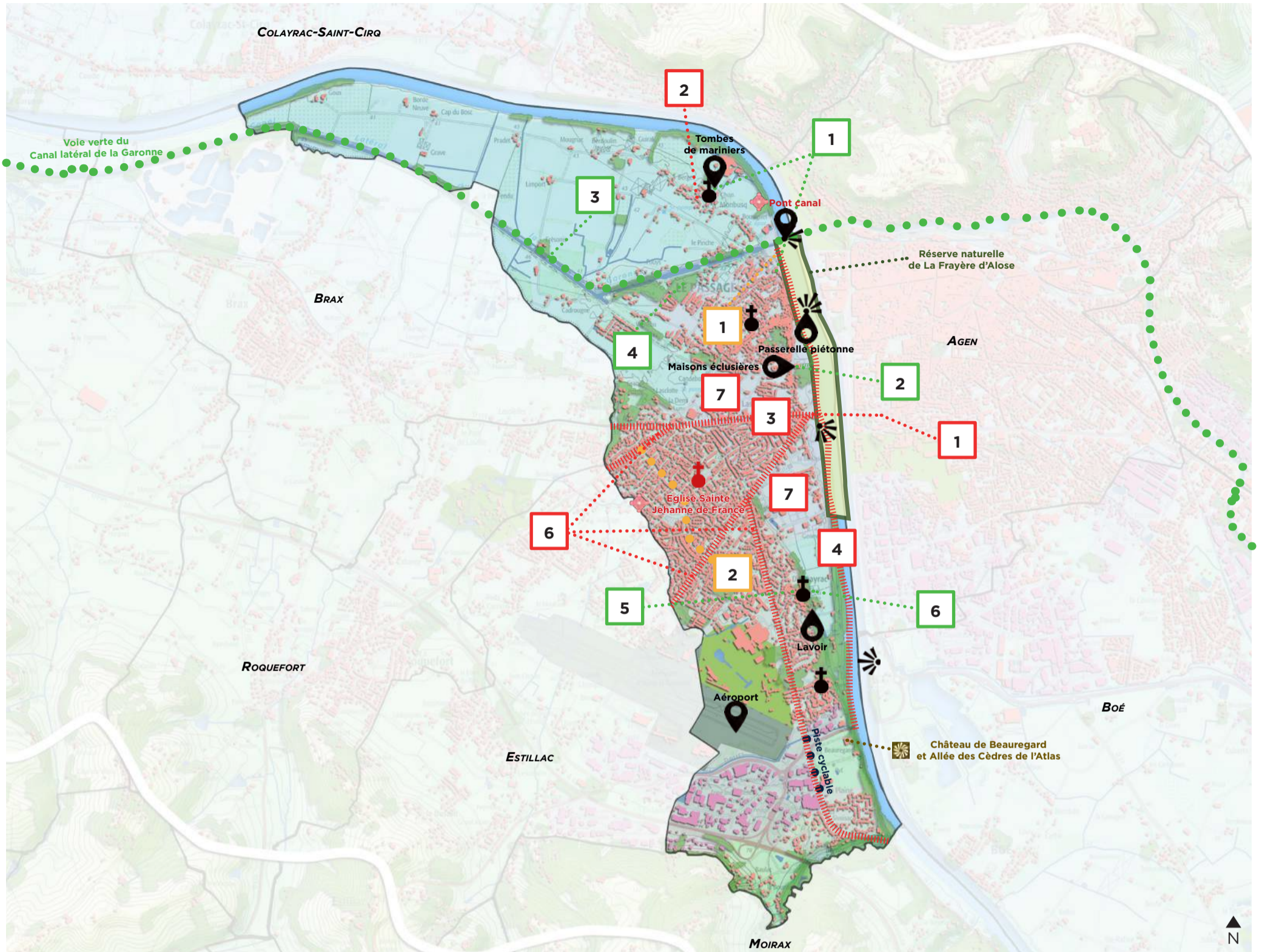
« Sa situation dans le département, la diversité étant donné qu'elle est autant agréable à vivre en ayant beaucoup de commerces essentiels. »

« Une commune qui s'étire sur 7km et amène donc une grande variété de paysages, avec la présence de la Garonne, du Pont canal, de la Passerelle et des aménagements de promenade pédestre et cyclables avec la Promenade des Poètes aboutissant à un bois aménagé et proposé bientôt au public. »

proche d'Agen
proximité aéroport
entre ville et campagne
taille humaine
vivante
berges de Garonne
tranquillité
vétuste
équipements sportifs
non accueillante pour une entrée d'Agen
trop de grandes avenues dangereuses
étendue peu d'équipements culturels agréables
absence de vie de quartier
pratique Pont de Pierre-Pont-Canal

rustique
convivial idéale
urbainisée
promenade des poètes
variées
passerelle

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Les maisons de mariniers forment un beau bâti en front de Garonne. Elles sont séparées du fleuve par une butte pour les protéger des crues. Cette architecture particulière se retrouve également dans la partie ancienne du cimetière de Monbusq avec des tombes de mariniers.
2. L'aménagement paysager et patrimonial du site des Deux Maisons éclésières de l'ex-Canalet, prévu le long de la rive gauche de la Garonne, a pour objectif de préserver ce patrimoine bâti caractéristique, tout en valorisant les vues qu'offre la commune sur le coteau de l'Ermitage. Sur sa partie nord, ce projet est liaisonné avec l'aménagement de la Place de la République (au pied de La Passerelle). Il se prolongera sur sa partie sud jusqu'au Pont de Pierre, s'inscrivant dans une volonté de réappropriation et de redécouverte du fleuve par ses habitants. Ce projet est complémentaire avec celui porté par l'Agglomération.
3. Sur cette rive, le canal latéral de la Garonne est limité avec une ripisylve. Un classement en site Natura 2000 de cette trame verte et bleue est à envisager afin de la préserver.
4. Le paysage du canal avec les différentes écluses et le Pont canal est à préserver. Dans cette optique, la commune a acheté un espace adossé à la rive gauche du Canal Latéral, entre la deuxième écluse « Les Mariannes » et la troisième écluse « Chabrières ». Cet espace de plus de 5 ha, composé de bois et de taillis, aura vocation à conforter et à augmenter la superficie du site naturel qui forme la succession des Quatre Ecluses, leur bief, et l'alignement de platanes et marronniers.
5. Le bourg de Dolmayrac possède des maisons de caractère, ainsi que les vestiges d'une villa gallo-romaine en limite de la première terrasse de Garonne.
6. Un cimetière paysager vient former l'extension du cimetière de Dolmayrac dans la plaine alluviale.

LES PROJETS EN COURS

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La zone se trouvant entre l'espace tampon et la route longeant le fleuve est une zone perdue. Elle devrait être valorisée.
2. Des pistes cyclables vont être créées pour relier la voie verte à la zone Théophile de Viau. Celles-ci vont venir terminer la Promenade des Poètes entre la route de Nérac et la rue Victor Duruy.
3. La commune de Le Passage manque de végétation. La création d'un jardin public et la végétalisation de l'espace public sont à envisager. La création d'un parc regroupant diverses activités de loisirs, des aires de jeux et un lieu de convivialité peut également être un atout pour développer le lien social de la commune.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Agen et Le Passage sont tous les deux collés. La sortie du pont compte sept voies pour les voitures. C'est une infrastructure routière conséquente.
2. Les lotissements construits à proximité de la Garonne forment l'extension d'Agen. Il s'agit d'une zone sous contrainte réglementaire.
3. L'entrée depuis Agen se fait par une ZAC située le long de la départementale. Celle-ci est peu qualitative et côtoie un quartier résidentiel.
4. La portion située entre le Pont de Pierre et le Pont de Beauregard fait partie du projet de réhabilitation des berges de la Garonne rive gauche, projet porté par l'Agglomération d'Agen. Cet espace offre une vue paysagères sur le fleuve.
5. Il est nécessaire de privilégier les modes de déplacement doux. Pour cela, les pistes cyclables présentent sur la commune doivent être entretenues, sécurisées (sur le Pont de Pierre, entre le rond-point de Beauregard et Passeligne par exemple) et compléter si nécessaire (absence de pistes pour accéder à la rive droite, problème de maillage des pistes cyclables entre Estillac, Roquefort et Brax).
6. La commune est traversée par des grands axes non aménagés et non sécurisés, comme l'avenue de Verdun, l'avenue des Pyrénées, ou l'avenue de La Marne qui se prolonge sur la route de Nérac et sur la route de Mont-de-Marsan. Ces axes méritent d'être sécurisés et embellis avec du mobilier urbain. Les trottoirs doivent être repris.
7. Le quartier de Ganet, la Demi-Lune, le coté place de la passerelle, le quartier de l'avenue de la Marne sont des quartiers qui perdent des commerces avec des « dents creuses » qui persistent.

LES PROJETS EN COURS

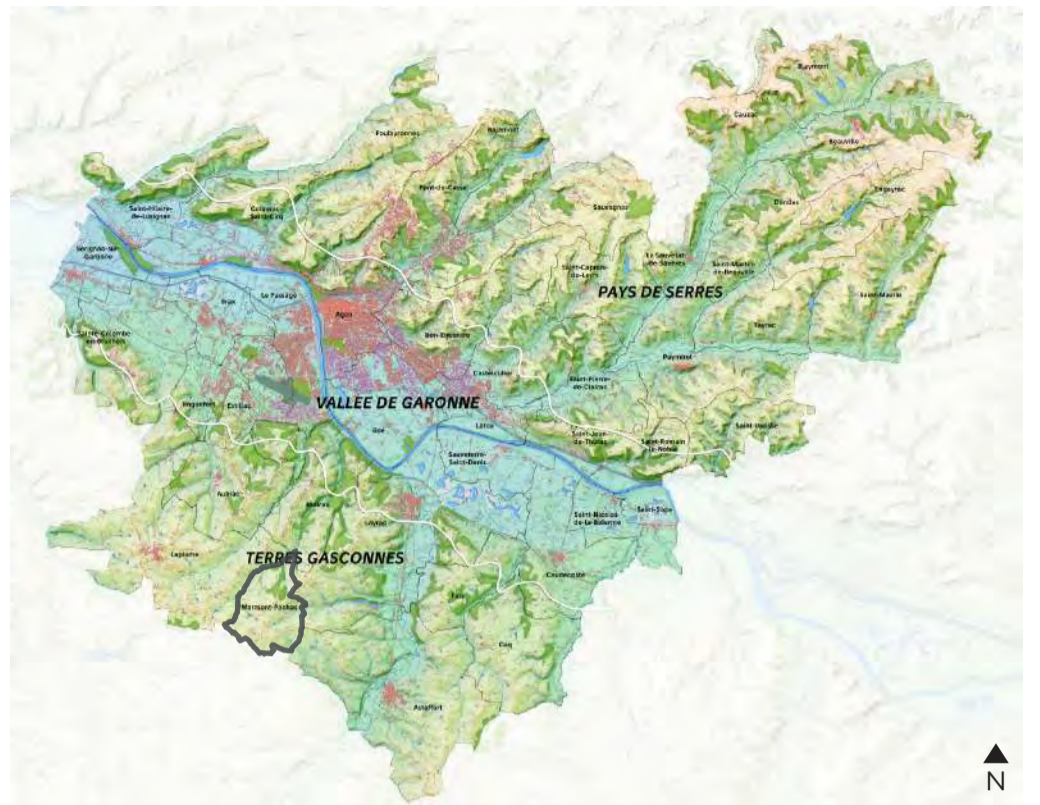
MARMONT-PACHAS (N°25)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	173 habitants
Superficie	7,96 km ²
Densité	21,7 hab./km ²
Implantation	Diffus
Éléments structurants	Coteaux (lignes de crête)
Forme urbaine	Hameaux éparses
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Espaces agricoles Coteaux boisés Arbres accompagnant et/ou marquant les ripisylves
Le végétal dans le village	
Caractéristique du bâti	Pas de cohérence architecturale entre les différents hameaux
Vie du village	Déchetterie Salle des fêtes Réflexion sur le développement d'une Zone Artisanale Pas d'école Pas de commerce ni de service Pas de fibre ni de tout à l'égout Réseau aérien
Pression urbaine	Développement linéaire et clairsemé d'habitations sous forme de hameau

SITUATION



Bâtiments clairsemés en ligne de crête

ZOOM SUR ... MARMONT-PACHAS ET L'EAU



Lac collinaire, rétention d'eau dans les vallons importante pour l'irrigation des cultures

LA PAROLE HABITANTE

«[...] l'agriculture et les paysages ne font qu'un, ne l'oublions pas.»

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Monde rural très calme. »

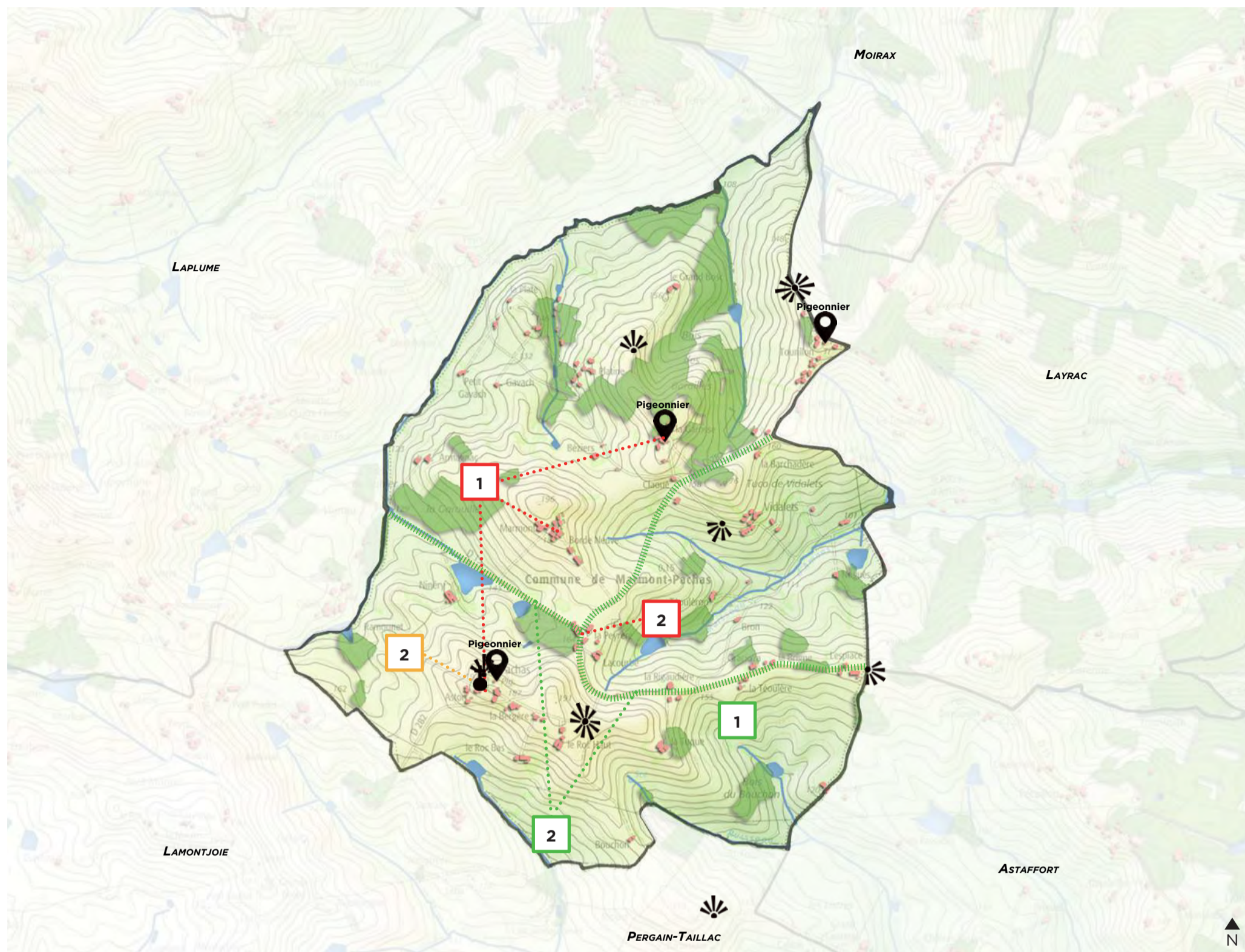
Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?
« Le calme de la campagne. »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?
Une agriculture dynamique et de beaux point de vue

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?
« Des paysages se détériorant parfois à cause d'une baisse d'activité agricole (friches parcelle loupée souvent en bio). »

pas de village

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'activité agricole doit être préservée et soutenue. Elle participe au cadre de vie agréable qu'offre la commune de Marmont-Pachas, avec de beaux points de vue sur les Pyrénées notamment. Les lacs collinaires favorisant l'irrigation sont à maintenir, et l'agriculture biologique et les produits labellisés ou d'IGP méritent d'être développés.
2. La commune possède un bon réseau routier. Elle est traversée par deux départementales, la D22 et la D15, ce qui permet une certaine proximité avec les communes voisines.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Un futur parking va être aménagé à proximité de l'église et de son cimetière.
2. Des bâtiments photovoltaïques vont être construits. Leur impact sur le paysage devra être pris en compte.
3. Un programme de (re)plantation des haies agricoles pour compléter celles existantes est à prévoir. Il faut également faire attention à une possible urbanisation des terres agricoles avec l'apparition de nouveaux lotissements : celle-ci devra être maîtrisée et raisonnée.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Il n'existe pas de village à proprement parler. Ce sont des hameaux éparsés sans réel centre. Ces hameaux ne présentent pas de cohérence architecturale entre eux.
2. Le bâtiment de la mairie est exiguë. Il va faire l'objet d'une réfection.
3. La station d'épuration nécessite un travail d'intégration paysagère.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LES PROJETS EN COURS



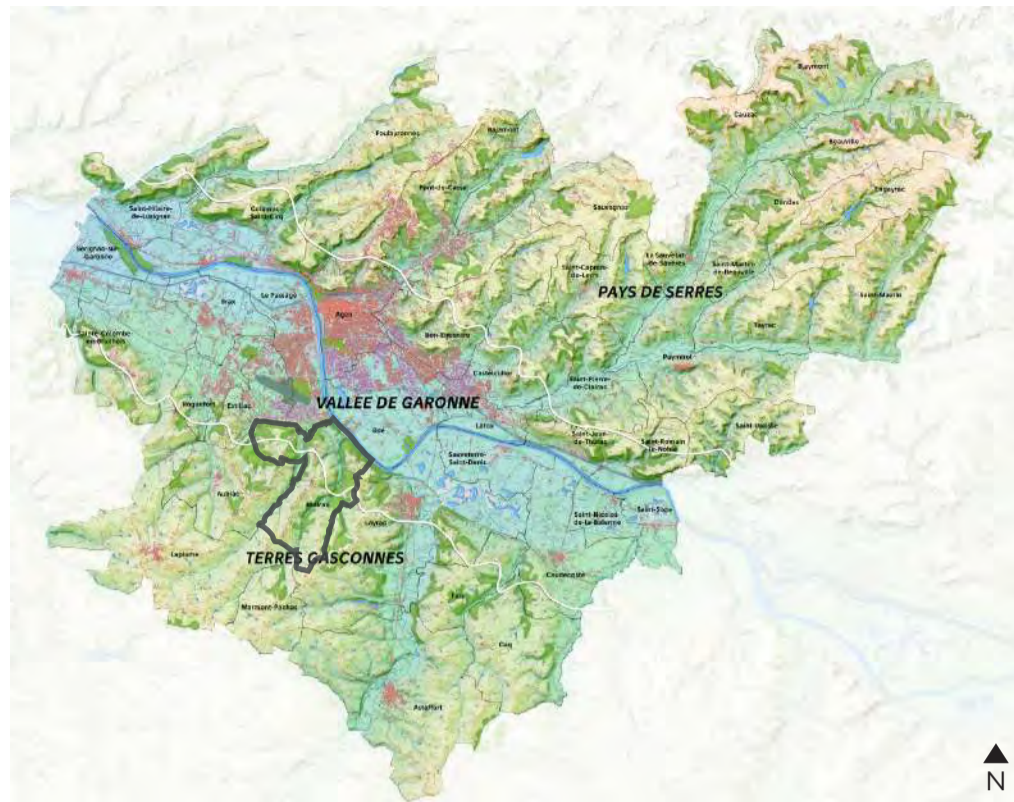
MOIRAX (N°26)

Terres gasconnes

DESCRIPTION

Population	1 220 habitants
Superficie	16,20 km ²
Densité	75,3 hab./km ²
Implantation	Village sur crête (ouvert sur les deux côtés)
Éléments structurants	Coteaux
Forme urbaine	Bourg organisé autour de l'église
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Moulins Château Eglise Notre-Dame Fontaine
Abords du village	Alignement Coteaux boisés et cultivés
Le végétal dans le village	Parking de l'église végétalisé Strate arborée développée (cœur de village)
Caractéristique du bâti	Eglise romane Murs en pierre Réfection en cours de bâtiments en pierre Réhabilitation des locaux de la commune
Vie du village	Monument historique Chambres d'hôtes, auberge, restaurants, café Deux commerces de proximité Ecoles (en réfection) Complexe sportif, pas de club sportif Salle des fêtes, salle des associations Espace inter-générationnel Desserte fibre optique partielle
Pression urbaine	Développement linéaire des lotissements sur les crêtes

SITUATION



ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE MOIRAX



LA PAROLE HABITANTE

« Moirax est un des poumons verts de l'agglomération. Son réseau de sentiers et ses sites remarquables (prieuré, trotte-lapin) sont de très beaux atouts. »

« Commune sur une étendue vaste et un centre-bourg excentré des principaux axes qui mènent vers la ville d'Agen d'où les infrastructures « urbaines » ne sont pas utilisables pour tous. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

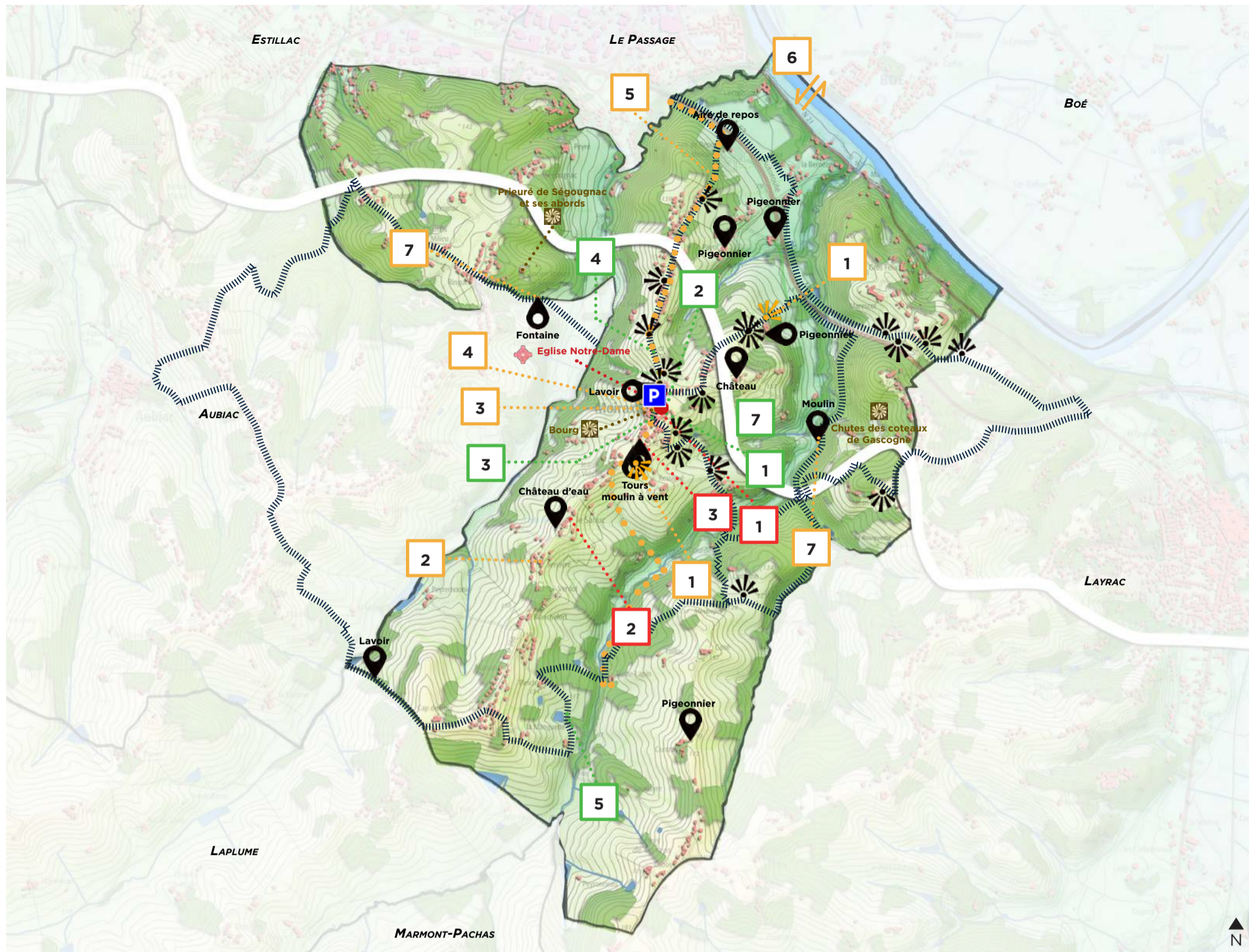
« Urbanisme raisonné, maintien des espaces agricoles. »
« Être en banlieue d'Agen, tout en étant à la campagne avec beaucoup de chemins de randonnées très agréables. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« La vue sur Agen et sur la vallée de la Garonne, la tranquillité, un naturel préservé. »
« Participation citoyenne au projet de la commune que ce soit pour des chantiers ou des avis. »

pierrres
église
nature
proxitimité ville
cadre de vie
trop calme
rural

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'église de Moirax fait partie du chemin clunisien et du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est un monument historique de style roman bien conservé.
2. Le parking de l'église est bien aménagé. De plus, il offre des points de vue sur la vallée de la Garonne.
3. Le cœur du village est interdit aux voitures. Le reste du centre est limité à 30km/h et il y a un parking visiteur à l'extérieur.
4. Au niveau de l'entrée nord, la route départementale D268 est bordée d'arbres. Un cheminement piéton séparé de la route y est aménagé.
5. La commune possède un important réseau de chemins de randonnée (cinq parcours). Leur entretien se fait avec l'association Les Chemins Verts de l'Emploi.
6. Le territoire de Moirax est bien couvert notamment pour la protection des paysages et de certains de ces monuments classés par le Ministère de la Culture au patrimoine historique. La gestion de la protection et la préservation des milieux naturels et agricoles repose sur un large éventail d'outils de protection que la commune a mis en place à travers son document d'urbanisme (PLUi).
7. Les friches ont gagné les coteaux et tendent à fermer ces milieux. Il est important de maintenir une activité agricole afin de préserver une diversité de la flore et de la faune, atouts touristiques pour la randonnée.
8. Un programme de sensibilisation à la préservation et à la plantation des haies auprès des agriculteurs est à envisager. Des initiatives comme l'agroforesterie ou le semis sur couvert végétal sont à privilégier face aux techniques de labours.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le coteau situé au sud de la Garonne présente peu de points de vue. Ils ont besoin d'être mis en valeur, voire même créés. Un premier pourrait se situer sur la terrasse de la salle des fêtes (point de vue sur les coteaux de Layrac). Un second au-dessus de « Pique » (derrière le village, après le château de Moirax) offrirait un point de vue sur la vallée de la Garonne et l'agglomération d'Agen. La mise en place de tables d'orientation permettrait d'enrichir le chemin de randonnée.
2. Les lotissements se développent de façon linéaire sur les crêtes. Leur intégration paysagère est prise en compte avec la plantation d'arbres le long des chemins d'accès.
3. Le village pourrait être mieux valorisé dans ses projets, en particulier dans l'aménagement du bourg (voiries, réseaux, luminaires, végétalisation). Une étude (comprenant la réfection de la voirie, l'aménagement des places, la réalisation de chemins piétonniers pour handicapés, et la réfection complète de l'éclairage public avec mises en place de lampes à LED) est actuellement en cours.
4. L'animation du bourg mérite d'être confortée avec l'implantation d'un rucher, d'un potager participatif et d'un poulailler partagés dans le parc du prieuré. Un aménagement et un entretien de ce dernier est prévu. L'offre touristique et de service pourrait également être confortée (restauration, petits commerces, etc.).
5. L'aménagement d'une piste cyclable desservant Moirax - Le Passage est en projet.
6. A l'époque où il n'y avait pas de pont sur la Garonne, le Gué de Lécussan (situé sur la commune en face du vieux village de Boé) permettait de franchir le fleuve. Les rives de ce dernier méritent d'être valorisées en miroir du village de Boé, notamment avec la création d'ouverture sur le cours d'eau pour le rendre plus accessible. L'aménagement d'un passage par le biais d'un Bac est également à envisager, ainsi que la réhabilitation de l'ancienne voie de la Peyrigne par un cheminement doux (vélos-piétons) pour relier le Gué de Garonne au centre de Moirax.
7. Le petit patrimoine lié à l'eau (fontaine de Navarre, moulin de la Jorle) gagne à être mis en valeur.
8. Des projets individuels sont portés par des agriculteurs, notamment sur de nouvelles cultures (noisettes par exemple). Des champs photovoltaïques vont également apparaître. Leur intégration dans le paysage et leur impact sur les points de vue depuis Moirax sont à surveiller.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le parvis minéral de l'église n'est pas aménagé. Un projet d'aménagement de cette place est prévu pour 2021, projet qui comprend également l'aménagement des rues et des entrées nord et sud du village.
2. L'implantation du nouveau bâti pose plusieurs problématiques. L'architecture des futures maisons des lotissements doit s'harmoniser avec le bâti ancien. Le mitage doit être aussi contrôlé pour permettre le maintien de l'activité agricole.
3. Les moulins de l'entrée sud de Moirax gagnent à être réhabilités.
4. La commune ne possède pas d'infrastructure adaptée aux jeunes, ni d'aire de jeux.
5. Moirax est une commune dortoir. Cependant, elle ne propose pas de réelle alternative à la voiture (manque de transport en commun, absence de pistes cyclables).
6. Le réseau routier mérite d'être amélioré. Contraint par le relief de coteaux, Moirax est connectée aux autres communes par un seul axe. Proche de la sortie autoroutière, la commune reste facile d'accès.

LES PROJETS EN COURS

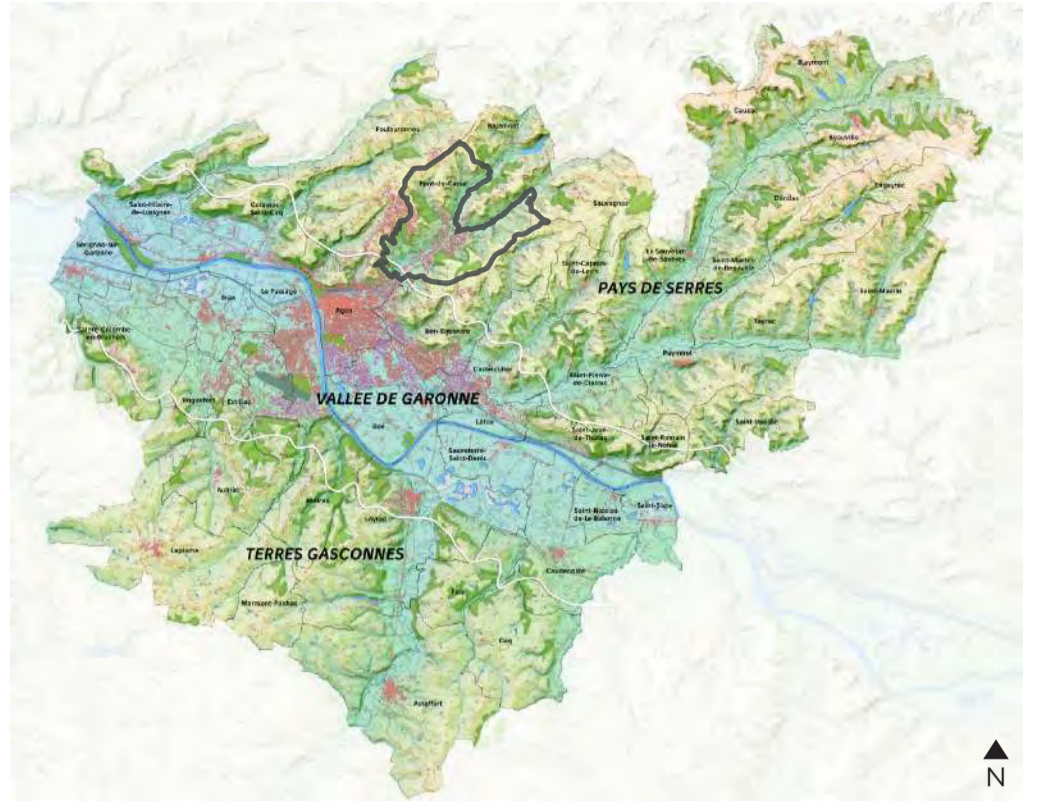
PONT-DU-CASSE (N°27)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	4 295 habitants
Superficie	19,1 km ²
Densité	224,9 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	Coteaux boisés Vallée de La Masse
Forme urbaine	Développement linéaire car peu de possibilité de développement en épaisseur entre le coteau et la Garonne
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Vallon boisé et fermé Agen
Le végétal dans le village	Bas-côté de la chaussée enherbé Lisière boisée importante Parc arboré et de loisirs dans le centre-bourg
Caractéristique du bâti	Habitations peu visibles car entourées de haies
Vie du village	Centre commercial de commerces de proximité Zone artisanale Polarité sport et culture (centre culturel, médiathèque, école de musique municipale, halle de sport équipée, terrains de sports, boulodrome, dojo, salles de danse et gymnastique, salle appareillée de remise en forme, piscines ouvertes et fermées) Relais d'assistantes maternelles, écoles Tissu médical, paramédical, infirmier, pharmacie, hôpital psychiatrique de la Candélie, maison d'accueil pour personnes âgées Réseau électrique aérien, installation fibre
Pression urbaine	Urbanisation à proximité d' Agen Sensible, lotissements en crête

SITUATION



ZOOM SUR ... LE PÔLE SANTÉ DE PONT-DU-CASSE



Etablissement Psychothérapique Départemental de la Candélie, inauguré en 1965

LA PAROLE HABITANTE

« Le poumon vert de l'Agenais. »

« Une qualité de vie vraie. »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?

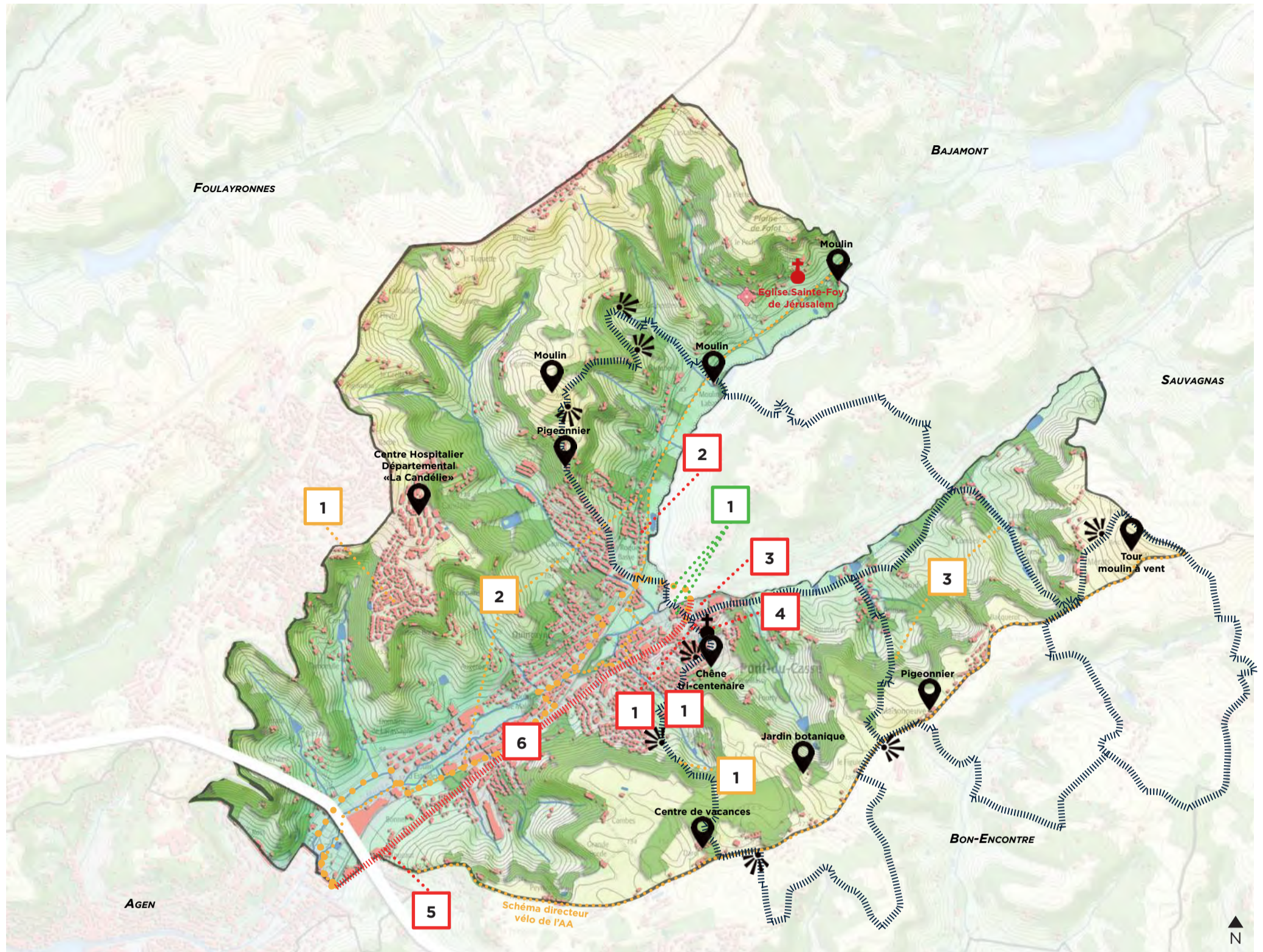
« Une partie urbaine dynamique dans un écrin rural préservé avec quelques propriétés maintenant l'activité agricole donc alternance d'une organisation campagnarde et de nature forestière. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Préservation de la campagne d'invasions urbaines. »

services
proximité
dynamisme

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Dans une volonté de revalorisation de son espace public, la commune de Pont-du-Casse a permis, en 2019, la requalification du parking des écoles et le parvis de la mairie. Elle a également réalisé l'aménagement d'un parc arboré et de loisirs à la place d'une friche située dans le centre-bourg.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'urbanisation est très forte, dû à la proximité d'Agen (les deux communes sont collées). Il faut faire attention à cette urbanisation qui commence à apparaître au niveau des lignes de crête.
2. Un projet de voie de mobilité durable (de type voie verte) reliant Pont-du-Casse à Agen sera mis en œuvre en 2021. Ce futur aménagement répond aux besoins actuels de mobilité de la population de Pont-du-Casse. Ce projet vient s'inscrire dans le cadre de la politique de développement des mobilités alternatives menée par la municipalité. Il permettra de démocratiser l'usage du vélo sur le long terme en tant que moyen de transport quotidien ou occasionnel. La nouvelle voie sera complètement détachée des axes principaux de desserte de la commune RD 656 et VC 501, axes très fréquentés (17 000 véhicules/jour) et dangereux pour la circulation piétonne et vélo. Inscrite dans le cadre du schéma directeur vélo de l'Agglomération d'Agen, cette voie verte va former une continuité directe et réfléchiée avec les voies cyclables existantes. La commune de Pont-du-Casse ne dispose pas actuellement de réseau de cheminement doux structuré. Cette voie permettra de créer une vraie continuité entre la ville centre, la voie latérale du canal et Pont-du-Casse. Elle pourrait se prolonger à terme vers le centre bourg de la commune et le bourg de Bajamont ainsi que vers le lac de loisirs de Bajamont. La commune a présenté sa candidature dans le cadre de l'appel à Projet « Fonds Mobilités Actives ». En 2022, un projet prévoit de relier cette première tranche de la voie verte au centre-bourg de la commune.
3. Les espaces naturels bordant les chemins de randonnée méritent d'être aménagés. Ceci peut s'accompagner d'une communication sur la faune et la flore, et d'une création de jardins partagés, cultivés, fleuris autour des espaces libres dans les quartiers.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La commune de Pont-du-Casse, pensée pour la voiture, est traversée par une route à fort trafic. Les trottoirs y sont réduits au minimum. Il faut redonner une place au piéton et aux riverains. Cela passe par des aménagements forçant les automobilistes à ralentir et un changement d'ambiance campagne/urbanisé (carrefour, placette, etc.) ; un maintien ou une recherche du caractère rural sur les espaces publics d'entrées de ville avec des aménagements sobres, des matériaux de la région et intégrés dans le paysage ; une signalisation des entrées du village par des plantations le long des routes et une préservation des alignements existants ; une revalorisation de l'espace, de son aspect (traitement voirie, mobilier urbain, éclairage) permettant d'augmenter l'attractivité et la vie locale ; une transformation de la route en rue. L'objectif est de modifier le comportement des automobilistes afin qu'ils adaptent spontanément leur conduite. Avec un environnement qui change et une chaussée étroite, leur comportement se modifie et la vitesse décroît. De plus, si l'entrée de ville est lisible et cohérente, le conducteur aura le sentiment de traverser un espace à respecter où la cohabitation est essentielle et où il n'est pas prioritaire.
2. Le développement du territoire se fait par à coups, sans réelle vision à long terme. On obtient alors des secteurs de vie isolés. Un important travail de requalification de l'espace public est à prévoir pour endiguer le mitage actuel.
3. Le parking du centre culturel est à refaire.
4. Le parking devant l'église est très minéral. Il pourrait être plus végétalisé et ombragé.
5. Pont-du-Casse est une des portes d'entrées dans l'Agglomération d'Agen depuis le Pays de Serres. Un des enjeux majeurs de cette position réside dans la qualification précise des espaces et de leurs limites, mais également dans la requalification des espaces existants. Améliorer ces entrées est donc primordial pour la qualité du cadre de vie des habitants et des usagers, mais aussi pour l'image et l'attractivité de la commune. C'est le cas, par exemple, de l'entrée de ville depuis Agen qui mérite un projet de requalification.
6. La requalification/restructuration de toute la traversée de la commune sur la RD 656 est un projet majeur que souhaite mené l'équipe municipale actuelle durant leur mandat.
7. La commune de Pont-du-Casse pourrait accompagner les nouvelles entreprises dans leur installation et favoriser la reprise de locaux vides. Les zones artisanales doivent être modernisées face aux besoins et aux attentes à venir. De plus, la liaison pour rejoindre l'autoroute et les grands axes routiers est peu aisée pour les entreprises.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

FICHE ACTION N°9 : SOIGNER LE PAYSAGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE PRODUCTION, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE

LES PROJETS EN COURS

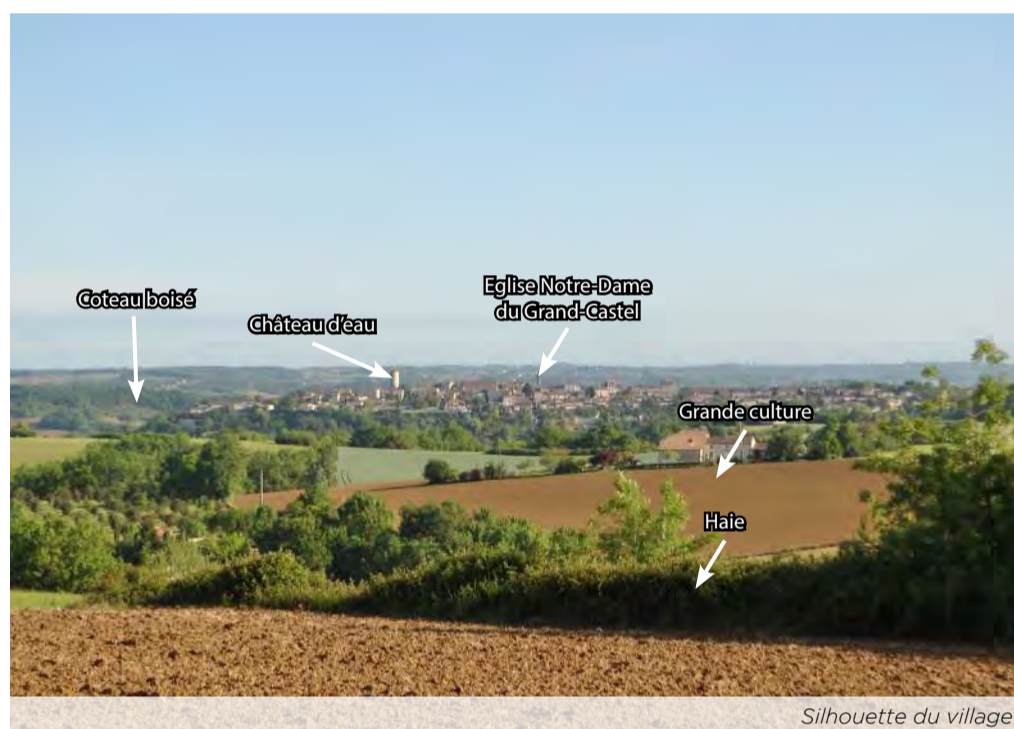
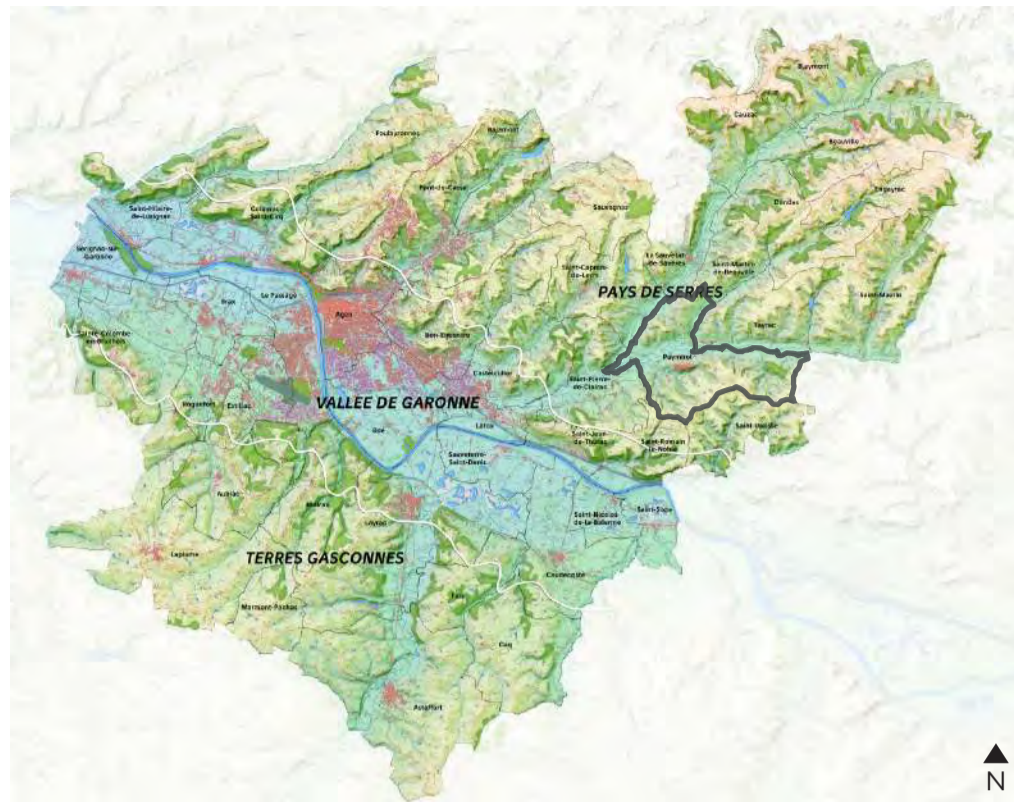
PUYMIROL (N°28)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	940 habitants
Superficie	19,54 km ²
Densité	48,1 hab./km ²
Implantation	Village sur crête Perché sur un éperon rocheux
Éléments structurants	Coteaux Vallée de la Séoune
Forme urbaine	Bastide Village linéaire au plan orthogonal ancien
Silhouette du bourg	Point d'appel depuis la vallée de la Séoune, notamment en remontant sur les R 16 et RD215
Éléments repères	Remparts du XIII ^{ème} siècle
Abords du village	Parking visiteurs en bas de la bastide
Le végétal dans le village	Jardins à l'arrière des maisons Espace public qualitatif, en partie refait Végétation peu présente dans le cœur
Caractéristique du bâti	Patrimoine bâti de qualité et rénové Village calcaire
Vie du village	Plusieurs petits commerces et services Réseau électrique enterré Absence de maison de santé
Pression urbaine	Le site d'implantation empêche de nouvelles constructions

SITUATION



ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE PUYMIROL



LA PAROLE HABITANTE

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

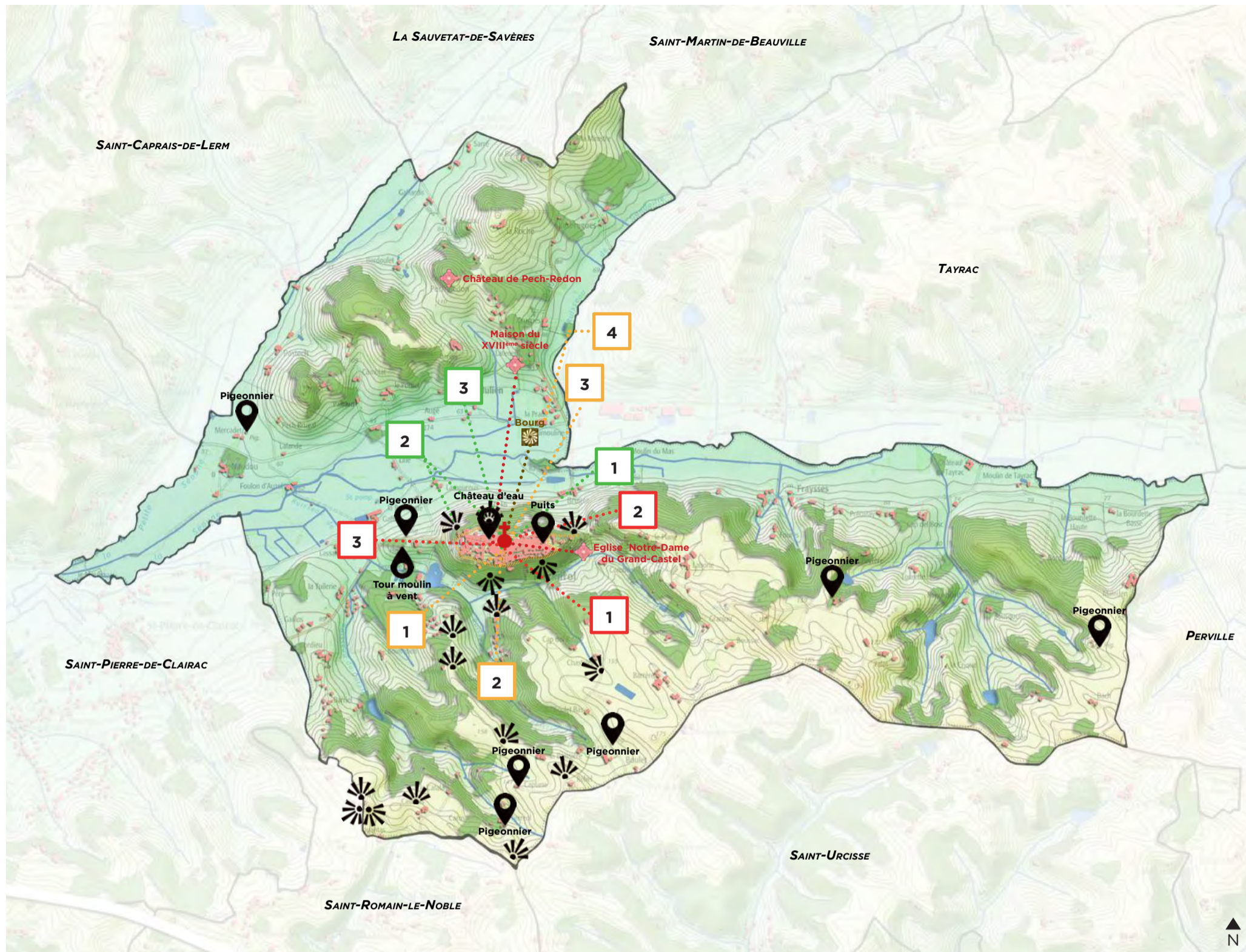
« L'équilibre entre calme et activités, la présence de commerce et d'activités pour les enfants. »

Quels projets ou actions seraient prioritaires dans votre village ?

« Valoriser le foirail, entretenir les remparts qui menacent de s'écrouler, trouver une solution au stationnement des voitures, préserver la présence d'arbres dans le village (trop de goudron sans aménagement ces dernières années). »

*foirail
bon vivre
vaste étendu
place et ses cornières
dynamique
remparts*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Le site bâti est emblématique du Pays de Serres.
2. Présence de nombreux panoramas depuis la bastide (les rues perpendiculaires à l'axe central permettent d'y accéder). Plusieurs belvédères sont aménagés à l'entrée du village.
3. Les jardins à l'arrière des maisons sont tenus par des murs en pierre sur la crête du coteau. Cela permet de préserver des ouvertures remarquables sur le paysage alentour.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les rares fenêtres étroites sur le paysage alentour dans le front bâti (à la faveur d'une brèche ou d'une porte) ne sont pas toujours mises en valeur.
2. L'espace public, en partie refait, pourrait être encore amélioré, notamment en valorisant le foirail. La bastide, quant à elle, a besoin d'être restaurée (églises et remparts).
3. Un cheminement piéton fait le tour de la bastide en proposant de beaux points de vue.
4. La zone d'activité de Saint-Julien est visible depuis le centre-bourg. Son intégration

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La présence de la voiture à l'intérieur de la bastide est encore forte. Elle pourrait être évitée sur la place du Maréchal Leclerc.
2. Il existe sur la commune une grosse problématique liée aux changements climatiques pour les remparts. La sécheresse et les pluies ont entraîné la destruction d'une partie des remparts, ce qui a impacté les habitations situées à proximité.
3. La rue principale présente une vacance importante. Les logements qui s'y trouvent ne sont pas faciles d'accès à cause de leur position en hauteur.
4. Il n'y a pas de mise en tourisme sur la commune (aucun parcours touristique par exemple). Un travail sur la signalétique serait également important.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

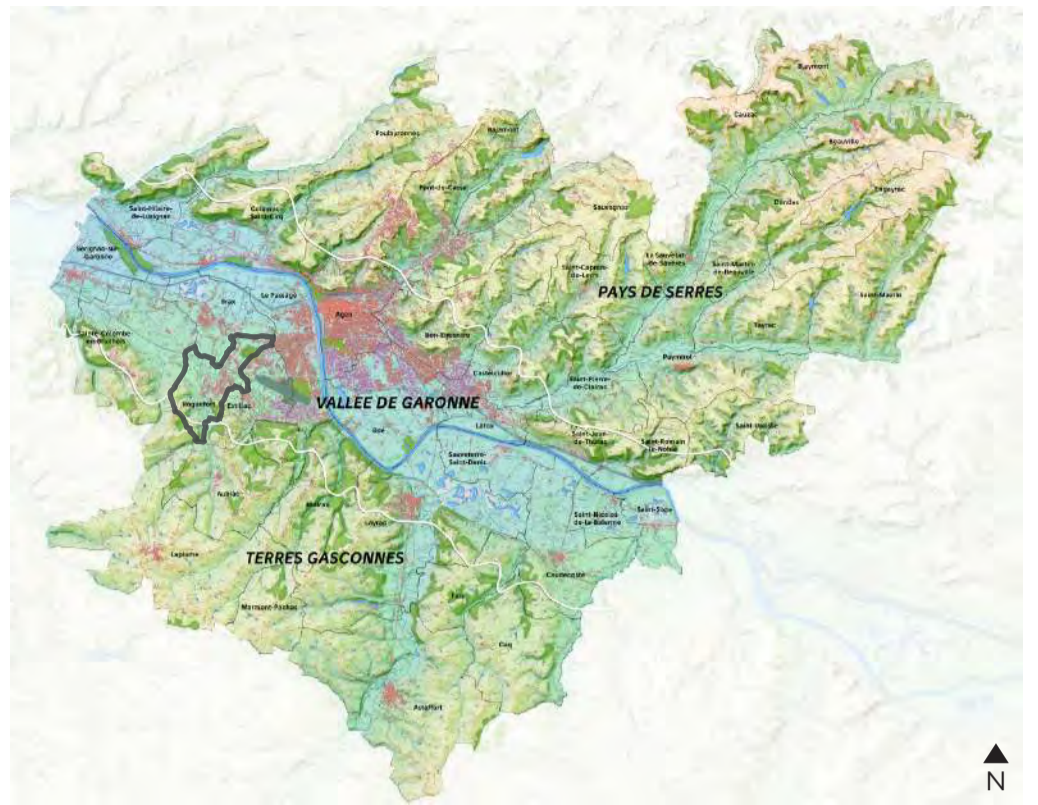
ROQUEFORT (N°29)

Terres gasconnes et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	2 006 habitants
Superficie	7,53 km ²
Densité	266,4 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	Coteaux Autoroute des Deux Mers
Forme urbaine	Commune linéaire
Silhouette du bourg	Peu visible depuis les coteaux
Éléments repères	Eglise (cloche fait l'objet d'un arrêté préfectoral) Château
Abords du village	Coteaux boisés Espaces agricoles
Le végétal dans le village	Place centrale enherbée et ombragée Alignement en entrée de ville
Caractéristique du bâti	Lotissements, éco quartier (projet en cours) Éclairage solaire
Vie du village	ZAC Institut de beauté, tabac, boucherie, pharmacie, boulangerie, coiffeur Centre médical Treize bâtiments communaux
Pression urbaine	Sensible, implantation des lotissements sur les coteaux

SITUATION

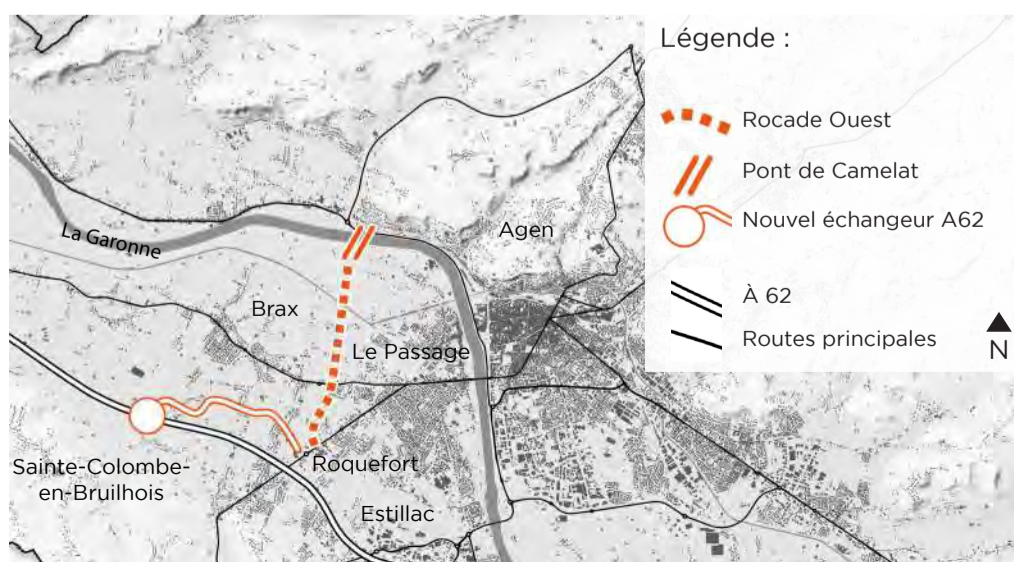


Place Charles de Gaulle



Silhouette de la commune

ZOOM SUR ... L'AMÉLIORATION DE LA DESERTE DU TERRITOIRE



Légende :

- Rociade Ouest
- Pont de Camelat
- Nouvel échangeur A62
- A 62
- Routes principales



La construction du nouvel échangeur A62 va avoir un fort impact sur la commune de Roquefort

LA PAROLE HABITANTE

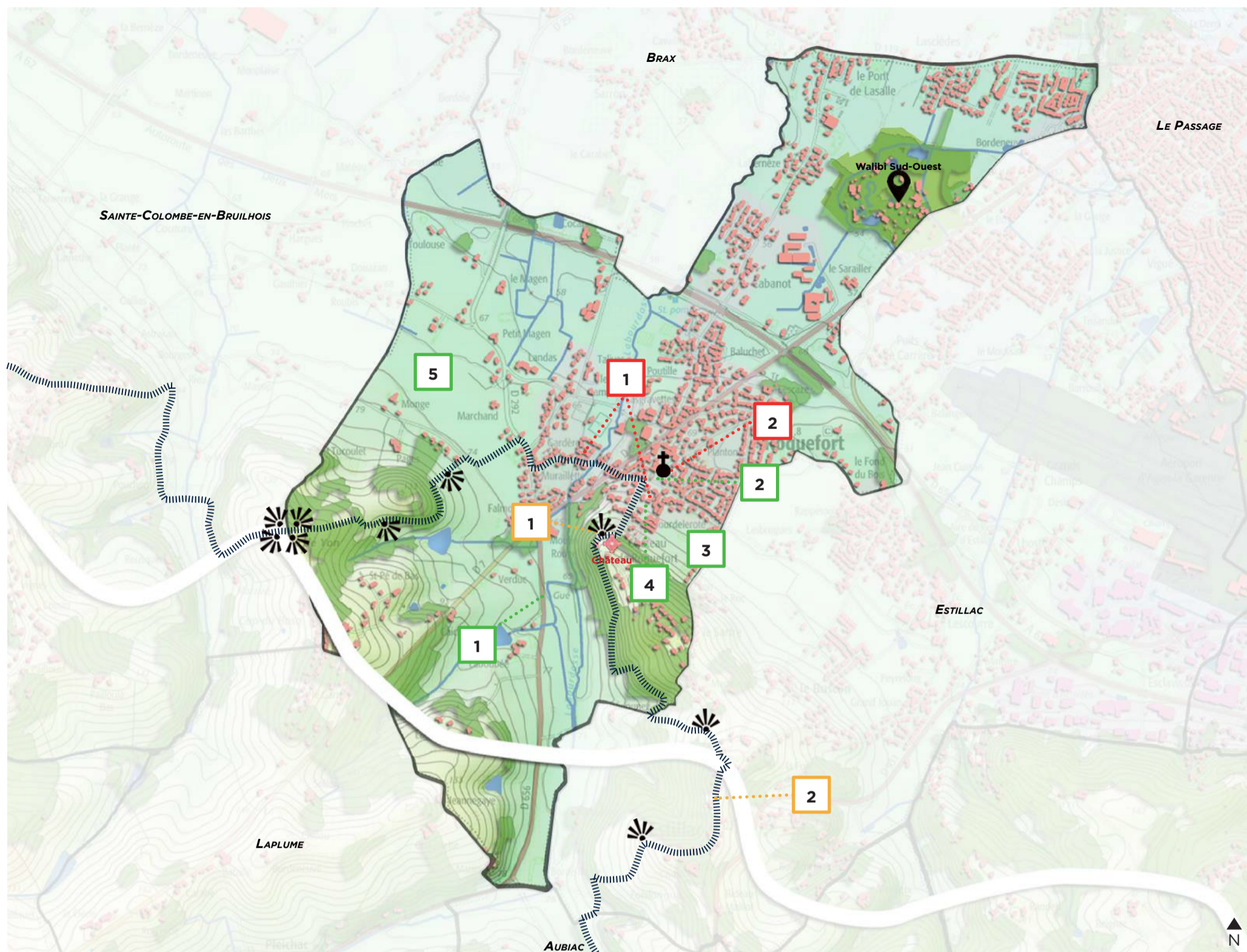
Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Ruralité encore préservée. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?
« La vie commerçante et les services de santé. »
« Proximité d'Agen. »

Que faudrait-il faire dans votre commune pour créer plus de lien social ?
« Créer des espaces de lieux publics, des lieux de rencontres, cafés, cinéma, parcs arborés, développer et aider la vie associative, impliquer les citoyens dans les décisions d'aménagement de l'espace urbain. »

*circulation
proximité services
cité dortoir
découpage périurbain château
autoroute
sans âme*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Les alignements en entrée de ville le long de la route départementale D656 sont à préserver.
2. La strate arborée présente en cœur de ville est belle et bien développée. Elle va être complétée avec la plantation de haies et d'arbres.
3. Des lotissements intensifs transforment la commune rurale de Roquefort en commune urbaine sans les infrastructures urbaines. Il est donc primordial de préserver et soutenir cette ruralité. Pour cela, des micro-fermes de jardins vivriers et partagés vont être créées. Il est également important de développer le tourisme rural.
4. Le rapport bâtiments / espaces verts / arbres sur la commune est intéressant. Il faut chercher à aménager le paysage en choisissant la taille de parcelle idéale. La strate arborée est très diversifiée et il existe une homogénéité des toitures.
5. La plaine agricole est en train de disparaître au profit de nouveaux quartiers de lotissements. Celle-ci doit être préservée pour éviter une continuité urbaine entre Roquefort et les communes voisines. Les cultures viennent également créer des respirations dans le paysage.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'autoroute des Deux Mers est en partie visible depuis les coteaux.
2. Le circuit des coteaux passe par la commune de Roquefort. Celui-ci pourrait être valorisé. Le projet de création de sentiers de randonnées de pistes cavalières est également en cours.
3. Les cheminements doux de la commune sont actuellement en cours de repérage et de valorisation de leur signalétique.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'implantation des lotissements n'est pas pensée à l'échelle globale de la commune et ne présente pas de cohérence. Il s'agit d'extensions qui sont reliées entre elles par des routes, la plupart du temps sans éclairage public, ni trottoirs ou arrêts de bus sécurisés. L'espace public n'est pas pensé pour les modes de déplacements doux (non sécurisés et/ou absents). La réalisation de liaisons entre les différents quartiers est nécessaire, tout comme le fait de revoir le traitement des clôtures pour améliorer la qualité paysagère.
2. Les espaces publics de la commune sont très peu végétalisés (en dehors de grandes étendues de pelouse). La place Charles de Gaulle pourrait faire l'objet d'un projet d'aménagement paysager pour en faire un lieu de rencontres.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LES PROJETS EN COURS

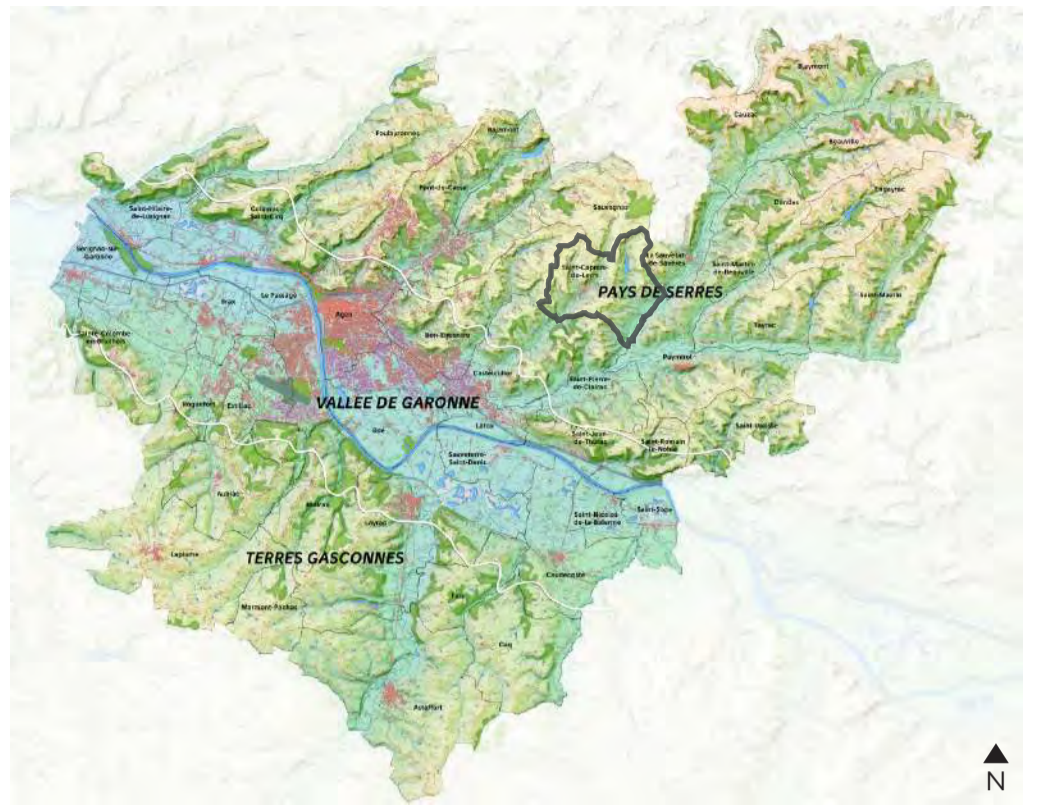
ST-CAPRAIS-DE-LERM (N°30)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	684 habitants
Superficie	13,60 km ²
Densité	50,3 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	Ruisseau de Lautheronne (passage près du cimetière et de l'église)
Forme urbaine	Centre historique Développement le long de la route et de Lautheronne
Silhouette du bourg	Pas visible de loin
Éléments repères	Eglise et son cimetière
Abords du village	Ripisylve du ruisseau de Lautheronne Coteaux boisés et bocages
Le végétal dans le village	Parcours de santé avec de nouvelles plantations sur les berges du cours d'eau de qualité
Caractéristique du bâti	Patrimoine bâti à rénover
Vie du village	Bibliothèque Ecoles maternelle et primaire au pied du village dans la vallée, maison d'assistantes maternelles (Mam), transports scolaires vers secondaire (sauf à la demande) Bonne connexion au réseau de télécommunication mais pas la fibre
Pression urbaine	Sensible, entrée Sud dégradée par des constructions linéaires et un rond-point L'entrée Nord présente également des constructions linéaires Désertification du centre

SITUATION

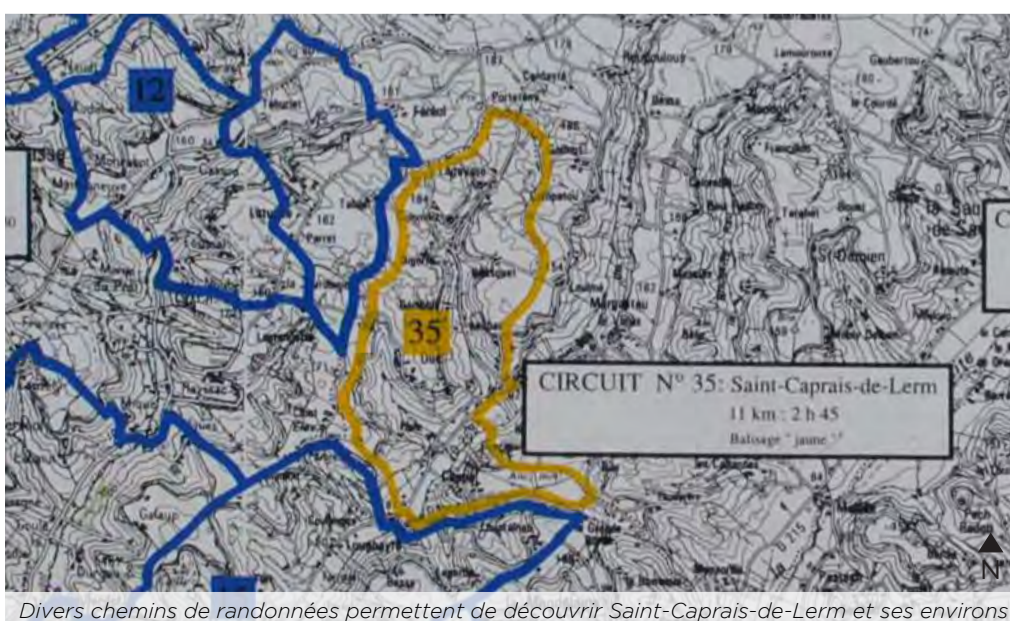


Silhouette du village



Parking situé au pied du village, avec à l'arrière plan la Mam, un lotissement et le parcours de santé

ZOOM SUR ... SAINT-CAPRAIS-DE-LERM ET SON ENVIRONNEMENT



Divers chemins de randonnées permettent de découvrir Saint-Caprais-de-Lerm et ses environs

LA PAROLE HABITANTE

« Commune proche d'Agen dans un cadre de vie très agréable. »

« Campagne dégagée et chemins ruraux plaisants. »

« Commune très proche de la ville et de ses services tout en bénéficiant d'un cadre paysager de qualité. »

Points forts en terme d'infrastructures, d'équipements et de connexions avec les autres communes

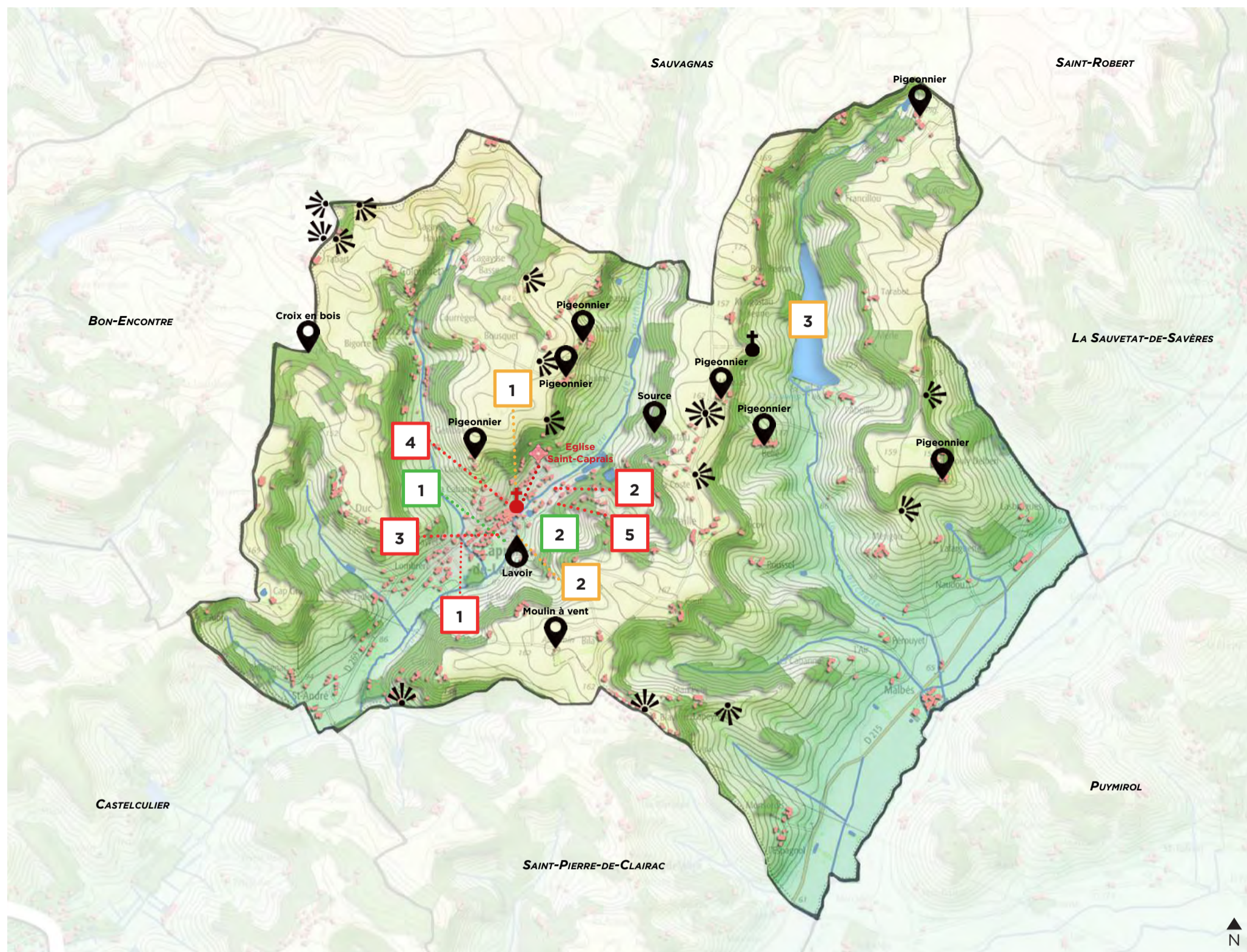
« [...] bénéficie de nombreux avantages liés à l'appartenance à la Communauté d'Agglomération d'Agen. »

Que faudrait-il faire dans votre commune pour créer plus de lien social ?

Les habitants du village ne travaillent pas sur la commune. Ils sont amenés à se déplacer pour faire les courses ou accéder à divers services. [...] Une épicerie ou un multiservices pourrait inciter les habitants à se rencontrer et faire quelques achats sur place.

calme
bien situé
bâti ancien pas mis en valeur

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Grâce à l'aménagement de ses berges, le ruisseau de Lautheronne a été valorisé. Le parcours de santé et les nouvelles plantations sont de qualité.
2. Les bocages doivent être préservés et les bords de cours d'eau devraient être mieux entretenus pour limiter les crues et lutter contre les inondations.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le patrimoine bâti du centre historique est à rénover. Une réflexion sur l'aménagement du centre-bourg et autour de l'église est menée par la mairie. Valoriser la rue principale de la commune donnerait également du charme au village.
2. Dans la même optique que le point 1, une réfection du lavoir est à prévoir.
3. Le lac de l'Abeille mérite d'être valorisé.
4. Un projet d'ouverture d'un commerce multiservices est en phase d'étude. Un tel lieu serait favorable aux rencontres des habitants en cœur de village. Cela permettrait aussi de lutter contre la désertification du centre. De plus, la construction d'un bâtiment en coworking pour accueillir du personnel médical libéral est en cours de projet.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'entrée sud-ouest est dégradée par des constructions linéaires et un ouvrage de sécurité routière (rond-point). Ce dernier marque la partie agglomérée du village. Le développement du village a été réalisé à la suite d'un diagnostic effectuée par la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) en 1995.
2. Le constat est le même pour l'entrée nord. Les lotissements rendent l'espace peu qualitatif.
3. Les parkings et le lotissement situés à proximité de l'école sont mal intégrés.
4. Un logement ancien et vacant va être réhabilité pour en faire un logement social en cours. C'est également le cas du parvis de l'église.
5. Les routes sont étroites et la circulation continue d'augmenter suite à la construction de nouveaux logements.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

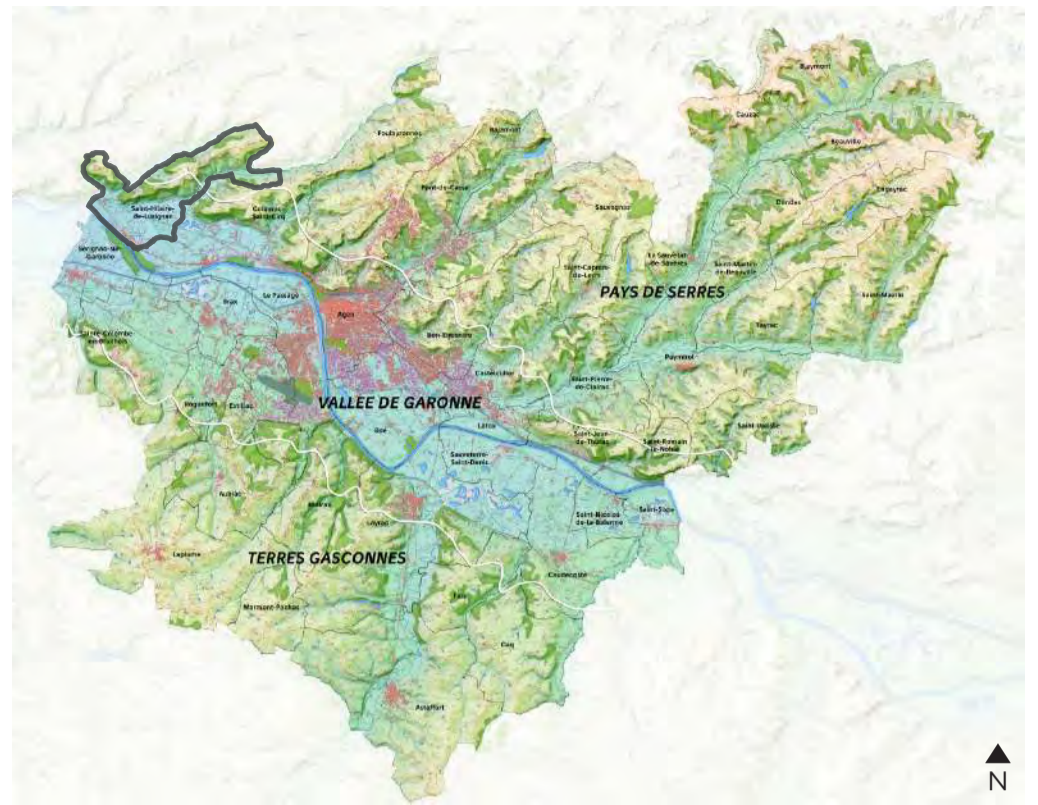
ST-HILAIRE-DE-LUSIGNAN (N°31)

Pays de Serres et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	1 523 habitants
Superficie	16,77 km ²
Densité	90,8 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne/ Crête
Éléments structurants	Axes (Garonne, RD 813, chemin de fer) Vallon de Saint-Martin et de Bourbon Coteaux
Forme urbaine	Développement le long de la RD 813 Hameaux (Cardonnet)
Silhouette du bourg	Visible depuis le coteau
Éléments repères	4 églises dont 2 classés Berges de Garonne Village surplombé par le château de Madaillan
Abords du village	Vergers et vignes Espace agricole (cultures, prairie, bois) Alignement d'érables
Le végétal dans le village	Parcs privés à l'arrière des maisons Hameaux très jardinés et entretenus (Lusignan-Grand, Cardonnet)
Caractéristique du bâti	Maisons en ligne le long de la RD813 (les parcelles sont grandes) Maisons en pierre (Lusignan-Grand) Ensemble bâti compact (Cardonnet) Fermes isolées sur les pentes du coteau
Vie du village	Groupe scolaire (6 classes), Mam, ALSH Cabinet d'infirmiers, ADMR Espace culturel Uria-Monzon, bibliothèque Agence postale Camping Quelques commerces (boulangerie, primeur, boucherie) Salle des fêtes, peu d'équipements sportifs Associations dynamiques, pas de club sportif Services complémentaires à Colayrac et Agen
Pression urbaine	Pas de lotissement dans le village Lotissement à Saint-Hilaire

SITUATION



ZOOM SUR ... SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN ET LA GARONNE

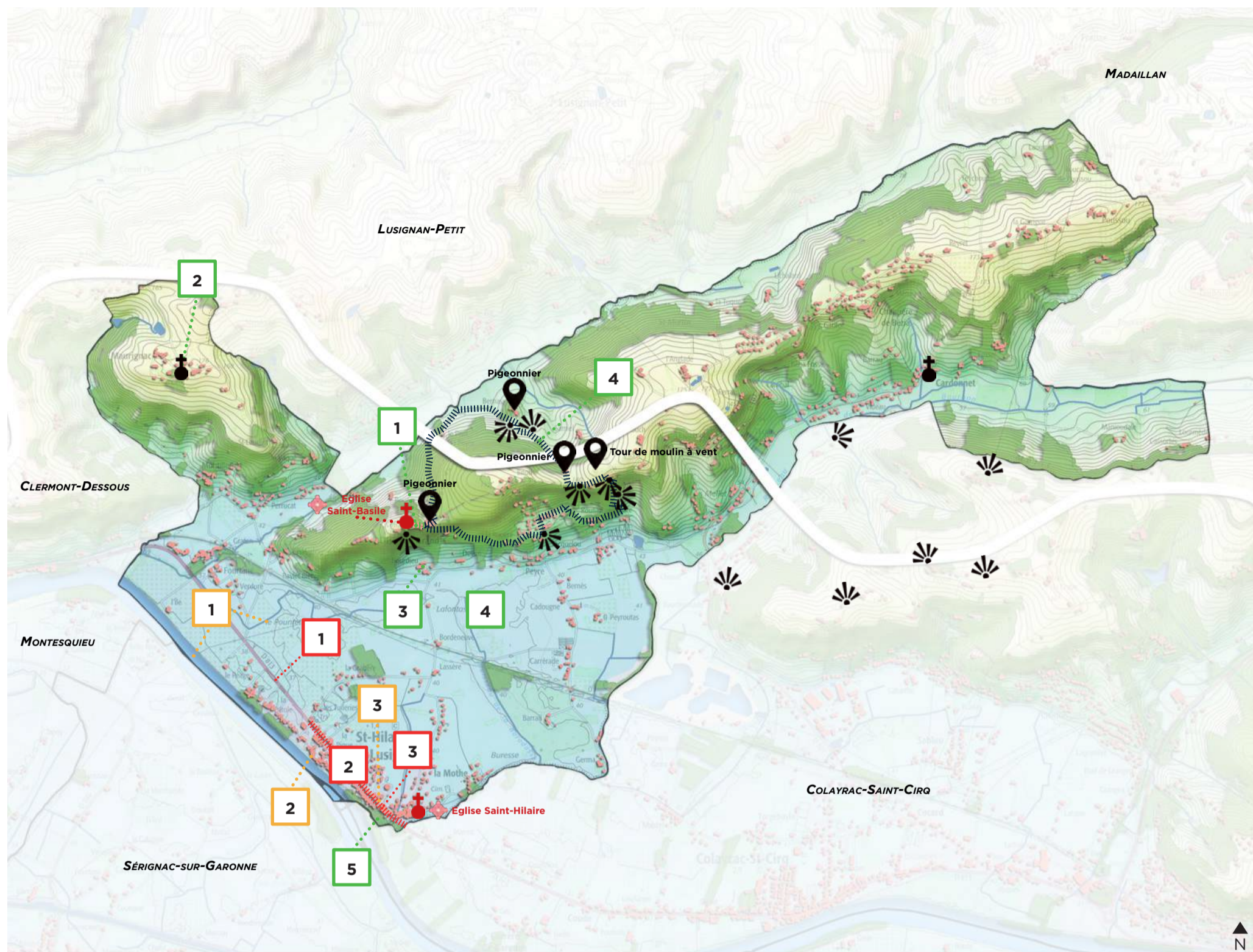


LA PAROLE HABITANTE

- « Commune qui se rajeunit, une école active. Des projets qui se réalisent pour que la commune soit attractive. Développement des voies vertes, des pistes cyclables. »
 - « Intégration des paysages dans le cadre de vie des habitants, développement des circuits de randonnées. »
 - « Dans une commune où le PPRI limite les possibilités de construction, le développement d'une urbanisation sur les crêtes qui constituent un éléments du patrimoine paysager (CAUE47 Paysages de Lot-et-Garonne). »
 - « [...] tendance commune d'ortoir avec des comportements très individualistes... »
- Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?**
- « Verdoyante et non polluée. »
 - « Cadre résidentiel, coquetterie, commerces de proximité. »

village
tranquille
commune dortoir
campagne
Garonne eau ville calme
trop de barrières entre acteurs
solidarité
terroir

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Certains hameaux sont très pittoresques. C'est le cas de Lusignan-Grand. Dominant la vallée, ce hameau est composé d'une jolie rue jardinée et entretenue, avec en point d'orgue son église (réfection du bâtiment et de la place à venir) qui s'élanche au-dessus du hameau. Cela en fait un site patrimoine très qualitatif.
2. Le hameau de Maurignac, situé en crête, offre une belle vue panoramique vers la vallée de la Garonne comme sur le vallon de la Masse.
3. Les bâtiments agricoles sur les pentes du coteau s'intègrent bien dans le paysage, pour la plupart. Cette activité est à préserver. Une réflexion sur le devenir des terres agricoles a été engagée par la mairie, compte tenu du vieillissement des exploitants et de l'incertitude sur la transmission / reprise de ces exploitations. De plus, la municipalité souhaite porter un projet de marché bio hebdomadaire en partenariat avec les producteurs de la commune et des environs.
4. Il y a une diversité des paysages. Le développement des circuits de randonnées invite à les découvrir. On trouve notamment des restes de haies bocagères (patrimoine naturel à préserver et compléter si nécessaire).
5. Pour préserver et protéger la ripisylve et les berges de la Garonne, un projet de liaison verte entre St-Hilaire-de-Lusignan et Colayrac-St-Cirq a été mis en place.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'eau est très présente mais celle-ci n'est visible que lorsque l'on passe dessus. De plus, la Garonne vient couper le paysage.
2. Malgré un chemin de halage longeant le fleuve, la Garonne est inaccessible.
3. Le village ne compte aucun lotissement. Il n'y a pas de demande à ce niveau car la région n'attire pas.
4. Le cœur de bourg mérite d'être valorisé.
5. Parmi les projets à venir sur la commune, il y a la construction d'un espace multimédia intergénérationnel et la réalisation d'une plaine des sports.
6. Un projet d'installation photovoltaïque est en cours.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'alignement d'érables situé le long de la route départementale D 813 au niveau de l'entrée ouest est malade.
2. Il n'y a pas de voie sécurisée pour les vélos et autres moyens de mobilité douce entre St-Hilaire et Colayrac-Saint-Cirq.
3. Des aménagements autour de l'école sont à prévoir, comme des bancs, des tables de pique-nique, des poubelles.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

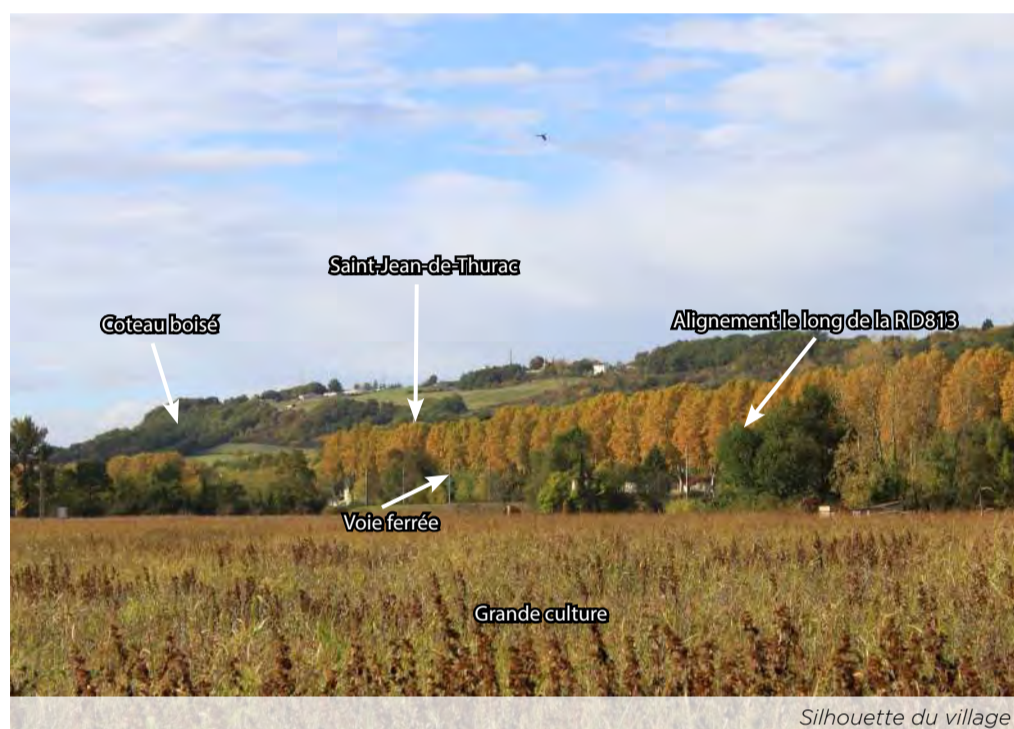
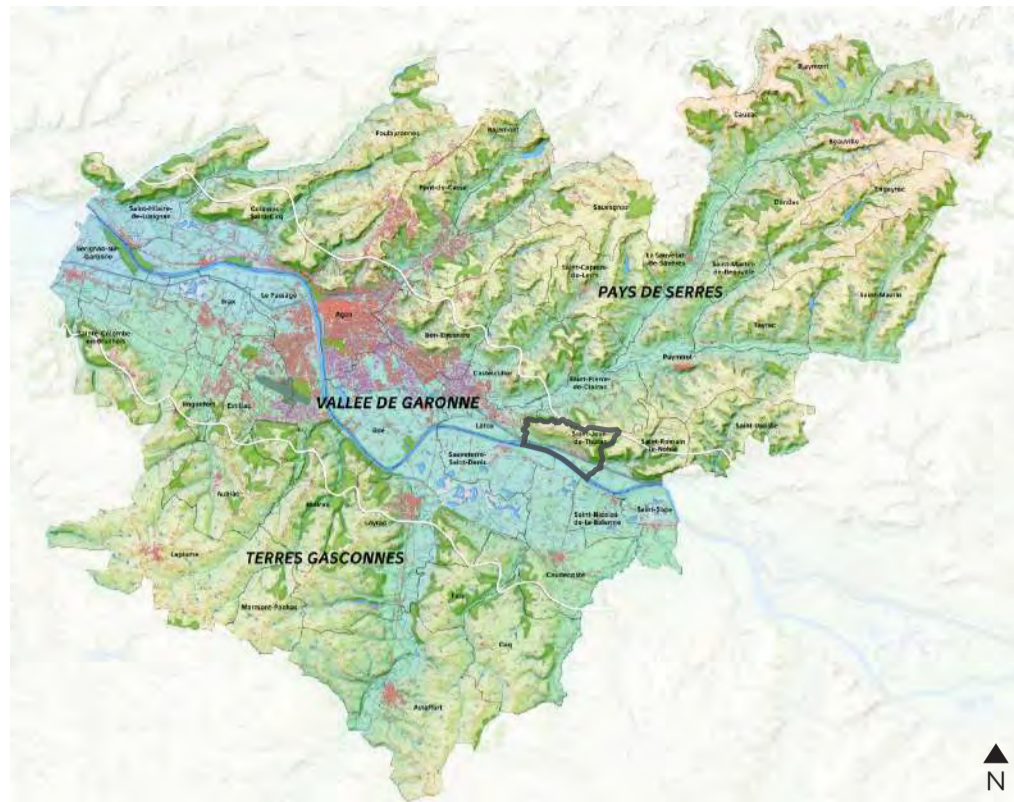
ST-JEAN-DE-THURAC (N°32)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	577 habitants
Superficie	5,12 km ²
Densité	112,7 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	Garonne Coteaux Axes (voie ferrée, RD 813, canal)
Forme urbaine	Village linéaire Habitat diffus
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Coteaux boisés Plaines inondables Espaces agricoles (vergers) Peupleraies
Le végétal dans le village	Alignement le long de la RD 813 et du canal
Caractéristique du bâti	
Vie du village	Deux restaurants Quelques entreprises Artisans
Pression urbaine	Sensible, lotissements construits sur le plateau, le long de la route de crête

SITUATION



ZOOM SUR ... SAINT-JEAN-DE-THURAC ET LA GARONNE



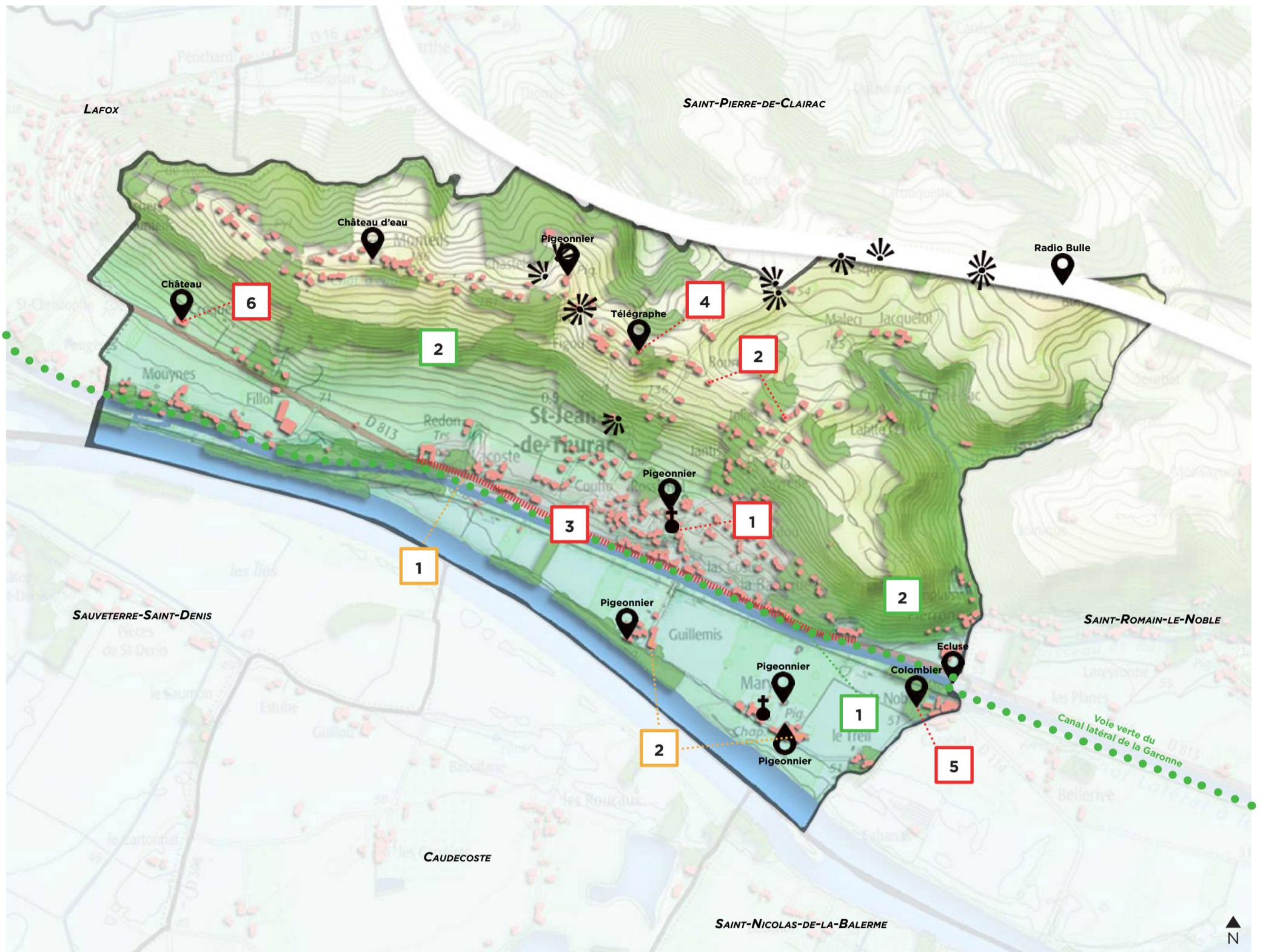
LA PAROLE HABITANTE

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Paysages de la Garonne, du canal, et des coteaux surplombant les vallées de la Garonne et de la Séoune. »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?

« Le coteau qui surplombe la Garonne. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. L'alignement présent en entrée de ville est à préserver.
2. Les coteaux boisés et agricoles surplombant les vallées de la Garonne et de la Séoune doivent être préservés. Il participe à la qualité de vie qu'offre Saint-Pierre-de-Clairac.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Depuis l'entrée ouest de la commune, on observe des percées visuelles sur la Garonne. Celles-ci pourraient être valorisées.
2. Certaines constructions ont été réalisées en zone inondable.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le village ne possède pas de réel centre, et l'habitat est diffus. Le centre-bourg va donc faire l'objet d'un projet de refondation mené par la mairie.
2. Les lotissements construits sur le plateau sont implantés le long de la route de crête. Il y a une privatisation des vues qui doit être contrôlée. En effet, cette route offre de beaux points de vue sur la vallée de la Garonne.
3. Le réseau routier communal ou communautaire est en mauvais état. De plus, la route départementale D 813 doit être sécurisée.
4. Les chemins de crêtes de la commune permettent de découvrir des patrimoines, comme le télégraphe de Chappe, qui se sont fortement dégradés au fil du temps. La municipalité souhaite se réapproprier ce patrimoine pour le partager avec les locaux, les scolaires et les touristes. A ce jour, faute de budget, elle est dans l'impossibilité d'agir.
5. Le colombier de Saint-Jean-de-Thurac présente un état de délabrement avancé. Situé au niveau de l'entrée ouest de la commune, il semble dater du XIII^{ème} siècle, ce qui en ferait le plus vieux colombier du Lot-et-Garonne.
6. Plusieurs pistes de réflexions pour la réhabilitation du château de Croquelardit situé à proximité de la RD 813 et du canal ont été menées. Elles ont échouées faute de moyens financiers :
 - Hébergement (pour cyclotouristes ou randonneurs en lien avec le canal ; ou dans le secteur d'activité médicale, l'éducation, la convalescence, etc.);
 - Salle multiplex ou salle d'expositions pour la commune et éventuellement en partage avec un EPCI;
 - Accueil (employés de TE 47 sem AVERGIES soit 70 salariés ; un service public, municipal, privé, etc. ; un centre de formation);
 - Groupement avec Lafox pour sauver ce patrimoine bâti;
 - Restauration ou hôtellerie (actuellement peu sensible sur ces bâtiments);
 - Regroupement pour la mise à disposition pour des artisans du métiers d'arts ou autres (esprit village des métiers d'arts);
 - Réflexion à mener avec l'agglomération pour utiliser ce potentiel d'espace au niveau touristique, festif, sportif, etc;
 - Potentiel à partager pour redynamiser l'entrée est de l'agglomération d'Agen et créer une vitrine du Lot-et-Garonne coté est (ex : une vitrine sur le numérique dans le département, etc.);
 - Mise à disposition pour le milieu scolaire (ex : exposition sur les métiers du futurs, etc.);
 - Sensibilisation auprès des élus, et divers présidents pour préserver ce patrimoine;
 - Echange avec le département, la région, les VNF Locaux bureaux ateliers centre d'exploitation, la chambre de commerce, etc. sur le fait que c'est le premier bâtiment de caractère que l'on voit en bordure de la RD813 lorsque l'on pénètre en Lot-et-Garonne;
 - Communication sur ce potentiel d'espace et de disponibilité avec les donneurs d'ordres

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTRETIENIR ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

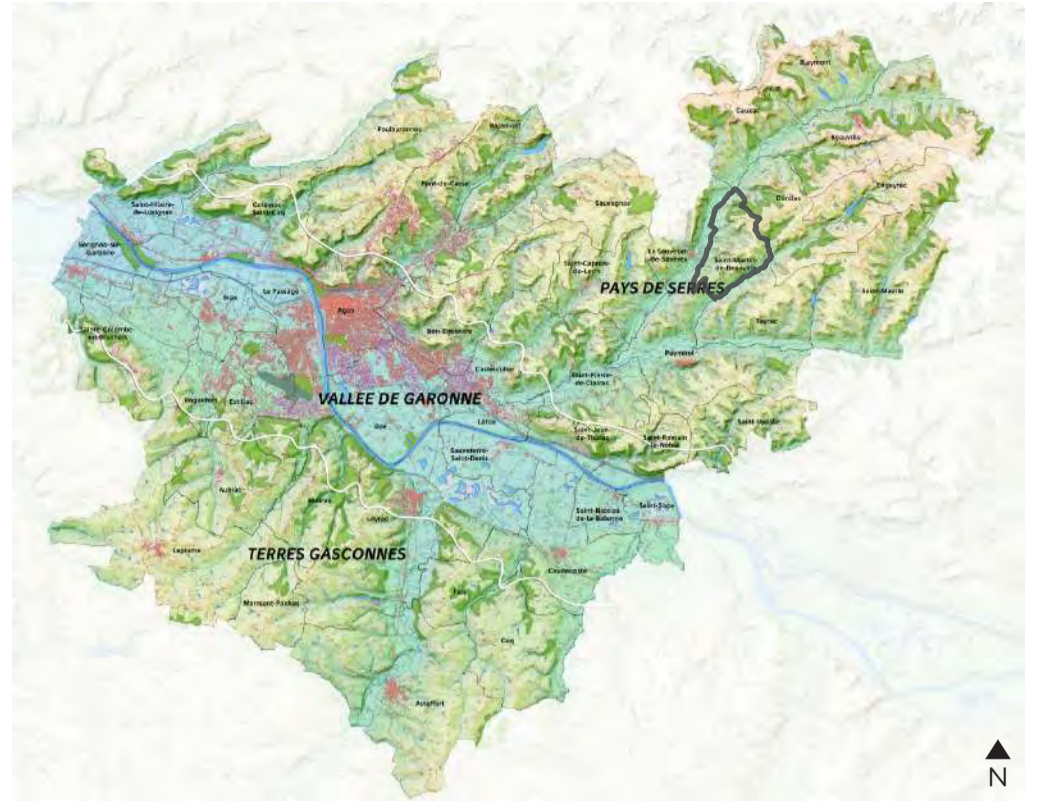
ST-MARTIN-DE-BEAUVILLE (N°33)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	179 habitants
Superficie	7,54 km ²
Densité	23,7 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Ecrin boisé Coteaux
Forme urbaine	Linéaire (le long de la crête)
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	
Abords du village	Ecrin boisé qui entoure le village
Le végétal dans le village	Ambiance végétale très forte et de très nombreux jardins bien entretenus
Caractéristique du bâti	Bâti propre et rénové (ex : église, salle des fêtes)
Vie du village	Deux parkings à l'entrée du village Salle des fêtes Pas de fibre optique Téléphonie avec des zones peu couvertes
Pression urbaine	Bâti agricole clairsemé

SITUATION



ZOOM SUR ... ST-MARTIN-DE-BEAUVILLE ET SON ENVIRONNEMENT



LA PAROLE HABITANTE

« Notre commune reste une commune dortoir où la population se rajeunit petit à petit mais on perd en terme de vie sociale. »

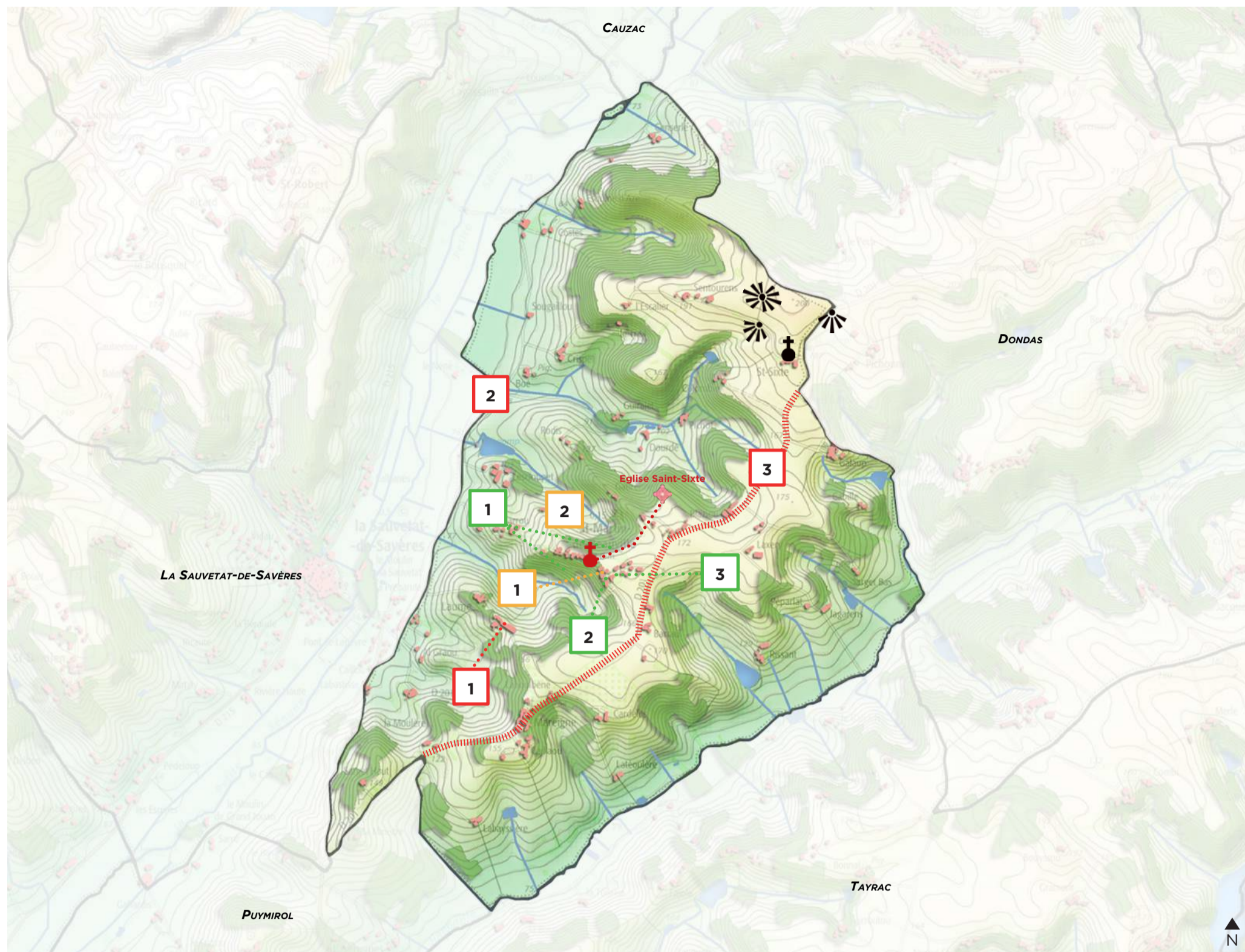
« La commune suit depuis plusieurs dizaines d'années une politique de développement rural qui permet à la commune de se développer de façon raisonnée ce qui permet de maintenir le cadre rural de la commune. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Le non développement des constructions. »

calme
chaleureux
préservé

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Bel écrin boisé qui entoure le village. Depuis plusieurs décennies, elle suit une politique de développement rural qui lui permet de s'agrandir de façon raisonnée tout en maintenant son cadre rural.
2. L'ambiance végétale est très forte de le village. On trouve de nombreux jardins bien entretenus.
3. Les deux parkings à l'entrée du village sont bien intégrés.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le projet de création d'une place couverte devant la salle des fêtes est en cours.
2. On trouve de plus en plus de parcelle non entretenue et laisse en friches. Celles-ci risquent de fermer le paysage au fil du temps. Les chemins ne sont pas forcément bien entretenus non plus.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Les différents points de vue sont un peu dégradés à cause des bâtiments agricoles qui ne sont pas très beaux et mal intégrés dans le paysage.
2. Les lignes téléphoniques sont enterrées dans la vallée de la Séoune. Pour le déploiement de la fibre, il ne faut pas que des poteaux soient installés car cela viendrait gâcher le paysage.
3. L'accès routier vers le bassin d'emploi d'Agen n'est pas en très bon état. La voirie est sous dimensionnée.
4. L'ajout de bâtiments sur dimensionnés, comme le futur poulailler industriel, vient dégrader les paysages du territoire.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION n°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION n°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION n°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

FICHE ACTION n°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

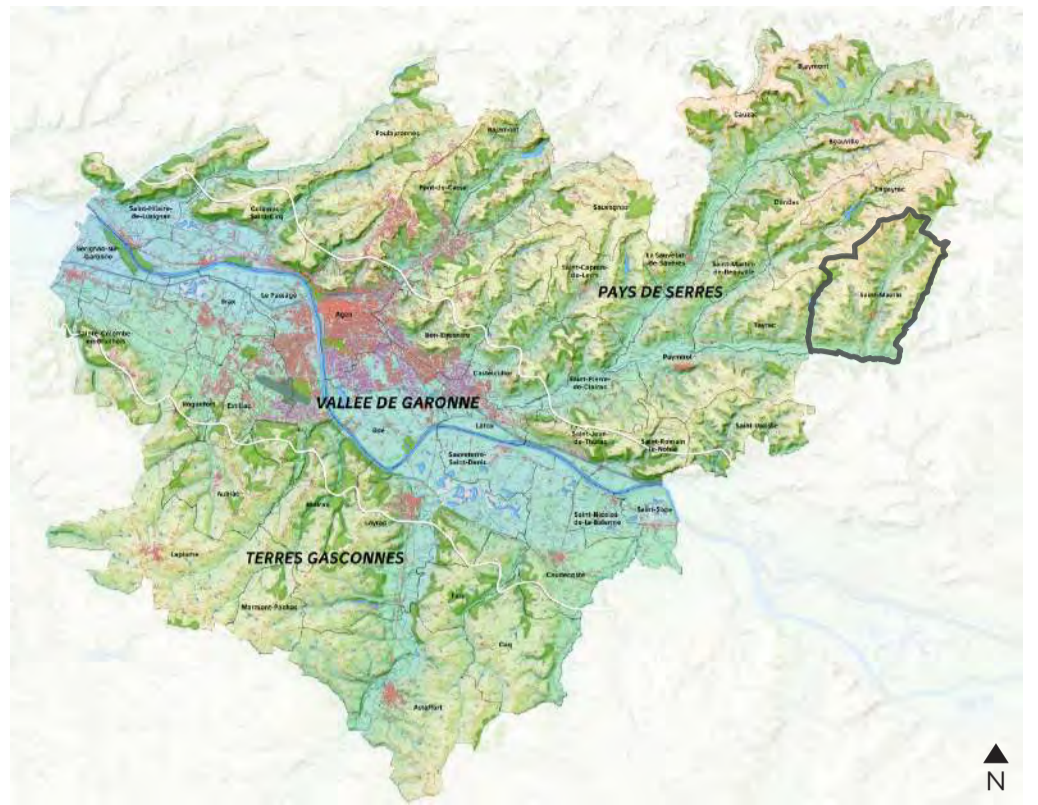
ST-MAURIN (N°34)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	440 habitants
Superficie	21,74 km ²
Densité	20,2 hab./km ²
Implantation	Balcon
Éléments structurants	Coteaux et vallons
Forme urbaine	Village organisé autour du château abbatial
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Château abbatial du XIII ^{ème} siècle Reste de l'abbaye Eglise
Abords du village	Coteaux boisés Alignement
Le végétal dans le village	Jardin de l'abbaye Bel espace enherbé en cœur de village (place du Foirail)
Caractéristique du bâti	Abbaye en cours de rénovation Halles rénovées Façade bâti à colombage, parfois de la brique Espace public devant l'église réhabilité Village calcaire
Vie du village	Plusieurs petits commerces et services (commerces de proximité, bureau de tabac, maisons d'hôte) Musée ethnographique Mairie et poste dans l'ancienne abbaye Réseau internet mal desservi
Pression urbaine	

SITUATION



Silhouette du village



Place de la Fontaine

ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE SAINT-MAURIN



Le prieuré de Saint-Maurin fait partie du chemin clunisien de Guyenne et Gascogne

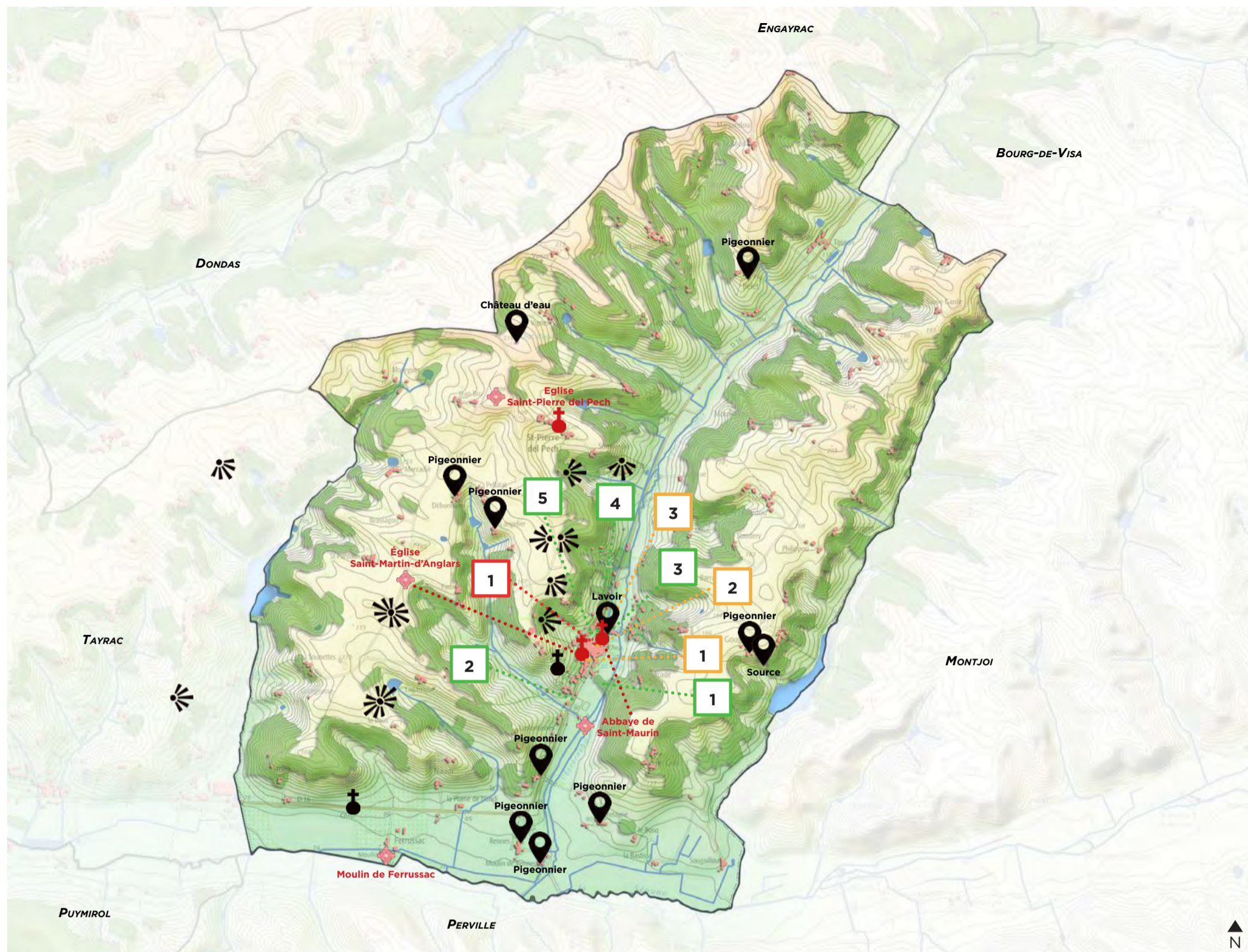
LA PAROLE HABITANTE

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?
« Le calme et la tranquillité de la vie et du travail à la campagne. »

Quels projets ou actions seraient prioritaires dans votre village ?
« Redynamiser le village par l'ouverture de lieux créant du lien social et touristique (café, restaurants, chambres d'hôtes, piscine en été, lieu d'exposition artistique etc.). Obtenir l'équipement de la fibre dans une zone très mal desservi en internet. »

délaissé
mal desservi
historique

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belle lisière au niveau de l'entrée sud du village.
2. Un bel alignement de platanes bordent la route au niveau de l'entrée sud.
3. Le village possède un important patrimoine religieux. Son abbaye fait partie du chemin clunisien de Guyenne et Gascogne. Un circuit touristique démarre du village.
4. L'espace enherbé et arboré situé derrière l'abbaye crée un îlot de fraîcheur au cœur du village.
5. Une circulade permet de faire le tour du village à pied.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le patrimoine des murs et de la pierre est important dans le village. Celui-ci doit continuer à être valorisé.
2. En général, l'espace public du village n'est pas traité. La place de la Fontaine pourrait être valorisée par exemple.
3. Avec la création de lieux de rencontre en cœur de bourg, comme un café, un restaurant ou encore des chambres d'hôtes, les activités touristiques et sociales du village seraient redynamisées.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Il y a une forte présence de la voiture et du minéral au cœur du village.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

LES PROJETS EN COURS

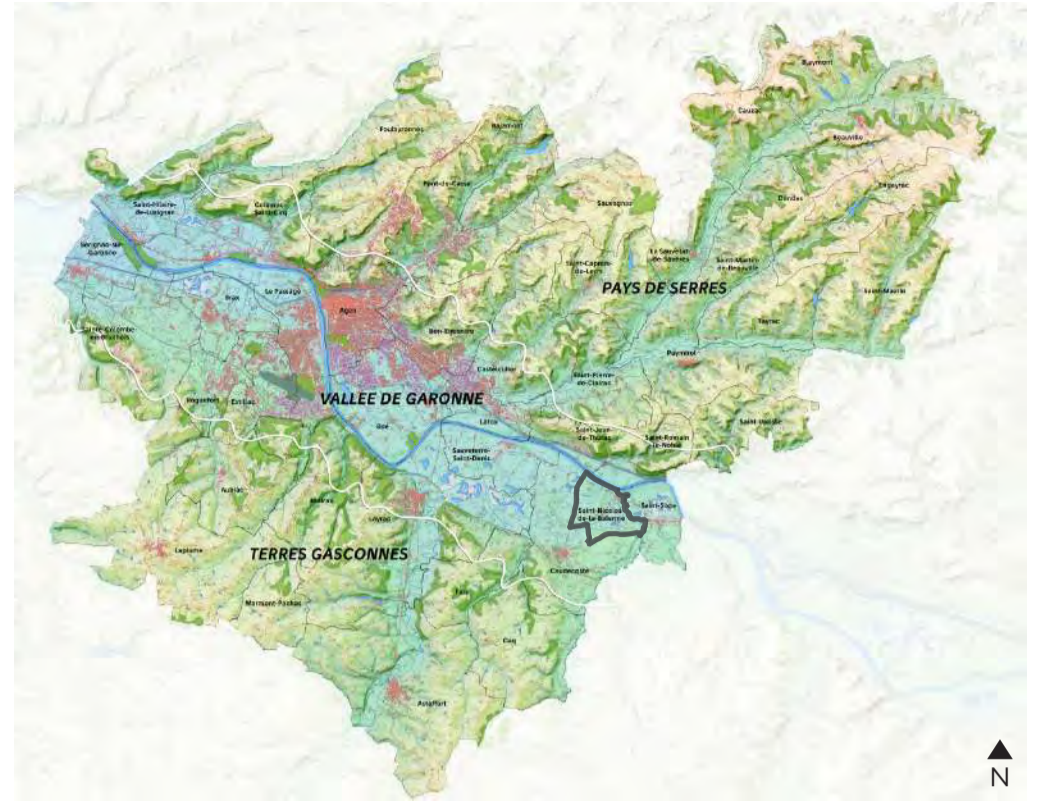
ST-NICOLAS-DE-LA-BALERME (N°35)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	420 habitants
Superficie	4,72 km ²
Densité	89,0 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Garonne Plaines inondables
Forme urbaine	Village linéaire
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Plaines agricoles (vergers et cultures céréalières)
Le végétal dans le village	Centre-bourg végétalisé
Caractéristique du bâti	
Vie du village	Tennis, terrain de pétanque Salle des fêtes, association service à domicile Accueil de jour pour personnes âgées Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Ecole, cantine
Pression urbaine	Sensible, construction de lotissements le long de la route en direction des coteaux

SITUATION



Aménagement devant la mairie, le long de la route départementale D284



Entrée ouest de la commune

ZOOM SUR ... SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME ET LA GARONNE

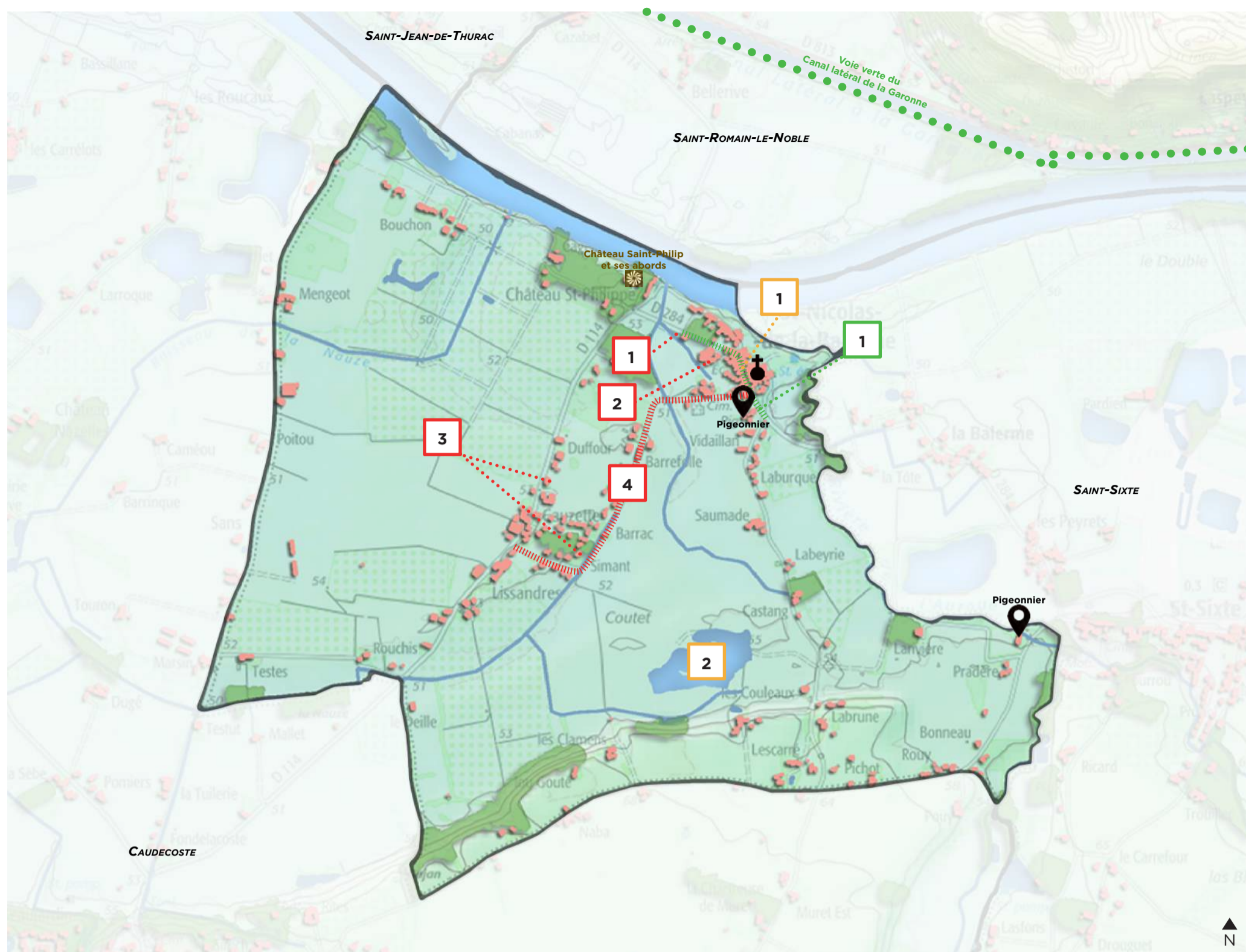


Echappée visuelle sur la Garonne depuis le château Saint-Philippe, site inscrit (source : Les archives départementales de Lot-et-Garonne - 1909)

LA PAROLE HABITANTE

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?
« Cultures de céréales et un peu de fruitiers. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?
« Baisse de la qualité. Les fruitiers et les petits champs ont été remplacés par les grands champs de céréales. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La traversée du village vient d'être rénovée. Les réseaux du village sont en bon état

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'espace public est végétalisé, et présente certains atouts. Cependant, sa conception est à revoir et devra faire l'objet d'un projet d'aménagement paysager.
2. La construction d'un parc photovoltaïque sur un lac de gravière est prévu à dix ans.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le parking enrobé situé en entrée de ville ouest est à refaire. Il doit être désimperméabilisé et ombragé.
2. L'extension de la mairie dénote à côté du bâtiment initial. De plus, le bâti du cœur de village est peu qualitatif.
3. L'implantation des nouveaux lotissements est à surveiller. Il faut contrôler l'effet de linéarité le long des axes routiers existants.
4. Une route communale mérite d'être restaurée.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS



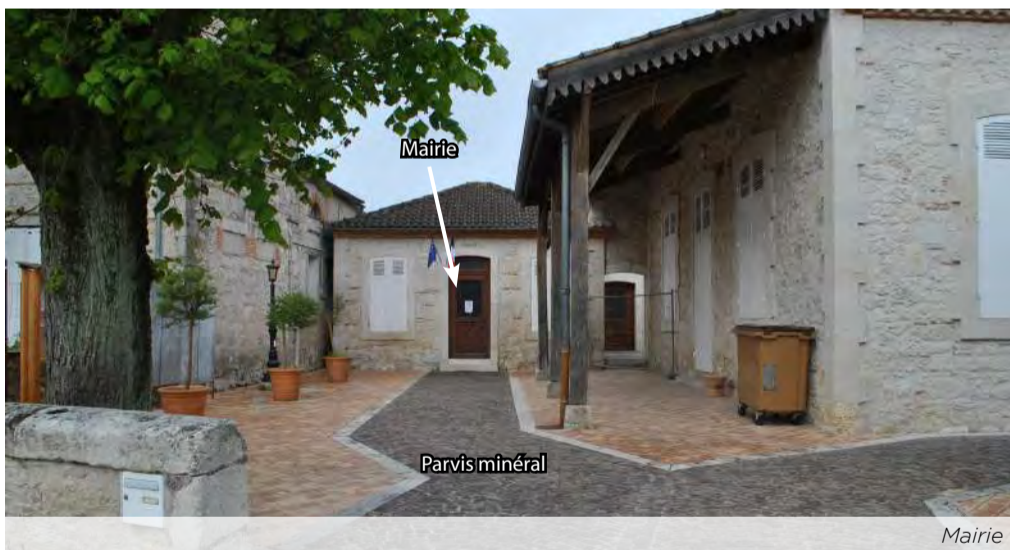
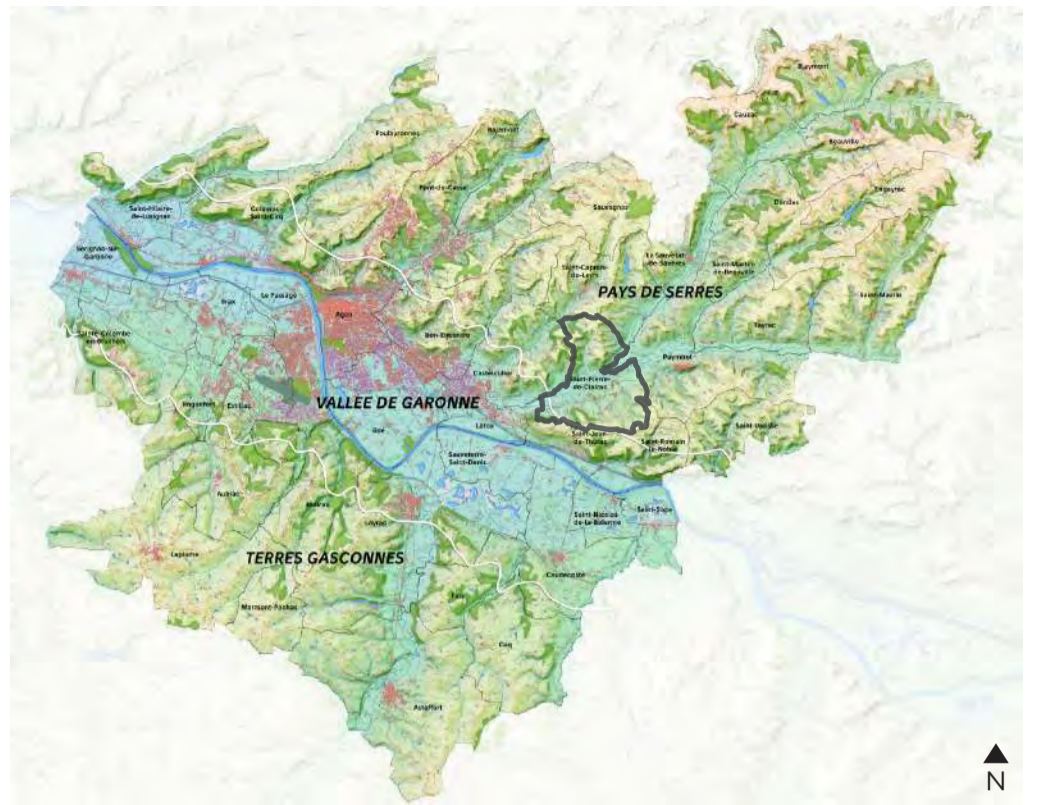
ST-PIERRE-DE-CLAIRAC (N°36)

Pays de Serres

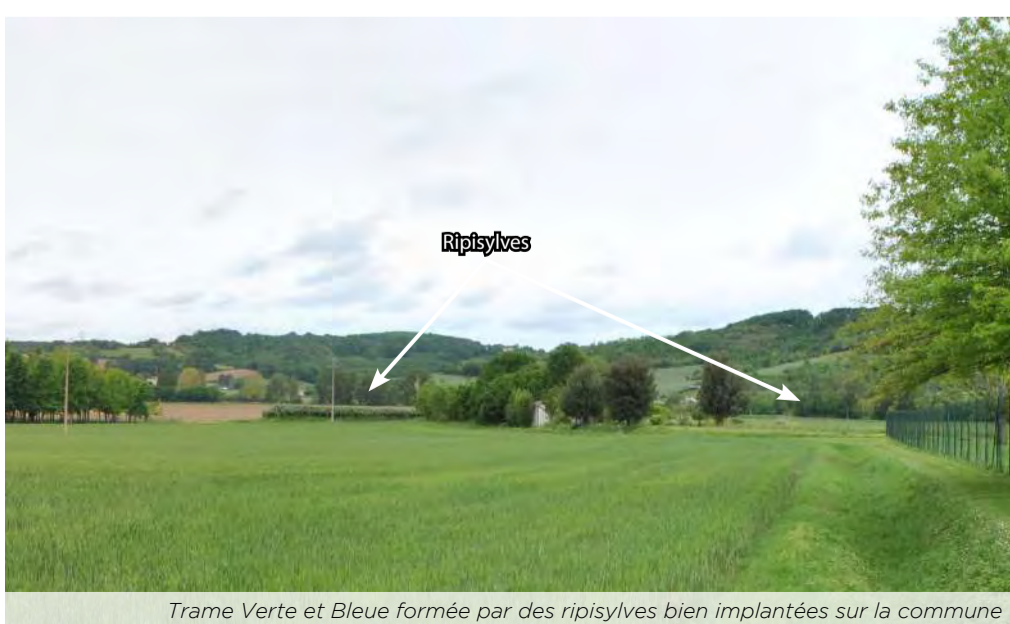
DESCRIPTION

Population	873 habitants
Superficie	13,15 km ²
Densité	66,4 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	La Séoune et ses affluents RD 16
Forme urbaine	Urbanisation récente très éclatée
Silhouette du bourg	Centre ancien peu perceptible depuis les hauteurs des coteaux au nord
Éléments repères	
Abords du village	Au nord, écrien boisé fort qui compose la lisière du village Espace agricole
Le végétal dans le village	Lisière du village boisé
Caractéristique du bâti	Urbanisation récente Centre ancien Espace public réaménagé devant la mairie de façon simple et bien fait
Vie du village	Quelques services (crèche, école) Commerces (petit commerce d'alimentation, commerce rural à remettre en route) Pas de fibre Aire sportive ouverte Salle polyvalente
Pression urbaine	Développement urbain linéaire qui remonte le long des routes côté sud (le long des affluents de la Séoune)

SITUATION



ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE DE ST-PIERRE-DE-CLAIRAC



LA PAROLE HABITANTE

« Village en fond de vallée, entouré de coteaux boisés et de terres agricoles. »

« Proche de l'agglomération en étant à la campagne. »

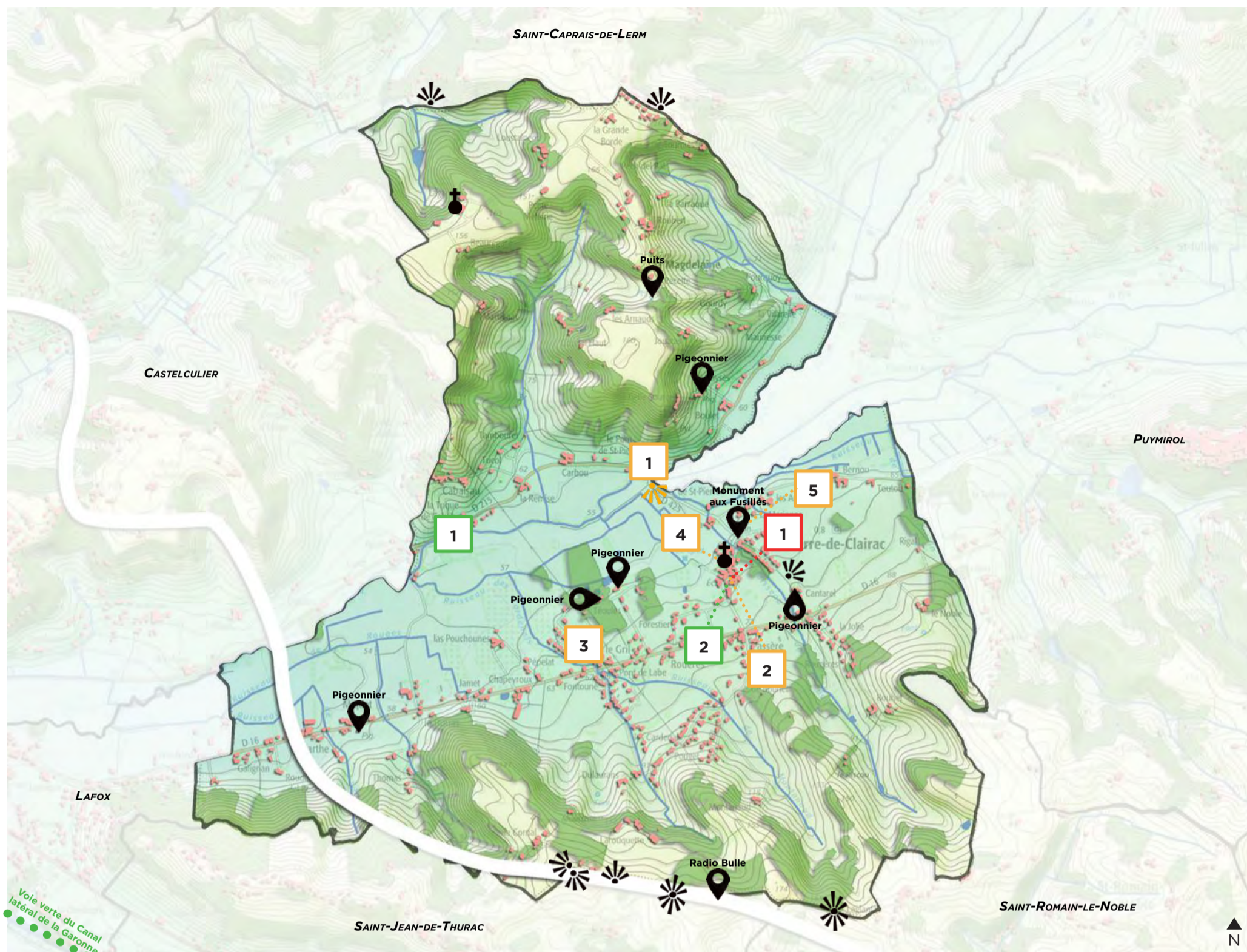
« Bon équilibre entre coteaux boisés et vallée agricole. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Le calme sans trop de circulation routière. »

calme
entraide
rural

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belle relation entre le fond de vallée cultivé (cultures et vergers) et les structures végétales présentes sur les coteaux (ripisylve, bosquets). Ces structures présentent un bon équilibre entre elles.
2. Belle relation entre le village et les espaces agricoles environnants. C'est par exemple le cas avec l'aménagement du parking de l'école et de l'espace devant la salle polyvalente qui a permis d'intégrer les bâtiment dans l'espace rural.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. En arrivant par le nord, la lisière offre une meilleure image que depuis le haut du coteau.
2. Il manque un lieu de rencontre au cœur de Saint-Pierre-de-Clairac. La création d'un tiers-lieux, d'un espace solidaire incluant restauration & épicerie, et d'un atelier d'artiste sont des projets qui peuvent répondre à ce besoin.
3. L'implantation d'un lotissement jouxtant le village va être facilitée. Cette urbanisation doit être maîtrisée et son intégration paysagère est à surveiller.
4. La placette de la mairie, aujourd'hui minérale, va être végétalisée.
5. Un muret en pierres va être créé en face du monument aux morts, à l'entrée nord du village.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Dans le centre du village, la place au niveau du commerce rural pourrait être moins minérale (trop d'enrobé). Un projet de réaménagement et de végétalisation de l'espace est prévu, avec un travail sur le paysage.
2. Certaines voies urbanisées sont à structurer. Il manque une desserte de transport en commun et des pistes cyclables assurant une continuité avec les connexions douces déjà existantes.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

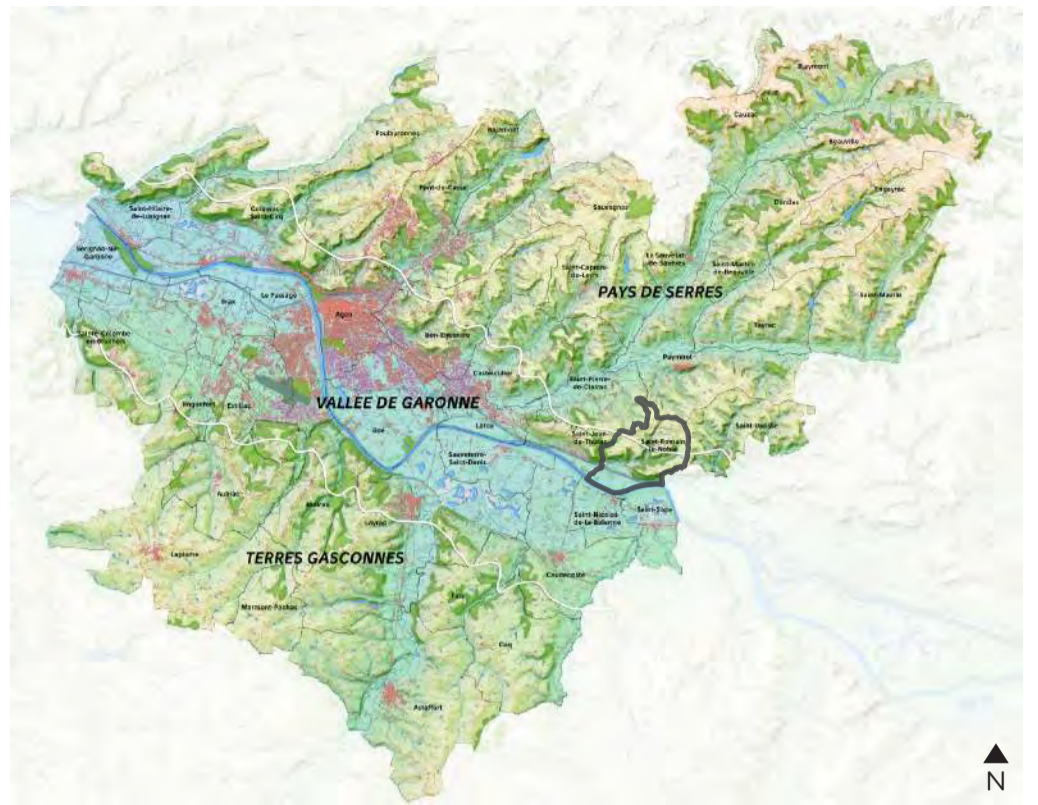
ST-ROMAIN-LE-NOBLE (N°37)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	409 habitants
Superficie	8,5 km ²
Densité	48,1 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Vallon à l'ouest Ruisseau de Barrère
Forme urbaine	Pas de réel centre Quelques maisons regroupées autour de l'église et de son cimetière
Silhouette du bourg	Visible de loin
Éléments repères	Eglise et son cimetière
Abords du village	Coteaux boisés Prairies
Le végétal dans le village	
Caractéristique du bâti	Patrimoine bâti bien tenu Rénovation de l'espace public, dont la place devant l'église
Vie du village	Une agence de Poste Ecole
Pression urbaine	Faible Bâti clairsemé

SITUATION



ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE DE ST-ROMAIN-LE-NOBLE



Trame Verte et Bleue formée par des ripisylves bien implantées sur la commune

LA PAROLE HABITANTE

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

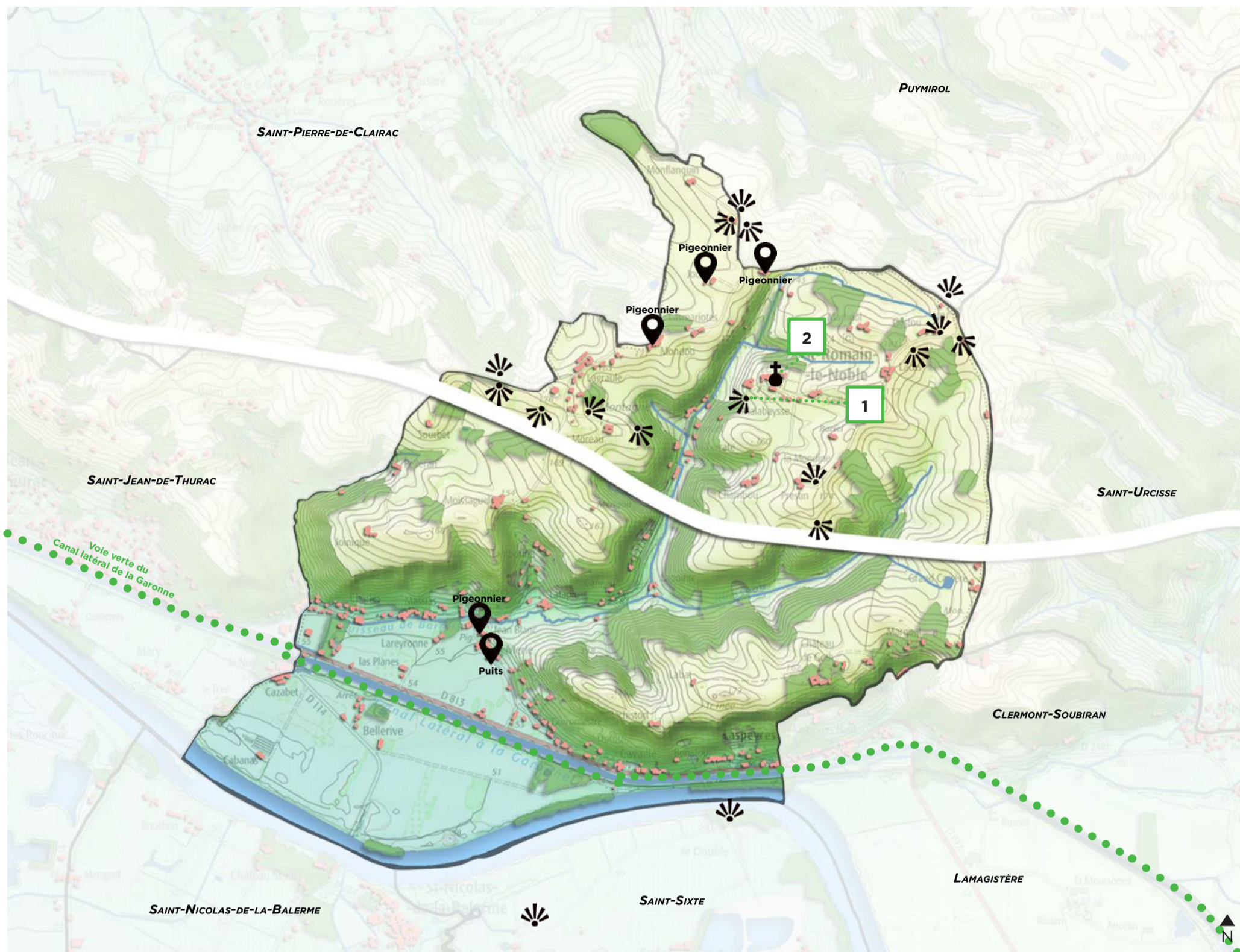
« Tranquillité et proximité des infrastructures routières. »
« Avoir une école est le plus ! »

Que faudrait-il faire dans votre commune pour créer plus de lien social ?

« Sensibiliser les habitants aux richesses de partage et de dialogue autour d'un instant convivial. »

rural
proximité élus
générosité
magnifique
école proximité

Pouvez-vous citer 3 éléments décrivant votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belles ouvertures sur le vallon à l'ouest.
2. Le village est aménagé comme une polarité. Il permet aux fermes et aux habitations environnantes d'avoir les services minimum pour s'organiser.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le développement d'un circuit touristique et d'un circuit court dans l'agriculture mérite d'être envisagé.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

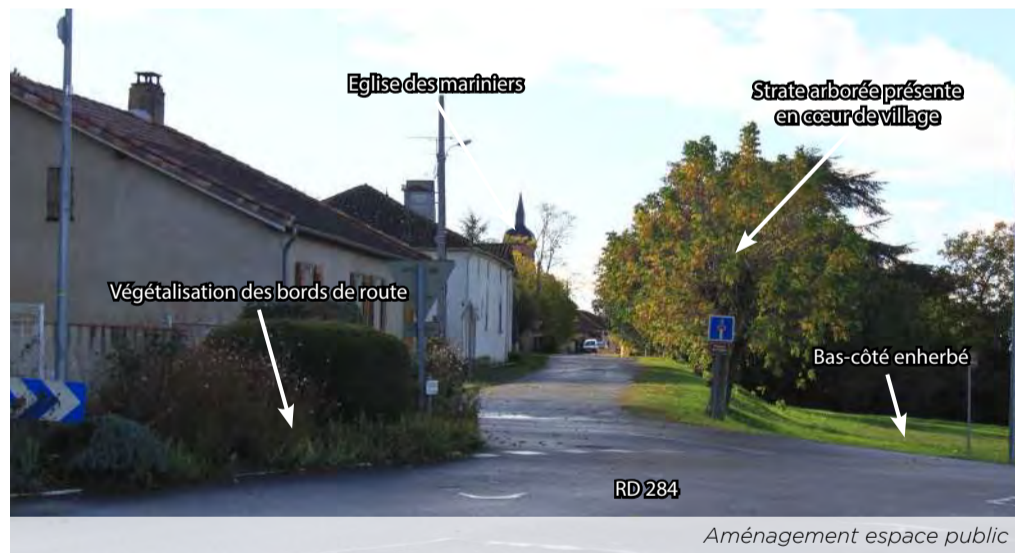
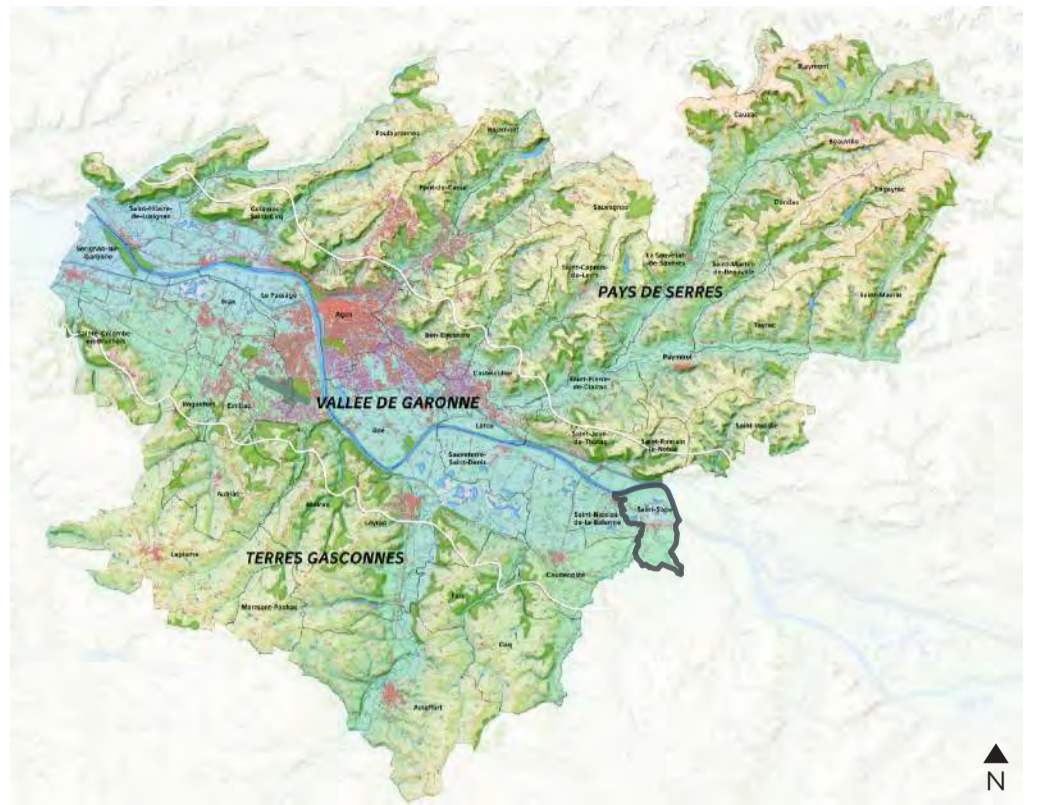
ST-SIXTE (N°38)

Vallée de Garonne

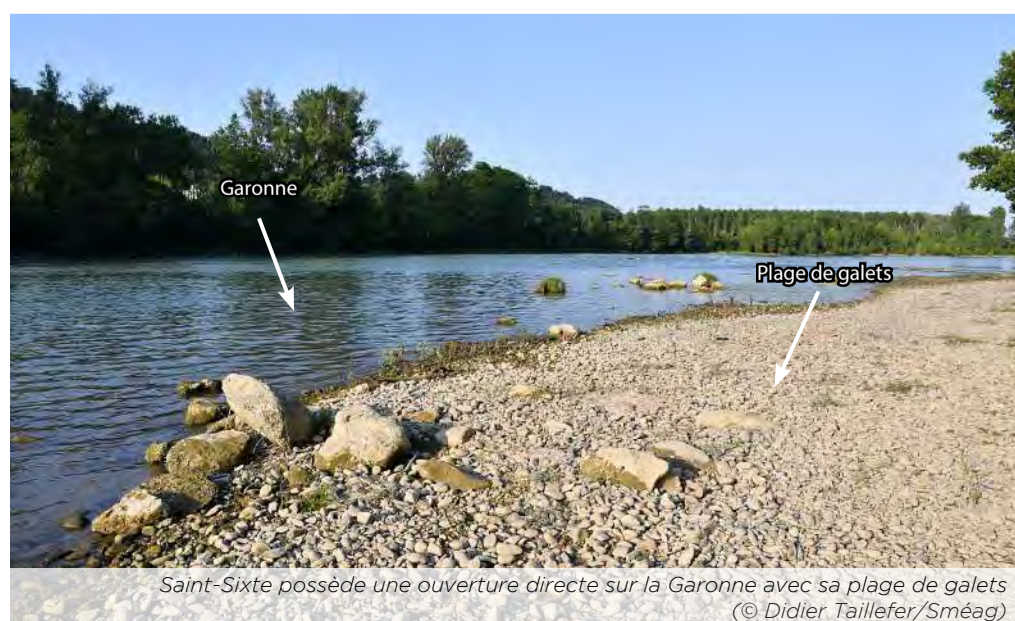
DESCRIPTION

<u>Population</u>	362 habitants
<u>Superficie</u>	5,92 km ²
<u>Densité</u>	61,1 hab./km ²
<u>Implantation</u>	Plaine de la Garonne
<u>Éléments structurants</u>	Garonne Plaines inondables
<u>Forme urbaine</u>	Village linéaire
<u>Silhouette du bourg</u>	Peu visible
<u>Éléments repères</u>	Eglise
<u>Abords du village</u>	Plaines agricoles (céréales, noyers, etc.) Plaines inondables Gravières
<u>Le végétal dans le village</u>	Rare dans le centre-bourg
<u>Caractéristique du bâti</u>	Pas d'espace public
<u>Vie du village</u>	Serre photovoltaïque Quelques commerces Salle des fêtes Restaurant Ecole, crèche Pas de fibre
<u>Pression urbaine</u>	Sensible, construction de lotissements le long de la route en direction des coteaux

SITUATION



ZOOM SUR ... SAINT-SIXTE ET LA GARONNE



LA PAROLE HABITANTE

« Village à la campagne. Avantage de son inconvénient d'être disposé tout en long. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Cadre de campagne paisible. »

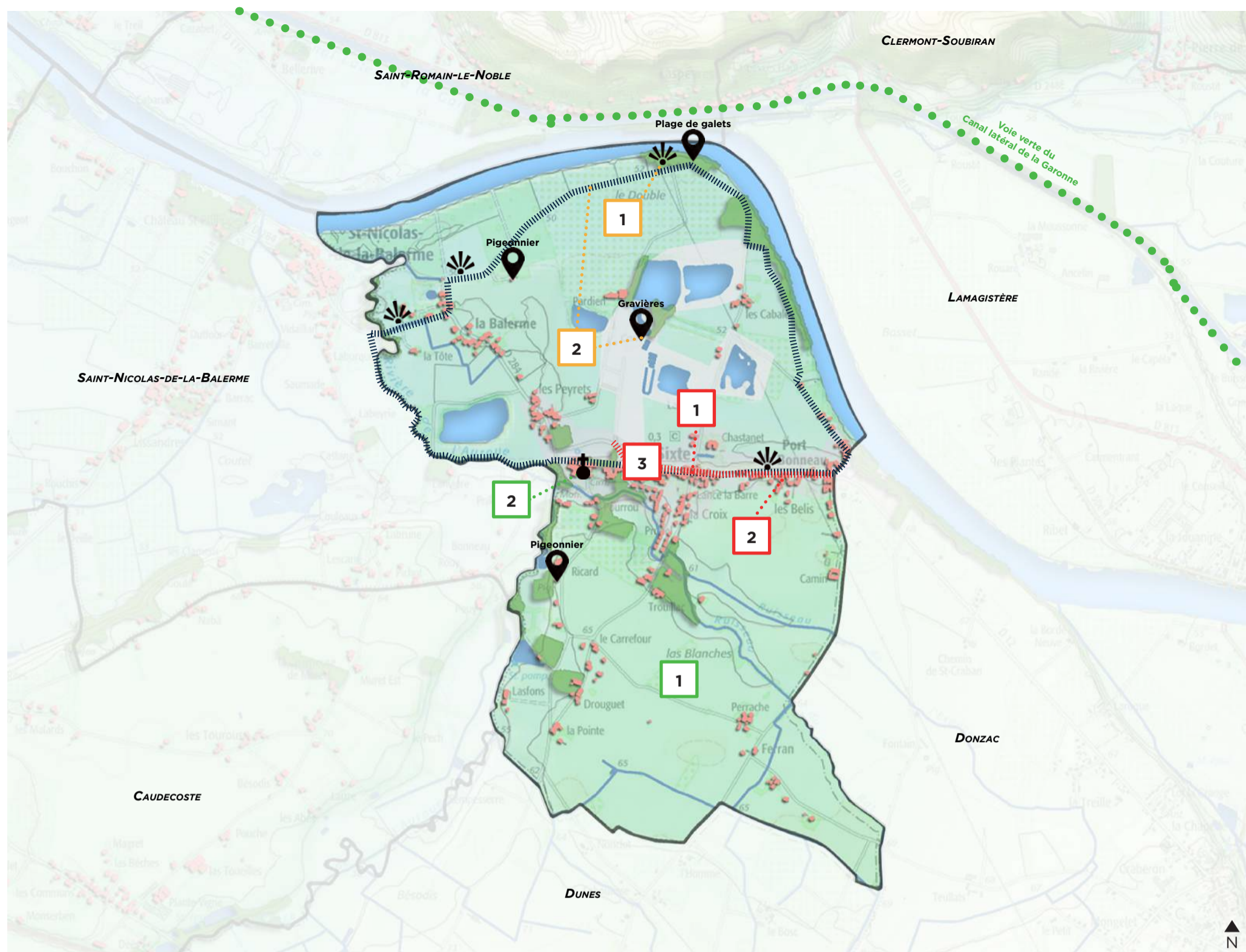
« Cadre de vie agréable promenade autour des lacs. »

Qu'appréciez-vous le plus aujourd'hui en habitant votre commune ?

« Le calme et la sérénité. Prévoir un aménagement du territoire. »

lacs
espaces verts
chemins ruraux

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Saint-Sixte est un village de campagne, proche de la Garonne et des coteaux. Ce caractère identitaire doit être préservé. L'urbanisation doit être maîtrisée pour éviter que les lotissements ne se développent au détriment des zones agricoles.
2. L'évitement de la partie du village où se trouve l'église a rendu ce quartier plus paisible et sûr.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. La commune offre de nombreuses ouvertures visuelles sur la Garonne. Celles-ci peuvent faire l'objet d'un projet de valorisation.
2. Des sites et espaces naturels (lacs de gravières, chemins de randonnée, espaces verts à arborer) vont être aménagés dans l'optique d'en faire des lieux de loisirs et de promenade pour les habitants de la commune. Ces aménagements pourraient être complétés avec un parcours de santé et une aire de pique-nique.
3. La commune ne possède pas de structure pour les jeunes. Pour pallier ce problème, une aire de jeux va être aménagée.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. L'espace public est principalement pensé pour la voiture. Le village est construit en long, il ne possède pas de vrai centre où peuvent se rassembler les habitants. De plus, l'éclairage public doit être repensé.
2. L'implantation des nouveaux lotissements est à surveiller. Il faut contrôler l'effet de linéarité le long des axes routiers existants.
3. La route qui traverse le cœur de Saint-Sixte n'est pas adaptée à la circulation intense actuelle de poids lourds (liée à la présence de la gravière). Les circulations douces doivent être sécurisées (installation de chicanes dans ce but), et il y a un risque de détérioration de la chaussée au fil du temps.
4. La commune de Saint-Sixte ne possède pas de voirie cyclable.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

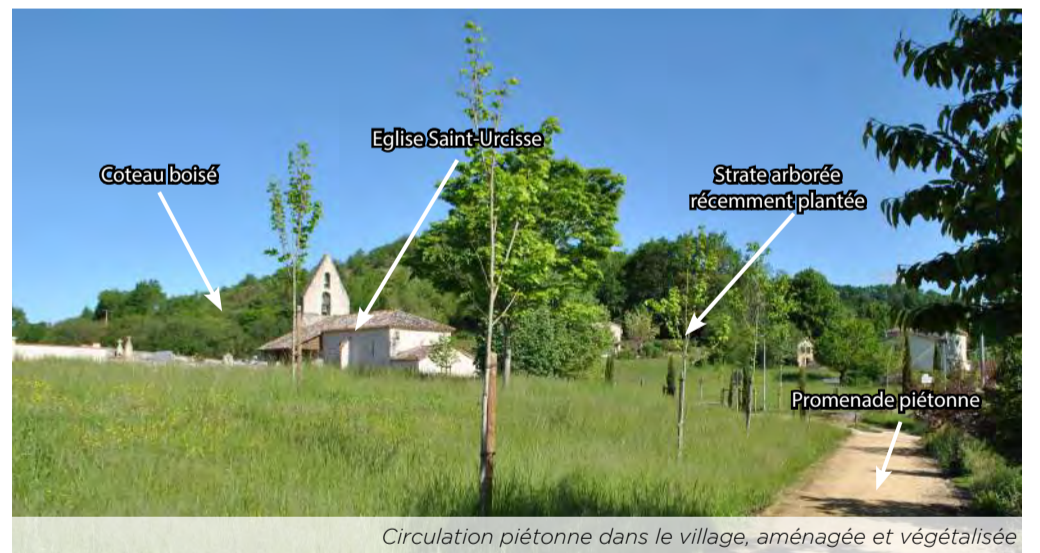
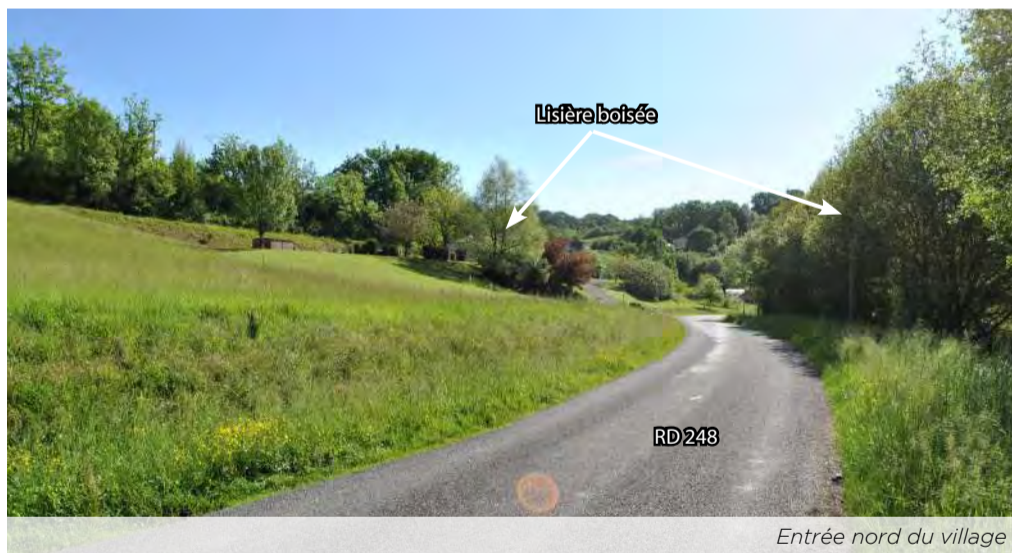
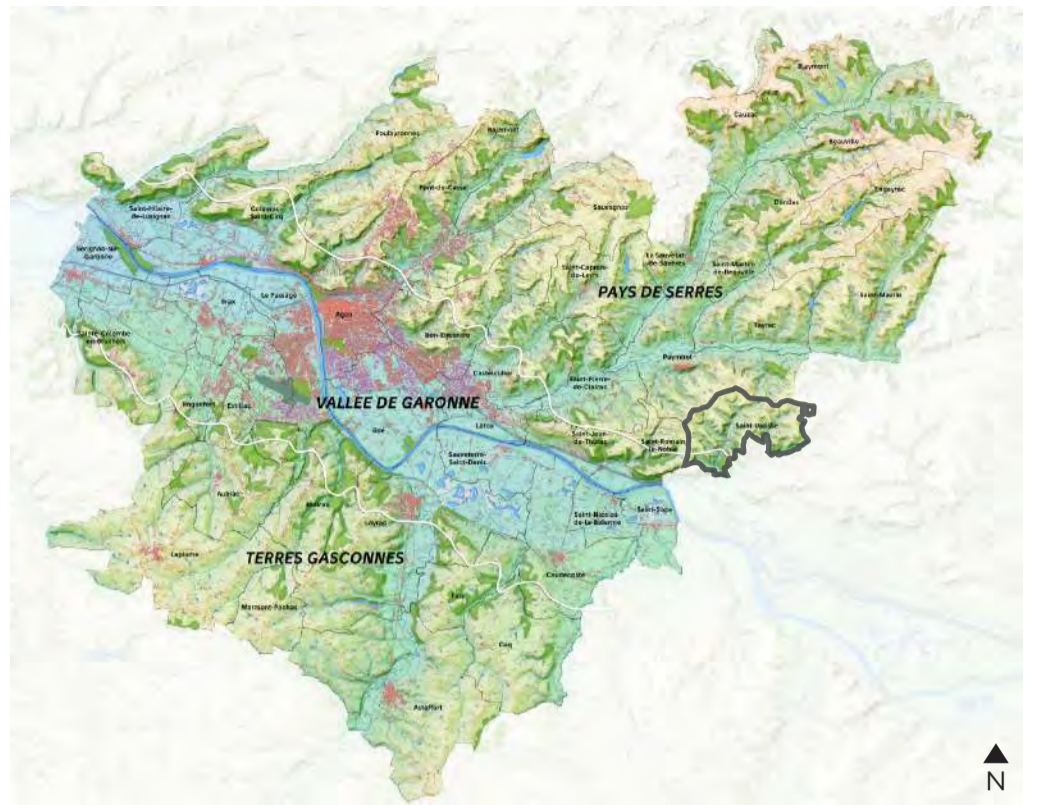
ST-URCISSE (N°39)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	244 habitants
Superficie	10,93 km ²
Densité	22,3 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	Fond de vallée
Forme urbaine	Bâtiments dispersés Structuration du bourg récente, suite à un développement de l'habitat Aménagement de l'espace contraint par la topographie
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise
Abords du village	Coteaux boisés
Le végétal dans le village	Belle composition végétale à l'entrée du village
Caractéristique du bâti	Bâti de la mairie a été réhabilité
Vie du village	Pas de service et peu d'équipement Pas d'école mais ramassage scolaire Gîtes, salle des fêtes, hangar communal Salle pour les associations Centre équestre Réseau téléphonique faible, parfois inexistant
Pression urbaine	Constructions récentes qui commencent à gagner le coteau

SITUATION



ZOOM SUR ... LE CŒUR DE VILLE DE SAINT-URCISSE



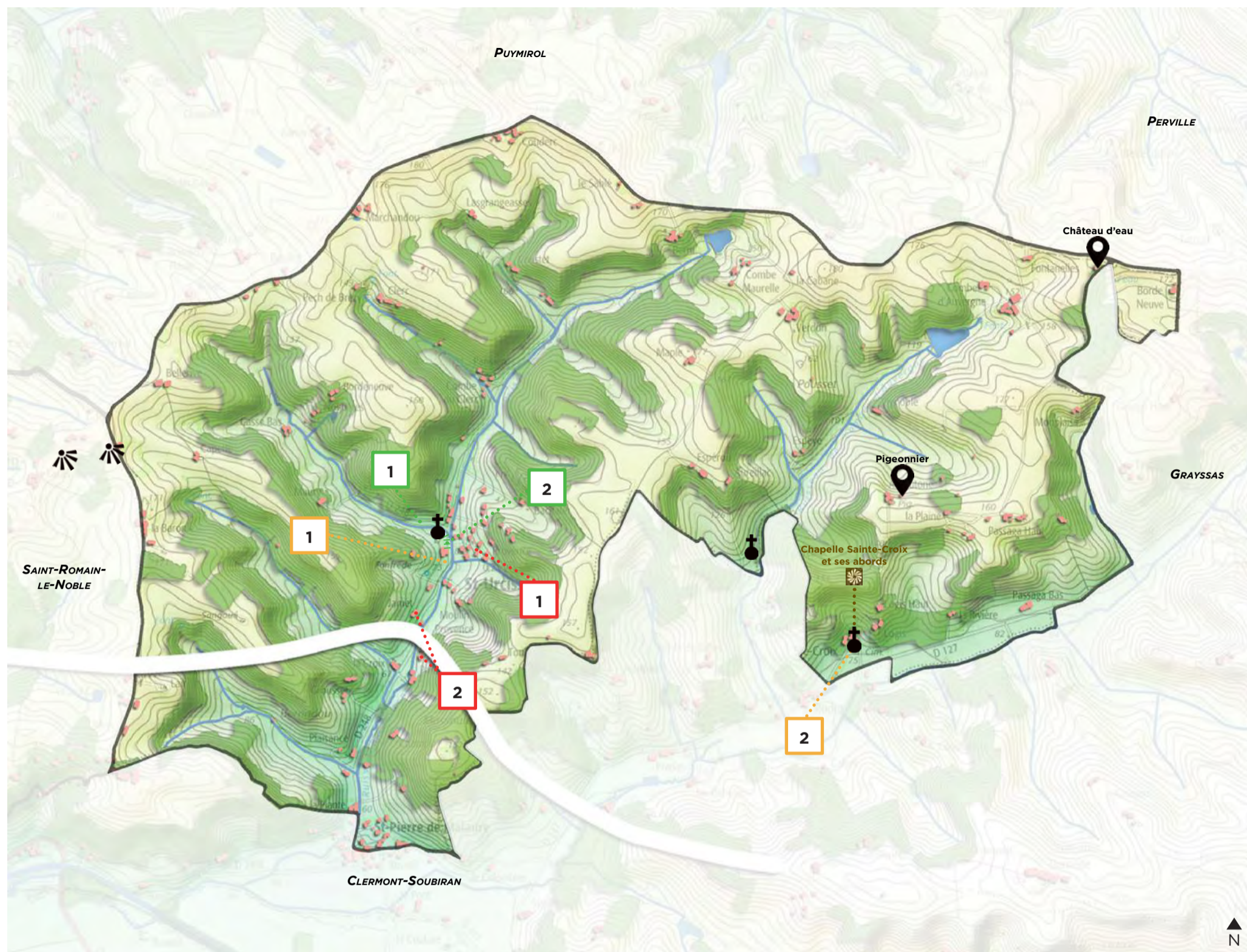
LA PAROLE HABITANTE

« Le début d'aménagement du bourg a permis de bien mettre en avant l'impression de bien vivre que l'on ressent dans notre commune. »

« Saint-Urcisse a bénéficié de la contournante Agen-Est, qui lui a donné une certaine attractivité. »

« Nos magnifiques chemins communaux [...] permettent la traversée d'une commune à une autre en découvrant cette belle campagne, à la saison fleurie de tulipes, jonquilles et orchidées sauvages. »

« [...] nous avons un projet de mettre en place un employé communal avec la commune de Tayrac, ceci afin de permettre plus d'heures à cet employé et par soucis d'économie de matériel qui sera à la disposition des deux communes. »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Belle composition végétale à l'entrée du village.
2. L'aménagement du centre-bourg et des abords de la mairie date de 2019. Une circulation piétonne écartée de la route facilite l'accès au village entre l'église et la mairie. Concernant l'espace public, des récupérateurs de verres et de journaux, ainsi qu'un abri-bus ont été implantés, l'éclairage a été changé, les berges du ruisseau ont été requalifiées (plantation d'arbustes, mise en place de gabions et d'un pont en bois), et la signalétique a été retravaillée pour marquer de façon claire les limites du village.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le parking de la mairie et de la salle des fêtes forme une grande surface minérale imperméable.
2. La mairie va entreprendre une rénovation de l'église Sainte-Croix. Ce chantier est prévu en trois tranches. Les élus sont actuellement à la recherche de subventions (il s'agit d'un édifice classé aux monuments historiques).
3. La création d'ombrière solaire est prévue. Celle-ci devra s'intégrer dans le paysage.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Les formes architecturales, les matériaux, et les couleurs des nouvelles constructions implantées sur le talus ne sont pas dans le style des formes du bâti caractéristique de l'unité paysagère (la commune avait émis certaines réserves lors du dépôt de PC).
2. Le village ne possède pas de véritable espace public. Il s'agit d'une succession de maisons implantées sur de grandes parcelles qui ne renvoie pas l'image d'un village.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

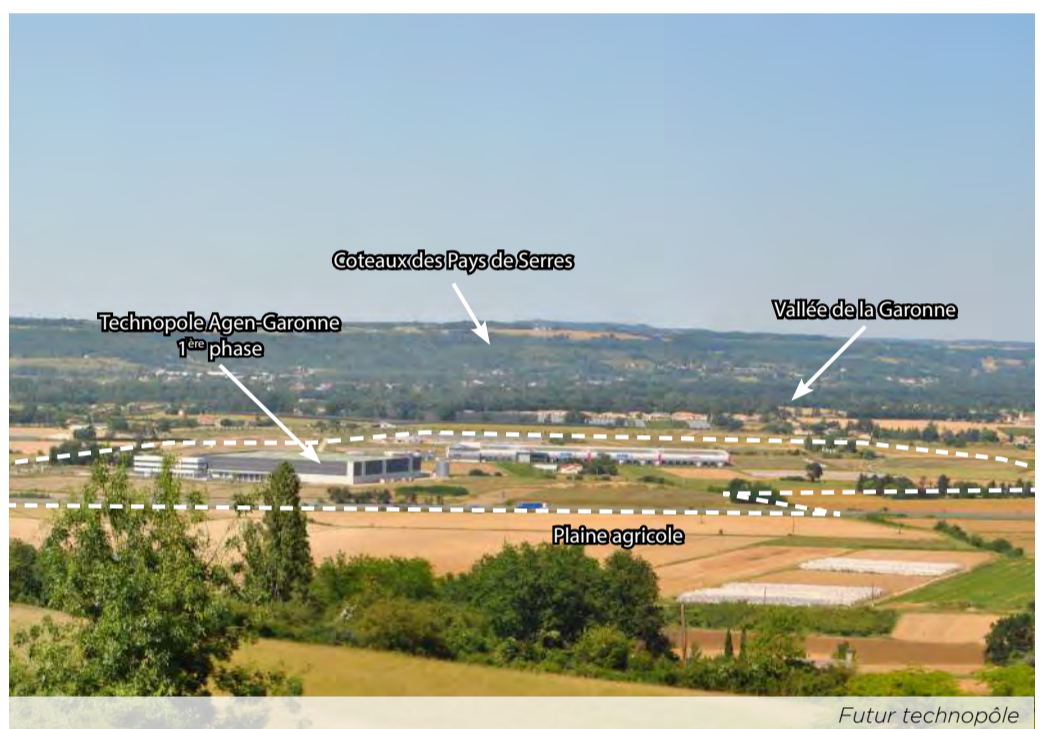
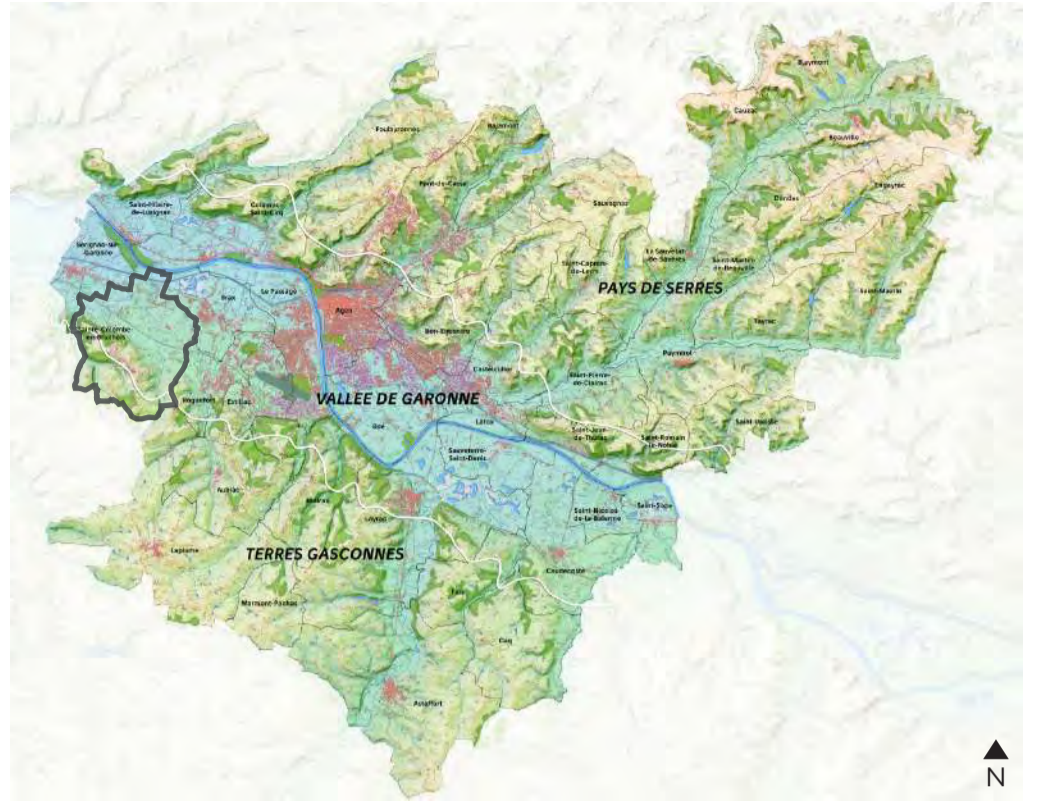
STE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (N°40)

Terres gasconnes et Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	1 678 habitants
Superficie	21,15 km ²
Densité	79,3 hab./km ²
Implantation	Village en crête
Éléments structurants	Coteaux
Forme urbaine	Ancien village fortifié Cœur de village en hauteur
Silhouette du bourg	Visible
Éléments repères	Eglise fortifiée Remparts
Abords du village	Plaines agricoles A62 Futur technopôle (ZAC en cours de développement) Vignes en pied coteau et bois en haut
Le végétal dans le village	Très minéral
Caractéristique du bâti	Maisons en pierre
Vie du village	Pôle sportif, terrain de tennis, aire de jeux, Terrains d'activités sportives, boulodrome, city-stade Ecole, crèche, centre de loisirs Commerces, épicerie Cabinet médical Futur Technopôle Agen-Garonne Label vie qualitative, village trois fleurs Associations Absence de maison de sante
Pression urbaine	Sensible, les lotissements ont un impact modéré sur le paysage Projet lotissement Petit Roubis

SITUATION



ZOOM SUR ... LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION



LA PAROLE HABITANTE

« Le plus beau village du monde. »

« Village de caractère et sa campagne environnante. »

Quel paysage représente, pour vous, au mieux votre territoire ?

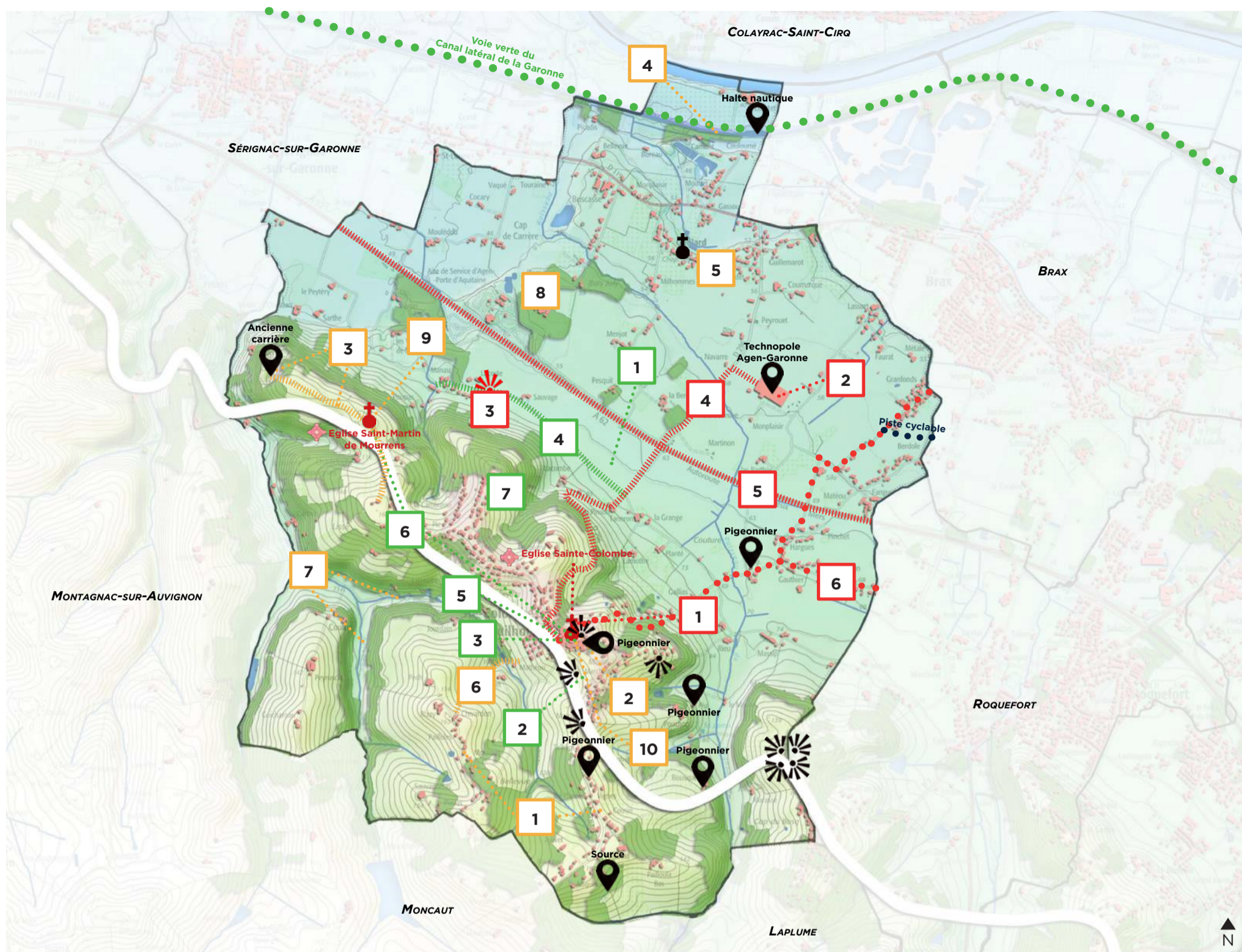
« Le beau paysage bucolique de notre village fleuri vu d'une de ses trois églises (pour son identité) et en fond d'image le TAG qui représente l'emploi et les perspectives économiques. »

Comment définiriez-vous l'évolution qualitative des paysages de votre territoire durant ces dernières années ?

« Une urbanisation (en dehors du TAG) raisonnée, un souci de se réapproprier et de restaurer les ouvrages anciens de notre village (anciens ponts, lavoirs etc.). »

*muralité
peu animé
proche d'Agén
patrimoine historique
charmant
typique
beauté*

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. La bande agricole aujourd'hui présente entre l'autoroute et le pied de coteau doit être conservée. Il faut travailler avec des franges de végétations pour cacher l'autoroute et le technopôle depuis le village.
2. L'entrée sud offre de beaux panoramas sur les environs.
3. C'est un village piéton où la vitesse est limitée à 20 km/h. Des zones de stationnement sont prévues en périphérie. Il a le label **Vie qualitative**.
4. La route parallèle à l'autoroute est une route agréable pour découvrir la plaine agricole.
5. Le cimetière de Sainte-Colombe-en-Bruilhois sera végétalisé et un éco-parc verra le jour. Ces aménagements ont pour objectif de permettre à la commune d'obtenir une quatrième fleur.
6. L'histoire communale est riche et présente de nombreux points d'intérêts.
7. Le paysage de coteaux et de plaines est principalement couvert d'espaces agricole et forestier. Ce statut rural doit être maintenu et préservé face à une urbanisation de plus en plus présente. La mairie favorise la mise en place d'une agriculture raisonnée, notamment en privilégiant le circuit court des produits.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Les lotissements ont un impact modéré sur le paysage. De nouvelles constructions sont prévues à Petit Roubis.
2. Le village a une situation de belvédère. Il offre des vues sur la vallée de Garonne. L'intégration des futures infrastructures doit être réfléchi pour ne pas venir dégrader ces vues. Le cœur de village est éloigné du reste de ses autres secteurs ou quartiers. La superficie globale de la commune est très vaste.
3. L'ancienne carrière située à l'est de la commune a été récupérée par la mairie. Le chemin de randonnée situé à proximité est à revaloriser.
4. Les liaisons douces par-dessus le canal latéral de la Garonne doivent être créées et renforcées.
5. Demain, le hameau de Goulard, situé à côté du Technopole Agen-Garonne, va connaître un important développement urbain. Un projet de lotissements est envisagé avec l'implantation d'un arrêt de bus. Son intégration paysagère doit être surveillée, ainsi que la préservation des zones humides aujourd'hui présentes.
6. Une connexion piétonne entre le lotissement en crête au sud de la commune et le village pourrait être créée.
7. De nombreux cours d'eau traversent la commune. Un travail de revalorisation de ces derniers est à mener.
8. Le site de Pomaret gagne à être réhabilité.
9. L'église Mourrens va être rénovée.
10. Le centre-bourg va être aménagé afin de le dynamiser, et à terme attirer une population jeune. Cette action comprend une étude de possibilité pour refaire l'école, un projet d'habitat inclusif, un réaménagement de la mairie.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Bien que récemment aménagé, le pôle sportif dénote en comparaison avec le reste du village.
2. Il y a une différence architecturale entre le futur technopôle et les communes voisines (Brax, Roquefort). Les bâtiments aujourd'hui construits ne sont pas intégrés. Des zones tampons sont prévues sur tout le pourtour du périmètre du parc d'activités pour le faire respirer.
3. Depuis le hameau de Lacoste, on a un point de vue sur l'aire d'autoroute Agen-Porte d'Aquitaine.
4. La route pour accéder à la zone économique n'est pas adaptée. Elle mérite d'être sécurisée.
5. L'autoroute et la future ligne LGV coupe la commune en deux. Ces infrastructures créent une rupture écologique.
6. La commune étant très étendue, il est difficile de relier les coteaux et la vallée. Les Sainte-Colombins sont obligés d'utiliser leur voiture car les pistes cyclables sont quasi inexistantes et il n'y a pas de transport en commun jusqu'à Agen. Le Schéma Directeur Vélo porté par l'Agglomération propose un tracé pour les mobilités douces permettant de rejoindre le bourg de Brax depuis celui de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.
7. Certaines infrastructures de la commune sont sous dimensionnées.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

FICHE ACTION N°8 : PROTÉGER STRICTEMENT LES COTEAUX AGRICOLES ET NATURELS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LES PROJETS EN COURS

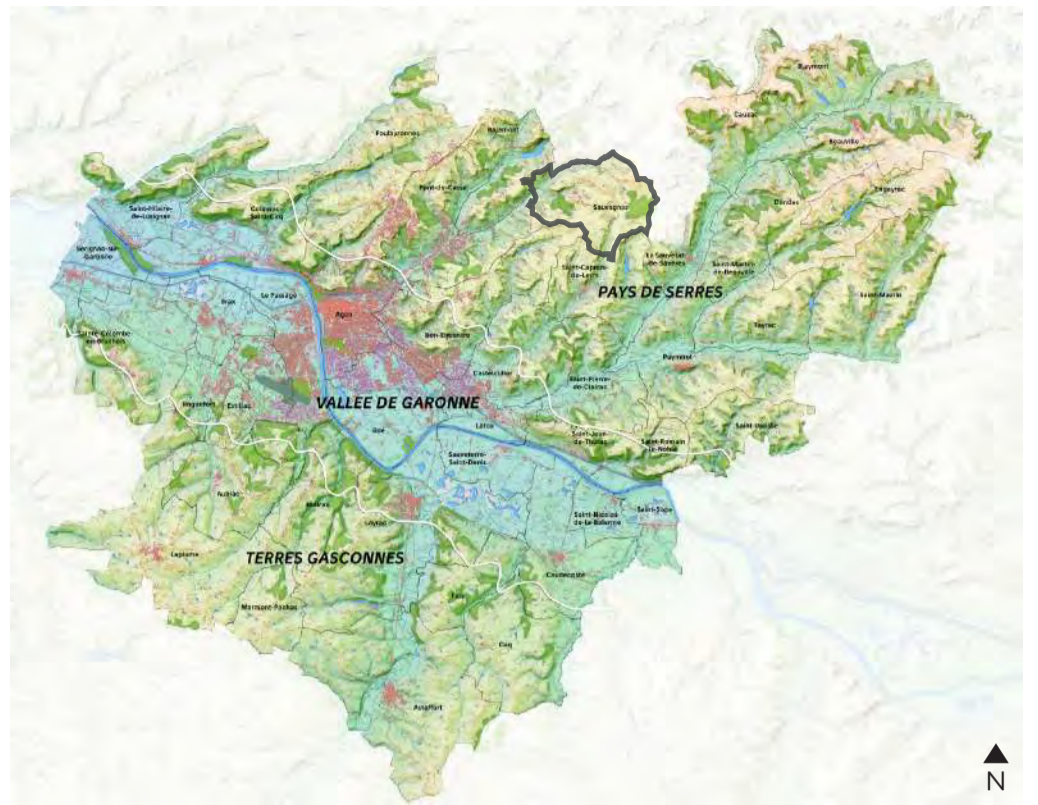
SAUVAGNAS (N°41)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	539 habitants
Superficie	13,57 km ²
Densité	39,9 hab./km ²
Implantation	Village sur crête
Éléments structurants	Tête de vallon Environnement agricole
Forme urbaine	
Silhouette du bourg	Visible de loin
Éléments repères	Verger qui compose la lisière du village
Abords du village	Forêts Prairies Surfaces agricoles vallonnées
Le végétal dans le village	Espaces publics soignés Square Aire de jeux Parking traité avec de nombreuses plantations
Caractéristique du bâti	Patrimoine bâti bien restauré Équipements municipaux bien entretenus
Vie du village	Auberge Viabilisation d'un restaurant multi-services Relais de poste Petit point de vente de miel Ecole en RPI, crèche Création d'une Maison d'assistantes maternelles Quelques équipements culturels et sportifs Bientôt la fibre optique Associations
Pression urbaine	Sensible, lotissement qui se propage sur le haut et consomme de l'espace

SITUATION



Silhouette du village depuis l'entrée sud du village



Front bâti depuis l'entrée nord du village

ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE DE SAUVAGNAS



Les haies sont des structures importantes dans le maillage agricole, elles doivent être préservées ou faire l'objet d'une stratégie de plantation le cas contraire

LA PAROLE HABITANTE :

« Dans le travail à venir, il faut veiller à intégrer les acteurs principaux de l'entretien du paysage : les agriculteurs, 1% de la population, façonnent et entretiennent 90% du paysage. Il faut sensibiliser tous les acteurs (élus, néoruraux) au fait qu'un paysage est vivant et doit pouvoir évoluer pour s'adapter notamment aux impératifs économiques. [...] L'accent doit être mis sur l'importance d'une harmonie paysagère dans l'implantation de nouvelles constructions. Pour cela, il faut aider à l'embellissement, la rénovation, et la construction de bâtiments agricoles mieux intégrés dans le paysage. Le petit patrimoine bâti, héritage de notre histoire locale et élément qualitatif de nos paysages, doit aussi être mis en valeur. Face aux nouvelles technologies de production d'énergie, le photovoltaïque devrait être favorisé plutôt que l'éolien car il présente moins de nuisances visuelles et sonores. L'action vers l'agriculture doit, quant à elle, bonifier le bio et bannir le conventionnel car nos paysages sont le reflet pour 90 % des surfaces du travail de l'agriculture conventionnelle. »

« Très beau paysage, préservation de l'environnement, village charmant [...] »

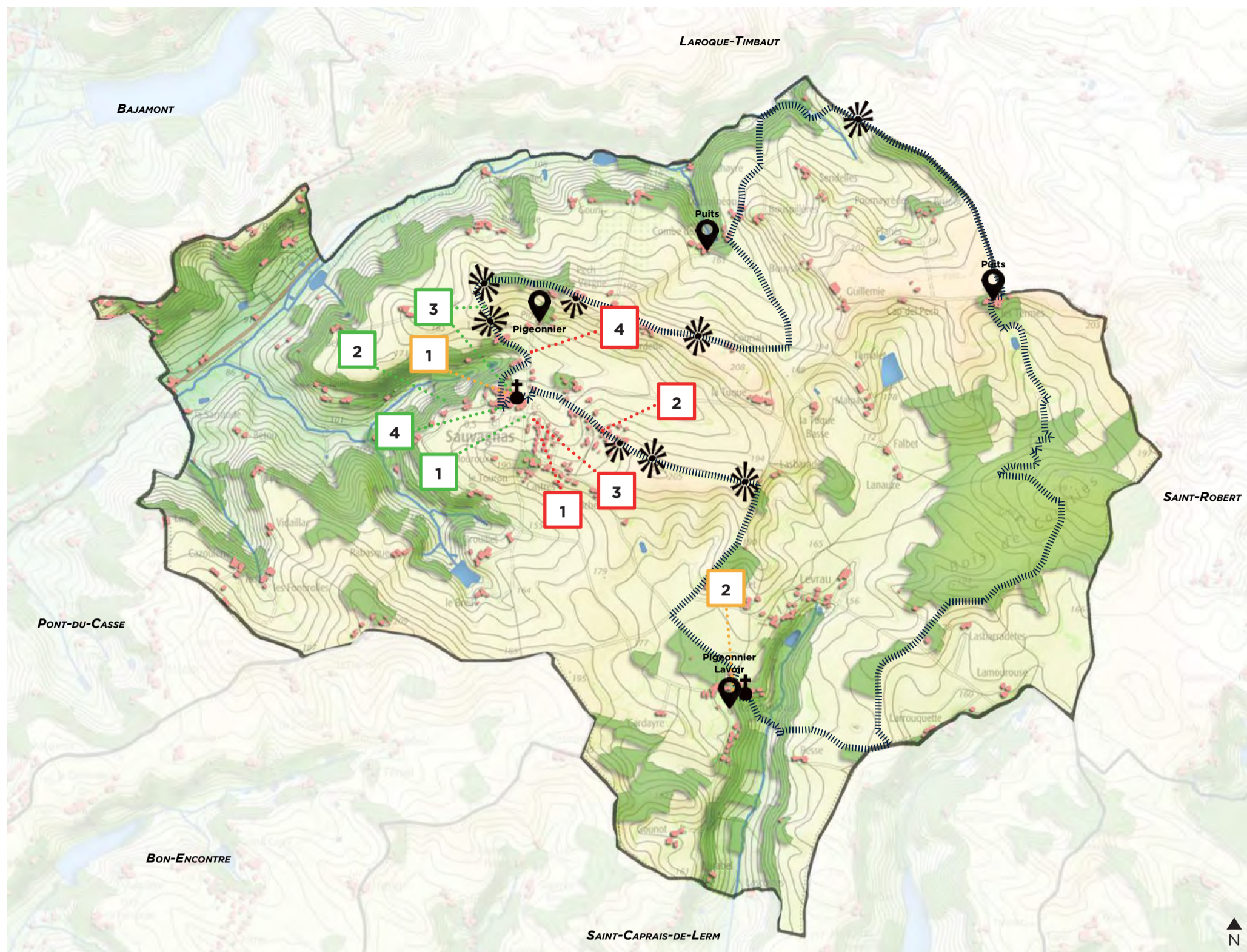
« A su garder son authenticité et préserver son paysage rural en lien avec l'habitat. »

« Prise de conscience de la valeur environnementale et du potentiel touristique. »

« Paysage vallonné et varié. »

calme
pittoresque
agricole
vert

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Un bel alignement met en valeur l'arrivée au village par l'entrée sud.
2. L'implantation du village en tête de vallon est bien lisible. Le front bâti en lisière lui compose une belle silhouette.
3. Belle relation entre le village et son environnement agricole. Les routes se poursuivent en chemin qui permettent de sortir du village et rejoindre les champs. Divers chemins de randonnées sillonnent les environs de Sauvagnas.
4. Les espaces publics sont soignés avec divers aménagements comme un square, une aire de jeux, un parking végétalisé, des allées piétonnes, un abribus sécurisé, des tables de pique-nique. Quelques bancs et lieux ombragés supplémentaires sont cependant à prévoir pour faire vivre le centre-bourg.
5. Une haie mellifère (composée de cent cinquante végétaux) et un espace enherbé viennent d'être plantés sur la commune. La réhabilitation d'un verger en verger communal, une politique Zéro Phyto, le fleurissement du village (obtention d'une troisième fleur), et la plantation d'arbres font également partie des mesures prises par la mairie en faveur de l'environnement et du lien social.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Le patrimoine de la commune possède un potentiel fort. Certains éléments ont bien été restaurés, à savoir l'église et la mairie. Cependant, ce dernier peut être mis plus en valeur.
2. Le hameau de Roudoulous présente un intérêt architectural, notamment grâce à son lavoir et à son cimetière. Ce patrimoine pourrait être valorisé.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Problème avec les lotissements qui se propagent sur le haut de la commune. Cet habitat est consommateur d'espace.
2. Les habitats construits sur la commune sont de style disparate et contemporain. Ceci est en opposition avec le visuel des Pays de Serres.
3. Les zones de friches doivent être traitées.
4. Malgré une desserte correcte et un entretien des chemins ruraux et des routes, ces dernières sont en mauvaises état. La mairie ne possède pas le budget nécessaire pour permettre leur réfection. La commune compte peu de voirie cyclables. Une réflexion autour du développement de celles-ci est également nécessaire.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTRETIEN ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°7 : PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS SON ÉPAISSEUR

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS

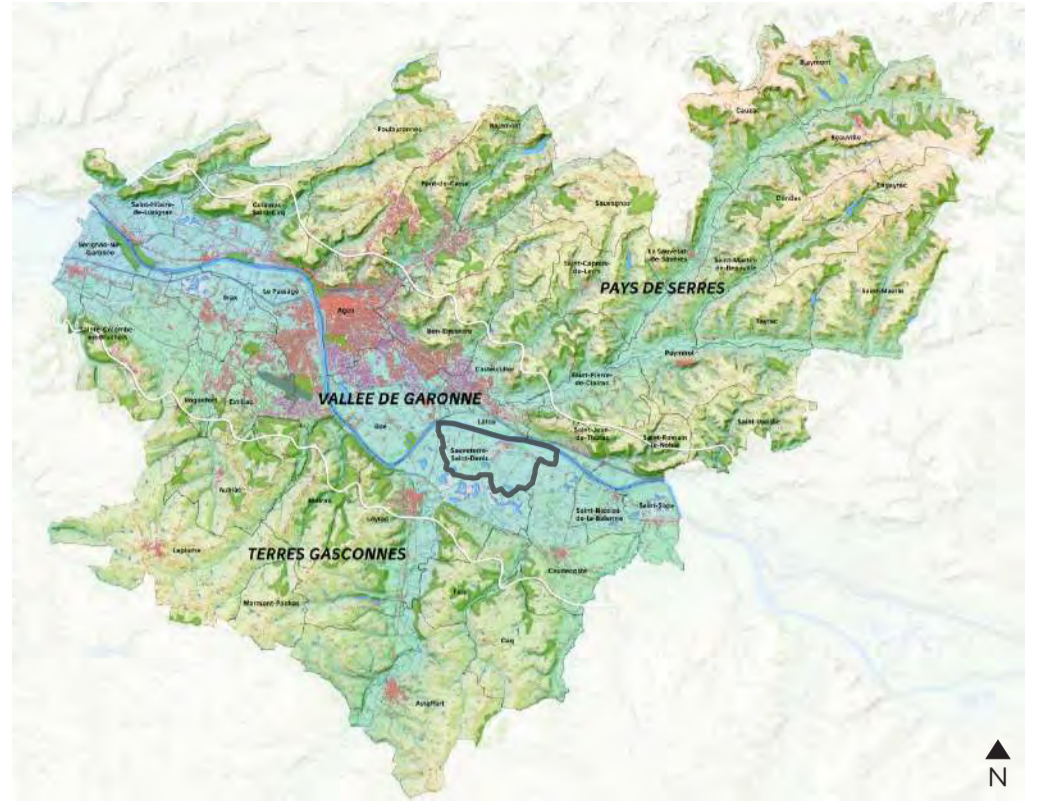
SAUVETERRE-ST-DENIS (N°42)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	404 habitants
Superficie	8,25 km ²
Densité	49,0 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Garonne Chutes des coteaux des Terres gasconnes (sites inscrits)
Forme urbaine	Bourg développé en bord de Garonne
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Pont en bois au-dessus de la Garonne Eglise
Abords du village	Plaine agricoles (principalement céréales et des trous d'eau) Anciennes gravières Chutes des coteaux des Terres Gasconnes
Le végétal dans le village	Très minéral
Caractéristique du bâti	Bâti des fermes caractéristique du patrimoine de l'unité paysagère
Vie du village	Ecoles en RPI Quelques commerces (épicerie, tabac)
Pression urbaine	Sensible, construction de lotissements perpendiculairement à la Garonne Disponibilité des terrains à bâtir limitée car la commune est en zone inondable selon le PPRI

SITUATION



Bâti des fermes caractéristique de l'unité paysagère



Silhouette du village

ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE DE SAUVETERRE-ST-DENIS



Les haies sont des structures importantes dans le maillage agricole, elles doivent être préservées ou faire l'objet d'une stratégie de plantation le cas contraire

LA PAROLE HABITANTE

« L'identité historique est [...] liée à sa liaison tranquille mais aussi délicate avec le fleuve Garonne. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

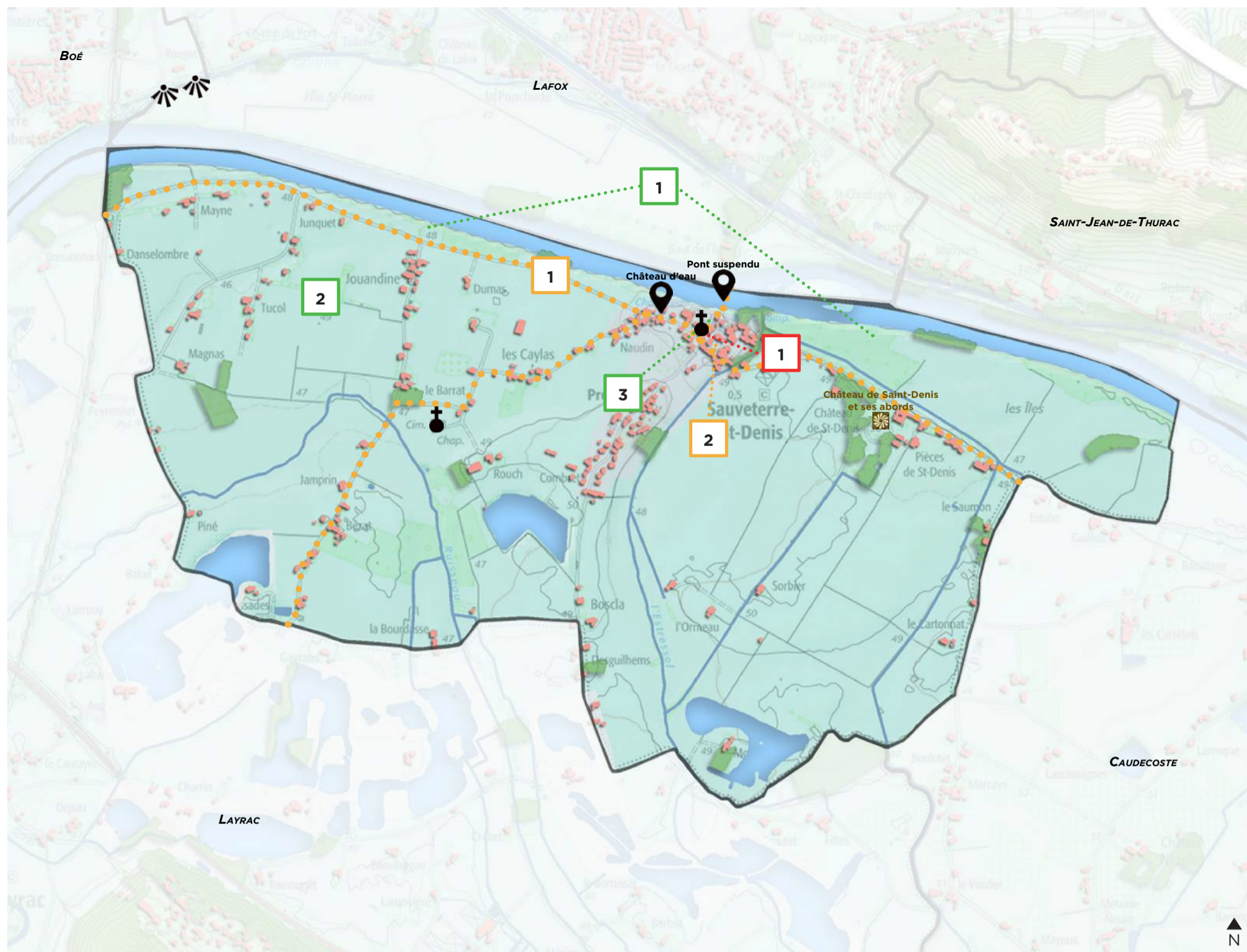
« La ruralité. »

Quels projets ou actions seraient prioritaires dans votre village ?

« Poursuite de l'enfouissement des réseaux, reprise du réseau pluvial et doublement de la passerelle routière pour les piétons et cyclistes pour offrir une liaison plus aisée avec le canal. »

rural
proximité élus
générosité
magnifique
école proximité

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Sur cette rive, la ripisylve est moins dense. La Garonne est dès lors plus visible. Le paysage est ouvert sur la plaine et les coteaux des Terres gasconnes.
2. Il y a des restes de haies bocagères à préserver.
3. Située derrière la mairie et jouxtant le terrain de tennis, une zone enherbée est en place avec un terrain de boules. Elle est également à proximité de places de stationnement ombragées à disposition des usagers. Les parties végétalisées sont régulièrement entretenues et remplacées si besoin.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. L'agglomération a pour projet de rendre la route parallèle à la Garonne utilisable pour les cyclistes sur tout son linéaire. Ce choix va créer un conflit d'usage, et risque de poser des problèmes de sécurité routière. Un tel aménagement nécessite une réflexion en amont. La passerelle routière au-dessus de la Garonne pourrait également être doublée. Cela offrirait aux piétons et aux cyclistes une liaison plus aisée et sécurisée avec le canal.
2. L'enfouissement des réseaux et la réfection de la place centrale sont en cours d'instruction en cours. Ces projets vont participer à la valorisation du centre-bourg. Ces travaux pourraient également s'accompagner d'une reprise du réseau pluvial.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Le parvis de la mairie, l'église et l'école est très minéral. Celui-ci pourrait être désimperméabilisé et plus végétalisé pour créer un îlot de fraîcheur en cœur de village.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°4 : POURSUIVRE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX EN FAVORISANT LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTREtenir ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

LES PROJETS EN COURS

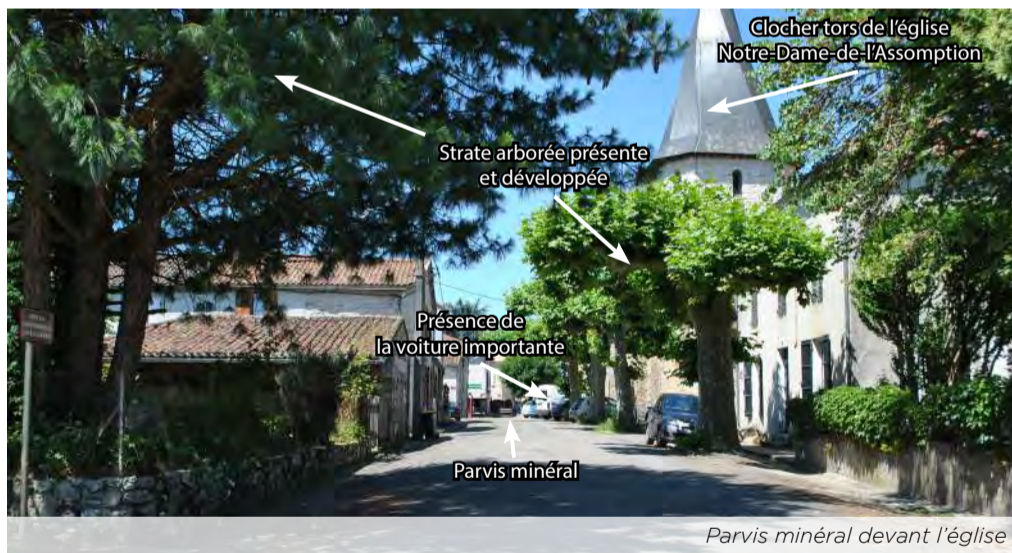
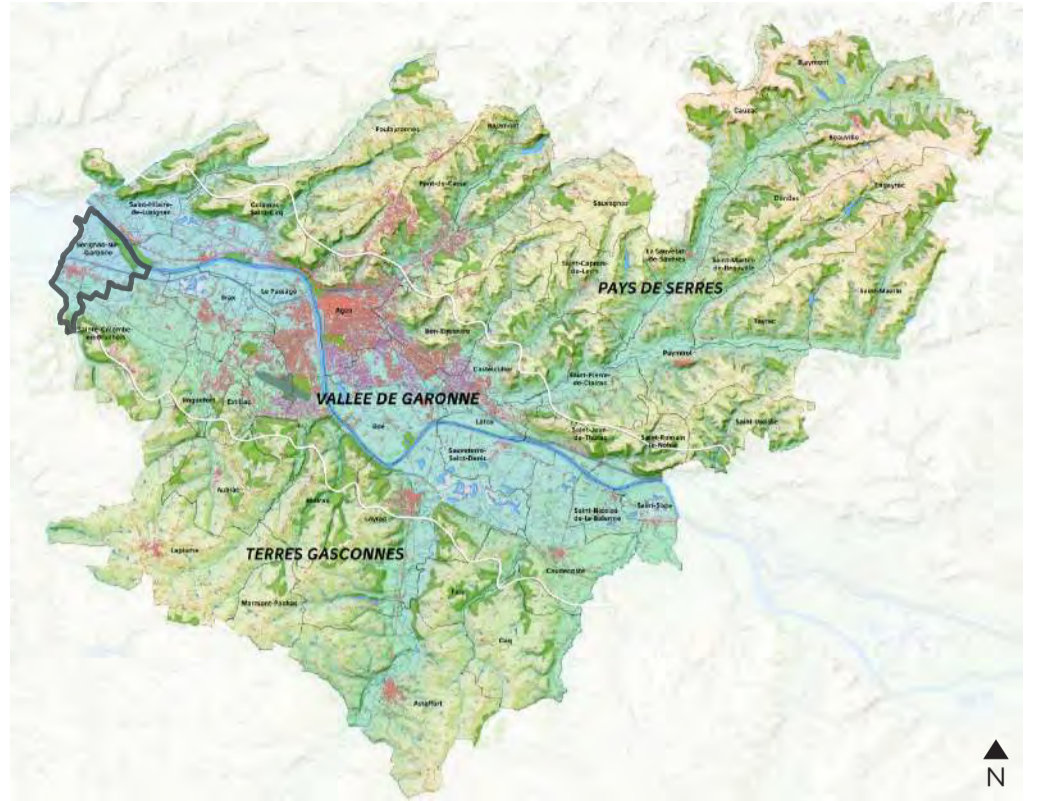
SERIGNAC-SUR-GARONNE (N°43)

Vallée de Garonne

DESCRIPTION

Population	1 186 habitants
Superficie	8,91 km ²
Densité	133,1 hab./km ²
Implantation	Plaine de la Garonne
Éléments structurants	Garonne et Canal latéral Vallons boisés Autoroute E72
Forme urbaine	Ancienne bastide (développement comme un petit bourg) Développement linéaire en périphérie
Silhouette du bourg	Peu visible
Éléments repères	Eglise (clocher tour) Arcades
Abords du village	Alignement Espace agricole important (grandes cultures, arboriculture)
Le végétal dans le village	Trottoirs enherbés Haies Platanes et marronniers
Caractéristique du bâti	Centre historique caractéristique (arcades) Patrimoine de fermes caractéristique sur les pieds de coteaux
Vie du village	Commerces et services (épicerie, poste, boulangerie, institut de beauté, espace de coworking, école, pharmacie, médecin) Gîtes Problèmes réseau téléphonique
Pression urbaine	Sensible, mitage environnant

SITUATION



ZOOM SUR ... L'HISTOIRE DE SÉRIGNAC-SUR-GARONNE



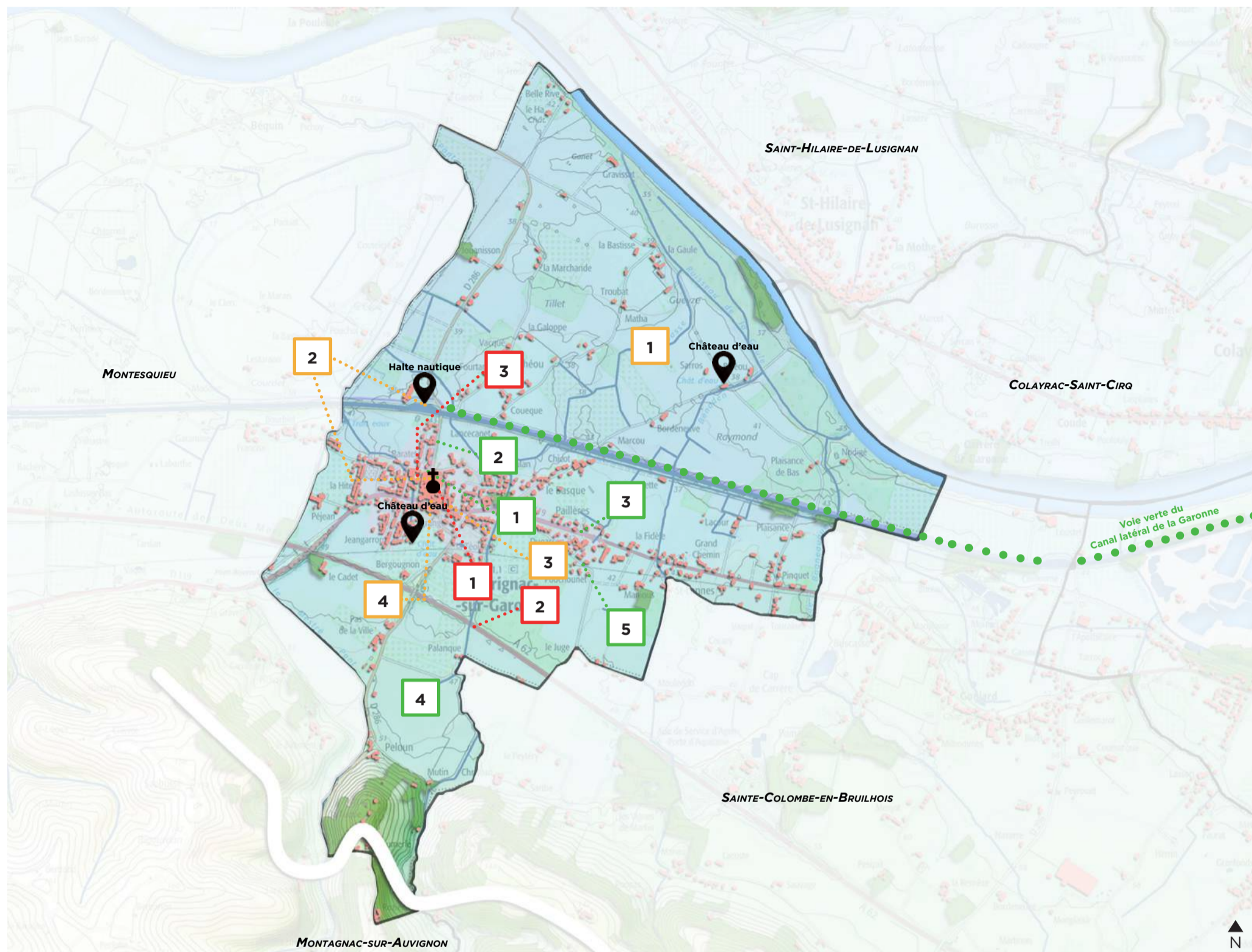
LA PAROLE HABITANTE

Points faibles en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Manque de moyens pour répondre à l'ensemble des besoins. »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie
« Commune sur axe important la départementale 119 (route des Landes) avec un Bourg central d'un bassin de vie (Albret et Agenais) pour l'instant pas de problème avec commerces, médecin, pharmacie etc. dans un cadre vie « rurbain ». »
« Bourg centre qui rayonne sur un bassin de vie, bastide, tourisme. »

Points faibles connexions avec communes voisines
« [...] un bassin de vie sur deux territoires (Agenais, Albret). »

Points forts connexions avec communes voisines
« Les 6 km qui nous séparent de la Commune de Brax nous permettent d'avoir une autonomie commerciale non négligeable et une dynamique touristique (Canal de Garonne et voie verte). »



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Le village est dynamique, on y trouve de nombreux commerces et services. Sérignac-sur-Garonne est le bourg central d'un bassin de vie étendu sur deux territoires, l'Albret et l'Agenais. Cette force peut également être une faiblesse vis à vis des connexions avec les communes voisines. La commune offre un cadre de vie «rurbain».
2. L'entrée du village vers le canal est marqué par un bel alignement.
3. Le mitage environnant est caché par des haies au niveau de l'entrée est. Celui-ci est bien intégré.
4. Entre l'autoroute et les pieds de coteaux, il existe un corridor de plaine. Celui-ci doit être préservé.
5. L'urbanisation de la commune de Sérignac-sur-Garonne est maîtrisée. Deux lotissements privés sont en cours réalisation. Ce projet, propice au développement de l'habitat, est à surveiller (particulièrement son intégration dans le paysage).

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Il y a une grande différence de paysages entre la rive droite et la rive gauche de la Garonne. Cette dernière est plus ouverte, et possède moins de haies bocagères. Le bâti des fermes y est aussi bien intégré.
2. L'activité touristique de la commune mérite d'être dynamisée. Pour se faire, les maisons de la bastide doivent être restaurées, et la halte nautique rénovée. Ceci permettrait de développer des moyens de transports doux, comme le vélo et le bateau, en venant s'appuyer sur la voie verte et le canal déjà existants. Une meilleure signalétique inviterait les touristes à aller découvrir l'environnement de Sérignac-sur-Garonne, et la diversité de son patrimoine naturel et historique.
3. Les infrastructures de la commune sont vieillissantes. C'est pour cette raison que l'espace commercial a besoin d'être modernisé.
4. La mairie souhaite créer une salle multiactivité avec un club house Basket . Il existe également un projet d'une maison tiers lieux.
5. La commune ne propose pas d'alternative à voiture. La valorisation du transport collectif, la création d'une zone de covoiturage, ou de pistes cyclable sont des pistes à envisager.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. La place de l'église est très minérale. La commune étant située en zone inondable, il serait pertinent de réduire les surfaces de sol imperméables.
2. L'autoroute crée une coupure écologique, bien que celle-ci soit peu visible grâce aux plantations qui la bordent.
3. L'école élémentaire va faire l'objet d'un projet de rénovation (cantine scolaire et réfection de la cour).
4. Bien qu'étant dans la deuxième couronne agenais, la commune ne possède pas de lieu d'accueil petite enfance, comme une Maison d'assistantes martenelles, ni de centre de loisir pour les enfants

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°1 : POURSUIVRE LA CRÉATION D'UN «POUMON VERT» À L'ÉCHELLE DE LA GARONNE

FICHE ACTION N°2 : APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN EN DÉVELOPPANT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°6 : REDONNER PLUS DE LISIBILITÉ AUX PAYSAGES DE L'EAU DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES

LES PROJETS EN COURS

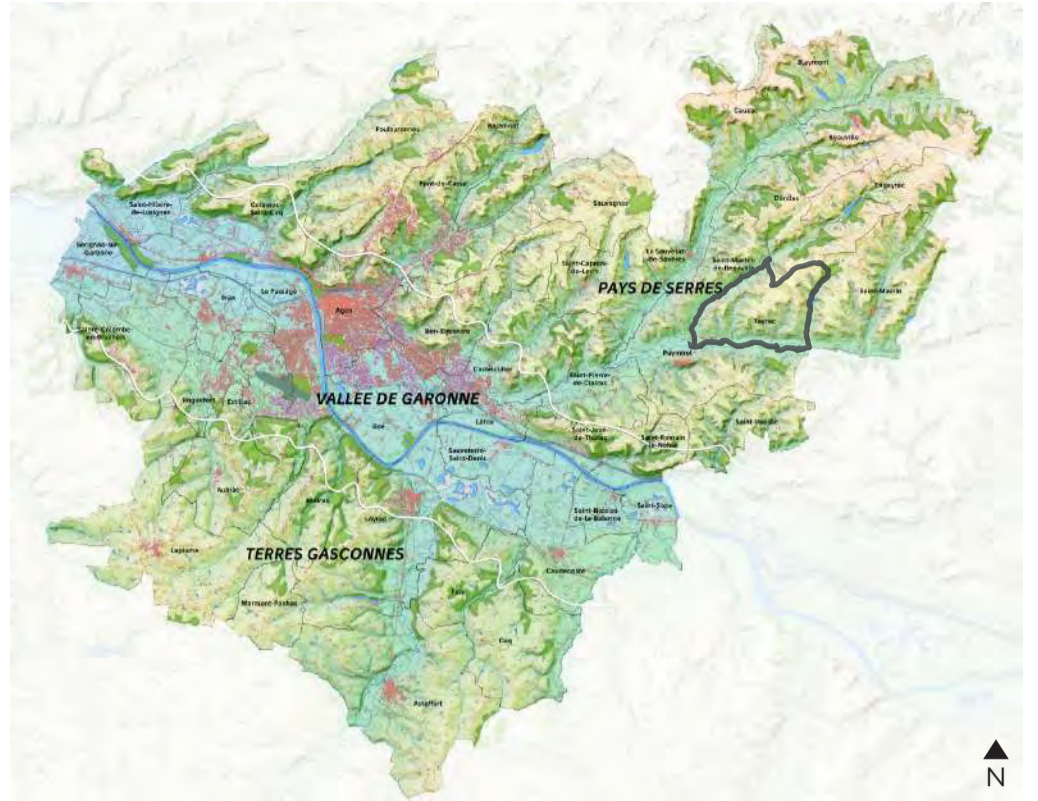
TAYRAC (N°44)

Pays de Serres

DESCRIPTION

Population	398 habitants
Superficie	12,89 km ²
Densité	30,9 hab./km ²
Implantation	Pied de coteau
Éléments structurants	RD16 Coteaux
Forme urbaine	Développement en pied de coteau, le long de la RD 16
Silhouette du bourg	Visible depuis la plaine
Éléments repères	Halle des Anciens Combattants Eglise Saint-Amans
Abords du village	Coteaux cultivés Alignement le long de la RD16 Vergers et autres cultures
Le végétal dans le village	Jardins à l'arrière des maisons qui s'appuient sur les pentes du coteau
Caractéristique du bâti	Espace public requalifié Patrimoine bâti réhabilité (ex. : ancienne grange rénovée et réhabilitée en habitation) Mairie neuve
Vie du village	Ecole en RPI avec la commune de Saint-Maurin (fermeture d'une classe prévue en 2021) Transport scolaire Commerce d'alimentation générale vieillissant Station-service Gîtes
Pression urbaine	Petit lotissement implanté sur le coteau et déconnecté du village

SITUATION



Halle récemment rénovée

Halle des Anciens Combattants



Silhouette du village

ZOOM SUR ... LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL DE TAYRAC



Menhir

Menhir de Tayrac, vestige archéologique autour duquel s'articule un parcours de randonnée
(source : Tourisme en Lot-et-Garonne)

LA PAROLE HABITANTE

« Notre commune manque hélas de moyens financiers ce qui bride le divers projets visant à l'amélioration de notre qualité de vie. »

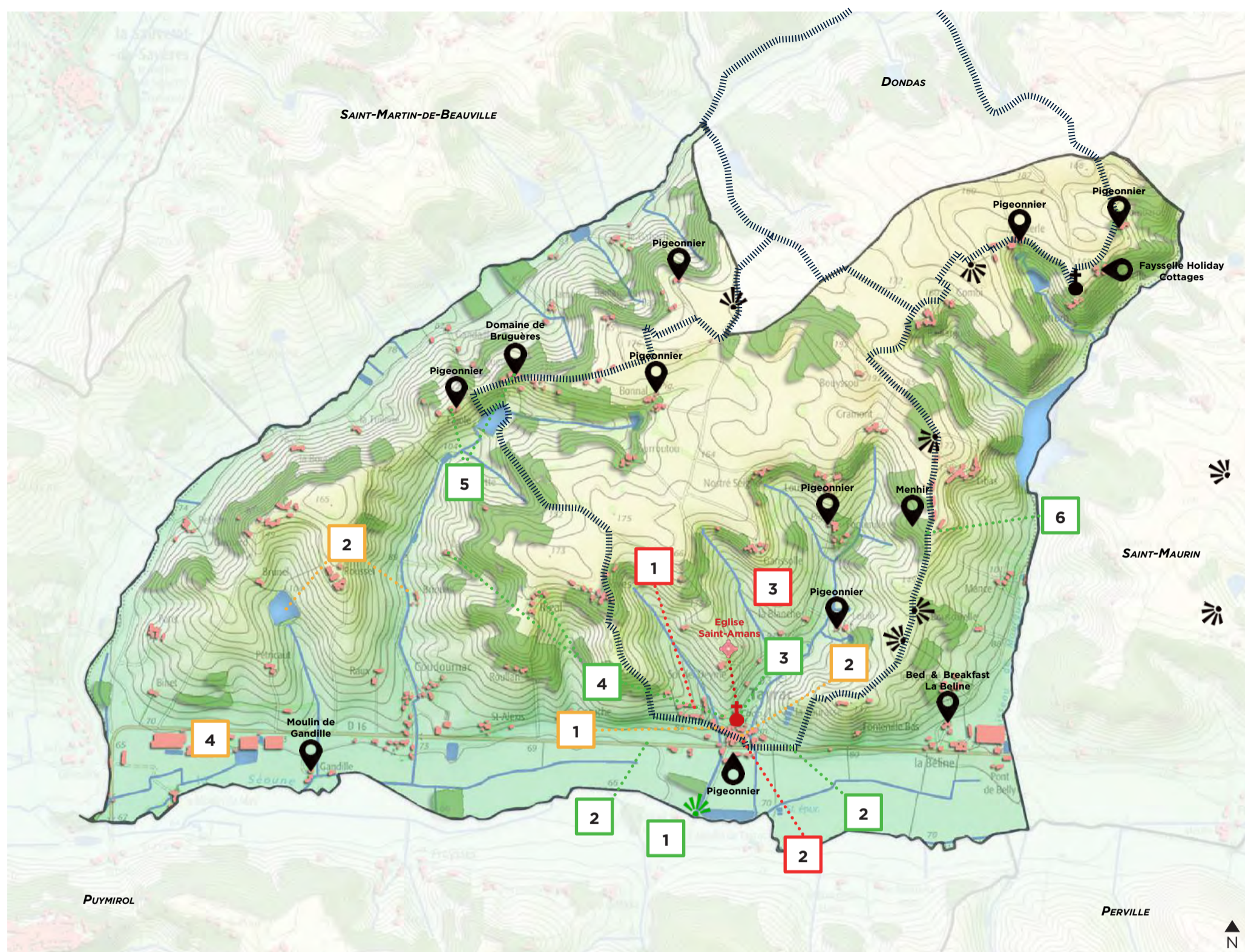
« Rurale mais proche de la ville avec des services [...] »

Points forts en terme d'aménagements et de cadre de vie

« Nos associations : Association des Parents d'élèves, Canon Tayracais, Club d'Astronomie et de Sciences de Tayrac, Club du Menhir - Générations mouvements, Comité des Fêtes qui organise le 4T - Courses de Tracteurs tondeuses, API-Tayrac (apiculteurs), Démarrage imminent, Vidéo Tech. »

église
petit village
disparition arbres dans village

Pouvez-vous citer 3 éléments pour décrire votre ville / votre village ?



ENJEUX DE PROTECTION / PRÉSERVATION

1. Beau front bâti en piémont depuis la plaine de la Séoune.
2. Un alignement remarquable de platanes le long de la route départementale D16. Cet alignement est existant de chaque côté du village.
3. Les jardins situés à l'arrière des maisons viennent s'appuyer sur les pentes du coteau. Ils composent une belle lisière.
4. Les maisons restaurées en habitations principales sont bien insérées dans le paysage.
5. Une forte présence agricole avec quelques fermes implantées sur le coteau.
6. Le chemin de randonnée Circuit n°68 de 14,2km « Circuit du menhir » traverse les collines du Pays de Serres, entre les vallées de Gandaille et de la Séoune. Le menhir de Tayrac, la chapelle de Cambot, de belles maisons en pierre et de nombreux pigeonniers jalonne cet itinéraire. Ce circuit mérite d'être préservé et restauré quand il a été grignoté par les terres agricoles.

ENJEUX DE CRÉATION / VALORISATION

1. Dans le cadre de la réhabilitation et restauration du bâti, une attention particulière doit être portée sur le type de bois utilisés. Le peuplier s'abîme plus avec le temps et l'infiltration d'eau que le chêne. Il est préférable de privilégier le second. A l'instar de diverses habitations, la toiture de l'église Saint-Amans va également faire l'objet d'une réfection.
2. La commune de Tayrac ne possède pas de lieu de rencontre extérieur, ni de salle des fêtes. Pour pallier ce problème, la mairie veut acquérir un terrain afin de réaliser un lieu public dans le village avec des jeux pour enfants, un terrain de pétanque, etc.
3. Les cours d'eau existants sur la commune pourraient être plus valorisés.
4. Les nombreuses serres sont visibles depuis PuyMIROL. Leur intégration paysagère mériterait d'être travaillée.

ENJEUX DE REQUALIFICATION / RÉHABILITATION

1. Sur les pentes du coteau, un petit lotissement se développe. Celui-ci est déconnecté du village et est accessible via une rue en impasse.
2. Un projet est en cours pour faciliter l'accès à l'école primaire.
3. La disparition des nombreuses haies du maillage agricole au profit de champs ouverts a eu pour conséquence la perte de terres agricoles et la coulée de boues chez les particuliers. Une stratégie de (re)plantation de haies agricoles est à envisager.

LES 4 FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR UNE URBANISATION RESPECTUEUSE DU CONTEXTE PAYSAGER DES SITES

FICHE ACTION N°5 : IDENTIFIER, ENTRETIEN ET RÉNOVER LE PATRIMOINE, QU'IL SOIT NATUREL ET/OU CULTUREL, ISOLÉ OU À L'INTÉRIEUR DES BOURGS

FICHE ACTION N°10 : INTÉGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS DANS LES PAYSAGES RURAUX

FICHE ACTION N°12 : MAINTENIR DES PAYSAGES AGRICOLES DIVERSIFIÉS ET ANIMÉS

LES PROJETS EN COURS